

BIBLIOTECA POPULAR

Estante.

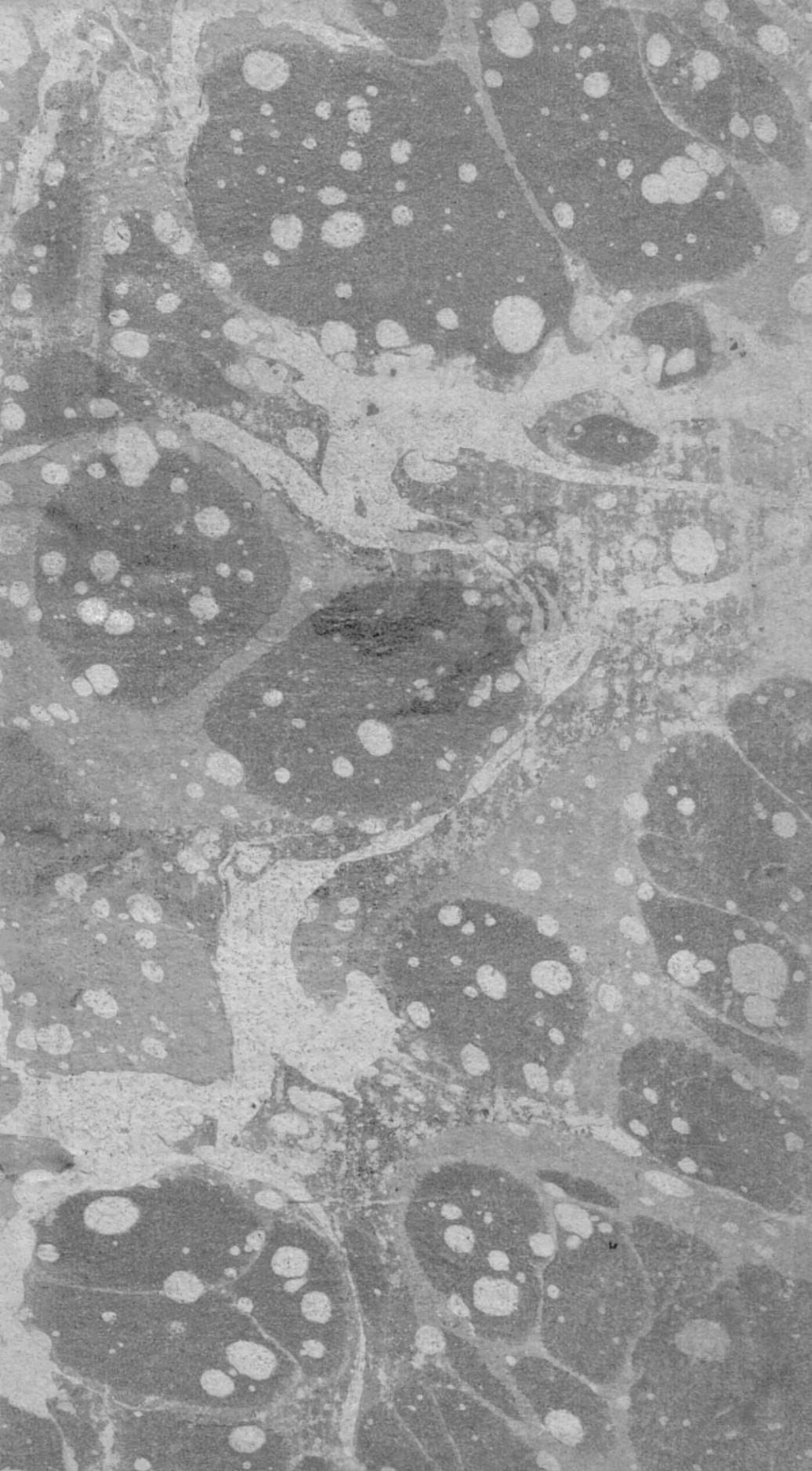
8

Tabla

6

Número.

71178



Ramirez

1540

1540

F. Pontalón Gallego.

Libreria del con.^{do} de V. P. L. Hon.^{do}
de
Valladolid

Libreria del Com.^{to} de N. P. S. S. Franco
de

Valladolid

CONFÉRENCES
MONASTIQUES.

TOME QUATRIEME.

Ramirez

BIBLIOTECA	
DE LA UNIVERSIDAD DE VALLADOLID.	
Estante n.º	127
Tabla	1
Número	7791

TOME QUATRIEME

CONFÉRENCES MONASTIQUES

P O U R

Les Quatrieme , Cinquieme Dimanches après
Pâques , le Dimanche dans l'Octave de
l'Ascension , & les Dimanches de la Pente-
côte & de la Trinité.

PAR UN RELIGIEUX BÉNÉDICTIN
de la Congrégation de Saint Maur.

T O M E Q U A T R I E M E.



A R O U E N ,

Chez LAURENT DUMESNIL , Imprimeur-
Libraire , rue de l'Ecureuil.

Et A O R L E A N S ,

Chez la veuve ROUZEAU-MONTAUT, Impr. du Roi,
& de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orleans , &c.

M. D C C. L X I X.

Avec Approbation & Privilege du Roi

CONFERENCE

MONASTICUS

P O U R

Les Gens de bien, Cinq de la République
de France, de l'Inde, de la Chine, de
l'Arabie, de l'Égypte, de la Grèce,
de la Sicile, de la Sardaigne,

PAR UN MANUSCRIT ANCIEN
DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS

TOME QUATRIÈME



A PARIS

chez la Citoyenne Lesclapart, Libraire, au Salon de la Bibliothèque Nationale, sous le Vestibule

DE LA CITIZENNE

En vente chez les Citoyens Libraires, dans les Départements, chez les Citoyens Libraires, dans les Départements, chez les Citoyens Libraires, dans les Départements

M. DE LA CITIZENNE

Paris de la République & de la Liberté

APPROBATION.

J'AI lu, par l'ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le quatrième volume des *Conférences Monastiques*, dans lequel le Religieux & sçavant Auteur traite de la Priere publique, du Silence, de l'Ascension de Notre-Seigneur Jesus-Christ, de la Pentecôte, & du Signe de la Croix, avec cette exactitude, cette solidité, & cette onction qui ont mérité aux précédents Volumes, les éloges de toutes les Personnes véritablement pieuses. A Rouen ce deuxième Novembre mil sept cent soixante-sept.

TERRISSE, Docteur
de la Maison & Société
de Sorbonne.

PERMISSION

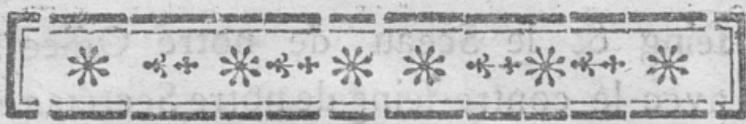
*Du Très-Révérénd Pere Général
de la Congrégation de Saint
Maur.*

NOUS Frere PIERRE-FRANÇOIS
BOUDIER, Supérieur Général
de la Congrégation de S. Maur, Or-
dre de S. Benoît; vu l'Approbation de
M. l'Abbé TERRISSE, Docteur
de la Maison & Société de Sorbonne,
Doyen de l'Eglise Métropolitaine de
Rouen, & Vicaire Général du Diocèse;
avons permis & permettons de faire
imprimer le quatrieme volume d'un
Ouvrage intitulé : *CONFÉRENCES
MONASTIQUES*, par un Religieux
de notre Congrégation. Fait à Paris le
vingt-cinquieme jour de Novembre
mil sept cent soixante-sept, sous notre

feing & le Sceau de notre Office ;
avec le contre-feing de notre Secrétaire.

FR. PIERRE-FRANÇOIS BOUDIER ;
Supérieur Général.

*Par commandement du très-Révérénd
Pere Général, Fr. J. BAPT, DEHEN,*
Secrétaire.



T A B L E

DES CONFÉRENCES
MONASTIQUES

Contenues dans ce Volume.

Pour le quatrieme Dimanche après
Pâques. *Sur le Silence.* page 1

Pour le cinquieme Dimanche après Pâ-
ques. *Sur la Priere publique.* 80

Pour le Dimanche dans l'Octave de l'Asc-
ension. *Sur l'Ascension de Jesus-Christ.*
186

Pour le Dimanche de la Pentecôte. *Sur*
la descente du Saint-Esprit. 251

Pour le Dimanche de la Trinité. *Sur*
le Signe de la Croix. 321

Fin de la Table.

CONFÉRENCES



CONFÉRENCES MONASTIQUES,

POUR les quatrieme, cinquieme Dimanches après Pâques, le Dimanche dans l'Octave de l'Ascension, & les Dimanches de la Pentecôte & de la Trinité.

Conférence pour le quatrieme Dimanche
après Pâques.

SUR LE SILENCE.

Scitis, fratres mei dilectissimi. Sit omnis homo...
tardus ad loquendum.

Que chacun de vous, mes très-chers Freres, soit lent à parler. De l'Epître qu'on a lue ce matin à la Messe.



E n'est pas sans grande raison que l'Apôtre Saint Jacques avertit ceux à qui il écrit, d'être lents à parler. C'est-là, en effet, un des moyens les plus propres pour réprimer l'intempérance de la langue; pour arrêter cette demangeaison de se

répandre en paroles, qui fait commettre tant de fautes ; pour éviter la précipitation & l'impétuosité à produire ses pensées, quelles qu'elles soient, dès qu'à peine on les a conçues.

Cette lenteur pleine de sagesse & de circonspection, porte à digérer par la réflexion ce qu'on doit dire ; à mettre de l'ordre & de la solidité dans ses discours ; à dire chaque chose dans son temps, après en avoir bien connu l'espece & la valeur ; à s'interdire toutes les paroles que la raison ou la religion condamne ; à ne parler qu'après avoir consulté & écouté Dieu ; à ne le faire par conséquent que par nécessité ou par charité ; & à se taire par inclination.

Serions-nous dispensés, Mes Révérends Peres, d'observer une regle si sage, si salutaire, si nécessaire même dans des circonstances où il y a toujours à risquer, quelque vertueux qu'on soit ? Eh ! Mes Révérends Peres, nous sommes obligés à quelque chose de plus que d'être lents à parler, devant ordinairement garder une sainte & rigoureuse taciturnité. Je dis ordinairement, parce qu'il est des temps où il nous est permis de nous entretenir, de converser

pour le IV^e Dimanche après Pâques. 3
ensemble ; mais après ces temps-là nous devons nous taire , nous devons garder un silence exact , nous devons nous acquitter des obligations très-étroites que nous imposent à cet égard notre état & nos saintes regles : Devoirs ; Obligations que je me propose de vous développer aujourd'hui , m'étant , je ne dis pas , permis de rompre le silence , mais plutôt étant indispensablement engagé par la place que j'occupe , quelque indigne que j'en sois , à vous parler , à vous instruire , après m'être parlé à moi-même , après m'être instruit dans le secret.

Mon dessein est donc de vous faire voir, dans la premiere partie de ce Discours , l'obligation où nous sommes de garder le silence ; dans la seconde, l'étendue de cette obligation ; dans la troisieme , les raisons de cette obligation ; dans la quatrieme , la maniere dont nous devons nous acquitter de cette obligation. En un mot , nous sommes obligés de garder le silence : quand , pourquoi , comment nous devons le garder ? c'est le sujet de cette Instruction , dont je ne doute pas que vous ne sentiez l'importance ; j'en suis moi tout pénétré.

PREMIERE PARTIE.

C'Est une des pratiques les plus essentielles à la vie parfaite que le silence, un des points les plus importants de la Profession religieuse, un des principaux fondemens de l'État Monastique. C'est le sceau que l'Epoux céleste met sur la bouche du solitaire ; comme la clef qui ferme son trésor ; le fil sacré d'une exacte discipline, dont il doit couvrir ses levres (a) ; c'est son ornement, sa gloire, son caractère propre. Le silence est la science des Cloîtres, la bonne odeur des Monasteres, l'élément de la solitude, l'ame de l'observance régulière.

Inspirés par l'esprit de sagesse, les Fondateurs des Ordres religieux ont très-sagement & très-étroitement ordonné cette pratique ; & d'après eux, les Maîtres de la vie spirituelle la recommandent, la prescrivent à tous les Religieux, mais sur-tout, mais plus expressément aux Religieux solitaires ; *Religionum Inf-*

(a) *Consue labia filo disciplinæ, S. Bonav. de Perf. vitæ ad soror. c. 4.*

pour le IV. Dimanche après Pâques. }
titutores & eorum sequaces sapientissime, se-
cut à Spiritu sapientiæ docti fuerant, distric-
te instituerunt observationem silentii (b).
 Consultons-les donc ces saints Fondateurs
 que nous devons regarder comme nos
 peres; consultons-les, ces excellents Maî-
 tres que nous devons prendre pour nos
 guides; & ils nous apprendront l'obli-
 gation que nous avons contractée par
 notre profession de garder le silence:
Interroga majores tuos, & dicent tibi;
 interrogeons sur-tout notre saint Législa-
 teur, & il nous l'annoncera: *Interroga*
patrem tuum, & annuntiabit tibi (c).

Perfévérez dans le repos, dit saint
 Antoine à ses Religieux, vivez dans le
 silence (d). Acquérez, dit saint Ephrem
 aux Solitaires, possédez, conservez la
 vertu du silence (e). Se taire, disoit
 l'Abbé Moyse à ses freres, c'est une
 des choses qu'il faut pratiquer avec le
 plus de soin (f). Les personnes qui font

(b) S. Bern. aut quiv. al. tr. de pass. Dominî
 c. 27. n. 89. vol. 2. op. S. Bern. nov. edit.

(c) Deut. xxxii. 7.

(d) Persevera in quiete. Reg. S. Anton. c. 45.

(e) Fratres, possidete silentium. S. Ephr. ad-
 hort. de silentio. nov. edit.

(f) Quatuor sunt Monacho principalia observa-
 da, id est tacendi, servandi mandata Dei, humi-

6 *Conférences Monastiques*

profession de piété, dit saint Basile (g), ne doivent parler que dans les occasions importantes & nécessaires. Que vos lèvres, dit aux mêmes personnes saint Grégoire de Nazianze (h), servent de clôture à votre langue, & qu'elle s'impose un profond silence. Fuyez, mes Freres, disoit S. Macaire l'ancien aux Solitaires après la célébration des saints Mysteres, fuyez (i). Mais où pouvons-nous fuir, lui demanda l'un d'entr'eux ? Y a-t-il quelque lieu plus reculé que ce désert ? Alors mettant le doigt sur

liandi semetipsum, & angustia paupertatis. *De vit. Patr. l. 3. n. 196.*

(g) Nisi aut peculiare aliquod negotium, & ad animæ suæ curam, & ad inevitabilem operis alicujus quod in manibus sit, necessitatem pertinet, aut instituta quæstio aliqua urgeat, in silentio degendum est. *S. Basil. Reg. fus. tr. Interro. 13. nov. edit.*

(h) Usque latet rosa verna suo putamine clausa,

Sic os vincla ferat, validisque arctetur habenis,

Indicatque suis proluxa silentia labris.

S. Greg. Nazianz. Præcept. ad Virg. c. 3.

(i) Abbas Macarius magnus dicebat fratribus in sceti, postquam ecclesiam dimississet : Fugite Fratres. Ait illi seniorum quidam : Quonam fugere poterimus ultra solitudinem hanc ? Ipse vero digitum suum ad os ponebat, dicens : Fugite hoc ; tum ingrediebatur in cellam suam, & clauso ostio sedebat. *Cotel. t. 1. Eccl. græcæ Monum. p. 536.*

Pour le IV. Dimanche après Pâques. 7
 sa bouche , c'est-là , répondit - il , qu'il
 faut fuir; & en même temps il entra dans
 sa cellule , & ferma la porte sur lui.
 Gardons continuellement notre bouche ,
 dit S. Jean Chrysoftôme (κ) , en nous
 servant de notre raison comme d'une
 clef , pour ne l'ouvrir que lorsqu'il sera
 nécessaire. Si vous voulez , dit l'Abbé
 Nesteros à Cassien (l) , que votre
 lecture ne vous soit point inutile , &
 que tout le fruit de vos saints desirs ne
 se dissipe point par la vanité & la pré-
 somption , imposez-vous un silence éter-
 nel. Un vrai Solitaire , dit l'Abbé Pi-
 nuse (m) , doit être comme sourd &
 muet , parce qu'il doit pratiquer la
 patience , & aimer à parler peu. Met-
 tez un frein à votre langue , dit saint
 Isidore de Peluse à un jeune Solitaire (n) ,

(κ) *Os nostrum perpetuo custodiamus , ei ra-
 tionem tanquam clavem adhibentes.... ut con-
 venienti tempore referetur. S. Joan. Chrysf. in Ps.
 340. n. 4. nov. edit.*

(l) *Ne studium lectionis ac desiderii tui labor
 vana elatione cassetur , indica summum ori tuo
 silentium. Cass. Coll. 14. c. 9.*

(m) *Cass. Instit. l. 4. c. 41.*

(n) *Si Pauli placita sequi studes , omnino au-
 tem sequeris , si Monasticam vitam colere cu-
 pis , linguæ celeritatem freno coerce. S. Isid. Pe-
 lus. Ep. 325. Cyro Monacho.*

8 *Conférences Monastiques*

pour pouvoir suivre entièrement la doctrine de saint Paul, comme vous y êtes obligé, afin de devenir véritablement spirituel.

Vous citerai-je ici, Regles saintes; vous rappellerai-je, antiques Monuments de la discipline Monastique? Je vous ai consultés avec soin, & je n'ai rien trouvé dans vos respectables Canons que vous recommandiez avec plus de force, & que vous ordonniez plus expressément qu'un exact & rigoureux silence (o).

En conséquence, je vois régner une sainte taciturnité dans des Monasteres sans nombre, parmi plusieurs milliers de Moines répandus dans tout l'Orient. Les paroles inutiles n'interrompent point le silence profond des vastes déserts qu'ils habitent: il n'est interrompu que par leurs prieres & par leurs conférences spirituelles, ou plutôt il est sanctifié par elles. Des peines rigoureuses sont prescrites contre les infracteurs de la sainte pratique que commandent les Regles (p). Cette sévère discipline ne sert guere qu'à marquer l'intention des Lé-

(o) *Vide cod. Reg.*

(p) *Vide Hist. Disq. mon. l. 6. Tr. 3. Disq. 13.*

pour le IV. Dimanche après Pâques. 9
gislateurs ; car , loin de trouver des
prévaricateurs , j'admire plutôt des pro-
diges de silence.

Dans une petite maison où je ne
vois ni porte ni fenêtres , s'est renfer-
mé Salaman ; il y demeure long-temps
sans parler à personne : son Evêque va
le voir , l'ordonne Prêtre , l'entretient
sur la dignité du Sacerdoce ; Salaman
ne rompt pas pour cela son silence ,
& reçoit cet honneur sans témoigner
y être sensible. On se dispute l'avan-
tage de posséder un si saint Personna-
ge : il se laisse transporter de cellule
en cellule , sans dire un seul mot , mon-
trant par-là que toutes sortes de lieux
lui sont indifférens , & que son uni-
que soin est de demeurer attaché à son
Dieu dans un profond silence (q).
Agathon tient pendant trois ans un cail-
lou dans sa bouche , pour s'accoutumer
à se taire (r). Théonas ensévelit , sous
un silence de trente ans , les plus bel-
les connoissances & les talents les plus

(q) Theodoret. Philoth. c. 19.

(r) Dicebant de Abbate Agathone : Quia per
triennium lapidem in ore suo mittebat , donec
taciturnitatem disceret. De vit. Patr. l. 5. libell. 4.
§. 7. Os suum fecit illum appellare Abbatem.
Ibid. libell. 15. §. 40.

distingués (f). Théophile Patriarche d'Alexandrie vient à Scété ; les Solitaires assemblés pour le recevoir, prient l'Abbé Pambon de vouloir lui dire quelque chose dont il puisse être édifié. Si mon silence, répond Pambon, ne l'édifie point, mes paroles ne le feront pas (t). D'Evêque devenu Solitaire & Moine, Jean le Silencieux est ainsi surnommé, pour avoir passé quarante-sept ans sans parler (u). Arsene, autrefois le Maître des Empereurs, évite tous entretiens, toutes visites ; parce que, comme il le dit lui-même, il ne peut quitter Dieu pour converser avec les hommes (x). Je vois même des Vierges être

(f) Vidimus.... Theona, virum sanctum, in domuncula seorsum inclusum, qui tempore triginta annorum silentium exercuerat. *De vitis Patr. l. 8. c. 50.*

(t) Venit aliquando sanctæ memoriæ Theophilus Episcopus Alexandriæ in Scithi ; congregati autem fratres dixerunt ad Abbatem Pambo : Dic unum Sermonem Papæ, ut ædificetur animus ejus in hoc loco. Et respondit senex : Si in taciturnitate mea non ædificatur, neque in sermone meo ædificabitur. *De vit. Patr. l. 5. libel. 35. ch. 42.*

u *Surius in vita S. Joan. Silent. 13. Maii.*

(x) Abbas Arsenius ab Abbate Marco requisitus aliquando, cur fugeret homines. At ille respondit : Scit Deus quia diligo homines, sed cum Deo pariter & hominibus esse non possum. *De vit. Patr. l. 7. c. 34. n. 1.*

pour le IV. Dimanche après Pâques. 71
des vingt-cinq ans , fans s'entretenir avec
personne (y).

Instruit par ces autorités , éclairé par
ces regles , édifié par ces exemples , cet
homme qui va devenir le Législateur des
Moines de l'Occident , après s'être retiré
dans une affreuse solitude , y avoir passé
trois ans entiers dans une séparation de
tout commerce avec le monde , après
s'être tû lui-même si long-temps , Benoît
apprend à ses disciples à se taire. Eh !
quelle pratique plus souvent répétée ,
plus fortement recommandée , plus sé-
vérement prescrite , plus expressement
ordonnée que celle du silence dans la
Regle de ce nouveau Patriarche ! Et cette
Regle lui a été dictée par l'Esprit de Dieu
même (z) : Regle sainte où sont renfer-
més tous les trésors de la sagesse & de
la science Monastique : Regle qui doit
donner le ton à toutes les Regles qui

(y) *De vitis Patr. l. 8. c. 85.*

(z) Sanctus Spiritus per beatum Benedictum
eodem Spiritu , quo & sacri Canones conditi
sunt, regulam Monachorum edidit. *Concil. Duzia-
sen. 2. an. 874.*

Audi & ipsum regulæ scriptorem , imo ipsius
regulæ dictatorem Spiritum Sanctum. *Ep. Petri
vener. ad S. Bern. inter Ep. S. Bern. 229. nov. edito*

s'établiront dans la suite & leur servir de modele : Regle qui va devenir celle de plusieurs Ordres , & qui est destinée à faire des progrès immenses dans le monde chrétien.

» Faisons , nous recommande notre Législateur dans cette Regle , » faisons » ce que dit le Prophete : J'ai résolu » d'observer toutes mes voies ;... j'ai mis » une barriere à ma bouche , je me suis » tû , je me suis humilié , & je me suis mê- » me abstenu de dire des choses bon- » nes Ainsi , par la considération » qu'on doit à la dignité du silence , » on n'accordera que rarement aux dis- » ciples même d'une vertu consommée , » la permission d'avoir des entretiens en- » semble , quoique sur des matieres uti- » les , saintes & capables de donner » de l'édification Pour ce qui est » des paroles inutiles , nous les con- » damnons pour jamais , & nous ne per- » mettons point qu'aucun des freres ait » la hardiesse d'ouvrir la bouche , pour » en dire (a). Le neuvieme degré d'hu- » milité , est qu'un Religieux soit maî- » tre de sa langue , & demeure dans le

(a) Reg. S. Bened. c. 6.

» silence (b) » Je m'arrête, Mes RR.
PP., frappé de ce que me dit un des
plus illustres disciples de Benoît : » Lors-
» que notre ame cesse de se contenir
» dans la discipline exacte du silence,
» autant qu'elle prononce de paroles
» inutiles, ce sont comme autant de
» ruisseaux qui la font écouler hors d'elle-
» même; & c'est pour cela qu'elle n'a
» plus assez de force pour y rentrer, &
» pour remarquer ce qu'elle est; parce
» que se répandant au dehors par ces
» paroles inutiles, elle se prive de l'a-
» vantage qu'elle auroit de s'appliquer à
» se connoître par une considération
» profonde & intérieure (c). »

Je ne vous citerai pas Césaire & Au-
rélien Evêques d'Arles, Nizier de Tre-
ves, Ferréole d'Uzès, Donat de Be-
sançon, Isidore de Seville, Fructueux
de Brague, Jonas d'Orléans, & vous

(b) Reg. S. Bened. c. 7.

(c) Humana mens aquæ more circumclusa ad
superiora colligitur, quia illud repetit unde des-
cendit; & relaxata deperit, quia se per infima
inutiliter spargit. Quot enim supervacuis ver-
bis à silentii sui censura dissipatur, quasi tot rivis
extra se ducitur. Unde & redire interius ad sui
cognitionem non sufficit; quia per multitudinem
sparsa, à secreto se intimæ considerationis exclu-
dit. S. Greg. Reg. past. 3. parte. c. 14. nov. edit.

14 *Conférences Monastiques*

Auteurs de nouvelles Regles, vous n'êtes que les échos du Patriarche de l'Occident (d). Et après tout, je ne dois faire mention à présent que des disciples de ce Patriarche; parce que je dois toujours, Mes R.R. PP., vous proposer, pour modeles, ceux que vous devez regarder comme vos ancêtres: *Interroga majores tuos, & dicent tibi.*

Celui qui fixe d'abord mes regards, est cet autre Benoît par son nom, par ses vertus, par son zele, par l'esprit qui l'anime. C'est en partie par le rétablissement du silence, qu'il relève la discipline Monastique énervée par le relâchement de cette observance essentielle. Bernon suit les enseignements de ce grand homme, & devient le Fondateur de l'Ordre de Cluny (e). Quel cas doit faire du silence ce Fondateur; puisqu'en mourant, il recommande à ses disciples d'y être fideles, sous peine d'encourir les plus terribles malédictions, donnant même à cette sainte pratique le premier rang après l'Office divin (f)!

(d) *Vide cod. Reg.*

(e) *Vide Chronicon Cluniacense.*

(f) *Tam prælatos quam & omnes fratres præ-*

pour le IV. Dimanche après Pâques. 15

Que vois-je ? les mains changées en langues , si je puis parler de la sorte , par l'usage des signes dont on se sert pour exprimer les choses qu'on est obligé de se demander les uns aux autres : maniere de se faire entendre sans parler , qui n'a pas été inconnue aux anciens Solitaires (g) , qui est exactement pratiquée à Cluny , à Cîteaux (h). Ah ! Cîteaux , quel silence régne en vos cloîtres , dans vos beaux jours ! Silence exact & rigoureux , continuel ; Silence qui exclut

sentes scilicet & futuros ; per misericordiam Dei qui præsens respicit , depono , ut inter vos unanimitas ita perseveret quatenus modum conversationis huc usque retentum , tam in psalmodia quam in observatione silentii.....deinceps custodiatis..... Si quis autem , quod absit , hanc nostram institutionem , in aliquo fregerit , deterreat eum vox divina quæ dicit : *Maledictus qui transferet terminos proximi sui* , id est , institutionem præceptorum suorum. *S. Bernon Abbas. Testament. Mabill. Act. Sanct. sæculi 5.*

(g) Si loqui voluisset (Abbas Theodosius ,) signo potius quam verbo utebatur. *De vit. Patro. l. 10. c. 67.*

(h) Pour marquer le respect qu'on avoit pour le Silence , on inventa dans l'Ordre de Cluny , dans celui de Cîteaux , & dans d'autres Monastères , des signes de la main & des doigts , pour se faire entendre sans parler : pratique qui s'est renouvelée de nos jours dans quelques Abbayes réformées , comme à Orval , à la Trappe , à Beaupré. *D. Calmet Com. sur le c. 6. de la Regle de S. Beno.*

toutes paroles , qui retranche même jusqu'aux moindres syllabes prononcées sans une permission expresse (i); Silence qui renouvelle celui des Anciens , n'étant point interrompu par des récréations , des délassemens , des colloques , des spaciemens , pour parler le langage moderne des Cloîtres , qui ont dégénéré sur ce point de la régularité primitive , mais seulement interrompu par des conférences toutes spirituelles , & par le bruit édifiant des louanges de Dieu ; Silence dont l'infraction est punie par de rudés & sévères pénitences (k); Silence enfin qui relève toutes les saintes pratiques de cet Ordre naissant , en fait la solide gloire & le principal ornement (l). L'Ordre s'étend , les Monasteres se mul-

(i) Tantam ori suo ponunt custodiam (Cistercienses) , tantum ostium labiis suis , ut cultum justitiæ silentium ne articulatis quidem vocibus interrumpant. Ep. 1. Steph. Ep. Torn. Roberto Pontin. Priori. In Bibl. Patr.

(k) Voyez D. Jul. Paris , *Du prem. Esprit de l'Ordre de Cîteaux* , 3. partie. c. 4. sect. 2.

(l) Quid ipsum continuum silentium (Fratrum nostrorum Cisterciensium) & quædam compositionis gravitas ? Nonne totam conversationem venustat , & quadam sanctitatis pulchra vestit facie ? Gilleb. Abb. in Cant. Serm. 33. n. 3. vol. 1. op. S. Bern. nov. edit.

tiplient ; & le Silence demeure victorieux parmi une multitude innombrable de Cénobites. Les Chartreux si silencieux eux-mêmes , le deviennent encore plus par l'exemple d'un tel silence (*m*).

La renommée de celui de Clairvaux & de l'ordre admirable qu'on y garde pour le maintenir dans toute sa rigueur, attire des étrangers de toutes parts. Je les vois entrer dans cette sombre vallée , qui publie , par la simplicité des bâtimens, l'humilité des pauvres de J. C. qui l'habitent ; ils approchent , sont saisis d'une sainte horreur à la vue de Clairvaux ; ils arrivent , & n'entendant d'autre bruit que le son des différens ouvrages des mains , ou celui de la voix des freres qui chantent les louanges du Seigneur , leur esprit est pénétré d'une telle révérence pour cette respectable demeure , qu'ils n'osent eux-mêmes proposer aucune parole qui ne soit pas assez sérieuse & assez grave (*n*).

(*m*) *Agentes fratres , ubicumque sint , silentium tenent. Quod licet & prius , tamen post exemplum Reverendissimorum ac Deo dilectorum Cisterciensium Monachorum , quos & religione & numero multum crevisse gaudemus , perfectius custodimus. Guigo Stat. Ord. Carthus. c. 55.*

(*n*) *Silentii ipsius (Claræ-Vallis) ordo & fama.*

C'est vous Bernard , c'est vous saint Abbé qui , par cet éloquent silence , dont l'exacte observance est l'effet de votre vigilance continuelle & de vos solides instructions , faites fleurir & fructifier le désert dont la bonne odeur enbaume toute l'Eglise. Les nombreux établissemens que fait en peu de temps ce grand homme dans toute l'Europe , se distinguent par la sainte taciturnité. Il écrit , & ses ouvrages la renouvellent dans les Cloîtres où elle s'est affoiblie , & la maintiennent , l'augmentent même dans ceux où elle s'est conservée. Lisons-les , Mes RR. PP. , ces ouvrages , consultons-les : Bernard est le Docteur du silence , il est rempli de l'esprit de Benoît , & par conséquent un de nos plus respectables Ancêtres : *Interroga Majores tuos , & dicent tibi.* Ne devons-nous pas regarder encore , comme nos Ancêtres , les Romuald , les Jean Gualbert , les Robert d'Arbrissel , les Bernard de Tiron , les Guillaume de Verceil , les

tantam etiam apud seculares homines supervenientes sui faciebat reverentiam , ut & ipsi , non dicam prava vel otiosa , sed aliquid etiam quod ad rem non attineret , ibi loqui vererentur. *Guill. Abbas in vita S. Bern. l. 1. c. 7. n. 35. Vol. 2. Op. S. Bern. nov. edit.*

pour le IV. Dimanche après Pâques. 19
Sylvestre , les Pierre Célestin , &c ?
Ils sont tous disciples de notre Législa-
teur , ils commandent tous sous des
peines rigoureuses l'exacte pratique du
silence (o).

Je vous entends , Hommes de Dieu ,
Docteurs avoués de l'Eglise , pieux &
savants Auteurs parfaitement instruits de
la discipline Monastique : » Liez votre
» langue , nous dites-vous , avec la chaî-
» ne du silence Combattez septan-
» te-sept fois le jour contre cette im-
» périeuse maîtresse (p). Le silence est le
» partage des Religieux (q). Celui-là
» n'est pas Moine , qui ne fait point ré-
» primer sa langue (r). Le Religieux se
» conserve sous la garde du silence ;
» mais il se perd , quand il se donne sou-

(o) Voyez Helyot Hist. des Ordres Monastiq. Religs.
& Militaires.

(p) Furiosam linguam & ad contradicendum
projectam coerce , & quotidie septuagies septies
adversus hanc improbam dominam depræliare.
S. Joan. Clim. gr. 4.

(q) Monachorum non colloquium , sed silen-
tium. Gilleb. Abb. in Cant. Ser. 7. n. 2. vol. 2. op.
S. Bern. nov. edit.

(r) Qui linguam suam custodire non potest, Mo-
nachus non est. Autor Bernardo æqualis Tr. de int.
dom. c. 28. n. 58. vol. 2. Op. S. Bern. nov. edit.

Tacere non potes , ergo nec Monachus es. Tri-
them. Com. in c. 6. Reg. S. Bened.

» vent la licence de le violer (s). Ne vou-
 » loir pas observer le silence,.... c'est vou-
 » loir troubler & renverser l'Ordre & la
 » Congrégation , & mépriser le S. Esprit
 » qui l'a ordonné aux Maisons religieu-
 » ses (t). La vie du Religieux n'est rien
 » sans le silence : quelque bonnes ac-
 » tions qu'il fasse d'ailleurs , s'il ne se
 » tait , il agit en vain , & ne mérite au-
 » cune récompense (u). N'être point
 » silencieux , & être un mauvais Reli-
 » gieux , c'est presque une même cho-
 » se (x) » Mettons le sceau à toutes ces
 puissantes autorités , par des autorités plus
 puissantes encore : ce sont les saints
 Conciles. Ils ordonnent à tous les Re-
 ligieux de garder exactement le silen-
 ce (y). Ils déclarent qu'on n'est point

(j.) Monachus vivit , dum sub silentii censura
 concluditur ; perit autem , cum ad loquendum
 immoderatus aperitur. *B. Petr. Dam. Opusc. 52. c. 27.*

(t) *S. Fr. de Sales Epitr. Spirit. L. 6. Ep. 34.*

(u) Sine silentio ducenda est pro nihilo vita
 Monachi..... Vita enim Monachi usque adeo
 est aliquid , donec sub silentio esse stu-
 duerit. Eo vero remoto , quidquid bene vel ho-
 neste se agere putaverit , secundum institutio-
 nem Patrum nihil erit. *Act. SS. Sæc. 5. in vita
 S. Odonis l. 2. n. 11.*

(x) *Dufault , Avis & reflex. sur les dev. de l'état
 relig. t. 2. c. 3. du silence , §. 3.*

(y) *Circa religiosos autoritate Concilii duximus*

dans lavoie du salut , quand on ne vit pas conformément aux pratiques de la regle qu'on a professée , parmi lesquelles ils articulent avant toutes choses le silence (2).

Silence donc , silence , Religieux qui parlez sans scrupule dans toutes les occasions , qui les recherchez même & les faites naître pour vous répandre en discours inutiles ; qui entretenez soit au dedans , soit au dehors , des liaisons secretes , des conversations furtives ; qui ne faites aucun effort pour réprimer le penchant qui vous porte à discourir ; qui prostituez une langue consacrée à Dieu , & qui n'est plus à vous , à l'intempérance des paroles & à un babil continuel ; qui renouvellez dans le Cloître , si je puis parler de la sorte , le fléau des grenouilles de l'Egypte , & dont on peut dire ce que S. Bernard disoit d'un Religieux de votre caractère :

statuendum , quod silentium observent. Concil. apud Castrum Gont. c. 24. an. 1231.

(2) In tribus votis & cæteris observantiis , per quæ conservatur ordo & disciplina regularis , tam Monachi quam canonici regulares & moniales , in silentio. . . . & aliis , suam magistram sequantur Regulam secundum quam vivere sunt professi , & sine cujus observatione non sunt in statu vel ordine salvandorum, *Conc. Biterrense an. 1233. c. 14.*

Plenus est sermonibus, & coarctat eum spiritus uteri sui: aut loquetur ergo, aut impetetur (a). Ah ! infracteurs perpétuels d'une pratique essentielle à l'état que vous avez embrassé, vous courez à votre perte éternelle, si vous ne mettez un frein à votre langue, si vous ne vous corrigez. Tout ce que je viens de dire vous menace de cette perte, vous l'annonce, vous l'affure même.

Silence, Religieux qui à la vérité n'allez pas chercher les occasions de discourir avec vos freres, mais qui ne les laissez pas échapper, quand elles se présentent ; qui, par légéreté ou par complaisance, parlez fréquemment sans une véritable nécessité ; qui vous aveuglez sur l'étroite obligation de garder une exacte & rigoureuse taciturnité, parce que vous vous cachez à vous-même cette obligation par des illusions d'amour-propre. Ah ! les paroles qui à présent ne vous coûtent rien, que vous regardez comme quelque chose d'indifférent & de léger, quand au redoutable Jugement il faudra en rendre compte, & qu'elles vous seront présentées avec le caractère du

(a) S. Bern. Tr. de grad. humil. c. 13. n. 41. nov. edit.

pour le IV. Dimanche après Pâques. 23
péché dont elles feront empreintes, vous
les trouverez bien pesantes : qu'il est à
craindre que vous n'en foyez accablés,
& même que vous ne foyez condamnés
par elles ! *Ex verbis tuis condemnaberis*
(b).

Dirai-je, Silence, Supérieurs ? Oui,
Silence, Supérieurs. Point d'exception
dans les autorités alléguées. Et n'avons-
nous pas entendu Saint Benoît : *Fai-*
sons ce que dit le Prophete.... J'ai mis une
barriere à ma bouche, je me suis tû ? Saint
Benoît, selon la remarque des Com-
mentateurs, ne dit pas, *faites* ; mais,
faisons (c) : se reconnoissant lui-même
obligé à la loi du silence, & déclarant
à tous les Supérieurs en sa personne
la même obligation. Silence donc, Su-
périeurs qui ayant tant d'occasions légi-
times de parler, ne vous en contentez
pas, mais vous répandez si souvent en
discours oiseux & frivoles ; qui vous re-
gardez au dessus d'une loi plus rigou-

(b) *Matt. xii. 37.*

(c) *Acute hinc observat Hildemarus, & post eum*
Bernardus Cassinensis & Nicolaus de Fractura,
S. Benedictum suos discipulos alloquentem non
simpliciter dixisse faciatis, sed faciamus; nimi-
rum miscet se fratribus suis, nec aliud ab ipsis
requirit, quod ipse primus ante alios non para-
tus sit exsequi. D. Martene Com. in c. 6. Reg. S. Bened.

reuse encore pour vous que pour vos Religieux, parce que vous leur devez donner l'exemple ; qui ne vous taisez que quand il s'agit de les instruire, de les reprendre & de les corriger ; qui employez une bonne partie de votre loisir à converser avec les personnes du siècle ; qui cherchez à donner de la variété à votre envie de discourir, par des forties qui n'ont pas pour objet une véritable nécessité ; qui par le bruit confus d'entretiens peu féants dans vos cellules, troublez le repos & la tranquillité de la Maison de Dieu. Voulez-vous savoir quel est le démérite de pareilles transgressions ? Appliquez-vous ce que je viens de dire de celles que commettent les simples Religieux, parce que vous êtes Religieux vous-mêmes ; ajoutez-y le scandale que vous donnez à vos freres, parce que vous êtes Supérieurs ; & vous en aurez une juste idée.

Mais ne font-ils pas dispensés de la loi du silence ceux des Religieux qui sont chargés des affaires temporelles ? Eh ! en sont-ils moins soumis à la Règle, parce qu'ils sont Officiers ? S'il y a pour eux un temps de parler, il doit

pour le IV. Dimanche après Pâques. 25
y avoir pour eux un temps de se taire. Qu'ils évitent le trop grand empressement dans l'exercice de leurs emplois, qu'ils n'y donnent que le temps nécessaire, qu'ils se bornent aux affaires domestiques & ne s'embarrassent point de celles qui ne les regardent pas; afin de pouvoir veiller, comme le leur recommande Saint Benoît (d), à la garde de leurs ames qu'ils perdront infailliblement, s'ils ne se ménagent des moments de recueillement & de silence.

Que vous dirai-je enfin, Mes RR. PP., touchant une obligation qui nous est si expressément prescrite par tout ce qu'il y a de plus vénérable dans l'antiquité Monastique, si fortement recommandée par les Docteurs les plus respectables & les Auteurs les plus autorisés, si étroitement imposée par les sacrés Conciles & par notre sainte Regle? Je vous dirai, & je me dirai à moi-même que cette obligation déjà pour nous si indispensable & si essentielle, étant Religieux & Religieux de Saint Benoît, acquiert un nouveau degré de rigueur & de nécessité, parce que nous nous trouvons dans

(d) (Cellerarius) animam suam custodiat. Reg.
S. Bened. c. 31.

une Maison où sont formées aux observations régulières les personnes qui veulent dans notre état se consacrer au service de Dieu. Nous exigeons d'elles une pratique exacte du silence, nous leur présentons une Règle qui le prescrit de la manière la plus expresse. Si nous ne le gardons pas nous-mêmes, si nous ne nous acquittons pas des engagements que nous avons contractés à cet égard, nous leur sommes une occasion de chute & de scandale, nous leur faisons entendre qu'ils pourront dans la suite se dispenser d'une loi qui n'est observée que pendant le temps des épreuves du Noviciat, nous ébranlons leur vocation. Voyant des infractions fréquentes de cette loi dans l'état qu'ils voudroient embrasser, ils pourront se dégoûter, quitter le Cloître, & retourner au siècle. Ah ! s'écrie ici le célèbre Gerson : *Grande delictum, silentium frangere in casu scandali, dum Novitii inde turbantur* (e) !

D'après toutes ces autorités que nous ne saurions récuser, & dont la plupart sont décisives, avouons-le, Mes RR. PP. :

(e) Joan. Gerson. *L. de vita spirit. animæ. lect. 60. Mor. edit.*

pour le IV. Dimanche après Pâques. 27

Que l'obligation de garder le silence est rigoureuse pour nous ! Et c'est ce que va confirmer tout ce que j'ai à vous dire dans la suite de ce Discours, & d'abord en vous développant toute l'étendue de cette obligation.

SECONDE PARTIE.

uelle est l'étendue de l'obligation où nous sommes de garder le silence ? c'est-à-dire, quand devons-nous le garder ? En tout temps, Mes RR. PP., en tout lieu, après les conversations permises seulement certains jours de la semaine : Conversations où nous ne devons nous entretenir que de choses utiles, édifiantes, de discours capables de fomentier la charité & l'union, & de délasser l'esprit, sans donner lieu à la dissipation, aux murmures, aux nouvelles du monde, à ce qui peut introduire parmi nous les manières des gens du siècle, leurs maximes, leurs sentiments, la vanité, la curiosité : Conversations où nous devons ne point perdre l'esprit intérieur du silence, conserver pour cette sainte pratique un amour intime & sincère, & user dans nos paroles de tant de

circonspection & de réserve que nous puissions avoir le mérite du silence en parlant : *Sermo filens* (f).

Permettez-moi, Mes RR. PP., cette réflexion. C'est être coupable envers la loi du silence que de ne se pas comporter de la sorte dans les conversations, de s'y dissiper, d'y tenir des discours peu conformes à son état; parce que c'est frustrer les sages intentions de nos Réformateurs qui ne les ont accordées qu'à condition qu'elles seroient édifiantes; c'est par conséquent se rendre indigne de leur condescendance, & rentrer dans l'obligation de garder le silence.

Les conversations étant finies, notre silence doit être continuel, nous devons nous y étudier en tout temps, nous y appliquer, nous y affectionner, nous y attacher, nous y dévouer; veiller sans cesse sur notre langue; faire du silence notre grande occupation; aimer pour cela, chérir, révéler notre cellule; devenir habiles dans l'art de nous taire, être saintement muets; mettre une porte à nos levres (g), ne l'ouvrir, comme le dit S. Grégoire

(f) S. Hier. Ep. 21. ad Marcell. de laud. Afellæ. nov. edit.

(g) Ori tuo facito ostia & seras. Eccli. xxxviii. 28.

pour le IV. Dimanche après Pâques. 29
 de Nazianze (h), que quand le discours
 vaut mieux que le silence ; (& quand
 est-ce que le discours a cet avantage ,
 lorsqu'il est défendu de parler ?) nous
 abstenir de dire même des choses bon-
 nes (i), parce que ce qui est de soi bon
 & licite , devient , par la défense , illici-
 te & mauvais (k); nous représenter
 souvent notre Saint Législateur , ayant ,
 comme on le dépeint , le doigt sur la
 bouche , qui nous avertit par-là , nous
 recommande , nous ordonne de nous
 taire ; ruminer , comme ce Solitaire ,
 les paroles du Prophete Roi : » J'obser-
 » vrai avec soin mes voies , afin que
 » je ne péche point par ma langue (l) » ;
 nous bien convaincre du danger des
 fautes contre le silence , qui se tour-
 nent bientôt en habitude , parce qu'on
 tombe & retombe sans presque s'en ap-

(h) Loquere sane , si quid silentio melius &
 excellentius habes..... At ubi filere præstat quam
 loqui , silentium complectere. *S. Greg. Nazianz.*
Or. 26. de moderat. in disput. servandâ.

(i) Faciamus quod ait Propheta.... filii à bo-
 nis. *Reg. S. Bened. c. 6.*

(k) Licita bona non sunt in silentio religio-
 so , quia interdicta , si non adsit facultas. *Pé-
 trus Sutor l. 2. de vita Carthus. Tr. 4. c. 8.*

(l) Voyez la Conférence sur les saintes Lectures , p^a
 76.

percevoir, & qu'il est à craindre que l'habitude formée ne renferme un mépris, qui, selon tous les Théologiens, est toujours une offense mortelle; résister aux mauvais exemples de ceux qui parlent, & aux sollicitations de ceux qui voudroient nous faire parler; combattre cette fausse complaisance qui fait craindre de blesser son frere, en ne l'imitant pas lorsqu'il manque à ses regles; ne point chercher dans la tristesse & l'abattement où nous pouvons nous trouver, à nous soulager par des conversations particulieres, mais par la priere (m), & par le recours à nos Supérieurs. Il faut même nous porter au silence avec ardeur, avec plaisir, par inclination, parce qu'on peut dire que c'est quelque chose de plus de s'étudier au silence que de le garder (n). *Omni tempore silentio debent studere Monachi.* C'est ce que nous prescrivent nos Déclarations d'après notre sainte Regle (o); & ce que nous ordonnent les sacrés Conciles: *Silentium præcipimus obser-*

(m) Tristatur aliquis vestrum, orat. Jac. V. 13.

(n) Plus esse constat silentio studere, quam silentium habere. *Abailard Ep. 8. p. 134.*

(o) *Reg. S. Bened. c. 42. Déclarat. Cong. S. Maur in c. 6. Reg. S. Bened.*

pour le IV. Dimanche après Pâques. 31
vari in temporibus constitutis (p).

Est-ce s'étudier au silence en tout temps, *omni tempore*, que d'entretenir des commerces avec les personnes du siècle; d'entreprendre des voyages qui ne sont pas d'une nécessité absolue; de se faire accorder des récréations, pour courir, comme je l'ai déjà dit, & je ne saurois trop souvent déclamer contre un abus qui est si contraire non-seulement à la loi du silence, mais à la stabilité, à la pauvreté, & à la conversion de nos mœurs, que nous avons vouées; pour courir de Monastere en Monastere, de Ville en Ville, & quelquefois même de Pays en Pays. Récréations qu'un célèbre Religieux de l'Abbaye de Saint Gal, au neuvieme siècle, appelle si justement la mort des Solitaires: *Excursus mortem nominans (q).*

Est-ce s'étudier au silence en tout temps, *omni tempore*, que de se donner la liberté d'écrire des lettres, pour faire savoir ou apprendre ce qui se passe dans un Monastere; pour mander des nouvelles des affaires du monde, des événe-

(p) *Concil. Oxoni. an. 1222, c. 44.*

(q) *Voyez D. Mabillon Tr. des Etudes Monast. part. 2. c. 16.*

ments du siècle, ou vouloir s'en informer; pour témoigner à un confrere les sentimens vrais ou supposés d'une amitié particuliere; pour faire de simples compliments, & des souhaits de bonne année? Ah! c'est-là une nouvelle maniere de violer le silence, qui n'est pas moins dangereuse que celle dont on le rompt par les conversations, & même peut-être encore plus dangereuse; parce que le papier, comme on le dit communément, souffrant toute chose, on parle avec plus de liberté dans les lettres que dans les entretiens.

Ce commerce, dit Saint Bernard (r),

(r) *Ea ipsa (Scriptio Epistolarum) tanto occupatior, quanto laboriosior; dum.... absentibus necesse est nobis invicem diligenter dictare quæ vel petimus ab invicem, vel petimur. Dum absens cogito, dictito, scriptito, mittoque quod præsens legas; rogo ubi otium, ubi silentii quies? Sed hæc, inquires, omnia facere potes in silentio. Mirum si ex sententia hoc respondeas. Quantus enim tumultus est in mente dictantium, ubi multitudo perstrepat dictionum, ubi orationum varietas, & diversitas sensuum concurrit! ubi sæpe respuitur quod occurrit, & requiritur quod excidit! ubi.... quid, cui, vel post, vel ante ponatur, intentissime attenditur! Et tu in hoc mihi dices esse quietem? tu hoc, etiamsi lingua fileat, silentium nominabis? S. Bern. Ep. 89. ad Oger. *Canonic. regular. n. 1. non. edit.**

pour le IV. Dimanche après Pâques. 33
 dissipe d'autant plus qu'il applique da-
 vantage. Il faut être exact à exposer ce
 qu'on veut mander ou apprendre. On
 médite, on cherche des expressions, on
 les arrange, une foule de pensées s'offre
 à l'esprit & l'agite. On balance sur les
 divers sens qu'on pourra donner à nos
 paroles; souvent on rejette ce qui s'é-
 toit présenté d'abord, & l'on recher-
 che après ce qu'on avoit rejeté; on pen-
 se à ce qu'on doit faire précéder, ou à
 ce qui doit suivre. Est-ce là se taire,
 quoique la langue ne forme aucun ton?
 Où est pour lors l'aimable repos & la
 douce paix du silence? *Ubi otium, ubi
 silentii quies?*

Sachons, Mes RR. PP., que les rela-
 tions qu'on entretient ainsi par le moyen
 des lettres, donnent atteinte à notre
 vœu de pauvreté, en même temps qu'el-
 les sont contraires à l'obligation où nous
 sommes de garder le silence; & consé-
 quemment que nous ne devons écrire des
 lettres que pour la seule nécessité & une

Ejusdem cum Bernardo spiritus sensusque fuit
 Augustinus, qui haud mediocriter formidabat
 ne otiosa seu minus necessaria scribendo factus
 esset reus illius sententiæ: *In multo loquio non de-
 erit peccatum. Lege Prologum libris retract. præ-
 missum. Horst, not. in Ep. 89. S. Bernardi.*

nécessité indispensable (f); que les simples religieux ne doivent le faire qu'avec la permission expresse de leurs Supérieurs, conformément à nos regles & à toutes les anciennes regles (t); & rappelons le trait admirable de ce Solitaire, si fort éloigné de s'entretenir avec qui que ce fût par lettres, puisqu'en ayant reçu de la part de ses proches & de ses amis, après avoir hésité longtemps s'il les liroit ou s'il ne les liroit point, & s'il s'exposeroit aux agitations que cette lecture pourroit produire dans son esprit & dans son cœur, prit enfin

(f) Après en avoir conféré avec les RR. PP. Assistants, nous vous prions & vous exhortons, vous & votre Communauté, de n'écrire, tant aux Supérieurs majeurs qu'aux autres Supérieurs & Religieux, & autres personnes, que pour la seule nécessité indispensable..... Je n'ai besoin pour vous porter à vous conformer à nos intentions, que de vous rappeler l'esprit de notre état, qui s'oppose à toute dépense superflue. *Lettre de D. Delrue Sup. Général de la Cong. de S. Maur aux Sup. de cette Congrég.*

(t) *Reg. S. Bened. c. 54.*

Nemini nostræ Congregationis... liceat ulla ratione litteras (quascumque sigillatas vel non sigillatas dirigere ad quamcumque personam, sive regularem, sive secularem.... absque Superioris sui expressa licentia. *Declar. Congr. S. Mauri in c. 54. Reg. S. Bened.*

Vide cod. Regul.

pour le IV. Dimanche après Pâques. 35
 sa résolution, & jetta les lettres au feu,
 en disant : » Allez, pensées de ma Patrie,
 » je vous livre aux flammes, afin que
 » vous ne veniez plus m'inquiéter par le
 » souvenir des choses auxquelles j'ai re-
 » noncé pour jamais » : *Ite cogitationes*
Patriæ, pariter concremimini, nec me ul-
tra ad ea quæ fugi, revocare tentetis (u).

Enfin, est-ce s'étudier au silence en
 tout temps, *omni tempore*, que d'abor-
 der tous les hôtes séculiers qui survien-
 nent, de leur parler sans un ordre ex-
 près, de lier avec eux des conversations
 qui ne peuvent que dissiper un Religieux
 & le remplir de l'esprit du monde, de
 ne se pas contenter de dire à ses con-
 freres étrangers quelques paroles de bien-
 veillance pour honorer l'hospitalité,
 comme nous y exhortent charitablement
 nos saintes Regles (x), mais ce que dé-
 fendent ces mêmes Regles (y), d'aller au

(u) *Cass. Inst. l. 3. c. 32.*

(x) *Reg. S. Ben. c. 53.*

(y) *Declaramus non tantum prohiberi collo-*
quia cum externis hospitibus sine mandato, vel
expressa facultate Superioris proprii, sed etiam
cum Monachis & Superioribus aliorum Monas-
teriorum nostræ Congregationis, vel cum eo-
rum famulis, excepta duntaxat amica salutatio-
ne, qua extra tempus silentii fratres nostros ex-
itinere venientes & occurrentes complectimur,
additis paucis tantum verbis in signum benevo-

delà, de s'entretenir long-temps avec eux, de s'informer de ce qu'ils peuvent nous apprendre de nouveau, de leur rendre des visites sans permission, de les attirer & les introduire dans sa cellule, de se trouver en leur compagnie le plus souvent qu'on peut, se dispenser pour cela de ses oraisons, de ses lectures, de quelques-uns de ses exercices réguliers, & rendre par-là le séjour des hôtes dans une Maison religieuse, une occasion de trouble, de dérangement & de dissipation? Toutes les anciennes Regles défendent également de parler aux hôtes (2); & cette discipline étoit si exactement observée à Cluny, que des Députés de Pologne étant venus dans cette célèbre Abbaye pour remettre à Casimir qui en étoit Religieux, le sceptre & la couronne que venoient de lui déferer les Polonois, ils ne purent lui parler qu'après en avoir obtenu l'agrément de saint Odilon son Abbé: *Peitâ audientiâ & de consensu Abbatis Cluniacensis obtentâ* (a).

Mais si l'on doit s'étudier au silence en entier. *Declarat. Cong. S. Mauri in C. 53. Reg. S. Bened.*

(2) *Vide. Codic. Regul.*

(a) *Baron. ann. 1043.*

tout temps, *omni tempore*, c'est sur-tout, c'est plus particulièrement aux heures de la nuit : *Maximè tamen nocturnis horis* (b); en ce temps destiné dans l'ordre de Dieu au repos; où toutes les créatures se taisent, *silent cuncta* (c); où la nuit, selon la belle expression d'un profane, se tait elle-même, *intempesta silet nox* (d); où ce silence de toutes choses doit nous rappeler à nous-mêmes, nous inspirer l'esprit de componction, nous remplir d'une sainte frayeur & d'une haute idée de la grandeur de Dieu, par le majestueux spectacle de toute la nature en repos, & du ciel dans tout son éclat.

Silence de la nuit, grand silence, silence très-expressément recommandé dans les anciennes Regles (e), & si scrupuleusement observé dans notre Ordre, qu'on le gardoit même hors le Monastere & en voyage (f). On a vu, Mes RR. PP., des Religieux y être fideles au péril même de leur vie, & devenir par-là les

(b) Reg. S. Bened. c. 42.

(c) Tertull. de Resurrect. carnis.

(d) Virg. Georg. 1.

(e) Vide Cod. Regul.

(f) Antiq. consuetud. Monaster. ord. S. Bened. t. 43. Analect. Vide Martene. l. 5. c. 17. de antiq. Monacharibus.

Martyrs du silence (g) : cette fidélité a été quelquefois si agréable à Dieu , qu'il a opéré des miracles en leur faveur (h). Qui n'admira ce Moine Anglois , lequel souffrant de si vives douleurs qu'il ne pouvoit avoir un seul moment de repos , dans quelque situation qu'il se mît , ne voulut jamais parler aux heures de la nuit , pour ne pas perdre la virginité , ce sont ses expressions , par rapport au grand silence qu'il n'avoit jamais rompu , depuis qu'il étoit religieux (i) ? Les peines qu'on imposoit aux prévaricateurs , étoient des plus rigoureuses : ils étoient même punis

(g) Joannes Monachus in vita S. Odónis commendat duos ejusdem sancti discipulos , qui à barbaris ligati , diuque laceffiti , silentium nocturnum neutiquam violaverunt ; etiam barbarorum duce , ut eorum constantiam tentaret , irruente in eos , & lancea mortis metum incutiente. *Martene Com. in c. 42. Reg. S. Bened.*

(h) S. Stephanus Obazinæ Abbas , cum nocte se ad Dolonense Monasterium conferret , interceptus à latronibus nullatenus adduci potuit , ut loqueretur , etiam librato in ejus cervices ferro , à quo divinitus liberatus est , latronibus terrore punico percussis. *In notis Hug. Menardi in c. 51. Reg. S. Bened.*

(i) Rogans ne Monachus sui pudicitiam libarent , quod nunquam postquam Monachicum habitum accepisset , à completorio exiens , usque ad sequentis diei primam locutus fuisset. *Willel. Malamesbur. l. 5. de gestis regul. angl.*

pour le IV. Dimanche après Pâques. 39
de l'excommunication (k) ; & vous sa-
vez , Mes RR. PP. , que Saint Benoît
ordonne qu'ils soient soumis à un châti-
ment très-sévère : *Graviori vindicta sub-
jaceat* (l).

Combien donc est étroite l'obligation
de garder le silence de la nuit ! Ah !
m'écrié-je ici avec un de nos plus pieux
Auteurs (m) : Si c'est manquer à son de-
voir que de violer la loi du silence , en
quelque temps que ce soit ; c'est com-
mettre un crime , en fait de régularité ,
que de la transgresser dans un temps où
elle nous est prescrite avec tant de ri-
gueur & de sévérité. Même rigueur, même
sévérité pour le silence du midi en été (n) :
ajouterai -je , & pour celui qu'on doit
garder dans tous les lieux réguliers ? Ecou-
tons nos saintes Regles :

» On doit s'étudier au silence en tout

(k) Si quis inveniatur nocte privatim cum ali-
quo agere... excommunicetur... Si quis vesperi
post *Pater noster* inveniatur colloquens , excom-
municetur. In pæn. incerti autor. apud S. Basil. no-
32. & 15.

(l) Reg. S. Bened. c. 42.

(m) D. Morel Medit. sur la Règle de S. Benoît.

(n) Nocturni silentii legem declaramus obliga-
re à fine completorii usque ad *Pretiosa* primæ diei
sequentis , nec non tempore meridiani silentii à
Paschate ad festum Exaltationis S. Crucis. De-
claras. Cong. S. Mauri in c. 42. Reg. S. Bened.

» lieu, *in omni loco*; mais il sera plus religieusement observé dans l'Eglise, & principalement au chœur, au dortoir, au réfectoire, au feu commun, au chapitre, excepté quand on y traite des affaires ou qu'on y dit les coupes, & au côté du cloître où répond le même chapitre:» *In his locis silentium majori religione servabitur (o)*. Les Constitutions des Souverains Pontifes, & les Decrets des saints Conciles viennent à l'appui de nos Regles, les confirment, les autorisent, & nous intimement l'obligation de nous y conformer en ce point: » Nous ordonnons très-étroitement, est-il porté dans ces Décrets & dans ces Constitutions, qu'un perpétuel silence soit gardé dans l'Eglise, le réfectoire, & le dortoir, & dans tous les autres lieux où les Regles prescrivent de se taire:» *In oratorio, refectorio & dormitorio, & aliis locis secundum statuta Ordinis silentium districtè præcipimus observari (p)*. Et qui de nous, Mes RR. PP., peut révoquer

(o) *Declarat. Cong. S. Mauri in C. 6. Reg. S. Bened.*

(p) *Concil. Paris. an. 1212. parte 2. c. 10.* Le Concile ajoute: *Si circa horum observantiam prælati eorum manifeste negligentes fuerint & remissi, puniantur pœna inferius præfixa contra Abbates & Abbatissas manifeste remissas.*

pour le IV. Dimanche après Pâques. 41
en doute que le silence que nous devons
garder pendant le repas & sur-tout à
l'Eglise, ne soit aussi rigoureux que ce-
lui des heures de la nuit?

Qu'on observe, ordonne à ses disci-
ples notre S. Législateur, un profond
silence pendant le repas : *Summum si-
lentium fiat ad mensam* (q). L'Office divin
étant fini, les freres sortiront de l'Ora-
toire en grand silence : *Expleto opere
Dei, omnes cum summo silentio exeant* (r).
Si nous sommes obligés à un tel silen-
ce au sortir de l'Eglise, quel doit être
celui que nous devons garder, quand
nous nous y trouvons : sinon le plus
grand, le plus exact, le plus étroit, le plus
rigoureux, le plus inviolable silence?
De sorte qu'enfreindre la loi du si-
lence dans les lieux réguliers, & sur-
tout dans le chœur, & pendant le re-

Abbatissæ & Priorissæ, si negligentes sint &
remissæ manifeste nimis circa observantiam ordi-
dinis, & correctionem subditorum vel subdita-
rum, ab officio suspendantur. *Id. Concil. parte*
3. c. 8.

In Oratorio & Refectorio & Dormitorio per
Monachos semper continuum silentium observe-
tur. *Concil. Colon. an. 1280. c. 3.*

Idem præcipiunt summi Pontifices in editis
pro Benedictinis Constitutionibus.

(q) *Reg. S. Bened. c. 38.*

(r) *Reg. S. Bened. c. 52.*

pas commun, c'est violer dans un point capital nos saintes Regles, ne faire nul cas des ordonnances les plus expresses de notre Législateur & de notre Maître, défobéir aux Souverains Pontifes, à nos Supérieurs Ecclésiastiques assemblés en Concile, & par conséquent à l'Eglise notre commune Mere. J'ajoute que c'est vouloir rompre la chaîne de la tradition Monastique, laquelle dès son origine jusqu'à nos jours, avec les Regles des Instituteurs sur ce point, & les peines les plus séveres contre les prévaricateurs, nous transmet la pratique constante du silence dans tous les lieux réguliers.

Ah! si une observance si importante venoit malheureusement à être affoiblie par des infractions presque générales, par la négligence des Supérieurs à la maintenir (f), ou peut-être par le mauvais exemple des Supérieurs eux-mêmes, quoiqu'obligés encore plus étroitement que leurs freres à la discipline réguliere; il faut qu'un Religieux qui veut faire son salut, se roi-

(f) De l'aveu de tous les Docteurs, & de ceux mêmes qui n'ont point fait vœu d'une morale sévere, un Supérieur qui laisse par sa faute ou par sa négligence périr ou s'affoiblir l'observance d'une Regle, comme est celle qui prescrit le si-

disse contre le relâchement , & tienne ferme contre les abus ; il faut qu'il se souvienne qu'il a promis de vivre non selon la coutume , mais conformément à la Regle , & qu'il est chargé du dépôt de la régularité , lequel il doit transmettre à ceux qui viendront après lui ; & même qu'il ne craigne pas de passer pour singulier à cet égard. Je le dis avec un Auteur célèbre , qui connoissoit parfaitement les devoirs de la vie Monastique : » Il est des singularités..... » qui sont si étroitement liées avec une » attention sérieuse au salut , qu'il est impossible de les en séparer. Telle est » l'exactitude à observer le silence dans » les temps & les lieux marqués » De telles singularités sont essentielles » à la piété ; & c'est un grand malheur , quand elles deviennent un » scandale (t). »

Je finis cette seconde Partie , en avouant qu'on ne rompt pas seulement le silence par la parole , par des sons ar-

lence , ou qui défend d'entrer dans la chambre d'un autre , se rend coupable de péché mortel. Voyez M. Collet *Tr. des Devoirs de la vie relig.* t. 1. c. 8. des *Elect.* n. x. p. 277.

(t) *Duguet lettres sur divers sujets de morale & de piété.* t. 5. lett. 36. n. 10.

ticulés , mais par des sons même qui ne le font pas , par quelque bruit que ce soit ; qu'on le rompt ainsi quelque fois d'une maniere encore plus contraire à la tranquillité qui doit régner dans une Maison religieuse , que quand on le rompt par la parole : *Silentium non solum loquendo frangitur , sed etiam , & magis aliquo sonitu , rumore , vel strepitu (u)*. C'est à quoi doivent faire une sérieuse attention ces Religieux qui ne fauroient marcher , ouvrir & fermer leurs cellules , y entrer , y demeurer , en sortir , sans troubler le repos de leurs freres.

Toute l'étendue de nos devoirs par rapport au silence , étant développée , voyons quelles sont les raisons qui ont porté nos Instituteurs à nous les imposer.

TROISIEME PARTIE.

A I-je pu , Mes RR. PP. , vous montrer la nécessité de garder le silence , & quand cette nécessité a lieu , sans vous faire sentir pourquoi elle a été établie ? Que de motifs , pour être fidele à cette observance essentielle , n'avez-vous pas dû appercevoir dans tout ce

(u) *Constit. Camaldul. l. 1. c. 42.*

pour le IV. Dimanche après Pâques. 45
que je vous ai dit jusqu'ici ? Parlons
plus expressément , entrons dans un dé-
tail exact , discutons avec soin les raisons
du silence Monastique.

Les Fondateurs des Ordres religieux,
dit le célèbre Chancelier de l'Université
de Paris que j'ai déjà cité , considérant
les maux presque infinis qui naissent de
l'intempérance de la langue , ont ordon-
né à leurs disciples avec beaucoup de
sagesse , comme un remede souverain
à cette intempérance , un silence très-
rigoureux : *Religionum Fundatores , con-
siderantes multiplex in linguæ vitio pende-
re animæ periculum , sanxerunt providissi-
me pro summo remedio jure pro loco &
tempore suis sequacibus silentium (x).*

Nous devons donc , Mes RR. PP. ;
garder le silence , premièrement & sur-
tout pour remédier à la malignité , au
venin , à la corruption de la langue ;
ce monde d'iniquité , comme parle l'A-
pôtre S. Jacques (y) ; ce mal inquiet &
intraitable ; qui porte des coups plus
meurtriers encore que ceux de l'épée (z) ;

(x) Joan. Gerson t. 2. in resp. ad qu. 4. qu. 1. con-
clus. 3. nov. edit.

(y) Lingua ignis est , universitas iniquitatis...
inquietum malum. Jac. III. 6. & 8.

(z) Muti ceciderunt in ore gladii : sed non sic

qui rend celui qui se laisse aller à son impétuosité, comme un homme qui monte un cheval sans mors & sans bride & qui en est emporté, comme un voyageur qui vogue au gré des vents & des flots sur un vaisseau sans gouvernail (a); aussi prompt à faire des ravages que les animaux les plus cruels & les plus furieux, que les plus grandes eaux débordées, que le feu le plus embrasé & le plus dévorant (b); qui renferme, comme une source empoisonnée, l'orgueil, la vanité, la flatterie, l'envie, la jalousie, l'impatience, le mépris, l'erreux, le mensonge, les traits envenimés, la médifance, la calomnie, les injures, les paroles libres, les railleries piquantes, en un mot tous les péchés qu'on peut commettre, parce qu'il n'en est aucun dont elle ne puisse être la cause fu-

quasi qui interierunt per linguam suam. *Eccli. xxviii. 22.*

(a) Si autem equis frena in ore mittimus ad consentiendum nobis, & omne corpus illorum circumferimus. Ecce & naves, cum magnæ sint, & à ventis validis minentur, circumferuntur à modico gubernaculo ubi impetus dirigentis voluerit: ita & lingua modicum quidem membrum est, & magna exaltat. *Jac. III. 3, 4, 5.*

(b) Ecce quantus ignis quam magnam silvam incendit! *Jac. III. 5.*

neſte; qui eſt, pour ainſi dire, le com-
miſſionnaire général & l'interprete de
toutes les paſſions des hommes, avec
qui elle entretient un commerce conti-
nuel, le canal par où la corruption ſe
répand dans toute la ſuite de la vie,
& la rage du démon & tous les vices
de l'enfer ſe débordent ſur la terre (c),
l'inſtrument fatal dont cet eſprit de ma-
lice ſe ſervit dans le Paradis terreſtre,
pour tenter & faire tomber nos pre-
miers parents; qui, ſans épargner ce
qu'il y a de plus ſacré dans le Ciel,
oſe encore attaquer ce qu'il y a de plus
ſaint ſur la terre (d); qui a frappé mor-
tellement tant de Prophetes, a perſé-
cuté, attaché à la Croix & fait mou-
rir le Fils de Dieu même (e).

Quel monſtre ! Nous devons garder
le ſilence, parce que c'eſt la maniere
la plus ſûre de nous défendre contre ſes

(c) *Lingua conſtituitur in membris noſtris, quæ maculat totum corpus, & inflammat rotam nati-
vitatæ noſtræ, inflammata à Gehenna. Jac. III. 6.*

(d) *Posuerunt in cælum os ſuum, & lingua eo-
rum tranſivit in terra. Pſ. lxxii. 9.*

(e) *Vos, ô Judæi, occidiſtis? Unde occidiſtis?
Gladio linguæ: acuiſtis enim linguas veſtras. Et
quando percuſiſtis; niſi quando clamaſtis: Cru-
cifige, crucifige? S. Aug. Enarr. in Pſ. 63. n. 40
nov. edit.*

attaques, la digue la plus puissante que nous puissions opposer à sa malignité, le fort le plus propre pour nous mettre à couvert de ses traits : tout autre moyen pourroit l'affoiblir, mais non le réprimer. Il faut, pour le dompter, arrêter le cours des paroles, ce que fait la sainte & rigoureuse taciturnité.

» Qui mettra, s'écrie le Fils de Si-
 » rach (f), une garde sûre à ma bou-
 » che & un sceau inviolable à mes le-
 » vres, afin qu'elles ne me fassent pas
 » tomber, & que ma langue ne me per-
 » de pas ? » Le silence est cette garde
 sûre, *custodia*; ce sceau inviolable, *signa-
 culum certum*. Puissant bouclier, dit S. Am-
 broise (g), pour nous protéger & nous dé-
 fendre, *validum scutum*. Port assuré, ajou-
 te Saint Ephrem (h), contre les tempê-
 tes, *tranquillitatis portus*, & qui sert de
 mur & de rempart à tous ceux qui veu-
 lent

(f) Quis dabit ori meo custodiam, & super labia mea signaculum certum, ut non cadam ab ipsis, & lingua mea perdat me ? *Eccli. xxii. 33.*

(g) O validum scutum circumspicte munitio- nis silentium ! S. Ambros. *Enarr. in Ps. 38. n. 2. nov. edit.*

(h) S. Ephr. *de Patient. & Consummat. hujus sæ- culi. nov. edit.*

pour le IV. Dimanche après Pâques. 49
lent combattre pour le Royaume des
Cieux, *murus ac propugnaculum decerta-
re cupientium propter regnum cœlorum.*
Celui, dit Jérémie (i), qui a mis sur lui
le joug du Seigneur, s'asseiera & se taira,
sedebit & tacebit; & le silence, comme
le dit un autre Prophete, fera toute sa
force, *in silentio fortitudo* (k).

A quel danger ne s'expose donc pas,
& que de fautes ne commet pas un Re-
ligieux qui néglige la pratique du silen-
ce ! Déjà coupable par cette négligen-
ce, les paroles pour le moins inutiles
qu'il profere, le rendent d'abord plus
coupable. Et comme il est très-difficile
de régler son discours & d'en être en-
tièrement le maître, qu'il est à crain-
dre qu'on ne dise non-seulement ce qu'on
ne devrait pas, mais ce qu'on ne vou-
droit pas dire; qu'on n'apprenne ce
qu'il vaudroit mieux absolument igno-
rer; qu'on ne forme des jugements faux
ou téméraires; qu'on ne s'abandonne à
une vaine joie; qu'on ne parle avec
estime de quantité d'actions que Dieu

(i) Bonum est viro, cum portaverit jugum ab
adolescens a sua: Sedebit solitarius, & tace-
bit. *Thren. c. III. 27, 28.*

(k) *Isai. xxx. 15.*

condamne ; qu'on n'exalte les qualités humaines, les choses éclatantes, utiles, commodes selon le monde ; qu'on ne loue ce qu'on devoit mépriser, & l'on ne méprise ce qu'on devoit louer ; qu'on ne débite & l'on ne reçoive des maximes étrangères & contraires à celles selon lesquelles on doit vivre ; qu'on ne lie des amitiés particulières, si condamnées par les Saints, parce qu'elles détruisent la charité commune ; qu'on ne contracte des familiarités qui produisent presque toujours l'éloignement ou le mépris ; qu'on ne blesse l'humilité par l'orgueil, la vérité par le mensonge, la justice par la médifance, la charité par la raillerie, la modestie par la légèreté, la prudence par l'indiscrétion, la sincérité par la flatterie, la douceur par l'impatience, l'honnêteté par l'impolitesse, la modération par la vivacité ; qu'ayant commencé par de petites fautes & continué par de plus considérables, on ne finisse par les plus grandes ; & qu'on ne donne ainsi la mort à son ame par l'intempérance de sa langue qu'on n'a pas voulu réprimer, en gardant un exact & rigoureux silence : *Multi morientur in omni loco projicietur silentium* (1).

(1) *Amos* viii. 3.

pour le IV. Dimanche après Pâques. 51

Et, quand même un Religieux n'ouvreroit la bouche que pour parler des choses utiles, saintes, édifiantes, il risqueroit toujours beaucoup; parce que la considération qu'on doit à la dignité du silence, devant l'empêcher de tenir même de bons discours aux heures indues, *filii à bonis (m)*, il se rend en parlant coupable de transgression; & par conséquent il ne peut rien attendre du secours de Dieu, il est abandonné à lui-même, & exposé aux effets pernicious de la langue.

Ainsi l'on s'entretiendra, je le veux; de matieres de Religion, on tiendra des discours pieux, on parlera des choses de Dieu, on soutiendra même quelque temps ce ton religieux & édifiant; & l'amour-propre se glissera imperceptiblement dans ces entretiens, & se satisfera. Une secrete complaisance, une certaine volupté spirituelle, si je puis user de ce terme, se fera sentir, & on ne la rejettera pas. On s'attachera à bien dire, à plaire, à montrer de l'esprit. On voudra se faire valoir, paroître éclairé, instruit dans les voies de Dieu, être goûté, approuvé, applaudi. On se lais-

(m) *Reg. S. Bened. c. 6.*

fera aller à l'ardeur, à l'empressement, à l'impétuosité de sa langue; & cependant l'inutilité, la frivolité, la curiosité se mêleront aux bons discours, les interrompront, leur succéderont, & feront le sujet de la conversation. On s'entretiendra de ce qui se passe dans le Monastere: mais fera-ce pour louer la conduite de ses Supérieurs, aussi bien que celle de ses freres? Ah! si l'on vient à s'examiner là-dessus, que n'aura-t-on pas à se reprocher? On parlera des nouvelles qui courent, des événements présents, d'affaires séculières, des ouvrages & des actions des hommes, *opera hominum* (n).

Je passe sous silence les contestations qui pourront s'élever par l'opposition des pensées & la diversité des sentimens, & donner lieu aux disputes, accompagnées peut-être de paroles peu mesurées, d'où il résultera des animosités, des averfions, des divisions qui refroidiront ou éteindront la charité. Ah! qu'il est difficile de parler & de ne point pécher! *Quis est qui non deliquit in lingua sua* (o)? Il faut être par-

(n) Ps. xvi. 4.

(o) Eccl. xix. 17.

pour le IV. Dimanche après Pâques. 53
 fait pour ne point offenser Dieu par la
 langue : *Si quis in verbo non offendit,*
hic perfectus est vir (p). Et, est-on par-
 fait, lorsqu'on parle, quand on doit se
 taire ? Non, dit Saint Laurent Justi-
 nien (q), le Religieux qui néglige la
 loi du silence, ne sauroit absolument
 éviter de blesser sa conscience & de
 tomber dans le péché ; d'autant plus
 qu'il affoiblit par sa conduite la disci-
 pline régulière, qu'il introduit ou en-
 tretient le relâchement dans la Reli-
 gion. Nouvelle raison de garder le silen-
 ce, & pour laquelle il nous est encore
 prescrit.

Saint Pierre de Damien (r) nous

(p) *Jac. III. 2.*

(q) *Qui silentium negligit, sciat se peccato-
 rum laqueos prorsus vitare non posse. S. Lau-
 rent. Justin. de discipl. & perf. Mon. c. 15.*

(r) *Dum strepitus humani cessat alloquii, con-
 struitur per silentium templum Spiritus Sancti.
 Hinc est quod de Israëliti Templiconstructione
 sacra testatur historia, quia malleus &
 securis & omne ferramentum non sunt audita in
 domo Domini, cum ædificaretur. Templum
 quippe Dei per silentium crescit : quia cum mens
 humana per exteriora se verba non fundit, in
 sublime fastigium spiritualis ædificii structura
 consurgit ; tantoque subcrescens in altiora sustol-
 litur, quanto per silentii custodiam circumclusa,
 se se extrinsecus fundere prohibetur. B. Petr.
 Dami. l. 7. Epist. Ep. 6.*

présente la maniere dont fut construit le Temple de Jérusalem , sans qu'on entendit le bruit d'aucun instrument dans la Maison de Dieu , comme une image de la paix , de la tranquillité , du silence qui doivent régner dans les Maisons Religieuses. C'est par ces moyens , comme nous l'avons vu , que ces saintes demeures se sont d'abord établies , & ensuite réformées, quand elles ont dégénéré ; ce n'est donc que par-là qu'elles peuvent se soutenir & se conserver.

En effet , il n'y a qu'un rigoureux silence , qui en supprimant les communications & les liaisons particulieres , puisse fermer la porte aux intrigues , aux cabales , aux dissensions , aux partialités , aux plaintes , aux conspirations , aux querelles qui ont jetté le désordre & la confusion , & peuvent encore les jeter dans les Congrégations les plus saintes ; être une barriere & un rempart contre l'esprit du monde toujours prêt à s'y glisser & s'y répandre avec toutes ses cupidités ; arrêter la malignité des langues dérégées , capables de faire d'autant plus de mal que n'ayant pas la liberté de se satisfaire au dehors , elles s'efforceroient de se dédommager

pour le IV. Dimanche après Pâques. 55
 au dedans ; empêcher que des esprits mal
 faits ne versent dans le cœur de leurs
 freres , toute l'aigreur & toute l'amer-
 tume dont le leur est rempli ; en un
 mot mettre une Communauté à l'abri
 des funestes effets des passions , parce
 que ne pouvant se produire & se ré-
 pandre au dehors par la parole , elles
 demeureront renfermées dans le cœur ,
 & perdront même peu à peu de leur
 activité. Par conséquent , il n'y a qu'un
 rigoureux silence qui puisse entretenir
 la concorde , l'intelligence , la charité
 dans les Maisons religieuses , & les main-
 tenir ainsi dans le bon ordre & la régu-
 larité.

C'est ce qui fait dire à S. Ephrem (f) ;
 que le silence est la source de tout bien ;
 à S. Isidore (t) , qu'il est l'ame & le mi-
 nistre sacré de la paix ; à S. Bernard (u) ,
 que c'est lui qui garde la Religion , qui
 la conserve , qui la soutient ; & à tous
 ceux qui , d'après ces grands Maîtres de

(f) O silentium omni boni genitrix ! S. Ephræ
de patient. & Consum. hujus sæculi. nov. edit.

(t) S. Isidore cité par M. Hermant , Tradit. du Si-
lence chrét. & monast.

(u) Silentium custos religionis. S. Bern. Domi-
ni. post oct. Epiph. Ser. 2. n. 7. nov. edit.

la vie spirituelle , ont connu l'importance du silence , que pour régler un Monastere , il ne faut qu'y établir cette sainte pratique , & pour le dérégler , la détruire & l'abolir (x) ; que les Cloîtres les mieux disciplinés sont ceux où le silence est le plus rigoureusement observé (y) ; que le silence est une des principales colonnes du Temple du Seigneur , tout devant crouler & se renverser , s'il vient à manquer (z) ; qu'un Monastere étant d'autant plus florissant qu'on y observe le silence avec plus d'exactitude , on procure plus de bien à sa Communauté , à proportion qu'on s'y étudie davantage (a) ; que , comme rien n'a plus contribué au renversement de la discipline que l'inobservation du silence , rien aussi n'est plus propre à la maintenir que de le cultiver (b) ; que nos Monasteres étant comme des Villes fortes où nous nous sommes ren-

(x) *Esprit des Relig. de la Visit. extrait des Ecrits de S. Franç. de Sales , & de ceux de la Bienheureuse de Chantal.*

(y) *Fleuri , Mœurs des Chr. §. 53.*

(z) *Duffault , Avis & Réfl. t. 2. c. 3. du silence. §. 1.*

(a) *Manuel des Ames Relig.*

(b) *D. Calmet Com. sur le C. 7. de la Regle de S. Benoît.*

fermés pour y être à couvert de nos ennemis, nous détruisons ces Forteresses par les entretiens & les conversations avec nos freres (c); que le silence est le nerf & la force de la discipline réguliere, sans lequel il n'y a point de religion (d); que la religion ne peut subsister sans la pratique du silence (e).

Qu'est-ce, je vous le demande, Mes RR. PP., qu'est-ce qu'un Monastere où il n'y a point de silence, où l'on parle indifféremment dans tous les lieux réguliers, où à chaque pas on trouve des Religieux qui s'entretiennent ensemble; où l'on entre habituellement dans les cellules les uns des autres; où au sortir d'un exercice les langues reprennent à plein la liberté qu'elles n'avoient pas entièrement perdue dans le temps même de l'exercice; où le son de la cloche qui annonce la fin des conversations permises & la retraite, n'a d'autre effet que de rendre les Religieux plus coupables par l'infraction continuelle du

(c) D. le Nain, Homel. 107. sur le Proph. Jérém.

(d) Const. de l'Abbaye de la Trappe. c. 6. du silence.

(e) Mirum fit videri cuiquam, religionem stare posse absque accurata silentii observatione. Mabill. in Ep. 385. S. Bern. nov. edit.

silence ; où , quelque part qu'on aille , on entend toujours quelque bruit. C'est une maison profane qu'un tel Monastere , une maison de dissipation , de confusion & de trouble , le scandale des séculiers qui y entrent , une demeure fatale pour le temps & pour l'éternité à la plupart des Religieux qui l'habitent (f).

Mais par un contraste bien édifiant ; si le silence est fidèlement observé dans un Monastere ; si les bouches n'y sont ouvertes que pour la charité ou la seule nécessité ; si l'on n'y entend d'autre bruit que celui des louanges de Dieu ; si les Religieux ne se trouvent jamais ensemble aux heures indues ; si toujours seuls dans leurs cellules , ils n'en sortent que pour vaquer à leurs emplois , ou pour se rendre aux exercices communs ; s'ils passent en silence du chant des Pseaumes à la lecture , de la lecture au travail , du travail à la priere ; si une sainte & sombre tacitur-

(f) *De omni verbo otioso , quod locuti fuerint homines , reddent rationem in die judicii. Matt. 12. Faciteor , fratres mei , nihil fere in Monasteriis agitur , unde mens mea terribilius super Monachos imminere Dei judicium suspicetur. B. Ferr. Dami. opusca. § 2. c. 26.*

pour le IV. Dimanche après Pâques. 39
nité régné dans tous les lieux réguliers :
Ah ! un tel Monastere paroît une demeure consacrée à Dieu ; c'est une maison sainte , une image de la Jérusalem céleste , un lieu de paix , un tabernacle de confiance & de sûreté (g) , un port de salut pour les Religieux qui ont le bonheur d'y habiter , l'édification de tous ceux qui la fréquentant , y respirent une odeur de dévotion , de recueillement , de sainteté.

Nous devons donc garder le silence , parce qu'en le violant nous énervons la discipline , nous défigurons la beauté de la Religion , nous corrompons sa sainteté ; autant qu'il est en nous , nous abolissons une pratique qui lui est essentielle , nous détruisons le mur qui la protège , nous rompons la haie qui la défend , nous renversons la colonne qui la soutient ; autant qu'il est en nous , nous l'exposons à tous les maux que peut causer l'intempérance de la langue. D'ailleurs , quelque légers que nous paroissent les infractions que nous commettons , elles ne peuvent qu'avoir de funestes suites par la pente qu'on a

(g) *Sedebit populus meus in pulchritudine pacis , & in tabernaculis fiducia. Isai. xxxiii. 18.*

naturellement à imiter ce qui est conforme à ses inclinations. On n'en vient pas tout d'un coup aux divisions, aux cabales, aux conspirations, aux haines déclarées, aux querelles. Ces excès qui détruisent les Maisons les plus disciplinées, les plus régulières, les plus saintes, ont pour principe les moindres infractions.

Nous devons garder le silence pour conserver le calme intérieur, la tranquillité de l'ame, le recueillement si nécessaires à la prière, que les fantômes & les vaines pensées dont on se remplit dans les entretiens, troublent si souvent, profanent, déshonorent, & peuvent en rendre les distractions volontaires & criminelles; pour nous avancer dans les voies de la justice, parce que le silence la nourrit, l'augmente, la perfectionne : *Cultus justitiæ silentium* (h); d'où vient que les anciens Solitaires, dit Denys le Chartreux (i),

(h) *Isai. xxxii. 17.*

(i) *Cultus justitiæ erit silentium, id est, quieta vacatio Dei, separatio cordis à tumultu, & refrænatio oris à verbis inanibus : hoc videmus in claustralibus præcipue adimpleri, qui in observatione silentii cultum justitiæ statuunt, & fractionem silentii grandem justitiæ prævarica-*

pour le IV. Dimanche après Pâques. 61
 regardoient l'infraction du silence, com-
 me une grande prévarication par rapport
 à la justice : *Grandis justitiæ prævarica-
 tio* ; pour ne pas tomber dans cette ari-
 dité, cette sécheresse, cette insensibili-
 té de l'ame qui se dissipe, se vuide, s'é-
 puise par la facilité qu'on a à se répandre
 en discours inutiles, & qui perd par-là
 le sentiment, le goût, la ferveur qui
 l'animeroient dans les plus pénibles exer-
 cices ; pour ne nous pas rendre indi-
 gnes des graces de Dieu, sur-tout de
 ces graces spéciales & de protection,
 qui ne sont accordées qu'à une exacte
 fidélité à tous les devoirs de la profes-
 sion où l'on s'est engagé, graces dans
 de certaines occasions si nécessaires que
 s'ensuivent de leur privation des chûtes
 considérables ; pour surmonter avec plus
 de facilité les tentations, parce que par
 le silence, dit Saint Ephrem (k), on les
 combat comme d'un lieu élevé & avec
 un très-grand avantage ; pour pratiquer
 l'humilité, en ne croyant pas, selon l'a-

tionem existimant. *Dyonis. Carthus. in c. 32. Isai.
 Prophetæ.*

(k) *Silentium altiozem te passionibus facit. Tur-
 enim desuper pugnas, illæ de infimis. S. Ephr.
 Adhort. de sil. & quiete. nov. edit.*

vis de S. Antoine (l), faire un acte de vertu, lorsque nous garderons le silence, mais en reconnoissant plutôt que nous ne sommes pas dignes de parler : aussi S. Benoît (m) place-t-il la pratique du silence parmi les degrés d'humilité ; pour entretenir l'esprit de pénitence qui n'est autre chose qu'un esprit de larmes, de componction, de gémissement (n) ; & il ne faut quelquefois qu'une parole pour sécher la source des larmes, pour changer la componction & le gémissement en légéreté & en dissipation.

Nous devons garder le silence, pour mener cette vie toute angélique dont nous avons fait profession, *professionem parem angelis* (o) : vie à qui rien n'est plus naturel que le silence, parce qu'il est une image de celui du Ciel, où l'usage de la langue cesse, où la Parole éternelle est adorée sans parole & par

(l) Beatus Antonius discipulo suo solebat dicere : Si affectaveris silentium, ne arbitraris te exercere virtutem, sed indignum te proloqui confitere. *De vitis Patr. l. 7. c. 32. n. 1.*

(m) *Reg. S. Bened. c. 7.*

(n) Silentium, minister salutaris tristitiæ. *S. Joan. Clim. gr. 11.*

(o) Altissima est professio vestra cœlos transit, par angelis est, angelicæ similis paritati. *Guillel. Abb. S. Theod. Ep. ad. fra. de monte Dei, c. 2. n. 5.*

pour le IV. Dimanche après Pâques. 63
 les seuls mouvements du cœur ; pour
 édifier le prochain qu'excite à la dévotion & à la piété la vue d'un Religieux grave , sérieux , modeste , recueilli , & un Religieux est rendu tel par le silence exactement observé ; pour éviter de faire de la peine à nos freres par nos paroles qui pourroient les blesser , sans même que nous en eussions le dessein , & les mettre à couvert des fautes & des péchés où nos discours pourroient les engager ; pour honorer le silence de Dieu même qui n'a proféré durant toute l'éternité qu'une Parole , & lorsque cette Parole toute - puissante a daigné s'incarner & descendre de son trône pour venir nous délivrer de nos miseres , ç'a été au milieu de la nuit , & pendant que toutes les créatures étoient ensévelies dans un profond silence (p) ; pour honorer encore le silence de Jesus - Christ dans son enfance , dans la maison de Joseph , devant Caïphe , Herode , Pilate , au milieu des ignominies , des insultes , des outrages dont on l'ac-

(p) Cum quietum silentium continerent omnia , & nox in suo cursu medium iter haberet , omnipotens sermo tuus de cælo à regalibus sedibus, . . . profulivit. Sap. xviii. 14. 2 15.

cabloit , sous les coups dont on déchiroit son Corps adorable , entre les mains des bourreaux qui le crucifioient ; pour expier les péchés que nous avons commis dans le monde contre la vérité par des paroles qui l'ont déshonorée , contre la charité par des paroles malignes , médisantes , dures , injurieuses ; contre l'humilité par des paroles d'orgueil & de vanité , contre la pureté par des paroles trop libres , contre la piété par des paroles peu respectueuses par rapport à la Religion & aux choses saintes ; pour satisfaire à Dieu non-seulement pour de semblables péchés , mais pour de plus grands encore , pour tous les désordres & tous les crimes que les gens du monde commettent dans leurs commerces & dans leurs entretiens , parce que par notre profession , dit Saint Bernard (9), nous sommes chargés des péchés du peuple comme de nos propres offenses ; pour aprendre enfin à régler notre langue , lorsque nous sommes obligés de parler , c'est-à-dire , à parler peu & avec gravité & modestie , à peser toutes nos paroles pour ne rien dire qui ne

*S. Bern. in Ep. Fastredi , inter Ep. S. Bern.
6^e n. 4. nov. edit.*

pour le IV. Dimanche après Pâques. 65
soit raisonnable , juste , à propos , &
pour rendre les conversations qu'on
nous permet , chrétiennes & religieu-
ses. On devient habile dans l'art de par-
ler , dit Saint Grégoire (r) , quand on
s'étudie à se taire.

Ce sont-là , Mes Révérends Peres ,
les principales raisons qui ont fait éta-
blir le silence dans les Cloîtres , &
qui montrent tout ensemble la gran-
deur , la dignité , l'excellence de cette
sainte pratique , & la profonde sa-
gesse de nos Instituteurs & de nos Maî-
tres dans cet établissement : *Sapientissime
instituerunt.*

Qu'ils soient donc ici confondus ces
prétendus esprits forts qui osent taxer
l'exacte observation du silence de peti-
tesse , de ridicule , de stupidité : les puis-
santes raisons & en si grand nombre
que je viens d'alléguer, les convainquent
eux-mêmes de stupidité , de ridicule ,
de petitesse dans leur façon de penser.
Mais non , ces raisons sont trop fortes
pour eux : renvoyons ces insensés aux
Sages du Paganisme , qui ont connu ,

(r) Ille loqui veraciter novit , qui prius bene
tacere didicerit. S. Greg. in Ezech. l. 1. Homil.
xi. n. 3. nov. edit.

approuvé, relevé la pratique du silence, & l'ont fait rigoureusement observer à leurs disciples (f); & sans nous arrêter davantage à réfuter ce qui n'est digne que d'un souverain mépris, voyons enfin comment nous devons garder ce silence si sagement établi, & qui nous est si fortement recommandé.

QUATRIÈME PARTIE.

IL paroît, Mes RR. PP., que le silence que nous sommes obligés de garder, ne doit point être un silence humain & philosophique, un silence de contrainte & purement extérieur, un silence qui ne consisteroit qu'à donner un frein à notre langue, & ne s'étendrait pas au delà; parce qu'un tel silence ne rempliroit pas les vues de nos Instituteurs, ne seroit pas capable de produire les salutaires effets que je viens de vous développer.

[f] Pythagore faisoit subir à ses disciples un rude noviciat de silence, qui duroit pour le moins deux ans; & il le faisoit durer jusqu'à cinq années pour ceux en qui il reconnoissoit une plus grande demangeaison de parler. *Rollin, Hist. ancienne, t. 12, de la Philos. 1. part. c. 3. Art. 1.*

Car ce n'est pas seulement pour éviter les péchés que la langue peut faire commettre, qu'on nous ordonne de nous taire; c'est encore pour observer un silence intérieur, un silence saint, spirituel, divin, qui nous approche de Dieu, à mesure que nous nous éloignons des créatures, qui nous fasse contracter des liaisons étroites & des unions intimes avec Dieu, quand nous nous séparons du commerce des hommes; pour observer ce silence que les Pères appellent également (t) un frein contre l'intempérance de la langue, & l'affranchissement de la captivité de l'ame, la conservation du feu divin qui l'embrase, l'excitateur du souvenir de la mort, un peintre spirituel qui représente au vif les supplices de l'Enfer, un sage & curieux observateur des Jugements divins & éternels (u), la perfection des Solitaires (x), l'échelle du

(t) Silentium linguæ frenum. S. Ephr. de pac. & consumm. hujus sæculi. nov. edit.

(u) Silentium est à captivitate liberatio, ardoris divini custodia, assiduæ mortis memoriæ effector, suppliciorum æternorum pictor, curiosus judicii observator. S. Joan. Clim. gr. II.

(x) Silentium Monachorum profectus, scala

Ciel , la voie du Royaume de Jesus-Christ , la mere de la componction (γ), l'accroissement des lumieres de Dieu dans nos ames , l'aide de la contemplation ; pour observer ce silence lequel , comme le disent encore les saints Docteurs , non - seulement ferme nos bouches & retient nos paroles , mais fait couler nos larmes (χ), éclaire nos esprits , calme nos pensées , réprime l'intempérance , détruit toutes nos inquiétudes , produit (a), cultive , conserve les vertus , nous apprend la science des Saints & l'art divin de la priere , dont

cœlestis , via regni cœlestis. *S. Ephr. Adhort. de silentio. nov. edit.*

(γ) Silentium compunctionis mater. *S. Ephr. de pat. & conf. hujus sæculi. nov. edit.*

Silentium scientiæ augmentum, contemplationis informatrix. *S. Joan. Clim. gr. 11.*

(χ) Silentium lacrymarum indultrix , perducens hominem ad pacificum statum , mentis illuminatio , jejunii firmamentum , gulæ impedimentum , orationis exercitatio , cogitationum serenitas , animæ cordisque lætitia , virtutum omnium cooperatrix , suave jugum & onus leve , reficiens & portans portantem te , Christi ager fructus bonos præferens. *S. Ephr. Adhort. de Silentio. nov. edit.*

(a) Ad hunc justitiæ cultum (Silentium) , hanc omnium virtutum matrem , nutricem custodem... invito & provoco, *S. Bern. Ep. 89. ad Oger. n. 22. nov. edit.*

pour le IV. Dimanche après Pâques. 69
le joug doux & aimable délasse & porte celui qui le porte, remplit nos cœurs de consolations, est le champ fécond de Jesus-Christ, qui rapporte toutes sortes de fruits en abondance, est une secrete élévation de l'ame vers Dieu (b), & la force, pour ainsi dire, à méditer les choses célestes : *Cogit cœlestia meditari* (c).

Ah ! si tel n'est pas notre silence, c'est-à-dire, si nous ne joignons pas le silence intérieur à l'extérieur, nous donnerons entrée aux inutilités de l'esprit ; nous nous livrerons à la légèreté, à la dissipation ; nous saisirons toutes sortes d'objets sensibles & terrestres ; nous nous occuperons de bagatelles, de pensées vagues, incertaines & hors de propos, de spéculations frivoles ; nous suivrons les bizarreries, les caprices, les égarements de notre imagination ; nous nous remplirons de vues inutiles ; nous formerons de vains projets ; nous concevrons des desirs séculiers ou superflus. Et de même qu'on n'est pas toujours seul, quoiqu'on soit solitaire : en gar-

(b) *Silentium arcanus in Deum ascensus. S. Joan. Clim. gr. xi.*

(c) *S. Bern. Ep. 78. n. 4. nov. edit.*

dant un rigoureux silence, nous ne ferons pas véritablement silencieux. Notre silence ne sera pas chrétien & religieux : il ne sera pas une sainte pratique, animée, comme elle doit l'être, de l'esprit de piété & de religion, observée par le motif de plaire à Dieu & de nous unir à lui : ce sera une pure oisiveté & une perte de temps.

Sachons, Mes RR. PP. que s'il faudra rendre compte au redoutable jugement des paroles oiseuses, il ne faudra pas moins rendre compte d'un silence oiseux : *Si pro otioso verbo reddimus rationem, videamus ne reddamus & pro otioso silentio (d)*. Sachons encore par conséquent qu'un tel silence ne peut être sans péché, sans offense de Dieu ; & j'entends ici un pieux Solitaire déplorer amèrement les fautes que son humilité lui fait avouer avoir commises dans un pareil silence : *In silentio fui otiosus, quod est maximum peccatum (e)*.

L'oisiveté de ce silence peut même devenir dangereuse par les conversations secretes de nos passions dans nous-mê-

(d) S. Ambros. l. 1. de Officiis. c. 3. n. 9. nov. edit.

(e) Meditat. piissimæ de cognit. hum. condit. incertæ Aut. V. 2. op. S. Bern. c. 10. n. 29. nov. edit.

pour le IV. Dimanche après Pâques. 71
mes, non moins à craindre que les entretiens que nous voulons éviter : elles parleront, ces perfides ennemies de notre repos, se feront entendre, nous fatigueront, nous troubleront par le bruit & le tumulte qu'elles ne manqueront pas d'exciter. Nous ferons comme ces hommes dont parle Saint Ambroise (f), qui affectent le silence, mais dont le cœur ne laisse pas de se condamner lui-même, & d'être aussi coupable que s'ils s'abandonnoient à parler beaucoup. Nous nous occuperons de la conduite des autres, les jugerons, les condamnerons; & nous ferons censés, nous dit un Saint Abbé (g), avoir parlé tout le jour.

Séparés de nos freres, nous ne le ferons pas de nous-mêmes, nous nous tiendrons lieu d'une compagnie nombreuse; & dans ce commerce intérieur pourront se former, s'entretenir, se

(f) B. Ambrosius ait: Est homo qui silentium quidem affectat, sed cor ejus multum se condemnat; iste talis multum loquitur. *Reg. Solitar.* c. 61.

(g) Dixit Abbas Pæmen: Est homo qui videtur tacere, & cor ejus condemnat alios: is semper loquitur. *Cotel. Eccl. græca Monum. t. 1. p. 598.*

fortifier des mécontentemens, des murmures, des chagrins, des inquiétudes, des agitations, des amertumes secrètes qui ouvriront la porte à l'ennui, à la tristesse, au découragement, à mille tentations, au souvenir des choses du monde, de tout ce qui devroit être effacé pour jamais de notre mémoire aussi-bien que de notre cœur.

Elevons-nous donc dans notre silence au dessus de nous-mêmes, au dessus des choses sensibles, au dessus des sentimens humains; réglons nos pensées jusqu'à nous interdire même les plus indifférentes; épurons nos cœurs des affections terrestres, fermons en les avenues à tous les objets dissipants; rappellons toutes les puissances de notre ame, & tenons-les comme enchaînées, sans leur permettre aucun épanchement au dehors; & après avoir ainsi écarté tout ce qui pourroit profaner, déshonorer notre silence, & nous être établis dans des dispositions propres à le rendre véritablement intérieur, appliquons-nous au souvenir de Dieu, marchons en sa présence, entretenons-nous de ses perfections & de ses grandeurs, adorons-le par des regards &

des

pour le IV. Dimanche après Pâques. 73
des mouvements secrets, bénissons-le
sans cesse, témoignons-lui notre grati-
tude pour toutes les graces que nous
avons reçues, & pour celles que nous
recevons à tout moment; humilions-
nous, abaissons-nous, anéantissons-nous
devant cet Etre immense, infini, néces-
saire; considérons que toutes nos pen-
sées, tous nos desirs, toutes nos ac-
tions sont exposées à ses yeux divins;
voyons-le en toutes choses, ne consi-
dérons les créatures que comme ses
images, que comme des miroirs qui
nous représentent ses perfections adora-
bles; varions nos vues & nos senti-
ments par rapport aux temps & aux
lieux où le silence nous est plus étroite-
ment recommandé.

En le gardant aux heures de la nuit;
repassons les années de notre vie dans
l'amertume de notre ame (h); occu-
pons-nous de la pensée de la mort;
dont le sommeil que nous allons pren-
dre, est l'image; offrons à Dieu ce
sommeil, unissons-le à celui de J. C.;
endormons-nous dans de saintes pensées,
& dans des sentiments pleins de piété. Je

(h) *Recogitabo tibi omnes annos meos in amar-
titudine animæ meæ, Isai. xxxviii. 15.*

ne dis pas de nous efforcer d'interrompre notre sommeil par le soin & l'amour des grandes choses qui devroient nous occuper, comme S. Basile le recommande aux Solitaires (i); cela est trop fort pour nous; mais si nous venons à nous réveiller, si nous ne pouvons dormir, élevons notre cœur à Dieu, contemplant cette lumière éternelle qui luit même dans les ténèbres (k); pensons à Jesus-Christ passant les nuits entières à prier dans les solitudes & sur les montagnes (l); &, ainsi que nous y exhorte le Roi Prophete (m), soyons touchés de componction dans le repos de nos lits.

En gardant le silence, allant au chœur, considérons que nous allons faire l'action la plus sainte, la plus excellente, la plus relevée; rappelons notre religion & notre foi, animons-nous de zele & de ferveur, demandons à Dieu l'esprit de grace & de priere. Etant au Chœur,

(i) Somni leves sint ejusque modi, qui excuti facile possint... imo vero de industria magnarum rerum curis interrumpantur. S. Basile. Ep. 2. n. 6. nov. edit.

(k) Lux in tenebris lucet. Joan. 1. 5.

(l) Exiit in montem orare, & erat pernoctans in oratione Dei. Luc. vi. 12.

(m) In cubilibus vestris compungimini. Ps. iv. 5.

pour le IV. Dimanche après Pâques. 75
 faisons réflexion que le lieu où nous nous trouvons, est saint & terrible; que nous sommes en la présence d'un Dieu dont le ciel & la terre ne peuvent soutenir les regards (*n*), qui est appelé un feu dévorant (*o*), & qui commande aux plus justes mêmes un religieux tremblement, quand ils paroissent dans son sanctuaire (*p*); prions en secret dans les intervalles de la priere publique, répandons nos cœurs devant le Seigneur (*q*); exposons-lui notre impuissance & notre misere, demandons-lui les secours dont nous avons besoin. Au sortir du Chœur, que le souvenir de ce que nous avons dit, de ce que nous avons fait, nous occupe tout entiers; conservons avec soin les pieux sentiments dont nous avons été pénétrés; entretenons dans nos cœurs le feu céleste que la parole de Dieu y a allumé, & ne nous laissons pas enlever par la dissipation les richesses spirituelles que nous venons d'amasser.

(*n*) Vidi thronum magnum candidum, & sedentem super eum, à cujus conspectu fugit terra & cœlum. *Ap. xx. 11.*

(*o*) Deus noster ignis consumens est. *Hebr. xii. 29.*

(*p*) Pavete ad Sanctuarium meum, ego Dominus. *Lev. xxvi. 2.*

(*q*) Effundite coram illo corda vestra. *Pf. lvi. 9.*

En gardant le silence au Chapitre où l'on nous lit notre sainte Regle, où l'on instruit les Religieux de leurs devoirs, écoutons avec la plus grande attention la loi sous laquelle nous nous sommes engagés de combattre tous les jours de notre vie, nous souvenant que nous avons contracté cet engagement de vive voix & par écrit, que nous l'avons confirmé par un serment aux pieds des Autels, en présence de Dieu & de ses Saints, & que nous ne pouvons par conséquent rompre sans être menteurs, parjures & sacrileges. On ne doit pas écouter avec moins d'attention les exhortations des Supérieurs qui parlent de la part de Dieu & par son autorité, devant être persuadé, quelque éclairé qu'on soit, qu'il y a toujours à profiter dans les instructions même les plus simples & les plus communes, & que Dieu attache au ministère de sa parole des secours qu'on ne trouve point ailleurs.

En gardant le silence pendant le repas, élevons d'abord nos esprits & nos cœurs vers les saintes délices de cette table où nous serons rassasiés de Dieu même dans le Royaume du Pere cé-

pour le IV. Dimanche après Pâques. 77
leste ; & ne soyons pas si appliqués à
prendre notre réfection que nous né-
gligions de donner en même temps une
plus noble nourriture à notre ame , en
suiuant intérieurement la lecture qu'on
nous fait.

En gardant le silence au feu com-
mun , pensons à l'ardeur , à l'activité ,
à la violence de ce feu qui consume-
ra éternellement les réprouvés , & qui
fera beaucoup plus ardent , plus actif ,
plus violent à l'égard des Religieux qui
auront été prévaricateurs de leurs vœux ,
& infracteurs perpétuels de leur Regle.
Joignons à cette pensée celle du feu du
Purgatoire , destiné à expier les restes
de péché , les fautes légères qu'on a
négligées , feu , dit Saint Thomas (r) ,
qui est le même que celui de l'Enfer.

En gardant le silence dans nos cel-
lules , entretenons-nous avec Dieu dans
la priere , dans l'étude de sa Loi , dans
la méditation de sa Parole ; entrons
d'une maniere toute secrete & toute
cachée dans sa familiarité sainte (s) ;

(r) Idem est ignis purgatorii & inferni. S. Thom.
In 4. Dist. 21. q. 1. ar. 1.

(s) Studiosus silentii est familiaris Deo , &
arcano quodam modo cum illo familiariter collo-
quitur. S. Joan. Clim. gr. 11.

consultons-le , écoutons ce qu'il nous dit , recevons ses conseils , entendons ce langage intérieur , avec lequel il parle à l'ame , sans que les sens y aient la moindre part. Mais ce commerce de pensées ne suffit pas , il faut un commerce d'amour ; donc , que nos cœurs s'élancent vers Dieu par des affections fréquentes & les plus tendres , les plus passionnées , par des desirs réitérés & les plus vifs , les plus enflammés ; qu'ils croissent ces affections & ces desirs , qu'ils se multiplient à l'infini (t) ; qu'ils nous fassent devenir des hommes célestes qui cachés en Dieu jouissent de Dieu ; qu'ils nous fassent anticiper ce bienheureux jour de l'éternité où nous le contemplerons à découvert & face à face ; qu'ils soient , selon l'expression de S. Ephrem (u) , comme un chariot de feu qui nous enleve en esprit dans le céleste séjour , en attendant d'y être réellement enlevés par le mérite de notre silence ainsi observé dans tous les lieux &

(t) Sub tali silentio crescite , multiplicamini sancta desideria. *Petr. Cellens. de discipl. claustr.* c. 18.

(u) Silentium currus igneus est , possessorem suum in cœlos elevans. *S. Ephr. Adhort. de Silentio. nov. edit.*

pour le IV. Dimanche après Pâques? 76
dans tous les temps où nous sommes
obligés de le garder. Puisse nous
nous taire de la sorte, pour obtenir une
pareille récompense ! Je finis, Mes RR.
PP., en faisant ce souhait, & me tais.



CONFÉRENCE
POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE
APRÈS PÂQUES.

SUR LA PRIÈRE PUBLIQUE.

Petite & accipietis.

Demandez , & vous recevrez. Jean XVI. 24.

SI mon discours s'adressoit au commun des fideles , je leur montrerois la nécessité de la Priere ; je leur ferois voir qu'elle n'est pas une œuvre de surrogation , mais un rigoureux précepte ; une pratique de perfection , mais un exercice d'une obligation indispensable ; qu'elle est nécessaire aux justes comme aux pécheurs , ordonnée aux simples comme aux plus éclairés ; le premier devoir de la Religion , la plus grande affaire du chrétien , la vertu de tous les hommes , la science de tout fidele , la seule ressource que nous puissions avoir dans l'état d'affoiblissement & de dépravation où

pour le V. Dimanche après Pâques. 81
se trouve notre nature mortelle ; & par
conséquent que ce n'est pas un con-
seil que Jesus-Christ nous donne , mais
un commandement exprès qu'il nous
fait , quand il nous dit : Demandez , *Pe-
tite.*

J'ajouterois qu'il n'est point de faveurs
que la Priere n'ait droit d'obtenir ; que
comme sans elle nous ne pouvons rien ,
avec elle nous pouvons tout ; qu'elle
est le don où Dieu a renfermé tous ses
dons , la clef qui ouvre les trésors du
Ciel , le canal qui les communique , le
ressort qui fait agir la divine miséricor-
de , la main qui presse le sein de Dieu ,
comme dit Saint Augustin , pour en fai-
re sortir le lait de sa grace , un secours
toujours prêt dans nos besoins , un rem-
part universel contre les miseres & les
afflictions de cette vie , un moyen effi-
cace pour corriger nos mœurs , notre
lumiere dans nos doutes , notre force
dans les tentations , la source des ver-
tus , le principe de tout bien : *Petite &
accipietis.*

M'adressant à des Religieux instruits
de ces vérités , je dois tenir un autre
langage ; je dois leur parler d'une manie-
re plus relative aux obligations de leurs

état, de cet état consacré à la Priere solemnelle, à la Priere commune, à la Priere publique; je dois leur montrer leur devoir à cet égard, & leur développer tout ce qu'une matiere de cette importance exige de mon ministere.

J'espere remplir cette tâche, en vous faisant voir, Mes Révérends Peres, que nous devons être assidus à la Priere publique, & comment nous devons nous en acquitter. J'appelle la Priere solemnelle, Priere publique par opposition à la Priere faite en particulier, quand on la récite sans être obligé à l'Office du Chœur, ou qu'y étant obligé, on en est légitimement dispensé. Ce n'est pas que cette Priere faite en particulier, ne puisse être appelée, ne soit même une Priere publique, étant ordonnée par l'Eglise, & se faisant au nom de tout le Corps des fideles.

Nous devons être assidus à la Priere publique. Comment nous devons nous acquitter de la Priere publique. C'est mon dessein, & l'un des plus importants sujets que je puisse traiter, un des plus dignes par conséquent de vos attentions.

P R E M I E R E P A R T I E.

Nous devons être assidus à la Priere publique. Pourquoi, Mes Révérends Peres ? parce que l'excellence de la Priere publique demande de nous cette assiduité ; parce que les avantages que procure la Priere publique, nous engagent à cette assiduité ; parce que notre état nous obligeant à la Priere publique, nous commande cette assiduité.

Louer les grandeurs de Dieu ; publier les merveilles de sa bonté & de sa puissance, célébrer la sagesse de sa conduite, annoncer les effets de sa miséricorde & de sa justice, relever la mémoire de sa sainteté (a), attester quelle est l'abondance de sa douceur ineffable (b), inviter toute chair à bénir son saint Nom (c), confesser que ce nom est admirable dans toute la ter-

(a) Confitemini memoriæ sanctificationis ejus.
Psf. xcvi. 12.

(b) Memoriam abundantiae suavitatis tuae eructabunt. Psf. cxliv. 7.

(c) Benedicat omnis caro nomini sancto ejus.
Psf. cxliv. 21.

re (d), exalter l'empire souverain du Maître de l'Univers (e), glorifier la magnificence de ses ouvrages & la profondeur de ses pensées (f), lui rendre les plus vives & les plus humbles actions de graces, offrir au Seigneur l'honneur & la gloire (g), adresser au Seigneur les plus magnifiques éloges (h); & cela, par des hommages solennels, par le chant des Hymnes & des Cantiques, dans sa Maison, dans son saint Temple, dans l'assemblée des justes & en leur compagnie (i) : Quel exercice plus noble, plus glorieux, plus important, plus relevé, plus parfait, plus sublime, plus divin ! Tel est l'exercice de la Prière publique. Disons mieux : telle est la Prière publique elle-même.

(d) Domine, Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra ! Ps. lxxiii. 1.

(e) Regnum tuum, regnum omnium sæculorum, & dominatio tua in omni generatione & generationem. Ps. cxliv. 13.

(f) Quam magnificata sunt opera tua, Domine ! Nimis profundæ factæ sunt cogitationes tuæ. Ps. xci. 6.

(g) Afferte Domino gloriam & honorem. Ps. xcvi. 7.

(h) Date nomini ejus magnificentiam. Eccl. xxxix. 20.

(i) Confitebor tibi, Domine... in concilio iustorum & congregatione, Ps. cxv. 10.

Ce n'est pas que la Priere publique ajoute quelque chose aux perfections de Dieu, qui sont infinies; que les louanges qu'elle fait retentir en son honneur, le rendent plus grand & plus heureux, & augmentent sa gloire intérieure & essentielle. Non, cette gloire étant la propre félicité de Dieu, ne peut jamais recevoir d'accroissement, comme elle ne peut jamais rien perdre.

L'excellence de la Priere publique consiste en ce qu'elle manifeste cette gloire, en donne une haute idée, l'exalte par un culte spirituel & sensible, s'acquiesce à son égard de tout ce dont elle est capable, relève en un mot cette gloire intérieure & essentielle, en procurant à Dieu (tout ce qu'elle peut faire) une gloire extérieure & accidentelle: Gloire que Dieu demande, qu'il déclare lui être agréable, en rejetant les sacrifices d'animaux, les oblations légales, le sang des victimes, comme lui étant non-seulement indifférents, mais même à charge: *Non accipiam de domo tua vitulos, neque de gregibus tuis hircos* (k). » Immolez-moi, nous dit-il » un sacrifice de louange, offrez-moi

(k) Ps. cxlix. 24

» vos vœux , invoquez-moi : c'est-là le
 » culte qui m'honore véritablement , &
 » qui me rend la gloire qui m'est due : »
Sacrificium laudis honorificabit me (l).

Aussi le Prophete Roi attentif à ce
 témoignage du Tout-puissant , & con-
 séquemment pénétré de l'excellence du
 sacrifice de louange , s'écrioit : » Sei-
 » gneur , je vous rendrai de tout mon
 » cœur les hommages que je vous dois ,
 » & je vous les rendrai dans une gran-
 » de assemblée , au milieu d'un peuple
 » nombreux : » *In populo gravi laudabo-
 re (m).*

Priere publique , vous êtes donc le sa-
 crifice que Dieu demande , qui honore
 Dieu véritablement... Vous êtes le sacri-
 fice qui honore Dieu , comme il veut
 être honoré : car remarquez , Mes Ré-
 vérends Peres , qu'en célébrant les gran-
 deurs de Dieu , il faut le faire d'une
 maniere digne de cet Être suprême ;
 que les pensées & les expressions que
 notre esprit pourroit nous fournir pour
 nous acquitter de ce devoir , ne lui
 offriroient que des louanges basses ,
 foibles , imparfaites. Il n'y a que

(l) Ps. cxlix. 23.

(m) Ps. xxxiv. 18.

pour le IV. Dimanche après Pâques. 87

Dieu qui puisse se louer dignement lui-même ; & c'est pour cela, dit Saint Augustin (n), que Dieu s'est loué, & qu'en se louant, il nous a appris, nous a présenté, nous a prescrit les louanges que nous devons lui adresser : *Ut bene ab homine laudetur, laudavit se ipse Deus.*

Priere publique, vous êtes le sacrifice qui honore Dieu, comme il veut être honoré ; parce que vous êtes formée des louanges que Dieu s'est données dans les Ecritures, des paroles de son Esprit saint, des expressions qu'il a dictées, des sentiments qu'il a communiqués, des Cantiques qu'il a inspirés ; de ce que Dieu a révélé aux hommes de ses perfections & de ses merveilles ; de ce qu'il leur a découvert des mysteres les plus cachés de sa nature ; de ce qu'il leur a manifesté des desseins les plus profonds de sa providence ; de ce qu'il leur a appris de l'indépendance de son Être, de l'éminence de sa sainteté, de la sublimité de ses œuvres, des prodiges de

(n) *Ut bene ab homine laudetur Deus, laudavit se ipse Deus : & quia dignatus est laudare se, ideo invenit homo, quemadmodum laudetur cum, S. Aug. Enarr. in Ps. 144. v. 1, nov. edit.*

sa puissance, des effets de sa justice, des trésors de sa science, des décrets de sa sagesse, des opérations de sa grace, de l'équité de ses préceptes, de sa fidélité dans ses promesses, des secrets ressorts de sa charité; de ce qu'il leur a fait connoître de sa hauteur inaccessible, de son domaine éternel, de ses jugements impénétrables, de ses voies incompréhensibles, de ses loix immuables, de sa bonté ineffable, de sa patience infinie, de sa libéralité sans bornes, de sa tendresse paternelle, de ses volontés adorables, de sa beauté souveraine, de ses attraits tout-puissants, de ses richesses inépuisables. Si la Priere faite en particulier est la même à cet égard que la Priere publique, son excellence à cet égard n'est pas la même, n'étant pas accompagnée de la solennité qui relève & fait mieux sentir tout ce que renferme de divin l'Office de l'Eglise.

Mais ce qui distingue singulièrement la Priere publique, & ce qui n'appartient proprement qu'à elle, c'est d'être une fonction angélique, l'apprentissage de la vie future, l'écho des Cantiques ineffables dont le Ciel retentit, une imi-

pour le V. Dimanche après Pâques. 89
tation des concerts célestes : *Imitatio
cælestis concertus (o)*.

» Bénédiction , gloire , sagesse , action
» de graces , honneur , puissance & for-
» ce à notre Dieu dans tous les siècles
» des siècles (p). Que vos œuvres sont
» grandes & admirables , ô Seigneur ,
» Dieu tout-puissant ! que vos voies sont
» justes & véritables , ô Roi des siècles
» (q) ! Saint, Saint, Saint est le Seigneur,
» le Dieu des armées : la terre est toute
» remplie de sa gloire (r). Qui ne vous
» craindra pas , ô Seigneur , qui ne glo-
» fiera pas votre nom ? car vous êtes seul
» Saint , & toutes les Nations viendront
» vous adorer. (s). » Voilà ce que chan-
tent les Anges dans le Ciel , voilà ce

(o) S. Bonavent. de sex alis Seraph. c. 8.

(p) Benedictio , & claritas , & sapientia , &
gratiarum actio , honor , & virtus , & fortitu-
do Deo nostro in sæcula sæculorum. Ap. vii. 12.

(q) Magna & mirabilia sunt opera tua , Do-
mine , Deus omnipotens : justæ & veræ sunt viæ
tuæ , Rex sæculorum ! Ap. xv. 3.

(r) Sanctus , Sanctus , Sanctus , Dominus Deus
exercituum ; plena est omnis terra gloria ejus.
Isai. vi. 3.

(s) Quis non timebit te , Domine , & magni-
ficabit nomen tuum ? quia solus pius es : quo-
niam omnes gentes venient , & adorabunt in
conspectu tuo. Ap. xv. 4.

90 *Conférences Monastiques*
qu'on chante dans la Priere publique
sur la terre (t).

Comme ces Esprits bienheureux, on forme des concerts divins, on mêle ses voix avec harmonie, on se répond les uns aux autres (u), on s'exerce les uns les autres à des Cantiques sacrés, on loue le Seigneur d'un commun accord; on est même associé à ces Intelligences célestes, on est uni avec ces Esprits uniquement occupés à adorer Dieu & à le bénir, on en fait partie, on est de leur compagnie (x). Il se forme une sainte émulation entre les habitants d'icibas & les citoyens du Ciel, on trouve cet heureux séjour sur la terre; parce qu'on célèbre les grandeurs du même Dieu, qu'on les célèbre en sa présence & de la même maniere.

Et voilà, nous dit S. Bernard (y),

(t) Quod faciunt Angeli in cœlis, hoc Monachi faciunt in terris. S. Hier. aut quiv. al. in Ps. 115. vol. 2. oper. S. Hier. nov. edit.

(u) Clamabant alter ad alterum. Isai. vi. 2.

(x) De familia angelica deputantur. Tertull. ad uxor. l. 1. c. 4.

(y) Quod psallentibus dignanter admisceri sancti Angeli soleant, quid eo manifestius quod Psalmista ait: Prævenierunt Principes conjuncti Psallentibus? Dicamus eis: Psallite Deo nostro, Psallite; atque audiamus eos vicissim responden-

pour le V. Dimanche après Pâques. 91
 qu'au signal de la Priere publique, une
 multitude de ces Chantres divins des-
 cend dans nos Temples : ils accourent,
 arrivent, se joignent à nous, se mêlent
 au milieu de nous, louent Dieu avec
 nous, nous excitent, nous animent,
 nous inspirent le zele & la ferveur,
 nous disent intérieurement : » Chantez,
 » chantez des Pseaumes à notre Dieu » :
Pfallite Deo nostro, Pfallite ; & nous
 les excitons, nous les animons à notre
 tour, nous leur répondons : » Bénissez
 » le Seigneur, vous tous qui êtes ses
 » Anges ; bénissez le Seigneur, vous tous
 » qui êtes ses armées célestes : » *Benedi-*
cite Domino omnes Angeli ejus, benedi-
cite Domino omnes virtutes ejus (2).
 » Que toutes les créatures, tous les ou-
 » vrages du Seigneur, tout ce qui vit &
 » qui respire, le bénisse dans toute l'é-
 » tendue de son empire (a) : » c'est ce
 que nous chantons encore avec ces Es-
 prits bienheureux ; & ce qui montre

tes : *Pfallite Regi nostro, Pfallite*. S. Bern. in Cant.
 Ser. 7. n. 4. nov. edit.

(2) *Pf. cii. 20 & 21.*

(a) *Benedicite Domino omnia opera ejus in
 omni loco dominationis ejus. Pf. cii. 22. Omnis
 spiritus laudet Dominum, Pf. ci. 6.*

roujours l'excellence de la Priere publique.

Rois , Princes , Juges , Dieux de la terre , Riches , Pauvres , Jeunes , Vieillards , Enfants , Peuples , Nations , la Priere publique vous invite à célébrer la majesté du Très-haut , vous découvre sa grandeur & sa puissance infinie , vous apprend à le servir dans la crainte & le tremblement , vous présente la beauté de sa sainte loi , la justice de ses commandements , & vous en recommande hautement le souvenir , l'amour & la pratique.

Flambeaux célestes , cieux des cieux , eaux qui êtes au dessus des cieux , lumiere , ténèbres , nuages répandus dans les airs , feu , grêle , neige , vents , éclairs , tonnerres , foudres , tempêtes ; terre , mer , abymes , & tout ce que vous renfermez ; créatures sans intelligence , êtres inanimés & insensibles ; la Priere publique vous anime , vous donne du sentiment , vous rend capables d'adoration & de culte : elle est votre interprete , votre langue , votre chantre : elle vous fait fléchir devant le souverain Maître de la nature , vous immole à la gloire de votre Créateur , vous ac-

pour le V. Dimanche après Pâques. 93
quitte de ce que vous devez à celui
qui vous a tirés du néant, & qui vous
conserve.

La Priere publique est la consolation
& la force de l'Eglise, ses armes, son
épée, son bouclier. Elle forme, dit Ter-
tullien (b), par l'union des personnes
assemblées pour la célébrer, comme
un corps d'armée qui fait à Dieu une
sainte violence, & cette violence lui
est bien agréable; qui l'attaque, & l'as-
siège jusques sur son trône; qui lui
ôte, pour ainsi dire, la liberté d'agir &
de laisser éclater sa colère, *dimitte me* (c);
qui le porte à révoquer ses foudroyants
arrêts, calme sa fureur, arrête le bras
de sa justice, éteint ses feux vengeurs,
dissipe ses fléaux, fait cesser son ton-
nerre.

Loin d'ici ces vues humaines qui font
honneur à l'industrie, au travail, au
courage, à la sagesse, à la politique,
des événements favorables, des heu-
reux succès, du bonheur des jours se-
reins & tranquilles. C'est à la Priere

(b) *Coimus ad Deum, quasi manu facta pre-
cationibus ambiamus. Hæc vis Deo grata est.*
Tertull. Apolog. c. 39.

(c) *Exod. xxxii. 10.*

94 *Conférences Monastiques*
publique qui les demande à Dieu & les obtient, qu'il faut les attribuer.

C'est elle, dit Saint Grégoire de Nyffe (d), qui procure l'abondance des Etats, la prospérité des Monarchies, la sagesse & la modération aux Princes, les bons conseils à leurs Ministres, la réconciliation des Peuples & des Rois, la tranquillité des Empires : *Oratio regni vires.*

C'est elle qui attire les bénédictions de Dieu sur la justice des armes, fait pencher la victoire du bon côté, rend inutiles les projets, les ruses, l'adresse, la valeur de l'ennemi, & fait partir du Lieu saint la foudre qui l'écrase : *Oratio belli trophæum.*

C'est elle qui abrège les temps de confusion & de trouble, enchaîne la discorde, brise la force des arcs, des boucliers & des épées (e), appelle la paix, la fait descendre du ciel, & l'assure à la terre : *Oratio pacis securitas.*

C'est elle enfin, dit S. Jean Chrysostôme (f), à qui Dieu accorde les

(d) S. Greg. Nyssen. de Orat. orat. 1.

(e) Arcum conteret, & confringet arma, & scuta comburet igni. Ps. xlv. 10.

(f) S. Joan. Chryf. de incompreh. Dei natura. Homo v. edit. Front. Ducæi.

pour le V. Dimanche après Pâques. 95
prospérités spirituelles, les victoires de
la foi, l'extirpation des erreurs, la
cessation des scandales, le renouvelle-
ment de la piété, la conversion des
pêcheurs, les progrès des Justes, les
Princes religieux, les saints Pasteurs,
les Ouvriers apostoliques, les Docteurs
humbles & éclairés, les Guides instruits
& désintéressés, les Solitaires fervents,
les Vierges pures & édifiantes, en un
mot tous les biens, les biens sans nom-
bre que Dieu fait à son Eglise : *Autor
patrens, fons & radix bonorum omnium
& innumerabilium oratio est.*

Aussi est-ce à la Priere publique que
l'Etat & l'Eglise elle-même ont recours
pour demander à Dieu les faveurs,
les graces, les bénédictions du ciel ;
comme c'est par elle que l'un & l'au-
tre s'acquittent envers Dieu, pour ces
bienfaits reçus, des témoignages de leur
reconnoissance.

Telle est, Mes Révérends Peres, l'ex-
cellence de la Priere publique ; & fau-
droit-il d'autres motifs pour nous por-
ter à y être constamment assidus ; à ne
lui rien préférer, nul intérêt, nulle oc-
cupation, nulle bienfiance ; à tout quit-
ter, lecture, travail, compagnies, affai-

res , quand nous y sommes appelés ? Ah ! c'est nous dégrader , nous avilir , abandonner nos places d'honneur , renoncer à nos plus glorieux privilèges , ne faire nul cas de la meilleure part qui nous est échue , méconnoître notre destination & notre bonheur , que de ne pas persévéramment pratiquer ce saint exercice (g) ; de chercher des prétextes pour nous en absenter ; d'aimer à nous trouver ailleurs , quand nous devons y assister ; de faire naître , de saisir les occasions qui peuvent nous en éloigner ; de nous en dispenser pour contenter notre curiosité , notre mollesse , notre sensualité.

Louons le Seigneur , Mes Révérends Peres , louons - le pendant toute notre vie : *Laudabo Dominum in vita mea* (h). Célébrons la gloire de notre Dieu , tant que nous vivrons : *Psallam Deo meo , quamdiu fuero*. Tous les jours le Seigneur nous appelle , nous entendons sa voix tous les jours : ne bouchons pas nos oreilles , n'endurcissions pas nos
cœurs

(g) Homo , cum in honore esset , non intellexit. *Pf. xlviij. 13.*

(h) *Pf. cxlv. 1.*

pour le V. Dimanche après Pâques. 97
cœurs (i); n'hésitons point, ne différons point, ne soyons point arrêtés par des bagatelles, par des néants: car tout n'est rien en comparaison de la divine Psalmodie. Quittons sans délai notre boue, sortons au plutôt de notre poussière, pour aller nous asseoir avec les Princes du Peuple de Dieu (k).

Disons avec le Prophete: » Mon cœur est préparé, ô mon Dieu; » mon cœur est préparé. Réveillez-vous » ma gloire, excitez-vous ma langue » pour aller bénir le Seigneur (l). » Que la ferveur de nos ames donne de la légéreté à nos corps. Soyons prompts comme le vent, & ardents comme le feu. Dirai-je encore avec le même Prophete: Prenons les ailes de l'aurore: *Pennas auroræ* (m)? Eh! Mes Révérends

(i) Hodie, si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra. *Pf. xciv. 8.*

(k) Quis suscitabit me de terra inopem, & de stercore eriget pauperem, ut sedeam cum principibus, & solium gloriæ teneam? *S. Bern. in Cant. Ser. 7. n. 7. nov. edit.*

(l) Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum. Cantabo & Psalmum dicam. Exurge gloria mea, exurge psalterium & cithara; exurgam diluculo. *Pf. lvi. 8 & 9.*

(m) Si sumpsero pennas meas diluculo. *Pf. cxxxviii. 9.* Le Texte original porte: *Je prendrai les ailes de l'aurore.*

Peres, les expressions peuvent-elles être trop fortes, pour nous animer à ne rien préférer au divin Service; à nous élever au dessus de la chair & des sens; à n'écouter aucune raison humaine, aucune de ces frivoles excuses que la nature suggere, quand le lieu du Tabernacle admirable, quand la Maison de Dieu, quand le Ciel même, nous dit Saint Chrysoftôme (*n*), nous est ouvert, pour y aller offrir au nom de tout l'Univers un sacrifice de louanges à la Majesté suprême; & jouir en même temps des précieux avantages que procure cet exercice sublime. Nouveau motif qui doit nous engager à une persévérante assiduité.

En effet, la Priere commune n'est pas seulement une source de graces publiques que Dieu répand sur les Peuples & sur les Empires, elle est encore une source de graces particulieres que le même Dieu répand sur ceux qui la pratiquent. Tout est promis à une telle Priere. Selon la parole du Sauveur, dit S. Athanase (*o*), deux per-

(*n*) Ingređimur in regnum cœlorum. S. Joan̄ Chryf. Hom. 2. in illud Isai. Vidi Dominum. n. xi nov. edit.

(*o*) Si juxta ipsius Salvatoris promissionem; duobus ob quamlibet causam convenientibus;

Bonnes unies ensemble obtiennent de Dieu tout ce qu'elles demandent ; que fera-ce lorsqu'une multitude de personnes assemblées au nom de J. C., célébreront les louanges de Dieu, & pousseront de concert mille cris vers le ciel ? Quelle force, quelle efficace n'aura pas cette Priere pour monter, s'élever, arriver jusqu'au trône de Dieu, & faire descendre sur chacun de ceux qui prieront, toutes sortes de faveurs & de bénédictions célestes ? d'autant plus que ce qui pourra manquer à la ferveur de quelques-uns, se trouvera suppléé par la dévotion des autres (p).

Dans ces saintes assemblées où préside l'Esprit de Dieu, il se fait une communication de biens spirituels, où les plus indigents ont part. Chacun y profite des fonds & des revenus communs. Les petits, dit S. Ambroise, devien-

quodcumque petierint, dabitur illis : quid, si tanti populi convenientis una vox proferatur, qua Deo dicunt, Amen ? S. Athanas. Apolog. ad Imp. Constant. n. 16. nov. edit.

(p) Non perinde exaudieris, cum penes te solus Deum precaris, atque ubi cum fratribus tuis. Hic aliquid amplius est, nempe concordia & consensus, caritatis vinculum, & sacerdotum orationes. Ideo namque sacerdotes præsent, ut multitudinis preces infirmiores cum hisce validioribus conjunctæ, una cum eis in cœlum ascendant. S. Joan. Chryf. de incom. Dei nat. Hom. 3. n. 6. nov. edit.

nent grands ; les pauvres , riches ; les foibles , forts ; les tièdes , fervents. Un seul est plusieurs. Tel est exaucé , qui ne le seroit pas , s'il prioit en particulier ; Dieu lui accorde par la considération de ses freres , ce qu'il lui refuseroit pour son indifférence & son peu de piété : *Magnus Dominus qui aliorum merito ignoscit aliis* (q).

On est même soutenu , excité , animé par la vue de ceux qui prient avec plus d'ardeur & d'humilité. Un tel exemple réveille la religion & la foi des moins fervents ; leur rappelle la présence de Dieu , leurs miseres , leurs besoins , leur indignité , leur aveuglement , leur injustice , leur insensibilité ; & les humilie , les abaisse , les confond par le sentiment de leur lâcheté & de leur tièdeur. De sorte que de toutes les Prieres des fideles , des religieux assemblés , inégales entre elles en mérite , se forme une seule & unique Priere que Dieu écoute & reçoit favorablement ; qui attire sur le Corps & sur chacun des membres unis ensemble , les graces dont ils ont besoin , & qu'ils demandent par le parfait accord de leur voix , & dans un même esprit d'unité.

(q) S. Ambros. l. 5. in Luc. 2. xi nov. edito.

pour le V. Dimanche après Pâques. 101
Ainsi, dit S. Chrysoftôme, de petites gouttes d'eau qui se sécheroient, si elles étoient seules, jetées & confondues dans un grand fleuve, & emportées par le cours rapide de ses eaux, ne se perdent point, & parviennent jusqu'à l'Océan.

Que dirai-je des salutaires impressions que fait le chant des divins Offices ? Céleste harmonie, qui opere la tranquillité des ames, dit S. Basile (r), y établit la paix, calme les mouvements des passions, entretient la concorde, détruit les inimitiés ; qui est divinement établie, dit Saint Ambroise (s), pour

(r) Psalmus tranquillitas est animarum, pacis arbiter, tumultuosas turbulentalque cogitationes compefcit..... Amicitiam conciliat Psalmus : consociat dissidentes, inter inimicos gratiam componit. Quis enim adhuc eum quocum unam ad Deum vocem emisit, loco inimici habere possit ? Itaque & bonorum maximum caritatem conciliat psalmorum cantus. S. Basil. Hom. in Ps. 1. n. 2. nov. edir.

(s) Naturalis delectatio est ; unde & David sanctus, qui adverteret unde homo & quâ esset fraude dejectus (nam si tenuisset infusam sibi à Domino æternæ illius cœlestisque delectationis gratiam, nec sæcularibus captus amisset illecebris, numquam tam miserabilis ærumnæ subiisset injurias) itaque reparare eam stu-

nous procurer ces chastes & religieux plaisirs , qui nous préparent aux plaisirs ineffables du Paradis ; qui est, dit S. Augustin (t), notre consolation dans les peines , le doux charme de nos tristesses & de nos ennuis , le remede à toutes nos infirmités spirituelles.

Admirons ici , Mes Révérends Peres , avec ces grands Hommes (u), la conduite paternelle de notre Dieu , qui a voulu nous flatter & nous attirer par la douceur de l'harmonie , & par cet aimable artifice faire entrer dans nos esprits & dans nos cœurs ses mysteres ineffables & ses divins préceptes. Voyant

dens ac reformare psallendi munere , cœlestis nobis instar conversationis instituit. *S. Ambros. Præfat. in Ps. 2. Enarr. n. 1, 2. nov. edit.*

(t) Psalmodia est consolatio fientium, cura dolentium, sanitas ægrotantium, animæ remedium, & omnium miseriarum suffragium. *S. Aug.*

(u) Ubi Spiritus Sanctus genus hominum perspexit ad excolendam virtutem adduci vix posse, & à nobis ob nostram in voluptatem propensionem viam rectam contemni, quid agit? Dogmatis immiscuit harmoniæ dulcedinem, ut rerum auditarum jucunditate ac dulcedine eloquiorum utilitatem nescientes perciperemus: haud aliter atque sapientes medici, qui nauseantibus potionem amariorem daturi, sæpius calicem melle circumliniunt. *S. Basil. Hom. in Ps. 1. n. 1. nov. edit. Vide S. Joan. Chryf. Exposit. in Ps. 41. n. 14 nov. edit.*

pour le V. Dimanche après Pâques. 103
notre lenteur & notre paresse à embrasser la vertu , il a secondé , ce Dieu plein de bonté , la pente que nous avons à nous laisser aller au plaisir , en faisant joindre des tons agréables à la vérité de ses divines instructions ; & par ce charme qu'il a procuré à nos oreilles , il nous fait recevoir avec plus de facilité ce qui peut guérir nos ames.

Vous savez quelle étoit l'obstination de S. Augustin , & la dureté de son cœur avant sa conversion. Aux doux accents qui retentissoient dans la Maison de Dieu pendant la Priere commune , ce cœur s'amollit & fut salutairement ému par les sentiments les plus vifs , les plus tendres , les plus pieux. Quelle douceur , ô mon Dieu , s'écrie-t-il dans ses Confessions (x), le chant de votre Eglise ajoute à vos hymnes & à vos cantiques ! je ne faurois exprimer combien j'en ai été attendri ; & combien il m'a fait répandre de larmes.

(x) *Quantum flevi in hymnis & canticis tuis , suave sonantis Ecclesiæ tuæ vocibus commotus acriter ! Voces illæ influebant auribus meis , & eliquabatur veritas in cor meum , & exæstuabat inde affectus pietatis , & currebant lacrymæ , & bene mihi erat cum eis. S. Aug. confess. l. 9. c. 6. §. 14. nov. edit.*

L'union harmonieuse de tant de voix m'a rendu plus attentif & plus sensible à vos vérités , qui sont entrées ainsi dans mon cœur avec un nouveau plaisir ; & quels desirs ardents de la véritable piété n'en ai-je pas conçus !

N'en doutons pas , Mes Révérends Peres , Saint Chrysostôme n'en doutoit pas lui-même (y). Comme les Démons s'assemblent au son des chansons impures , là où se font entendre les louanges du Seigneur , l'Esprit-Saint y vient faire sa résidence. Attiré par les sacrés Cantiques qui sont son ouvrage , il descend dans les ames de ceux qui les chantent avec la piété convenable , les saisit , les remplit , les pénètre , les remue , les embrase de son feu divin ; leur inspire les plus saintes affections , les plus pieux mouvements , quelquefois même des transports , des ravissements , des extases. Ainsi David , ainsi les Prophetes recevoient les impressions,

(y) Quemadmodum ubi est cœnum , eò porci concurrunt : ubi autem sunt aromata & suffitus , apes illic habitant : ita ubi sunt quidem meretricia cantica , illic congregantur dæmones : ubi autem cantica spiritualia , illuc advolat Spiritus gratia quæ os sanctificat & animam. S. Joann. Chryf. Expos. in Ps. 41. n. 2. nov. edit.

pour le V. Dimanche après Pâques. 105
les ardeurs , les impétuosités de l'Esprit de Dieu : *Advolat Spiritus Sanctus in animam canentis* (2).

Ajoutons à ces avantages de la Priere publique , qu'elle donne le temps & la facilité d'entrer dans l'intelligence de ce qu'on entend & de ce qu'on chante , par le chant même qui l'anime & la relève , par la gravité avec laquelle elle est célébrée , & comme nous le disions en parlant de son excellence , par la solennité qui l'accompagne.

On découvre ce qu'elle renferme de lumieres pour éclairer l'esprit ; de sentiments pour toucher le cœur ; de force pour exciter la volonté ; de vérités pour instruire ; d'agrément & de beauté pour intéresser ; d'exemples , de préceptes , de conseils , d'exhortations pour porter à la vertu ; de moyens pour se soutenir , s'animer , se consoler dans les différentes situations où l'on peut se trouver.

On saisit ces idées grandes & sublimes , ces images nobles & frappantes , qu'elle nous présente de l'Être divin. On admire ces éloges fréquents de la beauté si charmante de la Loi de Dieu ,

(2) S. Joan. Chrys. *Expos. in Ps. 41. n. 1. nov. edit.*

comment l'Esprit-Saint , qui prie en nous , ne paroît occupé que de nos intérêts & de nos besoins ; comment tout est pour nous , tout nous appartient, tout nous est propre ; comment marchent toujours à côté des rigueurs de la justice de Dieu , les doux effets de sa miséricorde.

On annonce les souffrances , les combats , les victoires de David ; & l'on voit les souffrances , les combats , les victoires de Jesus-Christ & de son Eglise. On chante le bonheur d'habiter sur la montagne de Sion , de demeurer dans le tabernacle du Seigneur ; & l'on pense à la Maison céleste & éternelle , au Temple où Dieu réside dans tout l'éclat de sa Majesté. Les gémissements , les soupirs , les actions de grâces , les desirs , les craintes , les espérances du Prophete Roi , sont regardés comme l'image des sentiments qu'on doit avoir. On se trouve dans ce qu'il dit & dans ce qu'il éprouve , & l'on trouve en même-temps dans ses expressions le langage qu'on doit tenir.

Entrant ainsi dans l'intelligence de ce qu'on entend & de ce qu'on chante , quels plaisirs divins , quelles chastes délices on goûte ! Le miel , le plus

excellent miel est moins doux à la bouche (a). Une céleste onction coule, se répand dans l'ame, la pénètre, la remplit. La louange qu'elle fait éclater, dit S. Augustin (b), est sa nourriture, sa force, sa consolation, son rafraîchissement, sa joie. Elle l'éleve, ajoute Saint Chrysostôme (c), lui donne des ailes, l'arrache de la terre, la dégage des sens & de ses passions, lui inspire l'amour de la sagesse, le dégoût pour toutes les choses présentes, l'espérance des biens futurs; éclaire, enflamme sa foi; la réveille dans ses langueurs, ou augmente sa ferveur & son zele; & fait sur elle le même effet que la harpe mélodieuse de David faisoit sur Saül.

Qu'on soutient alors avec courage

(a) Quàm dulcia faucibus meis eloquia tua !
super mel ori meo. *Pf. cxviii. 103.*

(b) Laudatio nostra quasi manducatio erit. Quantum laudatis, tantum vires acquiritis; & tantum dulcescit quem laudatis. *S. Aug. Enarr. in Ps. 99. n. 17. nov. edit.*

Psalterium meum, gaudium meum. S. Aug. Enarr. in Ps. 137. n. 3. nov. edit.

(c) Nihil animam æque erigit, aliamque quodammodo efficit, atque à terra liberat, & exsolvit à vinculis corporis, amoreque sapientiæ afficit, & ut res omnes ad hanc vitam pertinentes irrideat, perficit, ut cantus modulationis, & divinum canticum numero compositum. *S. Joan. Chrys. Expos. in Ps. 41. n. 1. nov. edit.*

& avec persévérance la longueur de la Priere ! On ne s'afflige que quand elle finit. En sortant du Temple, on remporte le desir d'y retourner ; & combien de fois porte-t-on les yeux vers le lieu saint, où l'on a été si favorisé & si satisfait !

Ces consolations, ces faveurs répandent leurs influences sur le détail de la vie, sur tout ce qu'on fait. Il en résulte un saint recueillement, les sentiments d'une piété tendre & affectueuse, de fréquents retours vers Dieu, la vigilance sur tous les mouvements intérieurs, une disposition continuelle à la Priere. Les peines & les dégoûts s'évanouissent, l'ennui de la solitude est charmé, l'assujettissement des regles ne se fait plus sentir, tout s'adoucit. On est rempli de biens, comme dit le Sage, par les fruits de sa bouche : *De fructu oris sui homo satiabitur bonis* (d).

Voilà, Mes Révérends Peres, les avantages que procure la Priere publique. Voilà ce qui nous engage puissamment à être constamment fideles à nous y trouver. Disant l'Office en par-

(d) *Prov. xiii. 20*

ticulier , notre Priere est finguliere , isolée , solitaire , schismatique , si je puis parler de la sorte. N'étant point soutenue par celle de nos freres , & dépourvue des autres secours qui accompagnent la Priere commune , elle ne peut s'élever jusqu'au trône de Dieu. La dévotion avec laquelle nous prétendrions la réciter , lui donneroit-elle des ailes ? Lorsqu'on se dispense sans une véritable nécessité , comme je le suppose , de la Priere publique , on est bien éloigné de prier , comme il faut , quand on le fait en particulier.

Ah ! que de libertés ne se donne-t-on pas ! qu'on commet de fautes ! La posture la plus respectueuse n'est pas celle qu'on prend. On se hâte , on se presse , on précipite la Priere. On tâche de se décharger le plutôt qu'on peut d'un fardeau qui pese. L'attédissement & la paresse , comme dit Saint Jean Climaque (e) , font la guerre , & l'on ne résiste pas. On est le jouet de ses sens & de son imagination. Les merveilles dont les Pseaumes sont pleins , ne font aucune impression. Rien de ce

(e) *Privatam & solitariam psalmodiam acedia oppugnat. S. Joan. Clim. grad. 28.*

qu'on prononce , quelque touchant qu'il soit , ne frappe l'esprit , ne retentit au cœur. Les vérités se montrent avec la rapidité d'un éclair , & s'évanouissent de même. Ces énergiques expressions qui ont un si intime rapport à notre consolation présente & à notre bonheur à venir , s'offrent en vain , & ne font point senties. Le plus souvent on ne garde aucune régularité par rapport aux heures & aux temps prescrits pour louer Dieu (f) : on ne suit en cela que son caprice , ou l'on n'a égard qu'à sa commodité. Quelquefois même on dit tout d'une suite ce qu'on ne devroit dire qu'à plusieurs reprises dans le cours de la journée.

Une telle Priere , faite sans intelligence & sans goût , ne donne aucune consolation , n'excite aucun pieux de-

(f) Ut peccatum quodcumque , etiam veniale , vitetur , debent officia singularum horarum illis horis celebrari , unde nomina acceperunt.... Esse autem peccatum saltem veniale , à canonico tempore in officio persolvendo recedere , communis est sententia Theologorum & Canonistarum. *Bellarmin. l. 1. de bonis oper. in partic. c. 18.*

Horas canonicas temporibus congruis non persolvere , peccatum est , nisi justa causa legitimumque impedimentum obstet. *Nat. Alexand. Theolog. Dogmat. & Moral. l. 2. part. 5. c. 8. de horis can. art. 2. reg. 9.*

pour le V. Dimanche après Pâques. IIII
fir. Ce n'est pas un saint délassement,
mais une fatigue. Elle ne procure pas
le recueillement, elle dissipe. Loin d'é-
lever l'ame, de la soutenir, de la for-
tifier; elle l'accable, l'énerve, l'affoi-
blit. Les devoirs pénibles n'en reçoivent
aucune onction: froide & lan-
guissante, elle n'inspire que la tiédeur.
On n'en a senti que la peine & la gê-
ne, en la récitant; on ne rapporte,
après l'avoir terminée, qu'un cœur pe-
sant & engourdi.

N'oublions pas, Mes Révérends Pe-
res, que cette Priere faite en particu-
lier peut donner lieu à des abus confi-
dérables. C'est de ne pas réciter ces Offi-
ces qui sont quelquefois ajoutés au Ca-
nonial & qui en font partie: ce qui est
taxé de péché mortel par les Théolo-
giens les plus exacts & les plus habi-
les (g). C'est encore de se servir d'un

(g) Vide Fagnan in 2. part. tertii Decretal. de ce-
leb. miss. & sacr. Euch. & div. off. Natal. Alexo-
Theolog. dogm. & moral. l. 2. part. 5. c. 8. de ho-
ris can. reg. 12. Ethic. amor. t. 2. l. 10. part. 1.
amor relig. c. 26. Juénin praticq. des Sacrem. t. 3. du
brév. c. 5. §. 1. dem. 13. &c. Inde sequitur gra-
viter peccare superiores, qui consulentes bre-
vitati Officiorum, rescindunt ferialia aut sim-
plicia, ut devitent officium Beatae Virginis Ma-
riae, &c.

autre Bréviaire que de celui de son Ordre, parce qu'on trouve celui-là plus de son goût : ce qui est condamné par tous les Canonistes & les autres Auteurs qui ont traité cette matière (h).

Ainsi, Mes RR. PP., nous exposerons-nous aux inconvénients & aux abus d'une Priere à tous égards particuliere, si nous ne prions pas avec nos freres. Ainsi prions-nous, si nous nous prions, par nos absences du chœur, des avantages de la Priere commune : avantages qui joints à l'excellence de ce saint exercice, devroient bien suffire pour nous y rendre constamment assidus. Il y a plus : cette assiduité est pour nous un devoir essentiel, parce que notre état nous y oblige, en nous commandant la Priere publique.

Singulièrement consacrés au service

(h) Tous les Canonistes & autres Auteurs qui ont écrit de cette matière, conviennent que les Bénéficiers sont obligés de dire l'office de l'Eglise ou du Diocèse dans lesquels ils sont Bénéficiers ; & les Religieux, l'office de l'Ordre dans lequel ils ont fait profession. *Confér. de la Rochelle*, p. 387. *Vide Nat. Alexand. Theolog. dogmat. & moral. l. 2. part. 5. c. 8. de horis canon. art. 2. reg. 11. Ethic. amor. t. 2. l. 10. part. 1. amor relig. c. 22. Juénin Prat. des Sacrem. to. 3. du bréviaire. §. 1. dem. 4. &c.*

de Dieu , ne devant vivre que pour sa gloire & celle de Jesus-Christ son Fils (i) , étant proprement ses citoyens & ses domestiques , le Peuple saint , le Peuple qu'il a choisi pour n'être occupé que du soin de lui plaire , le Peuple destiné à l'adorer de plus près & habitant dans sa Maison , se présentant si souvent dans son Tabernacle & devant ses Autels ; notre première , notre principale , notre plus importante obligation est d'exalter son saint Nom , de célébrer ses grandeurs , de chanter ses louanges , de renouveler tous les jours les hommages réitérés qui sont dûs à sa Majesté suprême. Dieu lui-même nous apprend cette obligation , comme le devoir propre de notre état , il nous la prescrit , il nous l'impose : *Populum istum formavi mihi , laudem meam narrabit* (k).

Afin que nous ne doutions pas que ces paroles ne nous regardent , qu'elles ne soient écrites pour nous , qu'elles n'expriment l'exercice le plus indis-

(i) Monachi diligenter ad Dei & Christi ipsius gloriam vivere instituerunt. S. Basil. Reg. fus. tro. Interrog. 37. n. 5. nov. edit.

(k) *Isai. xliiii. 21.*

pensable & le plus ordinaire de tous ceux qui embrassent la profession Monastique ; dès l'origine de cette profession , un Ange est envoyé de la part de Dieu , pour prescrire aux Solitaires l'ordre de la divine Psalmodie. Il vient ce Ministre du Seigneur , s'introduit dans l'assemblée des Freres , se mêle avec eux , chante onze Pseaumes qu'il interrompt par autant d'Oraisons , chante encore un Pseaume , le conclut par un *Alleluia* , & disparoît (*l*).

Et voilà que la louange publique retentit dans tous les Monasteres , dans les Solitudes mêmes de l'Egypte , de la Thébaïde , de la Palestine , de la Mésopotamie , & de tout l'Orient. Les Solitaires le disputent en ce point aux Ecclésiastiques , & l'emportent sur eux par leur ferveur & par leur zele (*m*).

(*l*) *Cass. Instit. l. 2. c. 5 & 6.*

(*m*) *Matutinæ laudes in Ecclesia catholica ; matutinæ que preces assidue celebrantur ; lucernales item psalmi & orationes.... Magna vero ex parte monachi in decantandis psalmis , ac perpetuis orationibus se ipsos exercent. S. Epiph. Exposit. fidei cathol. c. 23.*

Les Moines n'ayant rien qui les détournât de la psalmodie , y ont été plus exacts que les Clercs mêmes. *Fleury , Mœurs des Chrét. 3. part. §. 53.*

pour le V. Dimanche après Pâques. 115

Ils ajoutent à la Priere commune, & la portent à un haut degré de perfection. Point d'heures de la nuit où ils ne chantent des Pseaumes (n). Partout où ils se trouvent, ils font résonner ces divins Cantiques, comme des trompettes éclatantes.

Les Monasteres sont comme autant de Temples remplis de chœurs angéliques qui chantent tantôt tous ensemble, tantôt les uns après les autres, & qui relevent par ces chants la grandeur & la nature de Dieu (o). Sur le bord de l'Euphrate, à Constantinople & ailleurs, il est des Monasteres où la louange est perpétuelle, où l'on voit une image des concerts jamais interrompus de la Jérusalem céleste (p).

Quel empressement, quelle ardeur

(n) Quando cum Angelis canunt monachi nobis oscitantibus... quantum illud est ipsos in his totam noctem consumere? S. Joan. Chryf. Hom. 14. in Ep. 1. ad Timoth. c. 5. n. 4. nov. edit.

(o) Quot, quamque sancti! Cernis angelicum chorum,
Qui nunc simul, nunc vicibus alternis canit,
Partim deorsum positus, & partim supra,
Sine fine summi concinit laudes Patris.
S. Greg. Nazianz. carm. iambic. 18. de virtute.

(p) Bolland. 15. Januar. in vita S. Alexandri Fundatoris acoemeterum Constantinopoli. Niceph. Callist. Hist. Eccles. l. 15. c. 23. Evagr. Hist. Eccl. l. 3. c. 29. &c.

quelle promptitude à se rendre à la Priere publique ! Le signal en est donné : la lecture , la méditation , le travail , le repos de la solitude , tout est à l'instant abandonné (*q*). Point de lenteur , point de délai. Abbé , Supérieurs , jeunes , vieillards , tous se hâtent , tous courent , tous volent à l'Oratoire , comme un essaim de mouches à miel , qui sort de sa ruche. Il me semble leur entendre dire au son de l'instrument qui les appelle : C'est-là le signal du grand Roi , allons lui présenter le tribut de louange que nous lui devons : *Hoc signum magni Regis est , eamus & offeramus ei munera* (*r*). En effet , ils regardent la Priere publique , comme la fonction la plus utile , la plus importante , la plus nécessaire de leur état ; comme le sacrifice de leur esprit , de leur cœur & de leurs levres , qu'ils sont obligés d'offrir à Dieu tous les jours de leur vie ; & ils ne font en cela que se conformer à la disposition des Regles touchant ce divin exercice.

Même zele , même ferveur , même

(*q*) *Cass. Inf. l. 4. c. 12.*

(*r*) Office de l'Eglise pour la Fête de l'Épiphanie.

vivacité des Moines d'Occident ; parce qu'ils regardent également la Priere commune , comme le principal devoir de leur profession. Soumis d'abord aux anciennes Regles , tout ce qu'elles prescrivent à cet égard , est par eux exactement pratiqué.

Cependant un nouveau Législateur paroît , Benoît publie sa Regle : trouvée supérieure à toutes les autres , son excellence la fait bientôt généralement adopter (f). Quelle perfection n'acquiert pas dès - lors le divin Service ! Je vois la Priere augmentée , les Offices multipliés , les saints Mysteres plusieurs fois le même jour solennellement célébrés (t) ; la louange perpétuelle pratiquée dans plusieurs Monas-

(f) *Tantum brevi apud omnes obtinuit auctoritatem Regula benedictina , aliasque regulas tanto post se intervallo reliquit , ut etiam in ipsorum Patrum cœnobiis , qui normam sancti propositi fideliter ac religiose promulgarunt , hanc proprii clientes eorum maluerint profiteri : non immerito arbitantes , quod S. Benedictum specialiter tanquam alterum Moysen Deus prædestinaverit , per quem monasticæ legis decreta sanciret. S. Odo in serm. de S. Bened. Vide D. Mabill. act. SS. sæc. 1. in præfat. §. 5. n. 65.*

(t) *Martene Comment. in c. 18. reg. S. Bened. & D. Calmer com. sur le C. 16. de la Regle de Saint Benoît.*

terres , dans celui-ci sous S. Aicadre son second Abbé , dans des Monasteres même de filles , dans plus de Monasteres encore que chez les Moines d'Orient (*u*) ; une maniere de chanter noble , majestueuse , grave , méthodique ; en un mot un éclat , une pompe , une dignité qui n'avoient pas encore accompagné le divin Service.

Admirons ici , Mes RR. PP. , le zele des premiers disciples de Benoît. Qu'à leur exemple le nôtre s'enflamme. Pourrions-nous méconnoître notre devoir par rapport à la Priere publique , & parce que je viens de dire , & sur-tout par ce que nous dit notre saint Legislateur ? C'est l'œuvre de Dieu que l'Office divin , *Opus Dei* (*x*) ; c'est notre principale obligation , *Agenda* (*y*) ; c'est le saint engagement que nous avons contracté par notre profession , *Servitutis nostræ officia* (*z*) ; le service que nous devons à Dieu , *Servitutis pensum* (*a*) ; la noble servitude de notre

(*u*) *Vide D. Mabill. act. SS. sæculi 4. in præf. part. 2. c. 7. n. 206.*

(*x*) *Reg. S. Bened. c. 22 , 43 , 47 , &c.*

(*y*) *Reg. S. Bened. c. 13. Agenda nomen est substantivum. Boërius in c. 13. Reg. S. Bened.*

(*z*) *Reg. S. Bened. c. 16.*

(*a*) *Reg. S. Bened. c. 50.*

pour le V. Dimanche après Pâques. 119
État : *Devotionis servitium* (b).

L'Eglise l'exige de nous ce devoir : en recevant nos vœux , elle nous a chargés de louer , rendre graces , adorer , demander , supplier en son nom ; elle nous a confié ses desirs & ses gémissements ; elle nous a mis entre les mains son encens & ses parfums ; elle a espéré qu'en nous taisant devant les hommes , parce que nous nous sommes dévoués au silence , nous parlerions pour elle devant Dieu ; que nous lui représenterions de sa part , d'un commun accord , les scandales qui l'affligent , les divisions qui la déchirent , les périls qui l'entourent , l'affoiblissement des vérités divines parmi les enfants des hommes , le refroidissement de leur charité , la dépravation de leurs mœurs , les tristes progrès de l'incrédulité ; que nous demanderions l'accroissement du zèle & de la fidélité de ses Pasteurs , la persévérance & le succès de ceux qui travaillent pour elle , la fécondité de la semence de l'Evangile , l'accomplissement des promesses qui lui sont faites , l'humiliation de ses ennemis ; en un mot tous les secours dont

(b) *Reg. S. Bened. c. 18.*

elle a besoin , tous les remedes nécessaires à la correction de ses enfants ingrats & rebelles.

Nos Fondateurs , en établissant nos Maisons , nos Bienfaiteurs , en les réparant , en les soutenant par leurs largesses & leurs libéralités , l'ont exigé de nous ce devoir. Ils ont déclaré qu'ils faisoient ces établissemens , qu'ils nous faisoient part de leurs biens , à condition que nous leverions nos mains au ciel pour le salut & le repos de leurs ames , de celles de leurs proches & de tous les fideles ; que nous nous efforcerions par de continuels sacrifices de louanges & de prieres , d'appaïser la colere de Dieu , de détourner les malheurs de l'Etat , d'attirer les graces , les prospérités , les bénédictions qui lui sont nécessaires.

Les peuples l'exigent de nous ce devoir. Nous voyant affranchis des soins publics & des affaires temporelles , ils se reposent sur nous de l'obligation de rendre continuellement à Dieu leurs hommages , dont ils ne peuvent s'acquitter à cause de leurs occupations , que par intervalles. Ils nous regardent comme leurs voix , leurs interpretes ,
leurs

leurs députés pour porter leurs vœux , leurs offrandes & leurs prieres vers le trône de Dieu ; & ce peut être à quoi ils ne pensent pas , mais ce que nous dit notre état , nous sommes chargés de leurs péchés comme de nos propres offenses , nous devons présenter l'un & l'autre devant Dieu , pour leur rendre aussi-bien qu'à nous sa miséricorde favorable (c).

La Priere publique étant donc un devoir indispensable que notre état nous impose , l'assiduité à ce saint exercice est nécessairement pour nous une obligation essentielle , une obligation perpétuelle & invariable , une obligation de tous les temps , de tous les jours , quo-

(c) *In hoc Monasterium intramus , ut peccata nostra & populi deploremus ; & panem , quem suis laboribus pararunt , comedentes , horum peccata comedimus , ut ea tanquam propria lugemus. S. Bern. Ep. 440. n. 4. nov. edit.*

L'état des religieux oblige ceux qui en ont fait profession , de prier non-seulement pour eux , mais encore pour tout le Peuple fidele. *Juénin Pratiq. des Sacrem. t. 3. Du brev. c. 3. §. 3. Dem. 12.*

Oportet nos orare pro nostris benefactoribus , & pro omnibus hominibus , pro Regibus , & omnibus qui in sublimitate sunt constituti. Reg. solitar. c. 35.

Monachi pro Regum salute , ac regni pace , & Ecclesie tranquillitate supplicent. Conc. Troesleian. an. 909. c. 3.

ididanium debitum (d). Y manquer sans cause légitime, c'est refuser de payer à Dieu le tribut de louange que nous lui devons; c'est nous rendre coupables d'infidélité par rapport au ministère qui nous a été confié; c'est enfreindre l'équité & la loi naturelle, qui veulent que les intentions des Fondateurs soient ponctuellement exécutées (e); c'est être indignes de vivre de l'Autel, nous dispensant ainsi de servir à l'Autel; c'est manger injustement le pain que la Religion nous fournit, ne travaillant pas à l'œuvre pour laquelle nous sommes destinés (f); c'est pécher grièvement, parce que c'est violer la justice en matière importante (g). Ce péché est beaucoup plus considérable, si nos absences du chœur font que l'Office divin est célébré avec moins de dignité, d'une manière lâche & peu édifiante; ou si elles occasionnent des murmures ou du scandale.

(d) *Reg. Magistri c. 47.*

(e) Voyez sur tout cela *Conf. de la Rochelle*, pages 403, 404. *Juénin Prat. des Sacrem. t. 3. du brev. c. 3. §. 5. dem. 2. & c. 7. §. 1. dem. 2.*

(f) *Si quis non vult operari, nec manducet. 2. Theff. iii. 10.*

(g) *Juénin Prat. des Sacrem. t. 3. du brev. c. 7. §. 1. dem. 5.*

Que personne, disent les Regles, ne s'absente de la Priere commune (*h*) ; qu'on ne prétexte aucune occupation pour se dispenser d'y assister, qu'on s'y attache avant toutes choses (*i*) ; qu'on observe avec exactitude le cours prescrit de priere & de psalmodie (*k*). Que rien ne soit préféré, nous dit notre sainte Regle à l'Office divin : *Nihil operi Dei præponatur.* (*l*). Des peines rigoureuses, humiliantes, des satisfactions publiques sont imposées par les Législateurs à ceux qui ne s'y rendent pas au plutôt (*m*) ; quelles peines ne méritent pas ? quelles satisfactions ne doivent pas faire ceux qui n'y assistent point ? S. Isidore veut qu'ils soient soumis à l'excommunication : *Monachus* ;

Il est des Auteurs qui prétendent qu'une absence d'un jour du chœur, suffit pour un péché mortel. C'est le sentiment de Wigandt & de Donat, tous deux de l'Ordre de S. Dominique.

(*h*) *Ad collectam & psallendum & orandum, nullus sibi occupationes inveniat, quibus se dicat occupatum, quasi ire non possit. Reg. S. Pachom. c. 141.*

(*i*) *Cursum Monasterii super omnia diligas. Reg. S. Macar. c. 9.*

(*k*) *Cursum orationum vel psalmodiarum, sicut dudum statutum est, ultra tempus meditandi operandique servabitur. Reg. 2. Patrum. c. 5.*

(*l*) *Reg. S. Ben. c. 43.*

(*m*) *Vide Codicem regularum, & Reg. S. Ben. c. 43*

si vigiliis vel quotidianis Officiis defuerit, perdat communionem (n).

C'est sur-tout aux Offices de la nuit que nous devons être très-affidus, à ces Offices qui nous mettent à couvert des pièges de nos ennemis, profitant si souvent du sommeil pour remplir l'imagination de fantômes, étendre leur puissance & leur malignité sur les sens, & rappeler dans la mémoire l'idée des choses dont le souvenir devoit en être entièrement effacé; où l'on observe ces veilles qui refroidissent, dit Saint Jean Climaque (o), l'ardeur de nos convoitises, attendrissent le cœur, amortissent les passions, éclaircissent tous les nuages, dissipent tout ce qui pourroit ternir la pureté de notre esprit & en troubler le repos; où la pénitence que nous pratiquons par la violence qu'il faut se faire pour interrompre le sommeil, est une mortification bien digne de notre état, & un sacrifice très-agréable à Dieu; où sont représentés & honorés

(n) *Reg. S. Isidori Hispal. Episc. c. 7.*

(o) *Vigiliæ libidinis faces extinguunt, conscientiam cordis teneram & delicatam reddunt, cogitationes in potestate habent & custodiunt, vitia cupiditatum & dæmones edomant, omnium phantasmatum formas delent. S. Joan. Clim. gr. 20.*

les Myſteres de la Naiſſance & de la Paſſion de Jeſus - Chriſt , & l'on tâche d'imiter ce divin Sauveur , lequel , après avoir employé les journées entières à l'œuvre dont ſon Pere l'avoit chargé , paſſoit les nuits dans la Priere (p) ; où l'on a le précieux avantage de préſenter ſes adorations à Dieu dans un temps où preſque tout le monde l'abandonne : la plus grande partie des hommes étant enſevelie dans le ſommeil , & les autres commettant des dérèglements & des excès qu'ils n'oſeroient commettre pendant le jour ; où enfin les prieres que nous offrons à Dieu , ſont plus pures , plus vives , plus animées , plus ardentes , plus propres à nous faire amaffer les richèſſes ſpirituelles , & à nous remplir de conſolation.

Levons-nous donc la nuit , nous dit notre Saint Légiflateur , pour donner à Dieu des témoignages de notre adoration & de notre culte : *Nocte ſurgamus ad confitendum ei* (q). C'eſt ce que pratiquoit le Prophete Roi , malgré tous les ſoins & tous les embarras du gouvernement d'un Royaume : *Media nocte*

(p) Frat pernoctans in oratione Dei. *Luc. xvi. 12.*

(q) *Reg. S. Bened. c. 16.*

surgebam ad confitendum tibi (r). Quel sujet de confusion pour les religieux qui négligent ce devoir de leur état ! Ils sont d'autant plus coupables qu'on nous permet de reposer après les saintes veilles, ce qui étoit autrefois très-expressement défendu (s). Ah ! plutôt à Dieu, Mes RR. PP., que nous pussions dire ce que nos Anciens disoient dans les beaux jours de notre réforme : » C'est » une faute si extraordinaire parmi nous » de manquer à Matines, que cela n'arrive pas une fois en un an (t) ! »

Devant être ainsi assidus à la Prière publique, sachons, Mes RR. PP., qu'il ne nous est pas permis de quitter ce saint exercice, avant qu'il soit achevé ; qu'il nous est ordonné d'y assister jusqu'à la fin (u). C'est la coutume des

(r) *Pf. cxviii. 62.*

(s) *Vide Martene Comment. in c. 8. Reg. S. Ben. & D. Calmet Comment. sur le 8. c. de la même Regle. Le texte formel de la Regle de S. Benoît exclut le repos d'après Matines, & nos Déclarations n'en font aucune mention.*

(t) *Nicole Lettre 14.*

(u) *Clem. v. in Clement. gravi 1. de celebrat. Missar. l. 3. tit. 14. Concil. Basileense sess. 21. c. 4. Concil. Andegav. an. 1365. c. 18. Concil. Turon. an. 1583. cap. 13. &c.*

Nulli ante expletum officium licebit egredi,

pour le V. Dimanche après Pâques. 127
démon, dit S. Basile (x), de nous
persuader de sortir de l'Oratoire, avant
que l'Office soit fini. Ne vous laissez
pas vaincre, & sous prétexte de quel-
que douleur de tête ou de quelque au-
tre indisposition, ne quittez pas une
fonction si sainte & si salutaire. Vous
ne pourriez le faire, sans vous causer
à vous-même un préjudice très-confi-
dérable. Disposez avant la prière votre
temps & vos occupations extérieures,
de manière que vous soyez entièrement
libre, quand vous y assisterez.

On a vu des Evêques & des Reli-
gieux qui ne sortoient jamais du chœur,
quelque distinguées que fussent les per-
sonnes qui demandoient à leur parler : les
Souverains mêmes qu'ils faisoient atten-

*præter eum, quem necessitas naturæ compule-
rit. Reg. S. Isidori c. 7.*

(x) Operi divino intersis ad extremam usque
precationem, ratus te iade non sine magno de-
trimento recessurum..... Corporis necessitates
ad precum horas accommoda, sisque paratus non
ei cogitationi obedire, quæ te ab opere divino
avellat. Is enim dæmonibus mos est, videlicet
æquæ causæ nomine atque simulatione per pre-
cum horas nos ad recedendum instigare. Ne di-
xeris : heu caput meum ! heu ventrem meum !
obscuros commentitii doloris testes adhibens.
*S. Basil. serm. ascet. & exhort. de renunt. sæc. n. 8, 9.
nov. edit.*

dre , étant édifiés de leur conduite (y).
 » Il a raison , dit LOUIS LE BIEN-
 » AIMÉ , en attendant un saint Religieux
 qu'il venoit honorer d'une visite pour
 se recommander à ses prieres , & qui
 ne voulut pas quitter l'Office divin où
 il se trouvoit : » il a raison d'agir de
 » la sorte : car il fert un plus grand Roi
 » que moi (z). »

Mais , dira-t-on , ne peut-on jamais
 être dispensé de cette exacte assiduité à
 la Priere publique ; & n'est-il pas des
 cas qui en exemptent légitimement ?
 Une infirmité réelle , *agritudo certa* ;
 une nécessité pressante , *urgens necessi-
 tas* ; une utilité commune & évidente ,
evidens & communis utilitas : voilà selon
 les Conciles , les Peres & les Regles ,
 les cas qui peuvent dispenser de l'assis-
 tance à la Priere publique (a).

(y) *Vide vitam S. Liudgeri Ep. aut. anonymo c. 32. in act. SS. sæc. 4. & vitam S. Bern. Abbat. Tiron. apud Bolland. 14 April.*

(z) *Voyez la vie du Vénéable P. Simon Gourdan Chanoine régul. en l'Abbaye de S. Victor de Paris.*

(a) *Concil. Basileense sess. 21. c. 4. Et ex ipso Pragmat. Sanctio. Concil. trident. sess. 23. c. 1. & sess. 24. c. 12. de Reform. Conc. Burdigal. an. 1583. c. 17. S. Bern. l. 3. de Consider. c. 4. n. 18. nov. edit. Reg. S. Ferreoli c. 13. &c. Voyez Sainte Beuve t. 1. Cas 191. & Pontas t. 1. Chanoine Cas 16.*

Une infirmité réelle, & non feinte ou imaginaire; une infirmité qui soit de quelque conséquence, qui pourroit avoir des suites fâcheuses, si l'on assistoit constamment à la Priere commune; non, une infirmité légère, qui ne paroît considérable qu'à notre immortification & à notre délicatesse, à notre lâcheté & à notre tiédeur. Ne nous flattons pas, Mes R. R. P. P., sur un point si important. Nous pouvons faire illusion à nos Supérieurs, nous pouvons nous la faire à nous-mêmes; mais nous ne saurions tromper Dieu. Et après tout, ne devrions-nous pas être disposés à écouter plutôt les intérêts de notre ame que ceux de notre corps, & à vouloir souffrir même aux dépens de notre santé, quand il s'agit du service de Dieu? *Ægritudo certa.*

Une nécessité pressante, c'est-à-dire, celle qui a pour objet un devoir marqué dont on ne pourroit différer de s'acquitter sans un grand inconvénient, ou sans blesser la charité; non, une nécessité commune & ordinaire, qui regarde des choses qui ne demandent pas indispensablement notre présence & nos attentions, lorsqu'il faut assister à

la Priere , & dont on peut remettre l'exécution à un autre temps. Seroient-ils d'une nécessité pressante ces visites, ces voyages, ces récréations dont l'abus se présente toujours quand il s'agit de parler de nos devoirs , parce qu'il n'en est aucun auquel ils ne soient absolument contraires ? Oui , ils sont d'une nécessité pressante ; mais c'est à la cupidité qu'ils le sont , au penchant qu'on a pour la dissipation , à l'envie de sortir de sa retraite , de se répandre au dehors , de secouer le joug des saintes Regles. Faudroit-il, Mes RR. PP., d'autres motifs pour nous interdire ces sorties, que leur incompatibilité avec l'assiduité que nous devons avoir le jour & la nuit à la Priere publique ? *Urgens necessitas.*

Une utilité commune & évidente : ce qui se rencontre, quand on est appliqué par l'ordre de ses Supérieurs à des occupations réellement avantageuses à l'Eglise ou au Monastere ; mais non pas , quand on se prescrit à soi-même des occupations qui ne regardent que son propre avantage : ce qui ne seroit qu'une utilité particulière. Sachent ici les Religieux , abusant des dispenses

pour le V. Dimanche après Pâques. 131
qui leur sont accordées à cet égard ,
qu'ils se rendent grièvement coupables
envers l'Eglise ou le Monastere , parce
qu'ils ne travaillent pas , comme ils le
devroient pour l'utilité commune ; &
envers Dieu , parce que rentrant par
cet abus dans l'obligation de l'assiduité
à la Priere publique , ils n'y assistent
pas , ou n'y assistent que rarement :
Evidens & communis utilitas.

Voilà , Mes RR. PP. , les seules cau-
ses légitimes de dispense par rapport à la
Priere publique : une infirmité réelle, une
nécessité pressante , une utilité commune
& évidente. Ils ne sont donc pas dispensés
d'y être constamment assidus , à toutes les
heures du jour & à celles de la nuit , s'ils
ne se trouvent dans ces circonstances, les
religieux avancés en âge (b) , ceux qui
prétendent avoir rendu des services con-
sidérables à la Religion , ni même les
anciens Supérieurs. Les dispenses qu'ils
pourroient avoir obtenues , seroient
abusives ; parce qu'aucune autorité ne

(b) Les vieillards sont obligés d'assister au
choeur , tant que les forces le leur permettent ;
la seule caducité peut les en exempter : c'est
pour lors le cas de l'infirmité ; *Ægritudo certa.*
Voyez Sainte Beuve t. 1. Cas 191. & Pontas
t. 1. Chanoine cas 16.

peut déroger aux décrets des Conciles généraux , qui ne reconnoissent d'autre cause légitime d'absence de la Priere commune , que les cas que je viens de marquer. Les Supérieurs en place doivent veiller à ce que ces Religieux s'y trouvent assidument aussi-bien que les autres. Leur vigilance doit s'étendre sur ceux des Officiers qui *sous prétexte d'affaires s'en absentent habituellement & comme de droit* (c).

Si les Supérieurs négligent leur devoir à cet égard , s'ils tolèrent sur cela les licences & les abus , s'ils n'en empêchent pas la prescription par le soin qu'ils doivent avoir de les punir , l'Ange du Seigneur veillera , tiendra compte des absents , & le Seigneur lui-même en tirera vengeance , & punira les absents & les Supérieurs. Que seroit-ce , si ceux-ci étoient eux-mêmes peu assidus à la Priere commune ? Ce seroit un scandale , l'infraction d'une de leurs obligations les plus importantes , & même un juste sujet de déposition.

(c) C'est ce qu'ordonne expressément aux Supérieurs le Chapitre général de notre Congrégation de l'an 1754 , confirmant le Règlement fait à ce sujet par le Chapitre général de l'an 1751.

pour le V. Dimanche après Pâques. 133

Voilà, Mes RR. PP., ce que j'avois à vous dire touchant l'affiduité que nous devons avoir à la Priere publique : son excellence demande de nous cette affiduité ; les avantages qu'elle procure, nous y engagent ; notre état nous y oblige & nous en fait un précepte. Voyons maintenant comment il faut que nous nous acquittions de ce saint exercice.

SECONDE PARTIE. 3

Pour nous acquitter, comme il faut, du saint exercice de la Priere publique, nous devons nous y préparer, y assister avec un respect religieux, & prier avec une attention soutenue & une sincere dévotion.

Nous devons nous préparer à la Priere publique. C'est-là un devoir que nous impose l'importance de cette action. En effet, quelle témérité ne seroit-ce pas de nous y appliquer, sans avoir prévu les obstacles qui peuvent en empêcher le succès & les avoir détournés ; sans avoir pensé aux moyens de la faire réussir, & nous être mis en état de les employer ? Ce seroit

tenter Dieu , nous dit le Fils de Sirach (d), parce que nous nous écartons de l'ordre que sa divine sagesse a établi par rapport à toutes les actions importantes qui demandent certaines dispositions ; & que nous attendrions que son Esprit saint vînt nous remplir de ses lumieres & de sa chaleur , sans avoir pris les précautions convenables pour l'attirer dans nos ames : *Ante orationem præpara animam tuam , & noli esse quasi homo qui tentat Deum.*

Or je dis que deux sortes de préparations sont nécessaires à la Priere publique , l'une éloignée & générale , l'autre prochaine & plus particuliere. La premiere consiste à nous préserver soigneusement de tout ce qui peut bannir ou attrister l'esprit de Priere ; à veiller avec attention sur toutes nos démarches , nos paroles , nos desirs , nos pensées mêmes ; à rejeter non-seulement les objets dangereux , mais les bizarres , mais les indifférents qui écartent de nous le souvenir de Dieu ; à empêcher que rien ne se dérange dans nos cœurs , qu'aucune inclination dé-

(d) *Eccli. xviii, 23.*

pour le V. Dimanche après Pâques. 135
réglée ne s'y glisse, qu'aucune attache
sensuelle ne s'y forme, qu'aucune aver-
sion coupable ne s'y infinue, qu'aucun
trouble ne s'y excite; à régler les mou-
vements de notre esprit & le retirer de
la dissipation, de la légéreté, & des
amusements frivoles; à craindre & à
éviter toute curiosité, toute médisan-
ce, toute raillerie, tout mouvement
d'orgueil, même une action faite con-
tre l'ordre, une faute négligée, la
plus légère complaisance dans notre
justice, le desir de la louange & de
l'approbation, les vains projets, le
souvenir des injures, une crainte inu-
tile, une inquiétude trop vive, en un
mot tout ce qui peut nous ôter, ou
même affoiblir en nous le goût de Dieu
& des choses éternelles.

La préparation éloignée, nécessaire
à la Priere publique, demande que
nous nous conservions dans une dispo-
sition continuelle de prier; que nous
joignons, autant qu'il est possible, le
souvenir de Dieu à toutes nos actions,
les faisant dans la vue de lui plaire,
prenant occasion de l'honorer & de le
prier, de tous les objets qui frappent
nos sens, & recourant à lui par

des regards secrets ; que nous nous observions, nous nous contenions, nous nous possédions en tout ; si nous avons des emplois extérieurs, que nous nous en acquitions sans empressement, sans nous y livrer, nous y abandonner, étant plus attentifs à Dieu qu'à ce que nous faisons ; que nous nous appliquions à l'intelligence de tout ce qui regarde l'Office divin, & sur-tout des Pseaumes qui en font la principale partie, & qui sont remplis de tant de difficultés ; que nos études soient toujours conformes à notre état, y portant une intention droite & une grande pureté de cœur ; que nous continuions, dans tous les temps, cette sorte de louange & d'adoration qui est inséparable de la piété, remplissant de la Priere tous les intervalles que nous avons libres ; en un mot que nous menions une vie sérieuse, mortifiée, retirée, recueillie, saintement occupée.

Si nous n'apportons cette préparation à la Priere publique, nous n'y pourrions réunir notre esprit & notre cœur ; nous ne retrouverons ni l'un ni l'autre, parce que nous les aurons laissé échapper dans les autres temps ; nous

retomberons par notre propre poids dans des pensées vaines, inutiles, profanes, frivoles; nous aurons beau faire des efforts pour les dissiper, elles s'ex-citeront, s'irriteront, redoubleront leur activité par ces efforts mêmes, elles fermenteront, si je puis parler de la sorte. Notre imagination échauffée nous arrachera du lieu saint, nous entraî-nera, nous transportera ailleurs. Notre prière sera une répétition de nos vues, de nos projets, de nos amusements, de nos curiosités. Nous éprouverons des égarements qui la rendront pénible, désagréable, infructueuse. Portant dans notre mémoire les objets que nous venons de laisser, ils se présenteront à nous malgré nous, nous occuperont, nous troubleront, nous agiteront.

On est nécessairement tel dans la Prière qu'on a été avant que de prier. L'état où l'on se trouve alors, dit un saint Abbé, n'est qu'une suite de l'état qui a précédé, qui passe & conti-nue dans la Prière; selon que nous étions disposés auparavant, nous y avons ou des pensées basses qui nous portent vers la terre, ou des pensées saintes qui nous élèvent vers le Ciel (e).

(e) *Quales orantes volumus inveniri, tales nos*

En effet, Mes RR. PP., se pourroit-il, ayant donné une entière liberté à nos sens, que nous eussions la facilité de les réduire & de nous en rendre maîtres à notre volonté ? après avoir laissé entrer dans notre esprit une foule d'images qui y ont fait de vives impressions, que nous pussions rappeler le souvenir de Dieu & en être remplis, quand il faut l'honorer par un culte public ? après avoir contristé l'Esprit-saint, en suivant les inclinations de la nature, & avoir mérité par nos infidélités qu'il se retirât de nous, qu'il vînt animer & sanctifier nos hommages par ses gémissements secrets ? n'ayant eu que de la froideur & de l'indifférence pour les choses de Dieu, que le feu sacré de la dévotion s'allumât tout-d'un-coup dans nos cœurs au temps du Sacrifice ? Croirions-nous enfin qu'au signal de la Prière ce que nous avons amassé de contraire à ce saint exercice, se dissipât & s'évanouît, ainsi qu'au souffle d'un vent

esse oportet ante tempus orandi. Necessè est enim mentem in tempore supplicationis suæ de statu præcedente formari, illisque eam cogitationibus orantem, vel ad cœlestia sublimari, vel ad terrena demergi, quibus ante orationem fuerit immorata. *Cass. Collat. 10. c. 14.*

pour le V. Dimanche après Pâques. 139
favorable furent les orages & s'appaie
la tempête ?

Non , Mes RR. PP. , détrompons-
nous : Telle vie , telle priere. Si notre
vie est dissipée , notre priere ne fauroit
être recueillie. » Veillez , nous dit Je-
sus - Christ , » & priez » : *Vigilate &*
orate (f). Ce divin Sauveur nous or-
donne de veiller , avant que de nous
appliquer à la Priere , pour nous faire
entendre par-là qu'une attention con-
tinuelle sur nous-mêmes , sur les pen-
sées de notre esprit , sur les mouve-
ments de notre cœur , sur les actions
de notre vie , doit précéder la Priere ,
& en être la préparation. C'est ce qui
fait dire à Saint Epiphane (g) , qu'il
est du devoir d'un vrai Religieux dont
la vie est consacrée à la Priere , d'avoir
toujours dans le cœur l'Oraison & la
Psalmodie ; à S. Jean Climaque (h) , que
nous devons nous préparer , par une
priere continuelle , à cette autre priere

(f) *Matt. xxvi. 41.*

(g) *Oportet ut verus monachus sine intermis-
sione habeat in corde suo orationem & psalmo-
diam. S. Epiph. Cotelier t. 1. Eccl. græcæ monu-
ment. pag. 428.*

(h) *Præpara te per nunquam intermissam
mentis orationem , ut Deo assistas in precibus
tuis. S. Joan. Clim. gr. 28.*

où nous nous présentons devant Dieu pour lui offrir nos hommages ; à Saint Augustin (i), que louant Dieu de notre langue dans de certains temps, notre vie doit le louer sans cesse.

Mais, c'est sur-tout quand l'heure de la Priere solemnelle approche, qu'il faut nous recueillir, & veiller sur nous-mêmes ; (& voilà la préparation prochaine que demande cette Priere.) Nous devons alors terminer nos occupations, les oublier même, pour ne pas porter au chœur la douleur de les avoir interrompues, ni le desir de les reprendre au plutôt ; nous purifier, par un vif & tendre sentiment de pénitence, de toutes les fautes que nous avons pu commettre : car la louange n'est pas belle dans la bouche des pécheurs (k); arracher de nos cœurs toute semence de haine, d'aversion, de froideur, d'indifférence même à l'égard de nos frères, parce que l'union des voix sans celle des cœurs, n'est qu'un bruit im-

(i) *Lingua tua ad horam laudat, vita tua semper laudet... Vitâ sic canta, ut nunquam fileas. S. Aug. Enarr. in Ps. 146. n. 1. & 2. nov. edir.*

(k) *Non est speciosa laus in ore peccatoris. Eccli. xv. 9.*

pour le V. Dimanche après Pâques. 141
portun aux oreilles de Dieu ; être pénétrés de reconnoissance de ce que le Seigneur nous a retirés des portes de la mort, & nous a ouvert celles de sa sainte Sion, pour y publier ses louanges & chanter ses miséricordes (l) ; nous occuper des Mysteres que l'Eglise prétend honorer aux différentes heures de l'Office divin (m) ; rappeler enfin toutes les puissances de notre ame au dedans de nous-mêmes, & les y tenir comme enchaînées, sans leur permettre aucun épanchement au dehors.

Le signal de la Priere se fait entendre : bannissons entièrement de notre esprit, de notre imagination, de notre mémoire, aussi-bien que de notre cœur, le souvenir des créatures ; & portons toutes nos pensées vers Dieu. Abandonnons-nous nous-mêmes, laissons la terre, élevons-nous au dessus du Ciel (n). Que

(l) Qui exaltas me de portis mortis, ut annunciem omnes laudationes tuas in portis filiarum Sion. Ps. ix. 15.

(m) Hæc sunt septenis propter quæ psallimus horis :

Matutinaligat Christum, qui crimina purgat :

Prima replet spiritus, causam dat Tertia mortis :

Sexta cruci nectit, latus ejus Nona bipertit :

Vespera deponit, tumulo Completa reponit,

Glossa cap. Presbyter, extra, de celebrat Missar.

[n] Cum ingrederis precari, relinque te ipsa

ce ne soient pas la coutume, la bienfiance, ou la nécessité qui nous conduisent au Temple; allons-y par un mouvement de l'Esprit de Dieu, comme autrefois le juste Siméon: *Venit in Spiritu in Templum* (o). Avançons, hâtons nos pas, animés de zèle, pleins d'ardeur, transportés de joie (p), enflammés d'amour, pénétrés de la grandeur de Dieu, portant ainsi le feu & l'encens nécessaires aux hosties spirituelles que nous allons lui offrir (q). Posons un pied tremblant sur le seuil des portes sacrées, laissons-là tout ce qui pourroit nous être resté de vain & de frivole dans l'esprit.

Ah! dit Saint Basile (r), si selon le grand Apôtre, on ne peut prononcer *Seigneur Jesus* avec un sentiment de

fum..... desere terram, transcende cœlum, derelinque omnem visibilem ac invisibilem creaturam. S. Basil. Const. monast. c. 1. n. 2. nov. edit.

(o) *Luc. II. 27.*

(p) *Introite in conspectu ejus in exultatione. Ps. xcix. 2.*

(q) *Offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo. 1. Petr. II. 5.*

(r) *Quod si nemo valet dicere Dominum Jesum, nisi in Spiritu Sancto; quomodo proferes laudem, cum rectum spiritum non habeas in tuis visceribus innovatum? S. Basil. Hom. in Ps. 32. n. 1. nov. edit.*

religion , fans être animé de l'Esprit-Saint ; comment chanterions-nous dignement les louanges de Dieu , si ce divin Esprit ne renouvelloit nos cœurs & ne purifioit nos levres ? Donc , Mes RR. PP. , arrivés dans le lieu de la Priere , invoquons le Saint - Esprit , prions - le de nous éclairer de ses vives lumieres ; de nous embraser de ses divines ardeurs ; d'empêcher tous les retours inutiles , tous les souvenirs importuns qui pourroient déshonorer notre sacrifice ; de nous inspirer des sentiments conformes aux paroles que nous prononcerons ; d'animer notre voix & de lui donner tout ce qu'elle doit avoir pour plaire à Dieu , & pour chanter sa gloire & sa grandeur d'une maniere digne de cet Être suprême. Demandons - lui qu'il remplisse notre bouche de louanges & notre cœur d'amour (f) ; qu'il aide notre foiblesse ; qu'il adore , loue , rende graces , chante , gémissé , parle , prie en nous & pour nous ; enfin que nos esprits & nos cœurs soient fermés à l'ennemi , & ouverts à Dieu seul.

(f) Repleatur os meum laude , ut cantem gloriam tuam. *Pf. lxx. 8.*

A cette préparation à la Priere publique, doivent succéder des sentiments de respect, de crainte, de frayeur; nous trouvant dans un lieu terrible & formidable (t), miraculeux & divin; dans un lieu qui est le sanctuaire de la Divinité, la porte du Ciel, le Ciel de la terre, la Maison du Pere céleste, le Temple du Dieu vivant; dans un lieu de sainteté & de sanctification, plein de la majesté & de la grandeur de Dieu; dans un lieu où Dieu se trouve véritablement: *Vere Dominus est in loco isto* (u).

Nous croyons, dit S. Benoît (x), que Dieu est présent par-tout, c'est-à-dire, qu'il remplit le Ciel & la terre (y); que sa sagesse atteint, avec force & avec douceur, d'une extrémité à l'autre de l'Univers (z); qu'il n'y a point d'endroit où sa providence ne veille, où sa puissance n'agisse, où sa miséricorde & sa justice n'éclatent; qu'il est

en
(t) *Quàm terribilis est locus iste! non est híc aliud, nisi domus Dei, & porta cœli. Gen. xxviii. 17.*

(u) *Gen. xxviii. 16.*

(x) *Reg. S. Ben. c. 19.*

(y) *Nunquid non cœlum & terram ego impleo, dicit Dominus? Jerem. xxviii. 24.*

(z) *Attingit à fine usque ad finem fortiter, & disponit omnia suaviter. Sap. viii. 1.*

pour le V. Dimanche après Pâques. 145
 en toutes choses , comme toutes choses
 sont aussi en lui : *Ubique credimus divinam
 esse presentiam* ; mais nous devons être
 plus vivement pénétrés de cette pensée,
 lorsque nous paroiffons dans son Temple,
 & que nous lui offrons le sacrifice de
 nos vœux & de ses louanges : *Maxime
 tamen hoc sine aliqua dubitatione creda-
 mus , cum ad opus divinum assistimus.*
 Pourquoi, Mes RR. PP. ? parce que
 Dieu est présent dans son Temple par
 un acte plus particulier de sa volonté,
 & par des opérations plus singulieres ;
 parce qu'il y manifeste avec plus d'é-
 clat ses merveilles , que ses yeux y sont
 plus ouverts & ses oreilles plus atten-
 tives aux prieres qu'on lui offre (a),
 qu'il y rassemble tous les rayons de sa
 Divinité plus dispersés ailleurs , qu'il a
 choisi ce lieu pour y faire résider à jamais
 la majesté de son nom (b).

Penfons donc , conclut notre Saint
 Légiflateur , avec quel respect nous de-
 vons paroître en la présence de Dieu :

(a) *Oculi mei erunt aperti , & aures meæ
 erectæ ad orationem ejus , qui in loco isto
 oraverit. 2. Par. vii. 15.*

(b) *Sanctificavi domum hanc..... ut pone-
 rem nomen meum ibi in sempiternum. 3. Reges
 1. n. 3.*

Ergo consideremus qualiter oporteat nos in conspectu Divinitatis esse; de ce Dieu à qui appartient l'empire & la terreur (c); qui tient entre ses mains la vie & la mort; qui fait frémir les colonnes du ciel (d), menace la mer & la desseche, ébranle les montagnes, désolé les collines; dont on ne peut soutenir la colere, ni résister à la fureur; dont l'indignation se répand comme un feu, & fait fondre les pierres (e); devant qui toutes les Nations ne sont que comme une goutte d'eau, la terre que comme un grain de poussiere, tout l'Univers comme n'étant point (f). Des flammes ardentes sont son trône (g); le tonnerre, sa voix; la foudre, ses ar-

(c) Potestas & terror apud eum es. *Job. xxxv. 2.*

(d) Columnæ cœli contremiscunt & pavent ad nutum ejus. *Job. xxvi. 11.*

(e) Increpans mare & exsiccans illud. Montes commoti sunt ab eo, & colles desolati sunt. Ante faciem indignationis ejus quis stabit? & quis resistet in ira furoris ejus? Indignatio ejus effusa est ut ignis; & petrae dissolutæ sunt ab eo. *Nahum i. 4, 5, 6.*

(f) Ecce gentes quasi stilla situlæ, & quasi momentum stateræ reputatæ sunt: ecce insulæ quasi pulvis exiguus. . . . Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo; & quasi nihilum & inane reputatæ sunt ei. *Isai. xl. 15, 17.*

(g) Thronus ejus, flamma ignis. *Dan. vii. 9.*

pour le V. Dimanche après Pâques. 147
mes ; le vent & le feu , ses ministres (h).
Et ces idées que l'Écriture nous donne
de Dieu , quelque nobles , quelque ma-
gnifiques qu'elles soient , n'ont néan-
moins aucune proportion avec ce qu'il
est , sa grandeur est ineffable , parce
qu'elle est infinie ; & l'on ne peut ja-
mais nous rien dire qui soit parfaite-
ment digne de Dieu , parce qu'on est
obligé d'employer nos pensées & notre
langage , pour se rendre intelligible.

Pensons encore avec quel respect
nous devons paroître en la présence de
Jesus-Christ qui réside véritablement ,
réellement , substantiellement sous les
symboles sacrés dans nos tabernacles ;
de Jesus-Christ qui est le Roi des An-
ges , la terreur des démons , le Rédem-
pteur des hommes , l'Auteur & le Con-
sommateur de notre Foi (i) , le Fils
unique du Pere , la splendeur de sa
gloire , sa parfaite image , son expres-
sion toute entière , l'empreinte de
sa substance (k) , son Verbe éternel ,

(h) Qui facis Angelos tuos Spiritus , & mi-
nistros tuos ignem urentem. Ps. x. 3 , 4.

(i) Autor fidei & consummator Jesus. Hebr.
xii. 2.

(k) Splendor gloriæ , & figura substantiæ ejus.
Hebr. i. 3.

infini comme lui , tout-puissant comme lui , le Créateur , le Conservateur , le Souverain de l'Univers comme lui , un seul Dieu avec lui , qui remplit le ciel & la terre de sa grace & de sa gloire.

Ah ! les Esprits bienheureux , ces créatures si pures , si saintes , si parfaites n'assistent devant Dieu qu'avec une religieuse frayeur ; en sa présence les Séraphins se couvrent de leurs ailes , les Dominations s'abymant dans le respect & l'adoration , les Puissances sont dans le tremblement (*l*) ; & les Anges s'humilient , s'abaissent , se confondent devant le trône de l'Agneau (*m*). Quelle révérence , quelle humilité , quel anéantissement la présence du même Dieu , & la vue de la même Victime sous les voiles eucharistiques , ne doivent-elles pas nous inspirer , à nous formés de terre & de boue , cendre &

(*l*) Vidi Dominum sedentem super solium excelsum & elevatum Seraphim stabant super illud : sex alæ uni , & sex alæ alteri : duabus velabant faciem ejus vel suam ; sic enim vox Hebraïca verti potest. Isai. vi. 1 , 2.

Adorant Dominaciones , tremunt Potestates.

(*m*) Salus Deo nostro , qui sedet super thronum & Agno. Et omnes Angeli stabant in circuitu throni & ceciderunt in conspectu throni in facies suas. Ap. vii. 10 , 11.

pour le V. Dimanche après Pâques. 149
pouffiere, pauvres, misérables, pécheurs!
» Servez le Seigneur avec crainte, nous
disent les Prophetes (n); » & tremblez
» de respect, en exaltant son saint nom.
» La louange qu'on donne à Dieu, doit
» être accompagnée de frayeur (o). Dieu
» est terrible dans ses sanctuaires (p). »

Tenons-nous donc, Mes RR. PP.,
dans un profond abaissement d'esprit &
de cœur, en la présence de Dieu; fen-
tons tout le poids de sa grandeur &
de sa gloire; soutenons l'éclat de sa Ma-
jesté par un recueillement inviolable.
Qu'une sainte horreur s'empare de tou-
tes nos puissances, qu'elle enchaîne notre
imagination, & retienne tous nos sens
dans le devoir. Loin de nous la dissipa-
tion, la légéreté, la mollesse, l'indécence,
l'immodestie, un air distrait & indolent,
les inquiétudes du corps, les mouve-
ments irréguliers, les manieres libres,
aisées, les ris, l'égarement des yeux,
tous autres discours que les louanges
de Dieu, les moindres irrévérences (q).

(n) *Servite Domino in timore, & exultate
ei cum tremore. Ps. II. 11.*

(o) *Ad Deum formidolosa laudatio. Job.
xxxvii. 22.*

(p) *Mirabilis Deus in Sanctis suis. Ps. lxxviii.
36. Hebr. Terribilis Deus è sanctuariis tuis.*

(q) *Cum in choro fuerint, gravitatem servant.*

Il faut qu'un vif & intime sentiment de la présence de Dieu , soit imprimé sur notre front , que notre contenance soit grave & sérieuse , & tout notre extérieur religieusement composé. Souvenons-nous de la modestie de nos Pères , qui attiroit l'admiration des peuples , opéroit même des conversions , & étoit à l'épreuve des accidents les plus extraordinaires & les plus imprévus (r).

quam & locus & officium exigunt , non in simul aut cum aliis confabulantes seu colloquentes. *Concil. Basileense sess. 21. c. 3.* Nec colloquia vel risus intermiscendo. *Idem Concil. c. 4.*

Curent , ut modesta honestaque pfallendi gravitate provocent excitentque ad devotionem. *Concil. Senon. an 1528. can. 17.*

Pro summo silentio in oratorio servando , vide Cod. Regul.

Pour l'indécence & l'irrévérence qu'il y a de prendre du tabac à l'Eglise , & sur-tout dans le temps de l'Office divin ; Voyez Pontas t. 2. Messe cas 6. & Conf. d'Angers sur le Sacrifice de la Messe, t. 1. page 323. C'est-là un abus scandaleux , *abusus scandalosus* , dit à ce sujet Urbain VIII. dans la Bulle qu'il fit publier le 30 Janvier 1641 , par laquelle sur la remontrance du Doyen & du Chapitre de Séville , il défend à toutes sortes de personnes , & aux Prêtres en particulier , de prendre du tabac dans les Eglises du Diocèse de Séville , sous peine d'excommunication encourue par le seul fait.

(r) *Vide vitam Otgerii Militis in act. SS. sac. 4.*

pour le V. Dimanche après Pâques. 151

La Priere publique est accompagnée de peu de respect, parce que la foi est foible & languissante, qu'elle n'a pas la force de résister à l'impression des sens, de traverser tous les voiles & nous faire voir Dieu dans tout l'éclat de sa Majesté. Jugeons - en par le faifissement dont nous serions pénétrés, si Dieu se manifestoit subitement à nous, s'il nous donnoit quelque signe extérieur de sa présence. Il s'agit de réveiller, d'animer, d'enflammer cette foi; & pour louer Dieu avec le respect qui lui est dû, d'être en sa présence, comme si nous le voyions, tout invisible qu'il est (f).

Ce respect demande que nous n'omettions rien de tout ce qui nous est prescrit dans le Service divin; que nous donnions tous nos soins & toute notre application pour n'y commettre aucune faute, aucune négligence; que nous soyons attentifs à le rendre aussi parfait qu'il doit être. Nous devons conséquemment observer avec fidélité tou-

part. 1. n. 19. & Acta S. Notkeri apud Ekkecard. in l. de castibus S. Galli.

(f) *Invisibilem tanquam videns sustinuit. Hebræi. 27.*

tes les cérémonies , ces actions extérieures de la vertu de religion , instituées pour prier , adorer , louer Dieu avec plus de décence & de dignité ; pour édifier & attirer les hommes à son culte & les porter à la piété ; pour témoigner au dehors les sentiments qu'on a de la Majesté divine , en faisant agir de concert le corps avec l'esprit (1).

Dieu a toujours été jaloux des cérémonies dans l'exercice de son culte.
 » Gardez , dit de sa part Moÿse aux Israélites (2) , » gardez les loix & les cérémonies que je vous ordonne d'observer. Israël , qu'est-ce que le Seigneur » votre Dieu demande de vous , sinon » que vous observiez les commandements & les cérémonies du Seigneur » (3) ? si vous ne voulez point écouter » sa voix , si vous ne gardez & ne pratiquez pas les ordonnances & les cérémonies que je vous prescis aujourd'hui , toutes les malédictions dont

(1) Cæremonia est actus religiosus , sive pertinens ad Dei cultum. *Polm. part. 3. n. 196.*

(2) Custodi præcepta & cæremonias , atque judicia , quæ ego mando tibi hodie ut facias. *Deut. vii. 11.*

(3) Israël , quid Dominus Deus tuus petit à te , nisi.... ut custodias mandata Domini & cæremonias ejus ? *Deut. x. 12 , 13.*

» je vais charger les prévaricateurs ,
» tomberont sur vous & vous acca-
» bleront (y). » Vous savez , Mes
Révérends Peres , comment fut punie
la négligence à cet égard de Nadab &
d'Abiu , fils d'Aaron (z). Dieu semble
même attacher quelquefois le succès de
la priere à ces observances extérieures.
Lorsque Moÿse avoit les mains élevées,
Amelec étoit vaincu; Amalec triomphoit,
quand elles s'abaissoient (a).

Ainsi nous devons être exacts à toutes les pratiques prescrites , observer les différentes inclinations du corps , nous couvrir & nous découvrir , être assis , debout ou à genoux , en un mot faire toutes les choses de cette nature , quand il le faut ; de façon que nous nous comportions tous de la même manière , & que nous gardions l'uniformité , & cela avec toute la décence & la dignité convenables. C'est ce qu'on nous

(y) Quod si audire nolueris vocem Domini Dei tui , ut custodias & facias omnia mandata ejus & cæremonias quas ego præcipio tibi hodie , venient super te omnes maledictiones istæ , & apprehendent te. Deut. xxviii. 15.

(z) Lev. x. 11. &c.

(a) Cum levaret Moÿses manus , vincebat Israël : sin autem paululum remississet , superabat Amalec. Exod. xvii. 11.

disoit , quand on nous instruisoit dans les commencements ; & c'est ce que nous avons d'abord ponctuellement exécuté. On se neglige dans la suite , on regarde ces pratiques comme légers & de peu de conséquence , on oublie les rapports qu'elles ont à Dieu , & l'usage s'en perd avec la ferveur des premiers temps.

Ce n'est pas ainsi qu'on en use à l'égard des Rois de la terre. Quelle exactitude n'ont pas leurs Officiers à observer toujours, & à faire toujours observer jusqu'aux moindres cérémonies , établies pour traiter avec ces Souverains, ou pour approcher de leurs personnes sacrées ! Et ce qui doit nous couvrir encore plus de confusion , c'est ce que nous apprennent les histoires de l'attention des Prêtres des idoles aux pratiques d'un culte extravagant & sacrilege , portée au point qu'ils auroient cru l'Empire menacé des plus grandes calamités , s'ils en avoient omis les plus légères circonstances.

Le respect que nous devons à Dieu , demande encore que nous observions toutes les regles de la psalmodie ; que nous l'accompagnions de toutes les con-

pour le V. Dimanche après Pâques. 155
ditions nécessaires ; que nous y donnions
tout le temps , toute l'application , tou-
te la ferveur , toute la dignité qu'exige
une pareille action.

Ah ! Mes R R. P P. , nous parlons
de Dieu , nous parlons à Dieu même.
Point de précipitation , nous disent les
saints Conciles , *non festinanter* (b) ;
point de confusion , *non perturbatè* (c) ;
point de lâcheté , *non oscitanter* (d) ;
point anticiper , point couper les sylla-
bes , *non syncopando dictiones* (e) ; point
passer des mots entiers , *non truncatè* (f).
Que la prononciation soit mesurée ,
exacte , intelligible & bien articulée ,
leniter , integrè , distinctè , studiosè (g).
Qu'on fasse une pause raisonnable au
milieu des versets , *cum pausa decenti in
medio cujuslibet versiculi* (h). Que les
voix ne soient ni trop élevées ni peu ré-
glées , *non inordinatis seu intemperatis*

(b) Concil. Basileense sess. 21. c. 2 & 3.

(c) Concil. Mediolan. 1. tit. quom. vers. in choro
an. 1565.

(d) Idem Concil. Mediol. & ibidem.

(e) Concil. Basileense sess. 21. c. 5.

(f) Colonienne an. 1536. parte 3. cap. 5.

(g) Idem Concil. Colon. & ibidem , & Concil. Me-
diol. 1. tit. quo n. vers. in choro.

(h) Concil. Basileense sess. 21. c. 3.

156 *Conférences Monastiques*
vocibus (i). Et toutes ces choses nous
 sont très-étroitement & très-rigoureu-
 sement ordonnées : *Districtè præcipi-*
mus in virtute obedientiæ (k). Injonction
 très-expresse est faite aux Supérieurs de
 veiller à leur observation, de corriger
 tous les abus à cet égard, & de punir
 sévèrement les infraçteurs; si les Supé-
 rieurs veulent éviter d'encontrir l'indi-
 gnation du Siege Apostolique, l'indi-
 gnation de Dieu même : *Si Dei &*
Apostolicæ sedis indignatione evitare vo-
luerint (l).

Maudit celui, nous dit Saint Bernard
 d'après le Prophete (m), maudit celui
 qui fait l'œuvre de Dieu avec négligen-
 ce : *Maledictus qui facit opus Dei negli-*
genter. Il faut que tous chantent, *om-*
nes simul cantent (n), les vieillards
 comme les jeunes (o), les Supérieurs
 comme les inférieurs, & ceux-là avec

(i) Cone. Aquisgran. an. 816. l. 1. cap. 137.

(k) Concil. Lateran. 4. Can. 17.

(l) Clemens V. in Clement. gravi l. de Celebri-
 tate. l. 3. tit. 14.

(m) S. Bern. Serm. 7. in Cant. n. 4. nov. edit.
Maledictus qui facit opus Dei negligenter. Sic
lxxv. verterunt. Jerem. xlviii. 10.

(n) Conc. Narbon. an. 1609. c. 30.

(o) Pariter senes cum junioribus laudent nos
 inep Domini, Conc. Colon. parte 3. c. 52

pour le V. Dimanche après Pâques. 157
 encore plus de zele & de ferveur, *præ-*
fertim qui majori funguntur honore (p).
 Il faut qu'il n'y ait parmi nous aucun
 spectateur oisif au chœur (q); que per-
 sonne ne se contente d'y reciter à voix
 basse ce que les autres chantent, s'il
 n'en a une légitime raison; qu'on
 n'y lise jamais de lettres, de livres ou
 d'autres écrits (r); & ce qui est un abus
 si commun, & ce qui est pourtant si
 expressément défendu, que jamais on
 n'y dise son office en particulier, pas
 même les petites heures, *etiam privatas*
horas (s). La Priere publique est un

(p) *Conc. Basileense, sess. 21. c. 3.*

(q) *Muta aut clausa labia nemo tenuerit.*
Concil. Colon. parte 3. c. 5.

(r) *Non litteras, aut scripturas alias legentes.*
Conc. Basileense sess. 21. c. 3. Idem statuunt Concil.
Remense an. 1583. c. 13. Concil. Narbon. an. 1609.
c. 30. Conc. Burdigal. an. 1624. c. 9. &c.

(s) *Nemo, dum horæ in communi publice*
cantantur, legat vel dicat privatim officium:
nam non solum obsequium quo obnoxius est,
choro subtrahit, sed alios psallentes perturbat.
Conc. Basileense sess. 21. c. 3.

Ne in choro privatim officium dicant. Concil.
Mediol. 1. quom. vers. in choro, an. 1565. Non ali-
quid legant, ne privatim quidem officium.
Conc. Remense an. 1583. tit. de cultu divino n. 4.
Non privatim officium dicant. Conc. Bituric. tit.
22. can. 3. an. 1584. Nullus litteras aut libros
legat, officium privatim recitet. Conc. Avenion.
an. 1594. cap. 34. Officium privatim non re-

concert divin où chacun doit tenir sa partie. L'Eglise, nos Fondateurs & la Religion nous en font à tous un devoir indispensable; & l'on est censé absent, quand on manque de le remplir (t).

Le chant doit être grave & majestueux, ne ressentir ni la mollesse ni la rusticité, n'avoir dans son harmonie rien de languissant & d'efféminé, & pouvoir par elle toucher le cœur en chatouillant les oreilles (u). Ne chanterions-nous, Mes Révérends Peres, que foiblement, épargnerions-nous nos voix par un excès de délicatesse, tandis peut-être que nous leur donnons tout l'effort dont elles sont capables, en contestant, en disputant dans les conversations? Chantons les louanges de Dieu avec toute la force de notre voix, *virili sonitu* (x); chantons - les

citet aliquis. *Conc. Narbon. an. 1609. c. 30. Nec privatim officium recitare. Concil. Burdig. an. 1624. c. 9. Vide S. Antonin. part. 11. tit. 9. c. 12. de neglig. in horis canonicis.*

(t) Cui officio si defuerint, pro absentibus habeantur. *Concil. mediol. 1. tit. 38. partis 2.*

(u) Cantus.... plenus sit gravitate; nec lasciviam resonet, nec rusticitatem. Sic suavis, ut non sit levis: sic mulceat aures, ut moveat corda. *S. Bern. serm. Ep. 398. n. 2. nov. edit.*

(x) *S. B. serm. 47. in Cant. n. 8. nov. edit.*

pour le V. Dimanche après Pâques. 159
 avec une affection mâle & animée ,
virili affectu. Puissions - nous dire avec
 David : » J'ai élevé ma voix , & j'ai
 » crié au Seigneur ; j'ai poussé ma
 » voix vers Dieu ; je me suis fatigué à
 » crier , & ma gorge en a été enrouée : »
Rauca factæ sunt fauces meæ (y).

Qu'un profond silence succede au
 chant , & n'en loue pas moins , ou plu-
 tôt releve encore plus la gloire de ce-
 lui dont il est écrit : » Le silence , Sei-
 » gneur , est la louange qui vous est
 » dûe : *Te decet silentium, Deus (z)*. » Que
 » toute chair soit dans silence devant la
 » face du Seigneur » : *Sileat omnis caro*
à facie Domini (a). » Le Seigneur habi-
 » te dans son saint Temple , que toute la
 » terre demeure en silence devant lui : »
Dominus in templo sancto suo, sileat à
facie ejus omnis terra (b).

Ainsi , Mes RR. PP. , par notre re-
 cueillement & notre modestie , par no-
 tre application à observer toutes les re-

(y) *Voce mea ad Dominum clamavi : voce mea ad Deum. Ps. lxxvi. 1. Laboravi clamans , rauca factæ sunt fauces meæ. Ps. lxxviii. 4.*

(z) *Te decet hymnus , Deus , in Sion. Heb. Te decet silentium. Ps. lxiv. 1.*

(a) *Zach. II. 13.*

(b) *Habac. II. 20.*

160 *Conférences Monastiques*
gles du chant , à pratiquer jusqu'aux
moindres cérémonies , & à nous ac-
quitter avec le plus grand soin de tout
ce qui regarde le culte de Dieu , fai-
sons connoître quelle est la grandeur du
Maître que nous servons ; & par cet
édifiant spectacle , inspirons aux Peuples
la dévotion , la piété , le respect qu'ils
doivent avoir en la présence de leur
Dieu.

Qu'entends - je ici ? » On satisfait à
» l'obligation de l'Office divin , lorsque
» volontairement on ne prie que des
» levres & non pas de l'esprit : » *Præ-*
cepto satisfacit , qui voluntarie labiis tan-
tum , non mente orat (c). Ceux qui tien-
nent un pareil langage , sont-ils chré-
tiens ? L'attention est de droit divin
nécessaire à la Priere , elle est de l'es-
sence de la Priere. Qu'est - ce que la
Priere , sinon une élévation de l'esprit
à Dieu (d) , un entretien avec Dieu (e) ,
une union à Dieu (f) , un acte de reli-

(c) Cette proposition a été condamnée par le
Clergé de France dans son Assembl. gén. de 1700.

(d) *Oratio est ascensio mentis in Deum. S.*
Joan. Damase. de fide ortod. l. 3. c. 24. nov. edit.

(e) *Oratio , conversatio fermocinatio que cum*
Deo est. S. Greg. Nyss. de orat. orat. 1.

(f) *Oratio est conjunctio hominis cum Deo.*
S. Joan. Clim. gr. 28.

pour le V. Dimanche après Pâques. 161
gion ; & par conséquent une pratique
intérieure , un culte raisonnable & spi-
rituel ? » Je prierai de l'esprit , dit saint
Paul , » je prierai avec intelligence : »
Pfallam spiritu , pfallam & mente (g).

» Quand nous sommes en la présence
» de Dieu pour prier, dit S. Cyprien(h),
» nous devons nous y appliquer de toutes
» les forces de notre esprit. Lorsque nous
» chantons , dit S. Basile (i), il faut que
» notre esprit soit d'accord avec notre
» voix. Ce n'est pas seulement de la lan-
» gue qu'il faut prier , dit Saint Chryso-
tôme (k), » mais encore de l'esprit. Ayez
» dans l'esprit pendant la Priere , dit S.
Augustin (l), » ce que votre bouche pro-
» nonce. »

Attention à l'Office divin , application,

(g) 1. Cor. xiv. 15.

(h) Quando stamus ad orationem , vigilare &
incumbere ad preces toto corde debemus. S. Cy-
prian. l. de orat. domin. nov. edit.

(i) In tempore psalmodiæ ne dissonans sit
sensus & lingua , sed consonantia sint , & utra-
que proferant verba. S. Basil. aut quiv. al. in ad-
monit. ad filium Spirit. In append. v. 2. op. S. Basil.
nov. edit.

(k) Non lingua tantum , sed & in spiritu. S.
Joan. Chryf. in c. 11. Genes. hom. 30. n. 5. nov. edit.

(l) Psalmis & hymnis cum oratis Dominum ;
hoc versetur in corde , quod profertur in voce.
S. Aug. Ep. 211. n. 7. nov. edit.

éloignement de toutes les pensées des choses séculières, des pensées qui ne se rapportent pas à ce qu'on récite ou à ce qu'on chante, ou qui n'ont pas Dieu pour objet : c'est ce que nous recommande, c'est ce que nous prescrit, c'est ce que nous ordonne l'Eglise dans ses Conciles (*m*), directement ou indirectement, qu'importe ? Le précepte n'en est pas moins précis & formel. Disons cependant avec de très-habiles Théologiens, que l'attention nécessaire à la Priere naît immédiatement & directement du précepte de l'Eglise, laquelle imposant à ses ministres l'obligation à l'Office divin, pour rendre à Dieu par ce moyen le culte qui lui est dû, ne peut qu'elle ne leur impose en même temps l'obligation de s'en acquitter avec les dispositions sans lesquelles Dieu ne

(*m*) Omnes qui horis canonicis persolvendis deputati sunt, dent operam ut collectis animis debitum pensum absolvant. *Concil. Trever. 2. an. 1549. c. 6.*

Omnes qui canonicarum horarum officii devincti estis, attente illas dicite. *Concil. Mediol. 4. an. 1576. c. 7.*

Idem statuunt *Concil. Burdig. an. 1583. tit. 17. Bituric. an. 1584. tit. 12. can. 12. Convent. Melodun. Ep. Gallie tit. de Canon. an. 1597. Concil. Narbon. an. 1609. cap. 30. &c.*

pour le V. Dimanche après Pâques. 163
feroit pas véritablement honoré. Ici la
maniere de la loi, *modus legis*, étant
une partie essentielle de cette loi, en
est moins un mode que la substance
même, & se trouve ainsi renfermée
dans le précepte, *cadit sub præcepto*.
Par conséquent l'Eglise ordonnant la
Priere, ordonne directement l'attention
par ce même précepte.

Elle est donc absolument nécessaire
cette attention, elle est indispensable.
Eh ! Mes RR. PP., on prend tant de
soin de recueillir son esprit, lorsqu'on
approche quelque personne de considé-
ration, on est si attentif à ce qu'on a
à lui dire ; & l'on n'en usera pas de
même, lorsqu'on parlera à Dieu par
la Priere, & l'on ne sera pas également
attentif à ce qu'on demandera à cette
Majesté suprême (n). Nous voulons
que Dieu s'applique à nous, quand
nous le prions, & nous ne nous appli-
querions pas nous-mêmes à Dieu; nous
souhaitons que Dieu nous écoute, &

(n) Si cum homines adimus, tam studiose id agi-
mus, ut prope stantes sæpenumero non videam-
us, sed colligimus mentem, & ad eum solum
spectamus ad quem accedimus: quanto magis
apud Deum idem facere oportet? S. Joan. Chryso-
Homil. 30. in c. 11. Genes. n. 5. nov. edit.

nous ne nous écouterions pas nous-mêmes (o). Nous chantons : » Seigneur, » prêtez l'oreille à mes paroles ; écoutez mes cris , foyez attentif à mes vœux (p) ; » & au même temps nous porterions ailleurs notre esprit , nous donnerions toute sorte de liberté à nos pensées.

Ce seroit traiter le Dieu vivant & véritable qui pénètre le fond des cœurs, comme les Païens traitoient leurs Divinités impuissantes qui avoient des yeux & ne voyoient point, des oreilles & n'entendoient point. Nos voix ne rendroient que des sons vuides qui ne partiroient que de la poitrine, & iroient se perdre & se dissiper dans les airs, semblables aux sons des instruments de musique, inférieurs même à ces sons qui dépendent de l'intelligence de celui qui touche les instruments, pour qu'ils soient harmonieux. Nous dirions à Dieu ce que nous ne pensons pas, nous l'ou-

(o) Quomodo te audiri à Deo postulas, cum te ipse non audias ? Vis esse Deum memorem tui, cum rogas, quando tu ipse memor tui non sis. S. Cypr. de orat. Domin. nov. edit.

(p) Verba mea auribus percipe, Domine, intellige clamorem meum, Latende voci orationis meæ. Ps. V. 1 & 2.

pour le V. Dimanche après Pâques. 165
blierions dans le temps que nous avons
ses louanges à la bouche , nous ren-
drions graces sans nous occuper de ses
miséricordes. Hypocrites comme les
Juifs qui ne prioient que des levres (q),
nous tromperions les hommes , & nous
nous moquerions de Dieu (r).

Soyons attentifs , Mes RR. PP. , à
l'Office divin , & soyons - le comme
nous devons l'être. Ne nous conten-
tons pas d'une attention qui n'auroit
pour objet que les paroles que nous
prononçons , qui nous appliqueroit seu-
lement à les bien articuler , à les distin-
guer les unes des autres , & à n'en
omettre aucune : attention superficielle,
nécessaire à la vérité , mais qui ne suf-
fit pas. Il faut , comme il est évident
par ce que nous venons de dire , &
ainsi que nous y exhorte S. Benoît (s),
il faut une attention au sens que ren-
ferment les paroles , une application à
en bien concevoir la signification : *Mens*

(q) Populus hic labiis me honorat : cor autem
eorum longe est à me. *Matth. xv. 8.*

(r) Quid autem est , voce quidem psallere ,
mente autem domum aut forum circumire , nisi
homines fallere & Deum irridere ? *Conc. Trever.*
2. can. 6. an. 1549.

(s) *Reg. S. Bened. c. 19.*

Pendant la Psalmodie , disoit Saint Bernard à ses religieux (t) , ne pensez qu'à ce que vous chantez. Ce ne sont pas seulement les pensées vaines & inutiles que vous devez pour lors rejeter , mais celles encore dont vous pourriez vous entretenir dans un autre temps. Je vous conseille même de ne pas vous occuper de ce que vous aurez pu retenir de vos lectures , ou des discours que je vous fais ; quoique ces pensées soient salutaires en elles-mêmes , ce n'est pas une chose salutaire de s'y appliquer dans le temps du Service divin : *Salubria sunt , sed minime illa salubriter , inter psallendum , revolvitis.*

En effet , l'Eglise ayant institué le Service divin , & en ayant réglé l'or-

(t) Nihil aliud , dum psallitis , quam quod psallitis , cogitatis. Nec solas dico vitandas cogitationes vanas & otiosas : vitandæ sunt autem & illæ , illa duntaxat hora , & illo loco , quas officiales fratres pro communi necessitate , quasi necessario , frequenter admittere compelluntur. Sed ne illa quidem profecto recipere tunc consuluerim , quæ paulo ante , in claustro sedentes , in codicibus legeratis , qualia & nunc me viva voce disserente ex hoc auditorio Spiritus sancti recentia reportatis. Salubria sunt , sed minime illa salubriter , inter psallendum , revolvitis. S. Bern. ser. 47. in Cant. n. 8. nov. edit.

pour le V. Dimanche après Pâques. 167

dre & la maniere par le mouvement de l'Esprit de Dieu qui ne l'abandonne jamais, ne doit-on pas regarder les pensées qui sont renfermées dans la Priere publique, comme les seules offrandes que Dieu veut que nous lui fassions, pendant que nous sommes occupés à ce saint exercice? & n'est-ce pas par conséquent aller en quelque sorte contre l'ordre de Dieu, & faire autre chose que ce qu'il exige de nous, que de vouloir nous entretenir en ce temps-là d'autres pensées, quelque saintes qu'elles nous paroissent?

Craignons que ces pensées dont nous nous occupons peut-être parce que nous y trouvons plus de goût, plus de dévotion sensible, ne soient des éblouissements causés par notre amour-propre, ou par notre ennemi qui tâche de nous faire prendre une vaine complaisance dans nos prieres pour en empêcher le fruit. Laissons ces pensées aux personnes qui n'ayant pas l'intelligence de la langue de l'Eglise, ne peuvent avoir d'autre attention; & ne nous les permettons que quand notre esprit s'échappe malgré nous, & ne nous laisse pas

la liberté de nous appliquer au sens des paroles (u).

Avouons - le , Mes RR. PP. , combien souvent cet esprit s'égare , se dissipe , s'évapore , est enlevé à lui-même , & transporté comme une poussière légère , bien loin du divin Objet qui devoit seul nous occuper ! Quelle peine avons-nous à le fixer , à le réunir en Dieu ! Mille images frivoles ou même indécentes , une foule innombrable de fantômes en font le jouet , & viennent troubler la plus sainte , la plus divine de nos actions (x). Cependant notre attention doit être constante , suivie , & ne point se démentir : ce n'est pas qu'il faille qu'elle soit toujours actuelle , qu'il soit absolument nécessaire de penser effectivement à Dieu , durant tout le

temps

(u) Voyez les Conférences de la Rochelle de l'Office divin , c. 37.

(x) Attendat quisque & videat quanta aguntur in corde humano , quemadmodum ipsæ plerumque orationes impediuntur vanis cogitationibus , ita ut vix stet cor ad Deum suum : & vult se tenere ut stet , & quodammodo fugit à se , nec invenit cancellos quibus se includat , aut obices quosdam quibus retineat avolaciones suas & vagos quosdam motus. *S. Aug. Enarr. in Ps. 85. n. 7. nov. edit.*

pour le V. Dimanche après Pâques. 169
temps de la priere. Cette attention, dit Saint Augustin (y), est rare dans beaucoup de personnes, ordinaire dans peu, on peut même douter si elle se trouve dans un seul; mais nous sommes obligés de la continuer, de la soutenir aussi long-temps que nous le pouvons, de faire de pieux efforts pour ne la point perdre, de ne point regarder la difficulté de la conserver, comme une raison d'y être insensibles & de l'abandonner.

Ainsi, si notre esprit se porte ailleurs contre notre volonté, si des pensées étrangères viennent nous assaillir malgré nous, ne nous troublons point, ne nous inquiétons point; recueillons-nous promptement par un vif sentiment de la présence de Dieu; rompons les distractions par divers actes d'amour, d'humilité, de contrition, formés avec beaucoup de vivacité & de zele; gémissons de notre foiblesse, & conjurons le Seigneur de fixer notre es-

(y) Tales orationes raræ sunt multis, crebræ autem paucis; omnes vero utrum cuiquam, nescio. *S. Aug. Enarr. in Ps. 118. serm. 19. B. I. nov. edit.*

prit & de se l'attacher d'une manière invariable.

En agissant de la sorte, l'attention actuelle est censée ne s'être point démentie, parce qu'elle a été continuée dans la disposition de notre esprit, que c'est par son impression que nous avons prié, qu'elle a subsisté virtuellement, comme parlent les Théologiens : nos distractions ayant été involontaires, combattues, rejetées, & n'ayant pas été occasionnées, comme je le suppose, par une dissipation précédente, ni par quelque action incompatible avec l'esprit de Priere. Dieu plein de bonté & de douceur, dit Saint Augustin (z), excuse de pareilles distractions ; il les supporte avec une patience infinie ; il les permet pour notre utilité spirituelle, nous avertissant par-là de notre foiblesse, & du besoin que nous avons d'être soutenus du secours de sa grace dans le temps de la Priere.

Il n'en est pas de même, si l'on néglige d'écarter les distractions, si on les

(z) Mites, tolerans me. Ex ægritudine defluo, cura & stabo : confirma me, & firmus ero. Donec autem facias, toleras me ; quia tu suavis es, Domine, & mitis. S. Aug. Enarr. in Ps. 85. v. 7. nov. edit.

pour le V. Dimanche après Pâques. 171
regarde comme une foiblesse indifférente, si l'on est un temps considérable sans penser à Dieu, & qu'on ne tâche pas de rappeler pendant tout ce temps l'attention nécessaire; & sur-tout, si les distractions sont volontaires en elles-mêmes, lorsqu'on se détourne de propos délibéré de l'application à la Priere pour s'occuper d'autre chose, ou qu'on admet des pensées étrangères, & qu'on s'y arrête sans les désavouer; enfin si les distractions sont volontaires dans leur principe & dans leur origine, par le défaut de préparation ou par la dissipation qui a précédé la Priere. Nous rassurerions-nous sur ce que ces distractions nous déplaisent, que nous souhaiterions d'en être délivrés, & que nous faisons des efforts pour les repousser? Ordinairement vains efforts, souhaits inutiles, affliction peu sincere. Les distractions prennent bientôt le dessus; nous cédon's à leur importunité par inclination ou par lâcheté; & le démon, dit S. Cyprien (a), qui se glisse & s'in-

(a) Obrepi't frequenter hostis & penetrat, & subtiliter fallens preces nostras à Deo avocat, ut aliud habeamus in corde, aliud in voce, quando intentione sincera Dominum debeat non vo-

finie par les moindres ouvertures que notre imprudence lui a laissées, se sert de nous-mêmes pour nous tromper & pour nous enlever la priere.

Ah ! si nous avions des yeux aussi perçants que ceux de notre saint Législateur, nous verrions cet ennemi de notre salut s'appliquer de toutes ses forces à nous retirer de l'attention que nous devons avoir, se donner toutes sortes de mouvements pour nous troubler, nous inquiéter, nous tenter (b). Mais une fatale expérience ne nous apprend-elle pas une pareille persécution de la part de cet esprit de ténèbres ? & la foi nous la présente & nous la manifeste ; puisqu'il est écrit que le démon tourne sans cesse autour de nous, comme un lion rugissant (c) : c'est sur-tout, nous disent les Peres, dans le temps de la priere (d).

cis sonus, sed animus & sensus orare. S. Cypr. de orat. dom. nov. edit.

(b) *S. Greg. l. 2. Dialog. c. 4.*

(c) *Adversarius vester diabolus, tanquam leo rugiens, circuit quærens quem devoret. 1. Petr. V. 8.*

(d) *Observemus accurate & intelligemus, signo sacræ tubæ canente cogi fratrum cætus oculis parentes, simulque inaspectabiles hostes nostros concurrere, &c. S. Joan. Clim. gr. 12.*

Reprenons, & difons que prier avec des distractions volontaires en elles-mêmes ou dans leur cause, comme nous venons de l'expliquer, avec des distractions involontaires, mais négligées, non combattues, non rejetées; c'est selon les Peres, tous les Théologiens & tous les Casuistes qui ont suivi en ce point leur doctrine, c'est ne pas satisfaire à l'obligation de l'Office divin; c'est n'être pas censé présent à la Priere publique; c'est ne pas seulement prier foiblement & languiffamment, mais ne point prier; c'est être muet devant Dieu dans le temps qu'on publie ses louanges, l'insulter, l'irriter, s'attirer sa colere; c'est mériter d'être traité avec la même rigueur que ces gens de trafic & de commerce que Jesus-Christ chassa de la maison de son Pere avec tant de sévérité; c'est infecter cette sainte Maison d'une désagréable odeur par l'indigne encens de sa priere; c'est encourir les malédictions dont Dieu menaçoit les Juifs par la bouche d'un de ses Prophetes (e); c'est une offense grieve, un péché mortel,

(e) Maledicam benedictionibus vestris. *Malachi*
11, 20

un crime ; parce que c'est prier sans attention , & que l'attention est essentielle à la Priere , que sans l'attention il n'y a point de Priere (f). Con-

(f) Flagitandum est non segniter , neque mente huc & illuc divagante : siquidem quisquis est ejusmodi , non solum non consequetur quæ petet , imo vero Dominum magis exasperabit. *S. Basil. Const. Monast. c. 1. n. 4. nov. edit.*

Non solum levi peccato , sed etiam gravissimo crimine impietatis adstringitur , qui precem Domino fundens , subito à conspectu ejus quasi ab oculis non videntis nec audientis , cogitationis improbæ vanitatem secutus , abscesserit. *Cass. Coll. 23. c. 7.*

Nihil est præsentia corporalis , ubi fuerit mentis miseranda separatio. *S. Petr. Chryf. serm. 32.*

Vide S. Thom. in 4. sent. dist. 15. q. 4. art. 11. ad 4. Cajet. q. 83. a. 13. ad 3. Esh. amor. t. 2. l. 10. part. 1. amor relig. c. 11.

On n'est point censé présent à une chose à laquelle on n'a point d'attention. *Pontas t. 1. Chanoine cas 7.*

Faire une chose , & ne la pas faire comme il faut , c'est comme si on ne la faisoit point du tout. *Juénin Prat. des Sacr. t. 3. du Brév. c. 6. §. 3. dem. 1. & Théol. mor. de la vertu de Relig. c. 6. §. 3. dem. 11.*

Conf. de la Rochelle , page 444. Mor. de Gren. t. 2. ar. 1. des Bénéfices c. 10. dem. 10. &c.

Etre volontairement distrait pendant l'Office divin , ou ce qui revient au même , ne faire nul effort pour me dégager des distractions qui m'y surviennent & que je remarque , c'est me rendre coupable du même péché que si je l'avois tout-à-fait omis. *Bourd. Retr. consid. sur l'Office divin. Une distraction notable & volontaire doit*

léquemment nous devons l'avoir cette attention dans toutes les parties de l'Office divin, & sur-tout pendant la Messe qui en est une des principales; & c'est encore pour cette raison que les Conciles défendent de lire des lettres, des livres ou d'autres écrits, & de dire l'office en particulier dans tout le temps de la Priere publique (g).

Ah ! quel malheur, Mes RR. PP., si par le défaut de cette attention, nous nous rendions inutile l'exercice de la divine Psalmodie, qui fait la principale & la plus ordinaire occupation de notre vie ! que dis-je ? si cette action si sainte d'elle-même, qui devoit nous sanctifier nous-mêmes, ne servoit qu'à nous condamner ; si nos prieres nous étoient imputées à péché ; si nous trouvions notre perte, où nous pouvons trouver la vie & la santé de nos ames ; être considérée comme une offense griève & mortelle. *Le même t. 1. du Carême serm. sur la Priere.*

(g) Les Conciles ont défendu en toute occasion & en tout temps de dire son office en particulier, lorsqu'on est dans le Chœur ; parce qu'on est toujours obligé d'être attentif & appliqué à l'Office, ou à la Messe qui s'y célèbre. Or il est évident que cette attention ne peut pas compatir avec la récitation particulière du Bréviaire. *Mor. de Gren. t. 2. tr. des Bénéf. l. 10. dem. 24. Voyez Pontas t. 1. Chanoines cas 6.*

si ce qui devoit être pour nous une source de lumieres ; de graces & de bénédictions , devenoit une des sources de notre réprobation ! Nous n'avons pas moins à craindre un pareil malheur , si nous n'accompagnons pas l'attention que nous devons avoir , d'une dévotion sincere. L'Eglise exige de nous indispensablement cette disposition , après nous avoir ordonné d'être attentifs aux divins Offices : *Attente & devote , cum sincera devotione (h)*.

Sans la dévotion qui n'est autre chose , selon Saint Thomas (i) , qu'une douce pente du cœur vers Dieu , un mouvement de la volonté qui se porte avec zele à ce qui est du service de Dieu ; qui consiste , dit Richard de S. Victor (k) , en de fréquentes élévations vers Dieu ; sans la dévotion , l'attention

(h) *Conc. Lateran. 4. can. 17. Aquisgran. an. 816. l. 1. c. 131. Trident. Sess. 24. de reform. c. 12. Bened. xii. in Const. pro Bened. c. 27. Conc. Colon. an. 1536. part. 3. cap. 5. Burdigal. an. 1583. tit. 17. Narbonense an. 1609. c. 30. &c.*

(i) *Actus voluntatis promptæ ad Dei servitium & famulatum. S. Thom. 2. 2. qu. 82. a. 1. in corp.*

(k) *Quid aliud est devotio , nisi fervida mentis in Deum directio. Richard. à S. Victore l. 2. de erud. homin. inter. c. 9.*

Pour le V. Dimanche après Pâques. 177

n'est qu'une occupation de l'esprit, une spéculation sèche & vuide de sentiment ; on prie seulement par la pensée & l'imagination ; on demande des graces , & on ne les desire pas ; on fait des lamentations , & l'on ne gémit pas ; on articule les vérités les plus consolantes , & on ne les goûte pas ; on prononce les paroles les plus tendres , & l'on n'est point touché , les plus vives & les plus embrasées , & l'on est insensible. On a le ton , le langage de suppliant , sans aucun attendrissement de piété.

La priere ne partant pas du cœur qui en est la source , la racine , le principe , notre culte n'est que grimace , pure cérémonie , illusion. Nous ne disons rien de vrai. Tout est contraint , forcé , discordant aux oreilles de Dieu (1). Il nous regarde comme un peuple qui ne l'honore que des levres & de la pensée , & dont le cœur est éloigné de lui. Les divins Offices font un devoir onéreux , une tâche pénible , une gêne , une servitude ; nous en soutenons impatiemment la longueur & la durée. Nous sommes affligés , nous murmurons sous un joug

(1) Audit Deus vocem cordis , sine qua sonum vocis contemnit. Concil. Trever. 2. an. 1549. cap. 6

qui est sans onction. L'ennui nous fait
fit, & s'il cesse, c'est par les distrac-
tions que nous nous permettons. Nous
comptons les moments du temps le plus
précieux, soupirant après celui qui ter-
minera le Service divin, & nous ren-
dra à notre oisiveté ou à nos favorites
occupations.

C'est donc du cœur qu'il faut prier
pour prier avec dévotion : *Corde cantan-
dum* (m); c'est plus du cœur que de la
bouche : *Corde magis quam ore* (n);
c'est de tout le cœur : *Toto corde* (o).
» Seigneur, je vous louerai de toute l'é-
» tendue de mon cœur : » *Confitebor ti-
bi, Domine, in toto corde meo* (p). » Mon
» cœur vous parle par ses desirs : » *Tibi
dixit cor meum* (q). » J'ai crié du fond
» de mon cœur, Seigneur, exaucez-
» moi : » *Clamavi in toto corde meo, exau-
di me, Domine* (r). C'est ce que nous
disons à Dieu. Serait-il pour lors ab-

(m) *Can. Cantantes. dist. 92.*

(n) *Can. Cum autem. dist. 29.*

(o) *S. Ambros. Exposit. in Ps. 118. Serm. 19. M.
27. nov. edit.*

(p) *Pf. cx. 1.*

(q) *Pf. xxvi. 8.*

(r) *Pf. cxviii. 148d*

Pour le V. Dimanche après Pâques. 179
sent ce cœur , ou démentiroit-il nos
paroles ?

Chantez les louanges du Seigneur
avec sagesse , nous recommande d'après
le Prophete , notre Saint Législateur :
Psallite sapienter (f) ; c'est-à-dire , goû-
tez intérieurement , favourez tout ce
que vous prononcez. La sagesse , dit S.
Basile (t) , est à l'égard des divines
Ecritures , ce qu'est le goût qui fait le
discernement de la nourriture. Or peut-
on avoir cette sagesse que par les mou-
vements & les affections du cœur ; qu'en
recitant , chantant , priant du cœur ;
qu'en aimant , disons-le avec S. Au-
gustin & dans le sens de S. Augustin ,
qu'en aimant , que par l'amour , que par
la charité.

Il n'y a , dit ce S. Docteur , il n'y a
que celui qui a pour Dieu un amour
sincere , qui puisse lui rendre une vérita-
ble louange : *Quis veraciter laudat Deum ,
nisi qui sinceriter amat* (u) ? Pourquoi ,
Mes RR. PP. ? parce que c'est l'amour

(f) Reg. S. Bened. c. 19.

(t) Quod est in cibus sensus qualitatis cibi cu-
jusque , hoc in verbis sacræ Scripturæ est intelli-
gentia. S. Basl. reg. brev. interr. 279. nov. edit.

(u) S. Aug. Ep. 140. n. 45. nov. edit.

qui excite , qui remue le cœur , qui lui fait produire de bons desirs : *Desideria recta ex amore caritatis proveniunt* (x). Ainsi , dit toujours Saint Augustin (y) ,
 » c'est l'amour qui demande , c'est l'a-
 » mour qui cherche , c'est l'amour qui
 » frappe à la porte. C'est la charité qui
 » gémit , c'est la charité qui prie. Aimez-
 » vous ? vous louez ; cessez - vous d'ai-
 » mer ? vous cessez de louer. Si vous
 » n'aimez pas , vous demeurez dans le
 » silence , quand même votre voix pouf-
 » feroit les sons les plus retentissans &
 » les plus harmonieux : » *Tacebis , si ama-
 re desiteris.*

Aimons donc , Mes Révérends Peres , aimons en priant & prions en aimant. Que notre priere soit le langage de notre amour. Brûlons l'encens de notre priere avec le feu de l'amour. Que nos cœurs soient remplis , pénétrés , embrasés d'amour ; & l'amour produira en nous les affections qu'expriment les paroles qui composent la Priere publique ; il nous fera ressentir tout ce qu'elles su-

(x) S. Thom. *Expos. in c. 8. ep. ad Rom. lect. 52*

(y) *Amore petitur , amore quæritur , amore pulsatur. S. Aug. de morib. Eccles. cathol. l. 1. c. 17.*
 * - 21 - nov. edit.

pour le V. Dimanche après Pâques. 181

gnifient , recevoir toutes leurs impres-
sions , dire tout ce que nous pronon-
çons , comme de notre propre fond ,
comme si nous en étions nous-mêmes
les auteurs ; entrer dans les intentions
du Prophete , suivre tous ses mouve-
ments , sentir tout ce qu'il a éprouvé ,
accommoder nos dispositions à ses pen-
sées , prendre part à sa foi & à sa pié-
té , adorer les perfections de Dieu ,
quand il les loue , lui rendre de très-
humbles actions de graces , quand il
parle de ses bienfaits , implorer sa mi-
séricorde , quand il la réclame , être
humble , quand il élève sa puissance ,
gémir quand il s'afflige , tressaillir d'une
sainte joie , quand il se réjouit , soupi-
rer , désirer , craindre , espérer , quand
il espère , craindre , désirer , soupire (2).

Aimons ; & l'amour nous soutiendra
contre l'ennui & le dégoût ; rendra no-

*Caritas ipsa gemit , caritas ipsa orat. S. Aug.
in Ep. Joan. c. 4. tr. 6. n. 8. nov. edit.*

*Amas & laudas. Desines laudare , si desines
amare. S. Aug. Enarr. in Ps. 85. n. 24. nov. edit.*

*Tacebis , si amare destiteris.... frigus caritatis ;
silentium cordis est. S. Aug. Enarr. in Ps. 37. n.
14. nov. edit.*

(2) Si orat Psalmus , orate ; & si gemit , ge-
mite ; & si gratulatur , gaudete ; & si sperat ,
sperate ; & si timet , timete. *S. Aug. Enarr. in
Ps. 30. n. 1. nov. edit.*

tre piété vive , animée persévérante ; empêchera que l'usage , la coutume , l'habitude ou le mauvais exemple ne fassent sur nous des impressions peu favorables à la louange publique ; nous remplira du même esprit qui a dicté les sacrés Cantiques ; nous donnera un goût toujours nouveau pour les mêmes Prières ; nous inspirera le vrai ton de la divine Psalmodie , ce ton qui plaît tant à Dieu , & rend ses oreilles attentives ; suppléera à l'attention , si nous ne pouvons l'avoir , & fera que , notre esprit étant distrait malgré tous nos efforts , notre cœur veillera & parlera pour nous ; nous communiquera l'ardeur dont sont animés les Esprits célestes , & que nous devons avoir , autant que nous en sommes capables , puisque nous partageons leurs fonctions ; convertira toutes nos paroles comme en autant de fleches perçantes , lancées par nos cœurs embrasés de son feu vers le ciel , & portées jusqu'au trône de Dieu , jusqu'au cœur du Dieu que nous exaltons. Ainsi en aimant , nous prions avec une véritable dévotion , avec une dévotion sincère : *Cum sincera devotione.*

Ce sont-là , Mes Révérends Peres ,

les dispositions que nous devons apporter à la Priere publique, après nous y être sérieusement & convenablement préparés : le respect, l'attention, la dévotion. Sans ces dispositions, ne satisfaisant pas à notre devoir, & empêchant par conséquent les effets salutaires de la Priere, serions-nous responsables de tout ce qu'elle pouvoit opérer ? Les scandales qui affligent l'Eglise, les troubles qui la divisent, les plaies qui la défigurent, les calamités de l'état, les défordres publics deviendroient-ils nos propres péchés ? Placés, comme Moïse sur la Montagne sainte, la défaite de nos freres & toutes les suites d'un tel malheur, nous seroient-elles imputées, ayant laissé tomber nos mains défaillantes, en succombant à la peine & au travail de la Priere ?

Oui, répondent des Auteurs très-respectables & très-éclairés ; parce que, disent-ils, quiconque est chargé de la Priere publique, doit répondre de tout ce qu'elle est capable de produire ; que les devoirs des personnes consacrées à cette Priere, sont aussi étendus que les besoins de l'Eglise & de l'Etat ; que la divine Providence a attaché les graces

publiques à la Priere solennelle ; que les fléaux , les calamités , les troubles , les dissolutions , les maux publics & particuliers sont les tristes effets de l'irrévérence , de l'inattention , de l'indévotion avec laquelle ceux qui sont chargés de la Priere publique , s'acquittent de ce devoir essentiel (a). Un tel sentiment a de quoi effrayer ; mais en est-il moins juste , moins fondé , moins véritable ? C'est , Mes Révérends Peres , ce que je vous laisse à considérer.

Je finis par ces paroles remarquables de l'Empereur Justinien : » Si les Moines , disoit ce Prince , levent leurs mains » pures au Ciel , s'ils répandent leurs » cœurs en la présence de Dieu pour le » bien & la tranquillité de la République , » il est certain que nos armées seront victorieuses , & que la paix & le repos régneront dans nos Villes. La terre sera rendue fertile , & la mer servira à nos besoins par leurs ferventes prieres : » *Exercitus habebunt bene , & civitates be-*

(a) Massill. Conf. t. 1. Conf. sur l'excellence du Sacerd. & t. 2. 10. disc. de la Priere publicq. Dugues tr. sur la Pr. publique , 2. part. n. 21 , 22 , 23. Le même lett. sur div. sujets de mor. & de piété t. 2. lettre 1. Dusault avis & réflexions sur les dev. de l'état relig. t. 2. c. 5. de l'Office divin. n. 2. etc.

Pour le V. Dimanche après Pâques. 185
ne disponentur..... Terra nobis feret fructus, & mare, quæ sua sunt, dabit (b).
Puissions - nous, Mes RR. PP., par notre assiduité à la Priere publique, & par la maniere dont nous nous en acquittons, procurer de pareils avantages à l'Etat ! Puissions-nous ainsi attirer sur les Peuples toutes les graces & toutes les bénédictions dont ils ont besoin ! Puissions-nous servir, secourir, consoler l'Eglise, en obtenant du Ciel des remedes à tant de maux qui l'affligent ! Puissions-nous enfin, après avoir rempli tous nos devoirs par rapport à la Priere publique, après avoir loué Dieu, comme nous devons, dans le temps, mériter de le louer éternellement dans le séjour de la gloire ! Ainsi soit-il.

(b) Justinian, Novella 133. cap. 52





C O N F É R E N C E
P O U R L E D I M A N C H E
D A N S L ' O C T A V E D E L ' A S C E N S I O N .

Sur l'Ascension de Jesus-Christ.

Dominus Jesus , postquam locutus est eis ;
assumptus est in cœlum.

*Le Seigneur Jesus , après avoir parlé de la
sorte à ses disciples , fut élevé dans le ciel.
Marc. xvi. 19.*

TOUTES les humiliations de Jesus-Christ sont enfin terminées ; ses travaux sont consommés. Le sceau des mystères est levé. Les ténèbres qui couvroient les profondeurs de la croix , sont dissipées. Les voiles qui cachotent les grandeurs de Jesus , sont tirés. Jesus-Christ montant au Ciel , leve le scandale que Jesus-Christ crucifié avoit paru donner sur la terre. La gloire sort du sein de l'ignominie. La peine produit la récompense ; la plus humiliante peine , la plus sublime récompense. Le Ciel qui sembloit s'être uni avec la terre & l'en-

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 187
fer , pour accabler Jesus , se déclare
hautement en sa faveur ; la terre com-
blée de ses bienfaits , s'unit au Ciel ;
l'enfer dépouillé est forcé de s'unir au
Ciel & à la terre.

Ah ! Myſtere qui eſt la fin , la per-
fection , la conſommation des autres
Myſteres ; la glorification complete , en-
tiere , parfaite du Sauveur ; l'heureux
terme de ſa vie mortelle ; le couronne-
ment de toutes ſes actions ; le délicieux
repos de ſes longues fatigues ; le triom-
phe de ſes victoires ; la priſe de poſſeſ-
ſion de ſon Empire éternel ; la preuve
de ſes grandeurs ; la confirmation de
ſa Divinité ; la félicité des Anges ; la
joie des Saints ; l'exaltation de la terre.
Que diſ-je , Mes Révérends Peres ?
l'exaltation de la terre ; & la terre perd
Jesus , Jesus quitte la terre. Ah ! Jesus
quitte la terre pour le bonheur de la
terre , pour nous comme pour lui , pour
nos intérêts comme pour ſa gloire ; pour
nous ouvrir le Ciel , pour nous en faci-
liter l'entrée , pour verſer avec abondan-
ce ſes dons ſur nous , pour fortifier no-
tre foi , pour animer notre eſpérance ,
pour conſommer le grand ouvrage de
notre rédemption.

Myſtere donc qui eſt encore la glorification de la nature humaine, l'élevation de l'homme, l'application des fruits des Myſteres de Jeſus, l'achèvement de notre ſanctification, la ratification de notre paix avec Dieu, la délivrance des captifs, la conſolation des affligés, la force des foibles, le digne objet de nos deſirs, l'unique ſource du véritable & ſolide bonheur.

Myſtere donc, & c'eſt ici mon deſſein, Myſtere infiniment glorieux à Jeſus : Myſtere infiniment avantageux à l'homme. La gloire que l'Ascenſion procure à Jeſus, vous le verrez dans la première partie de ce Diſcours. Les avantages que l'Ascenſion nous procure à nous-mêmes, vous le verrez dans la ſeconde. Quel ſujet, Mes Révérends Peres, peut être plus digne de vos attentions ?

P R E M I E R E P A R T I E.

POUR comprendre, autant que l'infirmité humaine en eſt capable, combien le Myſtere de l'Ascenſion eſt glorieux à Jeſus-Christ, élevons nos eſprits & nos cœurs, voyons ce divin

pour le Dim. dans l'oët. de l'Ascen. 189

Sauveur monter au dessus de tous les cieux : *Ascendit super omnes cælos* (a). Suivons-le dans le céleste séjour, il s'assied à la droite de la Majesté de Dieu : *Sedet à dextris Dei* (b). Arrêtons sur lui les yeux de notre foi, il domine en Souverain sur son Trône : *Domina-tur super solio suo* (c).

Jesus-Christ monte, s'éleve au dessus de tous les cieux..... Au milieu de ses Disciples, sur la Montagne des Oliviers où il les a assemblés, après leur avoir fait auparavant (d) une douce & charitable correction sur la peine qu'ils avoient eue d'abord à croire ceux qui l'avoient vu ressuscité (e); après leur avoir donné l'intelligence des Ecritures (f); accordé le pouvoir de faire des

(a) *Ephes. IV. 10.*

(b) *Marc. XVI. 19.*

(c) *Zach. VI. 13.*

(d) C'est ce que venoit de faire Jesus-Christ en s'apparoissant pour la dernière fois à ses Apôtres, comme le pensent Saint Augustin, de *consensu Evang. l. 3. c. 25.* Saint Grégoire, *hom. 29. in Evang. &c.*

(e) *Exprobavit incredulitatem eorum, & duritiam cordis; quia iis qui viderant eum resurrexisse, non crediderunt. Marc. XVI. 14.*

(f) *Aperuit illis sensum, ut intelligerent Scripturas. Luc. XXIV. 45.*

miracles (g) ; promis de leur envoyer le Saint-Esprit pour les fortifier , les éclairer & les instruire (h) ; recommandé de demeurer dans Jérusalem , jusqu'à ce qu'ils soient remplis de ce don précieux qui leur viendra d'en haut (i) ; fait entendre qu'il falloit que tout ce qui a été écrit de lui dans la loi de Moÿse , dans les Prophetes , & dans les Pseaumes fût accompli (k) ; déclaré qu'il les avoit choisis pour prêcher la pénitence & la rémission des péchés à tous les peuples de la terre (l) ; après avoir réprimé leur curiosité touchant l'établissement du Royaume d'Israël (m) , & les avoir assurés qu'il sera avec eux

(g) Signa eos , qui crediderint , hæc sequentur , &c. *Marc. xvi. 17.*

(h) Accipietis virtutem supervenientis Spiritus sancti in vos. *Act. i. 8.*

(i) Sedete in civitate , quoadusque induamini virtute ex alto. *Luc. xxiv. 49.*

(k) Necessè est impleri omnia , quæ scripta sunt in lege Moÿsi , & Prophetis , & Psalmis de me. *Luc. xxiv. 44.*

(l) Oportebat..... prædicari in nomine ejus pœnitentiam & remissionem peccatorum in omnes gentes. *Luc. xxiv. 46 , 47.*

(m) Non est vestrum nosse tempora vel momenta , quæ Pater posuit in sua potestate. *Act. i. 7.*

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 191
tous les jours jusqu'à la fin des siècles (n):
son ministère étant rempli, sa mission
consummée, ses abaiffements terminés,
la mort vaincue, le péché détruit, le
démon confondu, l'enfer dépouillé:
ayant glorifié son Pere par sa vie, par
sa doctrine, par ses miracles (o), le
moment approche où il va être glorifié
à son tour.

Alors déployant, autant que de foibles mortels pouvoient le supporter, déployant les charmes ravissans de sa beauté souveraine; faisant éclater, bien mieux que sur le Thabor, les splendeurs de sa Divinité; versant dans les cœurs de ses chers disciples un écoulement des délices & de la joie, dont son ame possédoit toute la plénitude; placé entre le ciel qui l'attend, & la terre qui va le perdre, il étend ses mains toujours bienfaisantes, bénit ses disciples, & en les bénissant, il se sépare d'eux, les quitte (p), monte, s'éleve, fend l'air,

(n) Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi *Matt. XXVIII* 20.

(o) Ego tè clarificavi super terram. *Joan. XVII* 4.

(p) Elevatis manibus suis, benedixit eis. *Et*

s'élance jusqu'aux nues, *ascendit*. Elevez-vous, Seigneur, au plus haut des cieus, au dessus même des cieus : *Exaltare super cœlos, Deus (q)*; & que votre gloire éclate dans toute la terre, & *super omnem terram gloria tua*.

Jesus-Christ monte, revêtu d'éclat & de splendeur, environné de lumière comme d'un vêtement (*r*). Le Soleil en est éclipse, les Astres obscurcis, les cieus éclairés, les Apôtres éblouis, toute la nature embellie. Il monte, non à la faveur d'un secours étranger, non se servant de la puissance d'autrui, non comme l'Épouse des Cantiques appuyée sur son Bien-aimé (*s*), non comme Hénoch enlevé dans un tourbillon de lumière (*t*), non comme Elie transporté dans un chariot de feu (*u*), non comme le Prophete Habacuc (*x*) & le
Diacre

factum est, dum benediceret illis, recessit ab eis, & ferebatur in cœlum. Luc. XXIV. 50, 51.

(*q*) *Pf. LVI. 6.*

(*r*) *Amictus lumine sicut vestimento. Pf. CIII.*

2.

(*s*) *Quæ est ista quæ ascendit.... innixa super dilectum suum. Cant. VIII. 5.*

(*t*) *Gen. V. 24.*

(*u*) *4. Reg. II. 11.*

(*x*) *Dan. XIV. 35.*

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 193

Diacre Philippe (*y*) conduits dans les airs par des Anges, non comme les Héros du paganisme (*z*). Que dis-je, Mes Révérends Peres ? non comme les Héros du paganisme : ce fut sur des échelles fabriquées par le mensonge, que de sacrileges adulateurs prétendirent élever ces monstres dans les cieus, tandis que réellement & en effet ils furent précipités dans les enfers.

Jésus-Christ monte de lui-même ; sa marche divine dans les airs, est l'effet de sa force toute-puissante (*a*) ; la vertu de sa Divinité l'élève, & lui tient lieu de char de triomphe (*b*). Ses disciples sont attentifs à le regarder ;

(*y*) *Act. VIII. 39.*

(*z*) *Ordinatis discipulis ad officium prædicandi per orbem ; circumfusa nube in cælum est ereptus, multo melius quam apud vos asseverare de Romulis Proculi solent. Tertull. Ap. 21. Scalæ mendacii. Id. adv. Marcion. 7.*

(*a*) *Attollitur in aera, non scalis adjutus, non sublevatus funibus, etsi angelico comitatus obsequio, non tamen fultus auxilio, sed gradiens in multitudine fortitudinis suæ. S. Bern. in festo Ascens. ser. 2. n. 3. nov. edit.*

(*b*) *Non manufacto vehiculo, nec auxiliaribus carpentis evectus est Christus ; sed naturæ divinæ propria usus virtute, carnem cælo intulit. Sér. de Ascens. S. Cypriano adscriptus, in Append. Op. S. Cyp. nov. edit.*

ils le suivent des yeux aussi long-temps qu'ils peuvent. A mesure qu'il s'avance , ils redoublent leurs attentions ; leurs regards deviennent plus vifs , plus animés , plus pénétrants , ils les portent le plus haut qu'il est possible. Immobiles , & fixés sur ce divin objet (*c*) qui poursuit insensiblement sa course , ils ne le voient plus qu'avec peine , bientôt ils ne le voient plus du tout , & ils croient le voir encore. Un nuage lumineux le dérobe à leurs yeux (*d*) : ils le suivent d'esprit & de cœur , ils l'accompagnent de leurs soupirs & de leurs larmes. Entrant dans une espèce d'extase , ils ne peuvent ni parler , ni quitter la montagne , & ne s'occupent qu'à regarder la route que Jésus a tenue dans les cieus. Il faut que des Anges viennent exprès ranimer leurs sens , leur intimer les nouveaux ordres du Seigneur , leur faire entendre que ce n'est plus le temps de chercher des yeux celui qui ne doit plus être que

(*c*) *Stabant Apostoli toto suspenfi corpore , & ascendentem ad cœlum Dominum , quia incessu non poterant , oculis sequebantur. S. Aug. auſquiv. al. ser. 7. d. Ascens.*

(*d*) *Act. I. 10 , 11.*

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 197
l'objet de leur foi, & les forcer d'aller
porter ailleurs leurs regrets & leurs
vœux.

Jesus traverse tous les globes célestes, avance, s'éleve au dessus du firmament, franchit les espaces des cieux, monte au dessus des cieux, au dessus de tous les cieux : *Ascendit super omnes caelos*, au dessus de toute hauteur, au dessus de la sublimité même : *Ascendit sublimitatem* (e).

Des millions d'Esprits célestes viennent au devant de Jesus (f), volent autour de lui, forment comme une double haie dans tout le chemin où il doit passer (g), entonnent en son honneur des chants de triomphe & de victoire, animent, varient leurs cantiques, publient à l'envi ses louanges & ses conquêtes. Le Seigneur monte au bruit de leurs acclamations : *Ascendit in júbilo* (h), au bruit des acclamations d'une troupe innombrable d'illustres

(e) Tertullien.

(f) Videbitis caelum apertum, & Angelos Dei ascendentes & descendentes supra Filium hominis. Joan. I. 51.

(g) Iter facite ei, qui ascendit super occasum; Ps. LXVII. 5.

(h) Ps. XLVI. 6.

Captifs , qui chantent leur délivrance & leur Libérateur , & que les yeux de la foi me découvrent (*i*). Ce sont les Patriarches , les Prophetes , tous les Justes de l'ancienne loi , tout ce qu'il y d'ames innocentes , depuis la création du monde , qui ayant été fideles à leur Dieu , se sont sanctifiés par la grace & par l'attente du Messie. Délivrés par le sang de Jesus - Christ des lieux souterrains (*k*) , des liens & des ténèbres , auxquels la Sentence portée contre le premier homme , avoit assujetti toute sa postérité , il les mene avec lui , ce Dieu triomphant ; il les attache , pour ainsi dire , à son char ; il les associe à l'honneur de son triomphe ; il remplit leurs vœux , après de longues révolutions de siècles ; il va placer dans le Ciel ces riches dépouilles ravies aux Limbes , & les faire entrer dans la société de sa gloire.

Jesus - Christ s'étant élevé au dessus de tous les cieux , touche aux portes éternelles. Levez donc , levez ces por-

(*i*) Ascendens in altum , captivam duxit captivitatem. *Ephej.* IV. 8. *Pf.* LXVII. 19.

(*k*) Tu quoque in sanguine testamenti tui , eris. *Esti* vinctos tuos de lacu. *Zach.* IX. 11.

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 197
tes , ô Princes ! Esprits bienheureux
destinés à les garder : *Attollite portas ,*
Principes , vestras (1). Et vous Portes ,
levez-vous , & vous ouvrez..... Vous
êtes trop basses , trop étroites ; rehaus-
sez-vous , dilatez-vous , élargissez-vous ,
ou plutôt foyez ôtées , enlevées ; dis-
paraissez , afin que le Roi de gloire
puisse entrer avec toute sa suite : *Elevamini portæ , & introibit Rex gloriæ.*
Ces portes demeurent fermées : les
Esprits célestes à qui elles sont con-
fiées , ne se mettent pas en devoir de les
lever. Ici , répondent-ils , ici rien n'en-
tre de la terre. L'homme seroit bien
plutôt rétabli dans le Paradis terrestre ,
qu'il n'entreroit dans le Ciel. Le Ché-
rubin , qui l'a chassé du premier lieu ,
est encore à la porte , pour lui en dé-
fendre le retour ; & lui étant interdit
de manger le fruit de vie , pourrions-
nous le recevoir dans la vie éternelle ?
Qui est ce Roi de gloire , qui veut en-
trer ici ? *Quis est iste Rex gloriæ ?*

Le Roi de gloire qui veut entrer ,
est le véritable Joseph , qui ayant été
opprimé par les artifices de ses freres ,
est sorti de la prison , pour être élevé

(1) Ps. xxiii. 7 , &c.

au comble de la gloire & de la puissance ; le divin Samson , qui après avoir rompu les liens des Philistins , & brisé les portes ténébreuses de la mort & de l'enfer , va se reposer sur la sainte Montagne ; le vrai David , qui par lui-même vainqueur d'un redoutable ennemi , rentre glorieux & triomphant dans la Jérusalem céleste ; le rapide Conquérant , qui vient d'Edom avec sa robe teinte de sang , faisant paroître dans ses démarches la grandeur de sa force ; le Soleil de justice , qui après avoir été éclipsé , s'est levé tout brillant de lumière , & a fourni , comme un géant plein d'ardeur , une vaste carrière ; l'Arche adorable de l'éternelle alliance , qui va être placée pour toujours dans le Sanctuaire de la Divinité.

Le Roi de gloire qui veut entrer , est le Seigneur fort & puissant : *Dominus fortis & potens* ; le Seigneur puissant dans le combat : *Dominus potens in praelio* ; le Dieu des Esprits célestes , votre Dieu , Princes du Ciel ! Celui que vous avez adoré par le commandement du Pere , lorsqu'il entroit dans le monde (m) ; l'unique Seigneur ; l'Au-

(m) Adorate eum omnes Angeli ejus. Ps. xcvi
S. Hebr. 1. 6.

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 199
teur de la nature , & de toute la beauté
du ciel & de la terre ; le Principe & la
Fin de tout. C'est le Verbe fait chair ,
à qui toutes les armées célestes obéif-
sent : *Dominus virtutum , ipse est Rex*
gloriæ.

Levez donc vos portes , ô Princes !
Attollite portas , Principes , vestras ; &
vous portes , levez-vous , & vous ou-
vrez ; & le Roi de gloire entrera : *Elevamini portæ , & introibit Rex gloriæ.*
Les portes éternelles s'ouvrent , elles
sont ôtées , enlevées ces portes aussi
anciennes que le péché du premier hom-
me , ces portes jusqu'à cette heure
inexorablement fermées , ces portes aussi
inaccessibles que le Sanctuaire qu'elles
fermoient.

Le Roi de gloire entre avec toute
sa suite ; Jesus-Christ paroît dans le cé-
leste séjour. Tout se prosterne , tout s'hu-
milie , tout s'anéantit devant lui. Tout
reconnoît le Fils unique de Dieu , qui
après avoir accompli toute justice par
une humiliation sans bornes , va ren-
trer dans tous les droits de l'égalité
naturelle qu'il a avec son Pere. Tout
admire cette sagesse éternelle , qui a ti-
ré du néant toutes les créatures du

ciel, aussi-bien que celles de la terre ; & qui , en s'abaissant jusqu'à la plus profonde misere , n'a pas cessé d'être leur Dieu. Avec quelle ardeur, les Ordres célestes travaillent à la pompe de son triomphe ! Les Trônes s'empres- sent de lui préparer une place digne de la souveraine grandeur , qui lui est due par tant de titres. Les Séraphins redoublent à la vue de ce nouvel Objet qu'ils adorent , le feu céleste dont ils brûlent. Les Chérubins lancent autour de lui les plus vifs , les plus brillants éclairs de la lumiere qui les pénètre. Les Anges s'invitent les uns les autres à célébrer ses attributs & ses victoires.

Joignons , Mes Révérends Peres , nos acclamations aux acclamations célestes ; unissons nos applaudissements aux applaudissements des Esprits bienheureux. C'est bien moins pour eux que pour nous , que Jesus monte, qu'il entre dans le Ciel. Il est notre Dieu & notre Roi , comme le leur ; mais ce qu'il n'est pas à leur égard , il est notre Sauveur. Prenons donc part à une joie , qui doit nous affecter plus singulièrement & avec plus de sensibilité : mais prenons - y part , comme mon-

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 201
tant avec Jesus dans le ciel , comme y
entrant avec lui , comme ne faisant
avec les esprits célestes qu'un même
chœur & un même concert : *Ascen-*
dit Deus.... Psallite Deo nostro , psallite ;
psallite Regi nostro , psallite (n).

Ah ! l'orgueil , la vanité , la présomp-
tion , la complaisance en soi-même , l'am-
bition , les frivoles attaches , les affec-
tions sensibles ne montent pas avec Je-
sus. Les passions ne s'élèvent pas avec
le Dieu des vertus , les péchés avec le
Juste , les desirs séculiers & terrestres
n'accompagnent pas le Médecin céleste ,
nous dit Saint Augustin (o). Otons de
notre cœur tout ce qui peut nous em-
pêcher de monter. Renonçons à tout
péché , à toute imperfection ; afin que
rien ne puisse retarder notre course.
Dégageons-nous de tout ce qui nous
appesantit (p) , de tout ce qui nous
porte vers les choses périssables , &
nous y tient attachés. Que la bassesse

(n) *Pf. XLVI. 7.*

(o) *Non ascendunt vitia post virtutum paren-*
tem , peccata post justum , nec infirmitates &
morbi possunt ire post medicum. S. Aug. con-
quiv. al. ser. 176. in Ascen. Dom. 1. n. 4. in append.
ca. 5. Op. S. Aug. nov. edit.

(p) *Deponentes omne pondus. Hebr. XII. 1.*

de nos inclinations ne nous fasse pas ramper sur la terre. Efforçons-nous de suivre Jesus des pas de la piété & de la foi (q). Allons, avançons, courons dans la voie sainte où nous sommes entrés par notre profession. Ajoutons toujours à notre fidélité, augmentons toujours notre ferveur. Pratiquons le plus parfaitement que nous pourrons, toutes les vertus chrétiennes & religieuses : faisons-nous-en comme autant de degrés pour monter avec le Seigneur.

Arrivé dans le céleste séjour, il avance ce Roi de gloire, s'approche du Trône où réside l'Ancien des jours (r), le Tout-puissant, la Majesté suprême..... C'est-là, Pere saint, Seigneur du Ciel & de la terre, c'est-là votre Fils, votre Fils bien-aimé, votre Verbe éternel, votre Image vivante, subsistante, & substantielle. Il monte après un grand combat, & une victoire signalée qu'il a remportée sur vos ennemis. Il revient, après avoir manifesté votre nom aux

(q) *Ascendentem Dominum sequi velut quibusdam passibus devotionis & fidei contendamus. S. Bern. in Ascens. Dom. ser. 5. n. 2. nov. edit.*

(r) *Usque ad Antiquum dierum pervenit. Dan. VII. 13.*

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 203
 hommes (f), après avoir achevé l'œuvre que vous lui aviez donné à faire (t), après avoir satisfait par l'effusion de tout son sang à votre justice, après avoir accompli toutes vos volontés. L'heure est venue, glorifiez-le, comme il le souhaite, & comme il vous l'a demandé (u). Elevez-le dans un état proportionné à la grandeur de ses œuvres. Donnez-lui une récompense qui réponde à la dignité de sa Personne, à la profondeur de ses humiliations, au mérite de son obéissance. Glorifiez-le en vous-même de cette gloire qu'il a eue en vous, avant que le monde fût :
Pater, venit hora, clarifica Filium tuum.

C'est ainsi, Mes Révérends Peres, que le Pere céleste glorifie son Fils. La Toute-puissance de ce grand Dieu déploie en faveur de Jesus toute sa magnificence. Il le met en possession de la souveraine grandeur, il l'éleve au plus éminent degré de gloire, il lui donne une gloire incommunicable à toute créa-

(f) Manifestavi nomen tuum hominibus. Joan. XVII. 6.

(t) Opus consummavi quod dedisti mihi. ut faciam. Joan. XVII. 4.

(u) Pater, venit hora : clarifica filium tuum. Joan. XVII. 1.

204 *Conférences Monastiques*
ture. Il le fait asseoir à sa droite.

Jesus - Christ est assis à la droite de Dieu : *Sedet à dextris Dei*. Il est assis, *sedet* : ce qui signifie la possession stable & permanente de sa gloire. Il est assis à la droite de Dieu, *à dextris Dei* : ce qui marque la gloire & la majesté divine ; la main signifiant la force, & la main droite la plus grande force & la plus grande puissance. Il est assis, *sedet* : expressions qui marquent encore le parfait repos de Jesus-Christ, & l'immuabilité de son règne. Il est assis à la droite de Dieu, *à dextris Dei* : paroles qui nous apprennent que J. C. est parfaitement égal à son Pere en gloire, en majesté, & en puissance.

Par cette sublime séance, J. C. se trouve placé sur un Trône plus éclatant & plus durable que le Soleil, sur un Trône qui subsistera éternellement (x), sur un Trône qui est de flammes ardentes, & dont les roues sont un feu dévorant (a), d'où partent sans cesse des voix, des éclairs, des tonnerres (b). Il se trouve

(x) *Sedes tua, Deus, in seculum seculi. Ps. XLIV. 7.*

(a) *Thronus ejus, flamma ignis : rotæ ejus, ignis accensus. Dan. VII. 9.*

(b) *De throno procedebant fulgura, & voces,*

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 205
placé sur le Trône de la Divinité, sur
le Trône même où réside son Pere (c):
Sedet à dextris Dei.

Par cette sublime séance, Jesus-Christ
est élevé » au dessus de toutes les Prin-
» cipautés & de toutes les Puissances,
» de toutes les Vertus, de toutes les
» Dominations, & de toutes les Digni-
» tés qui peuvent être non-seulement
» dans le siecle présent, mais encore
» dans les siecles à venir (d). » Il est
élevé au dessus de toutes les créatures,
au dessus tous les Saints : *Sedet à dex-*
tris Dei.

Par cette sublime séance, Jesus-Christ
entre en possession de tous les droits
que lui procure le nom divin, incom-
parable, le nom au dessus de tout nom,
que son Pere lui a donné; & il le lui a
donné, » afin qu'au nom de Jesus tout
» genou fléchisse dans le Ciel, dans la
» terre, & dans les enfers; & que tou-

& tonitrua. *Ap. iv. 5.*

(c) Una in sede, una majestate potiuntur. *Ambr. Apol. David alterâ, c. 4. n. 26. nov. edit.*

(d) Constituens ad dexteram suam in cœlestibus, supra omnem principatum, & potestatem, & virtutem, & dominationem, & omne nomen, quod nominatur non solum in hoc seculo, sed etiam in futuro. *Ephes. 1. 20.*

» te langue confesse que le Seigneur
 » Jesus-Christ est dans la gloire de Dieu
 » son Pere (f) : » *Sedet à dextris Dei.*

Voilà donc , Mes Révérends Peres ,
 l'Humanité de Jesus-Christ infiniment
 élevée , exaltée , glorifiée ; la voilà asso-
 ciée à la gloire de Dieu même , entrant
 en communication de toutes les gran-
 deurs de l'Être suprême : Lampe ado-
 rable , c'est l'expression de l'Écriture (g)
 où la lumiere de la Vérité increée luit
 dans l'éternité , pour en éclairer à ja-
 mais les Saints , pour les en nourrir ,
 pour leur découvrir tous les trésors de
 la sagesse & de la science de Dieu ca-
 chées en Jesus-Christ.

Ah ! disons-le , saisis d'admiration ,
 avec saint Augustin , avec saint Chry-
 sostôme : Une nature mortelle est au-
 jourd'hui transportée dans le sein de
 l'immortalité (h). Un corps terrestre

(f) *Deus exaltavit illum , & donavit illi no-
 men , quod est super omne nomen ; ut in nomi-
 ne Jesu omne genu flectatur cœlestium , terres-
 trium , & infernorum ; & omnis lingua confi-
 teatur , quia Dominus Jesus Christus in gloria est
 Dei Patris. Philip. II. 10 , 11.*

(g) *Lucerna ejus est Agnus. Ap. XXI. 23.*

(h) *In gremium immortalitatis , mortalis natura
 transfunditur. S. Aug. aut quiv. al. ser. 176. in
 Ascens. Dom. 13. 1. in append. 1. 5. op. S. Aug. nov. edit.*

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 207
 est placé au dessus de tous les trônes
 célestes (i). Cet Homme qui s'étoit si
 profondément humilié qu'il ne pouvoit
 descendre plus bas, est aujourd'hui éle-
 vé à un tel point qu'il ne peut monter
 plus haut (k). Ce Jesus qui s'étoit ren-
 du pour un peu de temps inférieur aux
 Anges, & par les circonstances de sa
 naissance & de sa vie privée inférieur
 au commun des hommes, est couron-
 né d'une gloire immortelle (l). Le Ver-
 be qui étoit descendu de l'éternité dans
 le temps, de la gloire dans le mépris,
 de l'impassibilité dans les souffrances,
 de l'immortalité au trépas, du trône à
 la croix, de la croix dans le tombeau,
 du tombeau aux enfers, est remonté
 des enfers au tombeau, du tombeau sur
 la montagne des Oliviers, de cette mon-
 tagne dans le Ciel où il reçoit de la
 main de l'Eternel le souverain Diadé-
 me. Le Dieu caché, le Dieu ignoré,

(i) Super excelsa cœli terrenum corpus impo-
 nitur. S. Aug. Ibidem.

(k) Homo qui loco tam humili tenebatur, ut
 descendere non posset ulterius, ad tam excelsum
 sedem elevatur, ut alius non possit ascendere.
 S. Chrys. serm. de Ascens. edit. Philip. Mont.

(l) Minuisti eum paulo minus ab Angelis: glo-
 ria & honore coronasti eum, Ps. VIII, 6.

méconnu des siens, le Dieu humilié, le Dieu anéanti se montre aujourd'hui tel qu'il est en effet, la splendeur & la gloire du Pere, infini comme lui, éternel comme lui, immense comme lui, immortel comme lui, tout-puissant comme lui, n'ayan point de supérieur, point d'égal comme lui, Dieu comme lui, un seul Dieu avec lui, un autre lui-même : *Seau à dextris Dei.*

Cieux, terre, enfers, adorez, tremblez Jesus-Christ est assis à la droite de Dieu. Que toute créature s'humilie, s'abaisse, se prosterne, se confonde, s'anéantisse devant Jesus-Christ. Tel est le culte que lui rendent les quatre redoutables Animaux, & les vingt-quatre vénérables Vieillards qui environnent le Trône de Dieu (m). » Il est digne, » Jesus, s'écrient des millions de millions d'AnGES, » il est digne, Jesus, de recevoir » la puissance, la divinité, la sagesse, la » force, l'honneur, la gloire, & toute » sorte de louange (n). A celui qui est

(m) Quatuor animalia, & viginti quatuor Seniores ceciderunt coram Agno. Ap. v. 8.

(n) Audivi vocem Angelorum multorum in circuitu throni, & Animalium, & Seniorum; & erat numerus eorum millia millium, dicentium

» assis sur le Trône, & à Jesus, chantent toutes les créatures qui sont dans le Ciel, » bénédiction, honneur, gloire, » & puissance dans les siècles des siècles (o). » Ce n'est plus que par Jesus-Christ que les Esprits célestes adorent Dieu; ce n'est plus que par Jesus-Christ qu'ils rendent grâces à l'Être suprême (p). Ils se félicitent de trouver, dans une seule personne, l'unique Objet qu'ils adorent, & le modèle parfait d'un adorateur infini.

Jesus-Christ est assis à la droite de Dieu. Que des temples sur la terre soient érigés à sa gloire; des autels dressés en son honneur; des ministres consacrés à son service; des sacrifices, des prières, des vœux par lui offerts à Dieu, des sacrifices, des prières, des vœux à lui of-

voce magna : Dignus est Agnus qui occisus est, accipere virtutem, & divinitatem, & sapientiam, & fortitudinem, & honorem, & gloriam, & benedictionem. *Ap. V. 11, 12.*

(o) Vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus, & tribulibus, & populis, & linguis, stantes ante thronum, & in conspectu Agni. . . . & clamabant voce magna dicentes : Salus Deo nostro qui sedet super thronum, & Agno. *Ap. VII. 9, 10.*

(p) Per quem Majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominationes, *In præf. Missæ.*

ferts , parce qu'il est Dieu. Que les élévations , les glorifications , les grandeurs de Jesus soient par-tout annoncées , publiées , connues , révérees ; que de saints exercices soient inventés pour les célébrer , de saintes sociétés formées pour les honorer , des solemnités établies pour les relever. Orateurs chrétiens , exaltez-les dans la chaire de vérité ; Fideles , chantez-les dans vos pieuses assemblées. Que la terre , comme le ciel , proteste de l'éminence de la gloire de Jesus , & rende à sa souveraine Majesté un honneur souverain.... Le voilà , Satan , sur le Trône que tu prétendois usurper ; le voilà ce Fils de l'homme dont tu avois travaillé à déshonorer , & à éteindre la mémoire ; vois-le , sois confondu , frémis , & l'adore.

Tandis que toute créature doit reconnoître par les plus humbles hommages la sublime séance de Jesus-Chr. , nous devons , Mes Révérends Peres , nous particulièrement consacrés à son service , nous devons nous distinguer par des hommages , s'il se peut , plus humbles encore , plus dignes de Jesus-Christ , plus proportionnés à ses perfections in-

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 21 R

finies. Nous devons le disputer à cet égard au commun des chrétiens, aux chrétiens même les plus zélés pour la gloire de Jesus; nous efforcer de l'emporter sur eux, de les surpasser en ferveur, en sentiments, en piété, en dévotion; nous étudier avec plus de soin à connoître les grandeurs de Jesus-Christ, à les contempler, à les méditer, à les apprécier, à les exalter; rendre notre culte plus spirituel & plus véritable, l'animer d'une foi plus vive, d'une charité plus ardente, le relever par une conduite plus pure & plus parfaite, le conformer au culte des Esprits bienheureux, nous piquer par une sainte émulation d'imiter ces Intelligences célestes, louer, honorer, glorifier, aimer, adorer comme eux Jesus assis à la droite de Dieu, résidant sur le Trône même de Dieu, dominant sur ce Trône en Dieu: *Dominatur super solio suo.*

De cette éminente place où il est assis, Jesus appelle à lui toute la terre (q). Il s'affujettit toutes les nations que son Pere lui a données pour hé-

(q) Deus deorum Dominus locutus est, & vocavit terram. Ps. XLIX, 1.

ritage (*r*). Il fait sentir à l'Univers les effets de son bras éternel (*s*). Il commande à sa puissance (*t*); & voilà que son Empire se forme, s'accroît, s'étend, s'établit. Ses ennemis les plus déclarés sont ses premiers sujets. Il fait partir ses fleches; elles sont aiguës & perçantes: les peuples blessés jusqu'au cœur, tombent sous ses coups (*u*). L'autorité, la force, la fausse sagesse, la séduction, les préjugés de mille erreurs, les persécutions, les tourments, la calomnie, les passions humaines s'opposent à l'établissement de son règne; il se rit & se joue, du haut du ciel, de ces vains efforts (*x*). Il poursuit ses conquêtes, éclaire, touche, change,

(*r*) Postula à me, & dabo tibi gentes hæreditatem tuam. *Pf.* 11. 8.

(*s*) Habitaculum ejus sursum, & subter brachia sempiterna. *Deut.* XXXIII. 27.

(*t*) Manda Deus virtuti tuæ. *Pf.* LXVII. 29.

(*u*) Sagittæ tuæ acutæ, populi sub te cadent; in corda inimicorum Regis. *Pf.* XLIV. 6.

(*x*) Quare fremuerunt gentes, & populi meditati sunt inania? Astiterunt Reges terræ, & Principes convenerunt in unum adversus Dominum, & adversus Christum ejus. Dirumpamus vincula eorum, & projiciamus à nobis jugum ipsorum. Qui habitat in cœlis, irridebit eos, & Dominus subsannabit eos. *Pf.* 11, 1, 2, 3, 4.

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 213
range sous ses loix, réduit à son obéissance, assujettit à son joug les Princes comme le simple peuple, les Philosophes comme les plus grossiers, le maître & l'esclave, le Grec & le barbare, le Mede, le Gete, le Scythe, l'Assyrien, les Nations voisines, les Nations les plus reculées. La résistance est inutile devant lui. Tout cede, tout se rend, tout se soumet volontairement ou par nécessité à sa domination suprême : *Dominatur super folio suo.*

De Satan qui usurpoit les honneurs divins, qui trompoit depuis tant de siècles toutes les Nations, qui s'étoit établi le Prince du monde, le Dieu du siècle (y); de Satan il brise le joug dont cette Puissance des ténèbres accabloit les peuples, dissipe les prestiges dont il les enchantoit; fait rompre les statues, raser les temples, renverser les autels; rend muets les oracles; fait cesser le culte sacrilege; & détruit l'empire jusqu'aux fondements.

Les Césars, ces fiers maîtres du monde, qui prennent les mesures les plus

(y) Princeps hujus mundi. Joan. XII. 31.

Deus hujus seculi. 2. Cor. IV. 4.

habilement concertées , qui dictent les arrêts les plus foudroyants , qui exercent les cruautés les plus barbares pour combattre son règne : sur eux sa main vengeresse s'étend , & va s'appesantir. Bientôt il les immolera à sa justice , en les faisant tous périr misérablement (?).

Il appelle des pays éloignés une nation féroce , & d'un langage inconnu , qui vient fondre sur Jérusalem , comme un aigle d'un vol rapide (a). Par cette nation , il exerce contre la ville infidèle , ingrate , rebelle , la plus terrible vengeance ; il la renverse de fond en comble , & réduit son temple en cendres. Les armées de Tite sont les armées de Jesus-Christ (b) ; les Lieutenants de cet Empereur , ses officiers , & les soldats , ses ministres. La dispersion du peuple Juif , son aveuglement , sa dégradation , l'abolition de son sacer-

(?) Voyez *Lactance* , ou l'*Auteur* de *mortibus persecutorum*.

(a) *Adducet Dominus super te gentem de longinquo , & de extremis terræ finibus , in similitudinem aquilæ volantis cum impetu : cujus linguam intelligere non possis , gentem procacissimam , &c. Deut. xxviii. 49 , 50.*

(b) *Missis exercitibus suis , perdidit homicidas illos , & civitatem illorum succendit. Matt. xxii. 7.*

doce , de son gouvernement , de son culte , de sa religion , l'état déplorable où il est réduit , sont les coups de la verge du souverain Dominateur sur cette nation perfide : *Dominatur super solio tuo.*

Jesus - Christ domine sur son Trône. De-là il gouverne son Eglise ; & il la gouverne par les différents ministères qu'il y établit , & qu'il distribue à qui il lui plaît ; par les différents talents qu'il partage à son gré , pour le bien général de ce Corps spirituel ; par sa puissance , en opérant tout ce qui s'y fait de saint , de bon , d'utile , d'édifiant (c). Il forme des Pasteurs , pour conduire les fideles ; il inspire des Prophetes , pour les enseigner ; il envoie des Prédicateurs , pour les confirmer dans la foi , & les affermir dans l'amour & la pratique de leurs devoirs.

Il anime cette Eglise , en lui communiquant sa vie & son esprit , en la remplissant de ses dons & de ses graces , en opérant en sa faveur des prodiges de vertu , de force & de puissance. Il la soutient avec une main invincible au

(c) Operatur omnia in omnibus, 1. Cor. XIII
6.

milieu des agitations humaines ; il la tient toujours sous l'heureuse captivité de la foi , & sous l'aimable joug de son Evangile. Il empêche qu'étant souvent attaquée , elle ne soit jamais vaincue ; que par les persécutions , les hérésies , les schismes , les contradictions , les divisions intestines , la fureur & les artifices du démon & des hommes , elle ne soit jamais ébranlée. Les vents soufflent contre elle , il les calme ; les tempêtes s'élèvent , il les apaise ; les incrédules la combattent , il les confond ; les mauvais chrétiens l'affligent & la déshonorent , sa justice les punit , ou sa miséricorde les change & les convertit. Il lui conserve toujours une autorité que nulle autre société ne peut prendre.

Par ses divines influences , elle ne cesse de produire des fruits de justice & de sainteté , d'être féconde en toutes sortes de bonnes œuvres , de renfermer dans son sein des justes , des parfaits , des Elus & des Saints. Par sa toute-puissante protection , elle est toujours non-seulement inaccessible à l'erreur , mais toujours le siege , le centre & l'appui de la vérité , toujours immuable , toujours invincible , toujours subsistante ;

pour le Dim. dans l'oël. de l'Ascen. 217
tante; & par divers moyens, ménagés avec autant de force que de sagesse, ce souverain Dominateur fait concourir les Empires même du monde au bien de son Eglise, & servir à sa conservation: *Dominiatur super folio suo.*

Jesus-Christ domine sur son Trône: Domination sans bornes d'étendue, domination sur tous les événements de la vie, domination sur les esprits & sur les cœurs. Tout est dans ses mains, la nature & la grace, les Empires & les hommes. Rien ne se fait que par sa permission ou par son ordre. Le monde plie sous ses décrets, & ne sert qu'à ses desseins. Il tire de ses trésors ses dons, le conseil, l'équité, la prudence, la force (d); & les calamités de la terre sont les effets de sa sévère justice & de sa redoutable puissance. Il brise ses ennemis avec un sceptre de fer, & les réduit en poudre, comme un vase d'argile (e).

Roi des Rois, Souverain des Souverains, Seigneur des Seigneurs, seul Très-haut, il préside dans les assen-

(d) *Meum est consilium, & æquitas, mea est prudentia, mea est fortitudo. Prov. VIII. 14.*

(e) *Reges eos in virga ferrea, & tanquam vas figuli confringes eos. Ps. II. 9.*

blées des Dieux de la terre (f). Par lui les Législateurs ordonnent, les Juges rendent la justice, les Princes commandent, les Rois régissent (g). Il atteint avec force par sa sagesse depuis une extrémité jusqu'à l'autre (h), dispense la lumière & les ténèbres, dispose de la vie & de la mort des âmes & des corps avec une autorité souveraine. Il n'est aucun lieu où il n'agisse & n'opere, aucun qui soit impénétrable à ses regards, & hors de la sphere de sa domination suprême : *Dominatur super solio suo.*

Jésus - Christ domine ainsi sur son Trône, & il y dominera jusqu'à ce que le dernier des élus ait été sanctifié par la persévérance, jusqu'à ce que tous les réprouvés & les démons aient été assujettis à sa justice vengeresse, jusqu'à ce que la mort ait été entièrement détruite par la résurrection générale. A

(f) Rex regum, & Dominus dominantium.
Ap. XIX. 16.

Deus stetit in synagoga Deorum. *Pf. LXXXI. 1.*

(g) Per me Reges regnant, & legum Conditores justa decernunt. Per me Principes imperant, & Potentes decernunt justitiam. *Prov. VIII. 15, 16.*

(h) Attingit à fine usque ad finem fortiter. *Sap. VIII. 1.*

pour le Dim. dans l'oët. de l'Ascen. 219
cette domination qu'il aura exercée depuis son Ascension, succédera une domination plus sublime & plus spirituelle. Jesus-Christ régnera sur ses élus avec le Pere éternel, & l'Esprit créateur, dans les siècles des siècles.

Soumis, Mes Révérends Peres, au domaine de Jesus-Christ, comme hommes, comme chrétiens, & sur-tout comme religieux, reconnoissons toute l'étendue de ses droits sur nous. Portons, soutenons dans notre conduite le caractère d'un parfait assujettissement à toutes ses volontés, & d'un entier dévouement à son service. C'est nous principalement qui devons dire : Nous sommes au Seigneur Jesus, *Domini sumus* (i); nous sommes spécialement son héritage, ses vassaux, ses serviteurs, ses sujets, sa conquête, *Domini sumus*. Nous avons choisi le Seigneur Jesus, afin qu'il dominât sur nous d'une manière particuliere (k); & il nous a choisis, afin que nous fussions singulièrement

(i) Sive vivimus, sive morimur, Domini sumus. Rom. XIV. 8.

(k) Dominum elegisti..... ut sis tibi Deus.... Dominus elegit te.... ut sis ei populus peculiaris. Deut. XXVI. 17, 18.

consacrés à le servir. Par ce double choix, il a acquis, ce souverain Maître de toutes les créatures, un surcroît d'empire & de domination sur nous, *Domini sumus.*

Ainsi, Mes Révérends Peres, que le Mystere de l'Ascension de Jesus-Christ, qui nous le représente, comme dominant sur son Trône, nous fasse entrer dans les dispositions où nous devons être par rapport à son autorité suprême. Conspirons à la destruction des ennemis de Jesus-Christ, en combattant & détruisant tout ce qui s'oppose à l'établissement de son règne dans nos ames. Agissons de concert avec lui dans les desseins qu'il a sur nous. Abandonnons-nous à sa direction, à son influence, à son inspiration secrete. Ne vivons que pour lui plaire & pour lui obéir. Soyons entièrement & parfaitement à Jesus-Christ. Pensées, desirs, affections, temps, talents, projets, occupations, délassement, silence, paroles, actions, que tout soit destiné à son service, dévoué à ses intérêts, consacré à sa gloire, assujetti à son domaine. Ne disposons de rien que dépendamment de la volonté de Jesus-Christ, & conformé-

pour le Dim. dans l'oët. de l'Ascen. 221
ment aux regles qu'il a établies ; & par
conféquent que dépendamment de la vo-
lonté de nos Supérieurs qui font les mi-
nistres , les lieutenants , les vicaires : car
c'est lui qui les a mis sur nos têtes (l) ;
que conformément à nos regles , qui font
les loix , les ordonnances , les précep-
tes : car c'est lui qui les a inspirées à
nos Législateurs & à nos Maîtres (m).

Recevons avec soumission & avec
respect tous les événements qui nous
arrivent. Dans la santé ou la maladie,
dans le contentement ou la peine , la
consolation ou les sécheresses , l'abon-
dance ou la disette , l'élévation ou l'a-
baissement , la considération ou le mé-
pris , la paix ou le trouble , la joie ou
la tristesse ; en un mot dans quelque
situation que nous soyons , conformons-
nous à la volonté de Jesus-Christ. C'est
lui qui nous place dans ces situations ,
ou qui permet que nous nous y trou-
vions : exerçant par-là sur nous un em-
pire de justice ou de miséricorde : *Do-
minatur super folio suo.*

(l) Ut ostendat (Scriptura) sub Priore de-
bere nos esse , subsequitur , dicens : Imposuisti
homines super capita nostra. *Rég. S. Ben. c. 7.*

(m) Per me legum Conditores justa decernuntur
Prov. VIII. 15q

Jésus - Christ domine sur son Trône dans le céleste séjour ; il y est assis à la droite de son Pere , après s'être élevé au dessus de tous les cieux. Telle est la gloire que le Mystere de l'Ascension procure à Jésus - Christ. Voyons quels avantages ce Mystere nous procure à nous-mêmes.

S E C O N D E P A R T I E.

LES avantages que nous procure le Mystere de l'Ascension , consistent en ce que Jésus - Christ montant dans le Ciel , nous trace le premier une voie nouvelle & vivante : *Initiavit nobis viam novam , & viventem* (n) ; prenant séance à la droite de Dieu , il nous fait asseoir avec lui dans le Ciel : *Confedere nos fecit in cœlestibus* (o) ; dominant sur son Trône , il y exerce en même temps les fonctions de Pontife & d'Avocat pour nous auprès de son Pere : *Sacerdos super folio suo , interpellat pro nobis* (p)

Jésus - Christ montant dans le Ciel ;

(n) *Hebr. X. 20.*

(o) *Ephes. 11. 6.*

(p) *Zach. VI. 13. Rom. VIII. 34.*

nous trace le premier une voie nouvelle & vivante ; une voie nouvelle, c'est-à-dire, inconnue jusqu'alors aux hommes, que personne n'avoit encore trouvée, *viam novam* ; une voie vivante, c'est-à-dire, comme l'explique Saint Chrysostôme (9), une voie qui doit durer jusqu'à la fin des siècles, sans être jamais fermée, *viam viventem* : voie dans laquelle ni Aaron, ni Moïse, ni les Patriarches ne sont point entrés, & qu'ils ont été incapables d'ouvrir aux autres : voie qui fait entièrement disparaître la voie ancienne que le même Saint Chrysostôme appelle une voie de mort, laquelle après la vie même la plus sainte, conduisoit aux lieux bas de la terre, dans la prison des esprits, comme parle Saint Pierre (10), les âmes des fideles morts dans la grace & le baiser du Seigneur : voie qui montre les por-

(9) Nunc apertæ sunt portæ cælorum, quod nec Abrahami quidem tempore contigit. Et recte dicitur *viam novam & viventem*. Nam prima via erat mortis ducens ad inferos, hæc autem vitæ. Et non dixit vitæ, sed eam appellavit *viventem*, hoc est manentem. S. Joan. Chrys. in Ep. ad Hebr. c. 10. homil. 19. n. 1. nov. edit.

(10) His qui in carcere erant, spiritibus veniens prædicavit. 1. Petr. III. 19.

tes de la Jérusalem céleste, ouvertes, le véritable Sanctuaire, accessible, les barrières importunes qui fermoient à l'homme l'accès auprès du Trône du Pere, levées, le retour vers Dieu entièrement libre & sans obstacles; qui conduit dans un lieu plus excellent & plus parfait que celui dont Adam & toute sa postérité avoient été exclus, dans le lieu du Tabernacle admirable, dans la vie éternelle, dans la béatitude, dans le séjour de la gloire : *Initiavit nobis viam novam, & viventem.*

Jésus-Christ nous trace cette voie nouvelle & vivante, en montant dans le Ciel; parce qu'il y monte, après avoir satisfait à la justice de Dieu, & surmonté la force de ses décrets qui mettoient entre le ciel & la terre une distance immense, après avoir rompu le voile mystérieux, qui est, dit l'Apôtre (f), sa chair sacrée, déchirée & immolée dans sa passion: portant, non le sang des boucs & des taureaux, comme le Pontife qui le représentoit sous la loi dans la cérémonie des expia-

(f) Per velamen, id est carnem suam. Hebr. 10. 20.

pour le Dim. dans l'oët. de l'Ascen. 225
tions (t), mais le sang de sa victime
qui n'est autre que lui-même ; & ainsi
revêtu dans son Ascension, des mérites
de sa vie, de sa mort, de son sacrifice,
il s'ouvre (u), & nous ouvre en mê-
me temps, comme étant notre Média-
teur, cette voie nouvelle & vivante.

Dirai-je que cette voie est la Chair
de Jesus-Christ, l'Humanité de Jesus-
Christ, Jesus-Christ lui-même montant
dans le ciel? Ainsi le pensent d'habiles
Commentateurs (x).

Notre Roi nous trace donc un che-
min droit & infaillible vers le ciel. Il
marche devant nous (y. Il est notre
Précurseur, notre guide (z). Il mon-
te, pour nous faire monter après lui (a).

(t) Christus . . . neque per sanguinem hiri-
corum aut vitulorum, sed per proprium sangui-
nem, introivit semel in sancta. *Hebr. IX. 12.*

(u) Ipsa caro ei prima illam viam secuit.
*S. Joan. Chryf. in Ep. ad Hebr. c. 10. Hom. 19. n. 10.
nov. edit.*

(x) Vide *Cornel. à lapide, Menochium, &c. in c.
10. Ep. ad Hebr.*

(y) Ascendet pandens iter ante eos. *Mich.
II. 13.*

(z) Præcursor. *Hebr. VI. 20.*

(a) Ascendit ut levaret te. *S. Aug. ser. 261.
in die Ascens. Dom. 1. v. 1. nov. edit.*

Il va rentrer dans la plénitude de ses biens, pour nous y associer & nous en rendre participants; prendre possession de son Royaume pour lui & pour nous; nous y préparer des places (*b*), des trônes même (*c*). Il établit par-là le fondement de notre espérance au sujet des biens futurs. Il nous apprend, dit Saint Grégoire (*d*), à nous glorifier dans l'espérance de posséder un jour l'héritage de la patrie céleste. Il persuade nos esprits, ajoute Saint Chrysostôme (*e*), de la certitude de cette espérance, & en pénètre, en remplit nos cœurs.

Ah ! la voie du ciel est tracée, Mes Révérends Peres, le chemin du ciel est ouvert : nous avons le pouvoir, la li-

(*b*) Vado parare vobis locum. *Joan.* XIV. 21.

(*c*) Amen dico vobis, quod vos qui secuti estis me, in regeneratione, cum sederit Filius hominis in sede Majestatis suæ, sedebitis & vos super sedes duodecim judicantes duodecim tribus Israël. *Matt.* XIX. 28.

(*d*) Docuit,.... ascendendo, de cœlestis patriæ hæreditate gloriari; ut quæ caput præisset conspiciunt, illuc se subsequi membra gratulentur. *S. Greg.* l. 27, in c. 36. B. *Job.* n. 29. *novæ edit.*

(*e*) Offendit spei plenitudinem. *S. Joan. Chryst.* in *Ep. ad Hebr.* c. 10. *hom.* 19. n. 1. *novæ edit.*

pour le Dim. dans l'oët. de l'Ascen. 227
 berté d'y entrer ; que dis-je ? nous de-
 vons espérer fermement d'y entrer ,
 nous y entrerons (f). Nous suivrons
 ces illustres Captifs que Jesus-Christ me-
 ne avec lui en triomphe , qui sont com-
 me des otages & des garants de la gloi-
 re qui nous est destinée ; nous suivrons
 Jesus-Christ qui est , selon la belle ex-
 pression de l'Apôtre , l'espérance même
 de cette gloire : *Christus spes gloriæ* (g).
 Ces Palais éternels qui n'ont été habi-
 tés que par des Esprits bienheureux ,
 deviendront nos demeures ; nous rem-
 plirons une partie des places que les An-
 ges rebelles y ont laissé vuides. Nous
 irons dans la Maison du Seigneur (h)
 bientôt , dans peu , au sortir de la vie ,
 dès que notre ame sera affranchie des
 liens de ce corps , *adhuc modicum* (i).
 Plus heureux que les anciens Justes ,
 nous quitterons la terre , non pas pour
 passer comme eux dans une région cou-
 verte de ténèbres & de l'ombre de la

(f) Habentes , Fratres , fiduciam in introitu
 sanctorum in sanguine Christi..... teneamus spei
 nostræ confessionem indeclinabilem. Hebr. x.
 29 , 23.

(g) Coloss. I. 27.

(h) In domum Domini ibimus. Ps. cxxi. 12

(i) Joan. XIV. 19.

mort (k), pour descendre aux enfers (l); mais pour aller dans le séjour de la gloire, pour nous réunir dans le Ciel à Jesus-Christ. Notre espérance bien supérieure à la leur, en ce qu'elle est plus prochaine, nous met la vie éternelle devant les yeux, fixe nos regards sur des biens ineffables, dont nous allons jouir pour toujours.

Ce ne sera pas seulement à la fin des siècles, où la mort, cette dernière ennemie de Jesus-Christ, sera sous ses pieds, qu'il nous sera permis de lui insulter, en lui disant : » O mort, où est ta victoire ? ô mort, où est ton aiguillon ? » Dès maintenant nous pouvons lui dire que nous bravons ses coups, que la crainte de les subir ne trouble point le repos de notre vie, que son glaive ne fera que rompre les

(k) *Terram tenebrosam, & opertam mortis caligine. Job. x. 21. **

* D'habiles Interpretes entendent des Limbes ce passage de Job. Voyez Tirin sur ce passage, & Duguet, *Explic. du l. de Job. t. 1. 2. part. page 418, &c.*

(l) Ce mot signifie ici, comme quelquefois dans l'Écriture, le lieu souterrain, où reposoient les âmes des Saints, avant la venue de Jesus-Christ. Voyez le *Pf. xv. 10, expliqué par S. Pierre, Act. II. 31 ; & par S. Paul, Ephes. iv. 9 & 10.*

chaînes de notre triste captivité , que sa victoire consistera à nous délivrer des miseres d'ici-bas , pour nous procurer un bonheur inaltérable , que l'empire qu'elle exercera sur nous tournera à sa propre honte , par l'état d'une éternité bienheureuse , où il nous fera entrer : *Ubi est , mors , victoria tua ? ubi est , mors , stimulus tuus (m) ?*

Mais , en insultant ainsi à la mort , dans l'attente d'une félicité à jamais durable , faisons attention , Mes Révérends Peres , à ce qu'il en a coûté à Jesus-Christ , pour nous frayer la voie nouvelle & vivante , en se la frayant à lui-même ; & nous établir par-là dans l'espérance d'entrer dans le Ciel où il entre le premier. Il a fallu pour cela qu'il ait souffert , *oportuit pati Christum (n)* ; qu'il se soit humilié & anéanti , *semetipsum exinanivit (o)* ; qu'il se soit rendu obéissant aux volontés les plus rigoureuses de son Pere , *factus obediens (p)* ; qu'il ait mené une vie dure , laborieuse , pénitente , une vie qui a été termi-

(m) I. Cor. xv. 55.

(n) Luc. xxiv. 26.

(o) Philipp. II. 7.

(p) Philipp. II. 8.

née par une mort honteuse & cruelle; *propter passionem* (q). C'est ce qu'il nous apprend, en s'élevant dans le Ciel de la montagne des Oliviers, de cette montagne où son ame fut plongée dans un abyme de tristesse, où son Corps fut inondé d'une sueur de sang, d'où il dirigea sa marche pénible vers le Calvaire.

Nous devons donc, Mes Révérends Peres, nous devons souffrir comme Jesus-Christ, obéir comme lui, nous humilier, nous anéantir comme lui, vivre dans une mortification continuelle comme lui, partager ses peines, boire son calice, participer à ses douleurs & à ses ignominies, exprimer la ressemblance de sa mort & de son sacrifice; pour entrer, comme lui, dans la voie nouvelle & vivante, pour donner le plus solide & le plus ferme appui à notre espérance. Cette espérance devenue par-là inébranlable & pleine d'immortalité, selon l'expression du Sage (r), reposera dans notre sein (s), jusqu'à ce

(q) *Hebr. II. 9.*

(r) *Spes immortalitate plena. Sap. III. 4.*

(s) *Reposita est hæc spes mea in sinu meo.*
Job. XIX. 27.

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 23
qu'elle se change en jouissance, nous
soutiendra, nous consolera dans tout ce
que nous aurons à souffrir, nous y fe-
ra même trouver du plaisir & de la
joie.

C'est ainsi, divin Jesus, que vous
nous découvrez, en montant dans le
Ciel, les sentiers de la vie (t), pour
nous faire entrer dans la possession du
Royaume céleste, où nous goûterons à
jamais des délices ineffables, où nous
jouirons éternellement d'une félicité plei-
ne & parfaite. Vous faites plus encore,
en prenant séance à la droite de votre
Pere, vous nous faites asseoir sur le
même Trône où vous vous asseyez vous-
même : *Confedere nos fecit in cœlesti-*
bus.

O gloire admirable du peuple qui est
l'héritage du Fils de Dieu, s'écrie ici
Saint Chrysostôme (u) ! O richesses.

(t) *Notas mihi fecisti vias vitæ, adimplebis
me lætitia cum vultu tuo : delectationes in dex-
tera tua usque in finem. Ps. xv. 11.*

(u) *Vere sunt exsuperantes divitiæ, vere ex-
superans magnitudo ejus virtutis, sedere cum
Christo. S. Joan. Chryf. in Ephes. c. 2. hom. 4. n. 2.
nov. edit.*

Confidera.... quo pacto nos, qui & terra ipsa
videbamus indigni, hodie in cœlum evecti fi-
mus; ipsaque nostra natura, quæ etiam para-

surabondantes ! O éminence de grandeur de la puissance de Dieu ! Nous qui étions exclus du Paradis terrestre, qui n'étions pas même dignes d'habiter la terre, d'y posséder le moindre honneur, d'y avoir la plus petite distinction, le plus léger avantage, Jésus-Christ nous fait aujourd'hui monter au ciel avec lui, nous y introduit, nous y place, nous y établit, nous y fait asseoir sur son Trône. Oui, dit Saint Augustin (x), notre nature que le Verbe de Dieu a prise, il la rend aujourd'hui immortelle ; & n'étant qu'un peu de terre & de boue, il la porte à un tel point de grandeur, que cette poussière, devenue incorruptible, est assise à la droite du Père. Elevée en Jésus-Christ & par Jésus-Christ au des-

diso prius putabatur indigna. Hæc enim in cœlis primam sedem occupavit..... Qui nec terreno quidem honore digni eramus, ad supernum regnum ascendimus, cœlos pervasimus, & regalem thronum apprehendimus..... Ecce qui paradiso excideramus, ad cœlum ipsum sublati sumus. *S. Joan. Chryf. aut quiv. al. in Ascens. Dom. ser. 2. r. 3. op. S. Joan. Chryf. nov. edit.*

(x) Naturæ humanæ gratulandum est, eo quod sic assumpta est à verbo unigenito, ut immortalis constitueretur in cœlo, atque ita fieret terra sublimis, ut incorruptibilis pulvis sederet ad dexteram Patris. *S. Aug. tr. 78. in Joan. Evang. c. 4. n. 3. nov. edit.*

pour le Dim. dans l'oët. de l'Ascen. 235

fus de toute la Milice céleste , au dessus de tous les ordres des Anges , notre humble nature , dit Saint Léon (y) , surpasse en hauteur toutes les Puissances , & est aujourd'hui placée sur le Trône de Dieu. Ainsi Jesus-Christ nous procure plus de bonheur & de gloire par sa grace ineffable , que nous n'en avons perdu par l'envie du démon. Il nous communique tout ce qui lui est personnel jusqu'à sa béatitude , nous associe à sa félicité , nous fait triompher avec lui , rend sa glorification , notre glorification , sa propre gloire inséparable de la nôtre.

Elevons donc nos voix , Mes Révérends Peres , & dans les transports de notre reconnoissance , disons avec saint Maxime (z) : là , nous régions , où une

(y) *Naturæ nostræ humilitas in Christo super omnem cœli militiam , supra omnes ordines Angelorum , & ultra omnem altitudinem Potestatum , ad Dei Patris est provecta confessum. S. Leo ser. 72. de Ascens. Dom. 2. c. 1. nov. edit.*

Hodie non solum paradisi possessores firmati sumus , sed etiam cœlorum in Christo superna penetravimus : ampliora adepti per ineffabilem Christi gratiam , quam per diaboli amiseramus invidiam. *S. Leo ser. 71. de Ascens. Dom. 1. c. 3. nov. edit.*

(z) *Ubi portio mea regnat , regnare me cre-*

partie de nous-mêmes régné ; là , nous sommes glorieux , où notre chair est glorifiée ; là , nous dominons , où notre sang domine ; là nous sommes assis , où Jésus Christ lui-même est assis : *Confedere nos fecit in cœlestibus.*

Quel mystère , dit encore Saint Chrysostôme (a) , que le privilège de cette auguste séance ! On a sans doute besoin de la lumière de l'Esprit Saint & de sa révélation , pour en pénétrer la profondeur..... Jésus-Christ nous fait asseoir avec lui dans le ciel ; parce que , le chef étant assis , le corps l'est nécessairement aussi : *Sedente capite , sedet quoque corpus.* Or Jésus-Christ est notre chef , nous sommes ses membres ; nous ne faisons avec lui qu'un seul corps , qu'un seul Christ , qu'un seul Fils de Dieu , qu'un seul homme , qu'une seule personne. Conséquemment , nous sommes censés avoir passé avec Jésus-

do ; ubi glorificatur caro mea , me gloriosum esse cognosco ; ubi dominatur sanguis meus , me sentio dominari. *S. Maxim. Taurin. Ep. in festo Paschæ hom. 3.*

(a) Spiritu revera opus est & revelatione , ut intelligamus profundum horum mysteriorum. *S. Joan. Chrys. in Ep. ad Ephes. 2. 2. hom. 4. v. 2. Nov. edit.*

Christ dans tous les différents états où il a passé ; nous sommes associés à tous ses mysteres ; celui de son Ascension nous est commun , comme ceux de sa passion , de sa mort , de sa sépulture , de sa résurrection. Nous avons été attachés avec lui à la croix (*b*) , nous sommes morts avec lui , nous avons été ensevelis avec lui , nous sommes ressuscités avec lui , nous montons avec lui dans le ciel , nous y prenons place avec lui , en lui , & par lui : *Consedere nos fecit in cœlestibus.*

Devant donc nous regarder , comme assis avec Jesus - Christ dans le Ciel , qu'est - ce qui pourroit nous troubler ici-bas , nous décourager , nous affaiblir , nous abattre , nous vaincre ? Vivement pénétrés de cette pensée , défontes les tentations , les dangers , les afflictions , les nécessités où nous pouvons être réduits , les passions capables d'amollir nos ames , la difficulté de nos devoirs , ce qu'il en coûte à la nature pour marcher , avancer , persévérer dans

(*b*) Nos in Christo crucifixi , nos sumus mortui , nos sepulti , nos etiam in ipso , die tertio , suscitati. S. Leo , ser. 70. de Resurr. Dom. 2. c. 3. nov. edit.

la voie des conseils où nous nous sommes engagés : défions toutes ces choses d'ébranler notre foi , notre fidélité , notre constance. Et pourrions-nous , dans cette pensée , nous occuper des choses de la terre ; avoir de l'affection , de l'empressement , de l'ardeur pour les choses de la terre ; rechercher , goûter , aimer les consolations de la terre ? Pourrions-nous n'avoir pas un souverain mépris & un dégoût extrême pour tous les faux biens du temps , pour ces biens qui sont l'objet de l'ambition des gens du monde , & quelquefois même hélas ! des personnes consacrées à Dieu ?

» Jusqu'à quand , Enfants des hommes ,
 » aurez-vous le cœur appesanti ? Jus-
 » qu'à quand aimerez-vous la vanité , &
 » rechercherez-vous le mensonge ? Sa-
 » chez que le Seigneur a glorifié son
 » Saint : » *Scitote quoniam mirificavit*
Dominus Sanctum suum (c). Nous le savons , Mes Révérends Peres ; & de plus nous savons que nous sommes glorifiés en Jesus-Christ , qu'en Jesus-Christ notre gloire est anticipée , que nous sommes dans l'éminente place

(c) Ps. IV. 4.

pour le Dim. dans l'oët. de l'Ascen. 237
qu'occupe Jesus-Christ. Craignons que le reproche du Roi Prophete, ne nous regarde, & que notre conduite ne démente le privilége de notre glorification.

Nous sommes assis avec Jesus-Christ dans le ciel. Ne soyons ici-bas que de corps, n'y soyons pas d'esprit & de cœur, n'y soyons que par soumission à la volonté de Dieu, n'y soyons que comme des étrangers que rien ne touche, rien n'intéresse, rien n'attache, rien ne satisfait; comme des voyageurs qui évitent avec soin tout ce qui pourroit les amuser, ou les détourner de leur route; comme des hommes bannis & relégués pour un temps sur la terre; comme des hommes sans sentiment & sans mouvement pour toutes les choses présentes; comme des hommes morts & crucifiés par rapport au monde, & à tout ce qui est du monde. Affligeons-nous de la durée de notre pèlerinage, gémissons de la prolongation de notre exil (*d*); & ne soyons consolés que par l'espérance qu'ils finiront bientôt, & que dans peu nous verrons les liens de notre captivité rompus.

(*d*) Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est! Ps. cxix. 5.

Nous sommes assis avec J. C. dans le ciel. Ne respirons que les choses du ciel. Tournons toute notre ambition, toutes nos vues, tous nos soins du côté du ciel. Desirons le ciel de toute la plénitude de nos cœurs; que ce desir absorbe & anéantisse tous nos autres desirs; nourrissons-nous de ce desir, que nos âmes en soient enflammées; que ce soit comme une soif qui nous dessèche & nous dévore (e), comme des ailes qui nous transportent en esprit dans le ciel. N'affectionnons, ne recherchons, ne goûtons, n'aimons, n'estimons, ne disons, ne faisons que des choses qui se rapportent au ciel, & qui en soient dignes. Soyons citoyens du ciel, vivons dans le ciel, habitons dans le ciel (f), que notre commerce soit dans le ciel, que notre demeure ne se retire point du ciel. Pensons au ciel, la nuit & le jour; endormons-nous avec cette pensée; que, pour l'entretenir pendant le som-

(e) *Sitivit anima mea ad Deum fortem, vivum.*
Pf. xli. 2.

(f) *Ipsi quoque mente in cœlestibus habitamus.* *In orat. hujus diei.*

meil , notre cœur veille (g) ; avec cette pensée réveillons-nous. Dans l'ardeur qui doit nous posséder , ne souhaitons rien avec plus de violence ; sinon que le précieux moment de notre dissolution arrive , pour voler vers notre Dieu dans le ciel. En dis-je trop , Mes Révérends Peres ? oui peut-être , si je parlois aux gens du monde , au commun des fideles. Je parle à des personnes singulièrement consacrées à J. C. , qui doivent se pénétrer profondément de l'esprit de ses mysteres , & en recueillir avidement & sans réserve tout le fruit.

Jesus-Christ prenant séance à la droite de Dieu , nous fait asseoir avec lui dans le ciel : *Consedere nos fecit in caelestibus*. Achéons , & voyons comment Jesus-Christ dominant sur son Trône , y exerce en même tems les fonctions de Pontife & d'Avocat pour nous auprès de son Pere : *Sacerdos super folio suo , interpellat pro nobis*.

De toute éternité , Jesus-Christ a été consacré , établi Prêtre par son Pere ; & il l'a été avec serment. » Le Sei-

(g) Ego dormio , & cor meum vigilat, Cant.
N. 2.

» gneur l'a juré , » dit Dieu lui-même ,
 parlant à son Christ dans nos Ecritu-
 res , » le Seigneur l'a juré , & jamais
 » il ne révoquera son serment , vous êtes
 » Prêtre pour l'éternité (*h*) : » Prêtre
 prédit par les Prophetes (*i*) , & figu-
 ré par tous les Prêtres de l'ancienne
 Loi (*k*) , infiniment supérieur à ces
 Prêtres qui n'étoient que des hommes
 mortels ; qui recevoient le sacerdoce
 par droit de succession ; qui n'étoient
 Prêtres que pour un temps ; qui n'im-
 moloient à Dieu que des victimes ter-
 restres & grossieres ; qui procuroient
 seulement , par leurs oblations & par
 leurs sacrifices , une pureté extérieure
 & charnelle (*l*) ; qui étoient obligés
 de présenter tous les jours de nouvel-
 les hosties , & de multiplier les victi-
 mes ;

(*h*) Juravit Dominus , & non pœnitebit eum :
 Tu es sacerdos in æternum , secundum ordinem
 Melchisedech. *Pf. cix. 4.*

(*i*) Suscitabo mihi sacerdotem fidelem , qui
 juxta cor meum & animam meam faciet. *1. Reg.*
ii. 35.

(*k*) Ipse (Christus) est Pontifex unus & sa-
 cerdos unus , qui præfigurabatur in antiquis
 Sacerdotibus Dei. *S. Aug. in fragm. ex serm. de Kâ-*
lend. Jan. contra pagan. t. 5. Op. S. Aug. nov. edit.

(*l*) Ad emundationem carnis. *Hebr. ix. 13.*

pour le Dim. dans l'oët. de l'Ascen. 241
mes; qui avoient besoin de prier & d'of-
frir des sacrifices pour eux-mêmes (m),
& après en avoir offert pour eux-mêmes,
n'en offroient que pour le peuple Juif,
& cela seulement dans un temple ma-
tériel qui devoit être détruit.

Jesus-Christ est Dieu, il est immor-
tel. Jesus-Christ ne succede à personne,
personne ne lui succede. Il est seul &
unique Prêtre. Le serment qui établit
son sacerdoce, est sans condition, im-
muable, & pour toujours. En Jesus-
Christ, c'est un Dieu qui offre; c'est
un Dieu qui est offert. Jesus-Christ
procure une pureté intérieure, une vé-
ritable sainteté. Il est lui-même saint
substantiellement, essentiellement, infi-
niment. Jamais offrande n'a été présen-
tée pour lui dans le Temple. Jamais le
sang des boucs & des taureaux, n'a
coulé pour lui sur l'autel. Son unique
sacrifice n'a pas besoin d'être réitéré,
parce qu'il a été efficace (n). Jesus-
Christ ne s'est offert que pour les pé-

(m) Non habet necessitatem quotidie (Chris-
tus), quemadmodum Sacerdotes, prius pro suis
delictis hostias offerre, deinde pro populi. Hebr.
VII. 27.

(n) Una oblatione, consummavit in sempiternum sanctificatos. Hebr. x. 14.

chés du peuple , & non pas seulement d'un peuple particulier , mais de tous les peuples de l'Univers.

Jesus-Christ a offert son Sacrifice en plusieurs lieux ; dans le sein de Marie , dès le premier moment de sa conception ; dans l'étable de Bethléem , le jour de sa naissance ; dans le Temple de Jérusalem , lorsque sa sainte Mere l'y alla présenter au Seigneur , selon que la loi l'ordonnoit ; durant tout le cours de sa vie , qui n'a été qu'un continuel & parfait dévouement de sa volonté aux volontés rigoureuses de son Pere ; dans tous les lieux qui ont été les théâtres ignominieux & sanglants de sa passion.

Jesus - Christ entrant dans le Ciel , & s'y asseyant sur le Trône de la Divinité , continue son Sacrifice , le consume , le perfectionne dans ce Temple auguste & éternel , formé de la main de Dieu même (o). Il devient le ministre , le sacrificateur du Ciel (p) , & y fait en notre faveur l'office de Médiateur & de Pontife auprès de son

(o) Quod fixit Dominus , & non homo. *Hebr.* VIII. 2.

(p) Sanctorum minister. *Hebr.* VIII. 2.

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 243
Pere : *Sacerdos super folio suo , interpel-*
lat pro nobis.

Pour nous , il s'offre à Dieu , comme une hostie toujours vivante , toujours embrasée. Il retrace à ses yeux le souvenir de la mort qu'il a endurée ; il lui présente ses travaux , ses humiliations , ses douleurs , ses souffrances , ce trésor inépuisable de ses mérites , ce prix excessif de notre salut ; il lui fait entendre sans cesse la voix de son sang , qui parle plus favorablement que celui d'Abel (*q*) , qui est aussi puissant pour obtenir miséricorde , que celui des boucs & des taureaux étoit insuffisant pour communiquer la justice. Il supplée à l'impuissance où nous sommes d'adorer Dieu dignement , de lui rendre des actions de grâces , qui répondent à la grandeur incompréhensible des bienfaits dont il nous a comblés , & de remplir parfaitement les autres devoirs de la religion. Il s'acquitte , envers son Pere , de tout ce que son Pere demande de nous , pour nous obtenir tout ce que nous pouvons espérer de son Pere.

(*q*) Sanguis asperisionem , melius loquentem quam Abel. *Hebr.* XII. 24.

Ne cessant de s'offrir à Dieu pour nous, il nous offre nous-mêmes. » Il » se met entre Dieu & nous, dit saint Augustin (r), » non pour nous empê- » cher de paroître devant Dieu, mais » pour nous donner accès auprès de » lui; non pour nous séparer de Dieu, » mais pour nous réconcilier à lui; » non pour mettre des obstacles, mais » pour les rompre. » Il lui témoigne le desir qu'il a toujours eu, & qu'il aura toujours de notre salut, tandis que nous ferons dans cet état de voyageurs; il lui présente nos prieres, nos vœux, nos bonnes œuvres; il prie lui-même, il intercede pour nous : *Interpellat pro nobis.*

Joignant aux fonctions de Pontife, celles d'Avocat, comme nous l'apprend son Disciple bien-aimé (s), il prend notre défense, ménage nos intérêts, fait instance auprès de son Pere, le presse,

(r) Ipse summus Sacerdos..... nos perducit, interponens se, non ut intercludat, sed ut dirigat; non ut separet., sed ut reconciliet; non ut impediât, sed ut impedimenta dirumpat. S. Aug. in fragm. ex serm. de Kalend. Jan. contra pagan. t. 5. op. S. Aug. nov. edit.

(s) Advocatum habemus apud Patrem, Jesum Christum justum. 1. Joan. 11. 1.

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 245
le sollicite en notre faveur, s'efforce de le rendre propice à nos justes desirs, fait sa propre cause de la nôtre, soutient les droits qu'il nous a acquis, négocie la réconciliation & la paix qu'il nous a méritées; expose les signes de son immolation, les marques de son sacrifice, les preuves de sa satisfaction, ses plaies sacrées qu'il conserve dans son état immortel & impassible; & il les expose comme des actes authentiques & ineffaçables du paiement de nos dettes, & du prix de notre rédemption. Il demande en conséquence le pardon de nos péchés, tous les biens qui nous sont nécessaires, tous les secours dont nous avons besoin, toutes sortes de graces, les bénédictions célestes, les bénédictions même temporelles, tout ce qui peut, tout ce qui doit nous conduire au terme de notre sanctification.

Il représente nos nécessités, nos faiblesses, nos infirmités, nos miseres, nos périls, nos craintes, nos peines, nos tentations; & avec d'autant plus de zele & d'ardeur, qu'il a passé par tous les genres d'épreuves où nous sommes exposés, que notre état a été le

sien , qu'il a appris par ses propres souffrances ce qu'il en coûte de souffrir , qu'il en a été instruit par une expérience qu'il a faite dans le temps , quoiqu'il le fût de toute éternité par sa nature (*t*) , qu'il a été tenté comme nous en toutes choses , dit l'Apôtre (*u*) , sans être néanmoins sujet au péché : *Sacerdos super folio suo , interpellat pro nobis.*

Jesus-Christ , dans le ciel , exerce les fonctions de Pontife & d'Avocat pour nous auprès de son Pere , sur le Trône même où il do mine ; c'est-à-dire qu'il les exerce , comme il convient à sa grandeur & à son pouvoir souverain.

Etant Homme-Dieu , & agissant en cette qualité , il fait ce qu'il ne sauroit faire , s'il n'étoit que Dieu , ou s'il n'étoit qu'homme. Il prie , & il exauce ;

(*t*) *Pati voluit , ut compati sciret ; miser fieri , ut misereri disceret , ut quomodo de ipso scriptum est : Didicit ex his quæ passus est obedientiam ; ita & misericordiam disceret. Non quod ante misereri nesciret , sed quod natura sciebat ab æterno , temporali didicit experimento. S. Bern. tr. de grad. humil. c. 3. n. 6. nov. edit.*

(*u*) *Non habemus Pontificem , qui non possit compati infirmitatibus nostris ; tentatum autem per omnia pro similitudine absque peccato. Hebr. IV. 15.*

pour le Dim. dans l'oët. de l'Ascen. 247
 il demande, & il donne; il intercede,
 & il accorde; il sollicite, & il fait gra-
 ce; il présente des dons, & il les ac-
 cepte; il offre des vœux, & il les re-
 çoit; il fait instance pour obtenir misé-
 ricorde, & il se fléchit & s'apaise lui-
 même; il fait valoir le prix de ses souf-
 frances, & il nous en applique le fruit;
 il plaide pour nous, & il décide en no-
 tre faveur: *Sacerdos super folio suo, in-
 terpellat pro nobis.*

Ayant un tel Pontife, & un tel Avo-
 cat, approchons-nous avec confiance du
 Trône de la grace (x), quelles que
 soient nos foibleffes, nos imperfections,
 nos infidélités; mais, nous dit Saint Au-
 gustin (y), après les avoir reconnues,
 pleurées, condamnées, & nous en être
 punis. Que notre confiance soit sincere,
 pleine & entiere. Point de déguisement,
 de découragement, de pusillanimité.
 N'hésitons point. Il n'est rien que nous

(x) *Adeamus ergo cum fiducia ad Thronum
 gratiæ, ut misericordiam consequamur. Hebr.
 IV. 16.*

(y) *Si de infirmitate vitæ subreperit pecca-
 tum, continuò vide, continuò displiceat,
 continuò damna; & cum damnaveris, secu-
 rus ad judicem venies. Ibi habes Advocatum,
 S. Aug. in Ep. Joan. c. 2. tr. 1. n. 7. nov. edito.*

n'ayions droit de nous promettre, & rien qui puisse nous être refusé.

Reconnoissons en même temps, pénétrés d'une vive reconnoissance envers Jesus-Christ, tout le prix de son intercession pour nous auprès de son Pere. Ah ! si nous ne l'avions pas pour Pontife & pour Avocat, nous ne pourrions avoir d'accès auprès de Dieu (a). Nos efforts, pour nous en approcher, seroient non-seulement impuissans, mais même coupables ; parce qu'ils seroient téméraires & présomptueux : son Trône, qui devient aujourd'hui par Jesus-Christ, un Trône de miséricorde, ne seroit qu'un Trône de justice ; nous ne pourrions ni l'adorer, ni nous offrir nous-mêmes à lui, ni lui rendre aucun devoir de religion, rien espérer, rien obtenir de lui ; & si nous étions si osés que de nous adresser à Dieu de nous-mêmes, nos offrandes, nos sacrifices, nos louanges, nos actions de grâces, nos prieres prétendues seroient autant de péchés (b), & tou-

(a) Nemo venit ad Patrem, nisi per me. *Joan.* XIV. 6.

Per ipsum habemus accessum ad Patrem. *Ephes.* II. 18.

(b) Oratio quæ non fit per Christum, non so-

pour le Dim. dans l'oct. de l'Ascen. 249
 te notre dévotion vaine & superstitieuse. C'est pourquoi Jesus-Christ recommandoit si expressément à ses Disciples de prier en son nom : *In nomine meo petetis* (c). - Aussi l'Eglise emploie-t-elle dans toutes ses prieres la médiation & l'entremise de Jesus-Christ, n'offre ses prieres à Dieu que par Jesus-Christ, termine toutes ses prieres par l'invocation du nom de Jesus-Christ : *Per Dominum nostrum Jesum Christum*.

Allons donc à Dieu, Mes Révérends Peres, par Jesus-Christ notre Pontife & notre Avocat; par Jesus-Christ rapprochons-nous de Dieu, présentons-nous à Dieu, adorons Dieu, offrons nos prieres à Dieu, demandons tous nos besoins à Dieu, acquittons-nous de tous nos devoirs de religion envers Dieu. Si nous avons recours aux Saints, & nous devons y recourir souvent, & toujours avec confiance, que ce recours soit établi sur les mérites de Jesus-Christ; n'attendons rien du Ciel par l'interces-

lum non potest delere peccatum, sed etiam ipsa fit in peccatum. S. Aug. Enarr. in Ps. 108. n. 9. nov. edit.

(c) Joan. XIV. 13, 14, XV. 16. XVI. 23, 24, 26.

sion des Saints, que par l'entremise de Jesus-Christ, seul Médiateur de rédemption, seul Pontife, seul Avocat qui soit infailliblement exaucé de Dieu.

C'est ce que nous apprend le Mystere de l'Ascension, Mystere qui nous procure les plus précieux avantages, comme il est infiniment glorieux à Jesus-Christ. Puissions-nous, Mes Révérends Peres, profiter, comme nous le devons, de ces avantages, pour mériter de voir un jour Jesus-Christ dans le Ciel, assis à la droite de Dieu, & dominant en Souverain sur un Trône éternel ! Ainsi soit-il.





CONFÉRENCE
POUR LE DIMANCHE
DE LA PENTECÔTE,
Sur la descente du Saint-Esprit.

Repleti sunt omnes Spiritu Sancto.

Ils furent tous remplis du Saint-Esprit. Act. 11. 4.

SOYONS attentifs, Mes Révérends
Pères : Dieu manifeste sa puissance,
& étonne l'Univers par de nouveaux
prodiges. Un grand bruit, comme d'un
vent violent & impétueux, se fait enten-
dre. Il vient du plus haut des cieux, il
est tiré des trésors du Tout-puissant (a),
il remplit toute la maison où les Apôtres
font assis. Des langues de feu qu'on voit
paroître, se partagent & s'arrêtent sur
chacun d'eux. Tous sont remplis du
Saint-Esprit. Tous parlent diverses lan-

(a) Qui producit ventos de Thesauris suis.
Ps. cxxxiv. 7.

252 *Conférences Monastiques*
gues. Tous opèrent des prodiges. Tous racontent les merveilles de Dieu. Tous annoncent la gloire de Jesus - Christ à ceux qui l'ont crucifié, & à tous les peuples de la terre.

O jour, s'écrie Saint Léon (*b*), ô jour plein de mysteres, de sacrements, de graces, de bénédictions ! Jour, dit Saint Augustin (*c*), où Jesus - Christ, après avoir porté dans son Ascension un homme dans le ciel, fait descendre un Dieu sur la terre ; où le Saint-Esprit stérile dans l'adorable Trinité, parce qu'il en est le terme, fait voir combien il est agissant, fécond, plein d'efficace, de force & de vertu, hors de lui-même. Jour où la Pentecôte des Juifs reçoit son parfait accomplissement, la Synagogue est répudiée, la vérité succède aux figures, la réalité aux om-

(*b*) *Magna Mysteria in se (Dies iste) & veterum Sacramentorum continens & novorum... Ab hoc die imbres charismatum, flumina benedictionum, omne desertum & universam aridam rigaverunt. S. Leo serm. 73. de Pent. 1. c. 2. nov. edit.*

(*c*) *Quanta & quam ineffabilis pietas Redemptoris ! Hominem portavit ad cœlum, & Deum misit ad terras. S. Aug. aut quiv. al. serm. 182. In Pent. 1. n. 1. In append. vol. 5. Op. S. Aug. nov. edit.*

bres, la grace à la loi, l'amour à la crainte; où une alliance éternelle se fait entre le ciel & la terre; un Royaume supérieur à toutes les révolutions, à tous les obstacles, est établi; un Ouvrage immortel est produit dans l'Univers; où l'Évangile triomphe, & va porter la vie & le salut jusqu'aux extrémités du monde; où se montrent avec éclat la vérité des promesses de Jésus-Christ, la fin de sa mission, la consommation de ses travaux, le fruit de ses mystères, & pour m'exprimer avec Tertullien, la charité prodigue des trois Personnes divines envers les enfants des hommes.

Que d'objets d'admiration, de respect, d'adoration! Que de motifs de reconnaissance, d'amour & d'allégresse! Afin que ces objets & ces motifs fassent sur nous une impression vive & profonde, transportons-nous en esprit au milieu de Jérusalem, & delà dans toutes les parties du monde; voyons les merveilles de ce grand jour, en considérant ce que le Saint-Esprit opere dans l'âme des Apôtres, & dans le monde par le ministère des Apôtres. Quel spectacle, Mes Révérends Pères! je vais vous l'é-

aler. Quelle source d'instructions ! je vais vous les développer. Ce que le Saint-Esprit opere dans l'ame des Apôtres, vous le verrez dans la premiere partie de ce Discours. Ce que le Saint-Esprit opere dans le monde par le ministère des Apôtres, vous le verrez dans la seconde. En deux mots, ce que le Saint-Esprit opere dans les Apôtres & par les Apôtres, c'est tout mon dessein.

P R E M I E R E P A R T I E.

LE Saint-Esprit est à l'égard des Apôtres un Esprit de lumiere & de foi, un Esprit de zele & d'ardeur, un Esprit de force & de puissance : comme Esprit de lumiere & de foi, il leur apprend toute vérité, *Docet* (*d*); comme Esprit de zele & d'ardeur, il les embrase des flammes de la divine charité, *Accendit* (*e*); comme Esprit de force & de puissance, il leur inspire unema-

(*d*) Cum venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem. *Joan. xvi. 13.*

(*e*) Validum ignem caritatis accendit (Spiritus sanctus.) *S. Bern. in festo Pent. serm. 3. n. 8. nov. edit.*

pour le Dimanche de la Pentecôte. 255
gnanimité héroïque, une intrépidité supérieure à tous les obstacles, *Roborat (f)*. Telle est l'opération du Saint - Esprit dans l'ame des Apôtres ; & combien cette opération leur étoit - elle nécessaire !

Hommes grossiers , stupides , ignorans , indociles , inutilement Jesus-Christ avoit employé pour leur instruction sa parole , ses leçons , ses entretiens. Les oracles de ce divin Maître étoient comme autant de paradoxes pour eux , ses mystères autant d'énigmes impénétrables , ses paraboles les plus claires , un langage inconnu.

Hommes ambitieux , jaloux , charnels & terrestres , ils disputoient entre eux des droits d'une primauté frivole , demandoient les premières places dans un Royaume imaginaire qu'ils se figuroient , contredisoient ouvertement Jesus-Christ , quand il leur parloit de sa passion ; & n'envifageant pas ce divin Sauveur avec des yeux assez purs , ils lui étoient trop humainement & trop sensiblement attachés (*g*).

(*f*) Apostolos roboravit. *S. Bern. in eod. festo & eod. serm. n. 1.*

(*g*) Videtur mihi , quod discipuli circa for-

Hommes foibles , timides , & sujets à toutes les passions humaines , ils n'oisoient se produire dans le monde pour y prêcher Jesus-Christ : c'étoient des témoins muets , des témoins sans mouvement & sans action , des témoins incapables de publier , de défendre la vérité au péril de leur vie. A la passion, aux souffrances , à la mort de leur divin Maître , ils n'eurent pas le courage de rendre témoignage à son innocence , de prendre sa cause en main , de soutenir ses intérêts : la vue des hommes les déconcerta ; ils cherchèrent une indigne sûreté par une honteuse désertion , & une fuite pleine de foiblesse.

Les voilà enfermés dans le Cénacle , la pâleur sur le visage , le trouble dans l'esprit , la crainte dans le cœur (*h*) , hors d'état encore de marcher dans les voies de Dieu , incapables de rien entreprendre pour sa gloire. Le Cénacle me paroît comme leur tombeau ; & à

nam humanam Domini Christi fuerant occupati , & tanquam homines in homine humano tenebantur affectu. *S. Aug. serm. 270. in die Pent. 4. n. 2. nov. edit.*

(*h*) In uno conclavi pro Judæorum metu residebant (Apostoli.) *S. Greg. in Evang. l. 2. Hom. 30. n. 9. nov. edit.*

quelques mouvements près que leur a donnés la Résurrection de Jesus-Christ, ce font comme des morts enfévelis, ou comme des hommes inanimés.

Venez donc , Esprit - Saint , venez , descendez , il en est temps : *Veni Spiritus (i)*. Répandez sur les disciples du Sauveur un soufflé de vie qui dissipe les nuages de leurs erreurs ; qui ranime , vivifie leurs cœurs resserrés par la timidité , abattus par la tristesse ; qui les affermissent contre les révoltes de la nature , contre l'impression des sens , contre les affections de l'homme charnel & terrestre : *Insuffla super interfectos istos*. Eclairez-les de vos plus vives lumieres , embrasez-les de vos divines ardeurs , fortifiez-les par vos puissantes touches ; afin qu'ils soient vivants & animés , & *reviviscant* ; afin qu'ils sortent du Cénacle des hommes nouveaux , purifiés de tous leurs défauts , pleins de zele & de force , & *reviviscant* ; des hommes spirituels , célestes , parfaits , supérieurs à toute crainte humaine , disposés à sacrifier leur repos , leur santé , leur vie même pour la gloire de leur Maître , & *reviviscant*.

(i) *Ezech. xxxvii. 9.*

L'Esprit-Saint descend , & il descend avec bruit , porté sur les ailes d'un vent violent & impétueux (*k*), qui ébranle le Cénacle jusqu'aux fondements ; il paroît comme un feu ardent & lumineux sur les Apôtres ; s'infinue dans leurs ames , les pénètre , les remplit (*l*), les enrichit de l'abondance de ses dons. Et d'abord il leur communique ses plus vives , ses plus pures , ses plus profondes connoissances ; leur en donne une intelligence si parfaite , qu'il leur fait voir en quelque sorte ce qu'il leur fait croire ; les leur imprime si fortement que jamais elles ne s'effaceront de leur esprit , qu'ils ne les perdront jamais de vue , *Docet.*

Il agit sur leur mémoire , y renouvelle le souvenir de ces hautes vérités dont Jesus-Christ avoit jeté dans leurs cœurs les divines semences (*m*), & les fait germer , fructifier par sa vertu , en les développant , les éclaircissant , les

(*k*) Super pennas ventorum. *Pf. xvii. 11.*

(*l*) Venit Spiritus sanctus.... intravit, impleti sunt. *S. Aug. serm. 267. in die Pent. 1. n. 2. nov. edit.*

(*m*) Paraclitus Spiritus sanctus quem mittet Pater in nomine meo.... suggeret vobis omnia quaecumque dixerò vobis. *Joan. xiv. 26.*

étendant, leur en montrant l'enchaînement & la fuite. Il leur rend ainsi ces vérités présentes & infiniment plus précieuses, étant comme ressuscitées, que si elles étoient pour eux tout-à-fait nouvelles. Il leur rappelle si efficacement toutes les paroles de leur divin Maître, leur représente si vivement toutes ses actions, leur découvre si nettement tous ses mystères, qu'ils en pénètrent l'esprit, en goûtent la grace, en admirent le mérite, *Docet.*

Il leur montre la Croix de Jesus-Christ, comme un Trône plus éclatant que celui de Salomon dans toute sa splendeur. Il jette mille rayons de gloire sur les humiliations du Sauveur, sur ses douleurs, sur ses opprobres, sur l'abjection de sa mort, sur l'horreur de sa sépulture. Il leur fait voir en Jesus un Dieu Rédempteur, un Médiateur parfait, un Médecin tout-puissant, un Pontife plein de compassion, un Pasteur rempli de tendresse, un Libérateur tout appliqué à réconcilier le monde dans lui-même, trouvant dans ses humiliations le rétablissement de la gloire de son Pere, la réparation parfaite de nos offenses, le remède unique de

nos miseres , le fondement légitime de l'autorité suprême dont il est revêtu. Il leur fait voir , comme tout est grandeur , force , vertu , sagesse , vérité , puissance , fainteté dans Jesus , *Docet.*

Par ce Vicaire de Jesus-Christ , comme Saint Augustin appelle le Saint-Esprit (*n*) , toute la science de la Religion est communiquée aux Apôtres , toute son économie leur est dévoilée : les sceaux qui leur fermoient les divines Ecritures sont rompus : le voile de Moyse , qui étoit sur leurs yeux , est levé : ils savent s'exprimer parfaitement en toutes sortes de langues , eux qui savoient à peine parler leur langue naturelle (*o*). Le Saint-Esprit leur découvre ce qu'il est , l'amour personnel du Pere & du Fils , leur éternelle union , leur lien sacré , procédant de l'un & de l'autre dans l'unité d'une

(*n*) *Vicarius Redemptoris. S. Aug. aut quiv. al. serm. 182. in Pent. 1. n. 1. In append. Vol. 5. Op. S. Aug. nov. edit.*

Un Pere grec appelle le Saint-Esprit , *Verbum Verbi.*

(*o*) S. Cyrille de Jérusalem , S. Grégoire de Nazianze , S. Ambroise , S. Augustin , S. Léon , Saint Grégoire le Grand , &c. ont cru que les Apôtres avoient le don de toutes sortes de langues. *V. Cornel. à lapide in c. 2. Act. Apost.*

même essence, l'Esprit-Saint & sanctificateur, la source & le principe de toutes les graces, le souverain Dispensateur de tous les dons, le divin Consolateur, le terme & l'objet de la grande promesse du Sauveur; & il leur fait sentir que c'est lui qui les anime, qui les éclaire, qui les instruit, *Docet*.

Et pour tout dire en un mot, le Saint-Esprit enseigne aux Apôtres toutes les vérités, les vérités de foi & de spéculation, les vérités de pratique & de conduite, ces vérités évangéliques qui sont contraires à toutes les inclinations humaines, vérités gênantes, tristes, austères, mortifiantes, mais salutaires & même nécessaires: ajouterai-je, les vérités qui peuvent se trouver dans les arts & les sciences humaines, qui sont l'objet de la curiosité, que la vanité recherche, dont se repaît la sagesse & la prudence du siècle? Non, Mes Révérends Peres, le Saint-Esprit ne descend pas pour faire des savants, des politiques, des philosophes; mais des chrétiens parfaits, des saints, des hommes consommés dans la sagesse & la prudence du Ciel.

Ce divin Esprit n'enseigne aux Apô-

tres que les vérités essentielles à la Religion, les vérités qui ont rapport au salut, qui sont liées avec le salut, les vérités de la foi & du salut, à cet égard toute vérité : *Docebit vos omnem veritatem* ; & il les leur enseigne si efficacement qu'il les imprime jusqu'au fond de leurs cœurs, qu'il les met dans une disposition sincère de les pratiquer, de les soutenir, d'être maltraités, outragés, sacrifiés comme des victimes pour la défense de ces vérités ; qu'il en fait des docteurs, les plus éclairés & les plus habiles dans la science du Royaume de Dieu ; qu'il les rend pour tous les siècles les lumières du monde, les maîtres de tous les hommes, les interprètes du Ciel, les oracles de l'Univers ; qu'il les rend infailibles, de sorte que leurs décisions seront ses décisions mêmes (p).

Et il leur enseigne ces vérités, non par de lentes instructions, par des éclaircissements successifs ; mais dans un moment, sans délai, sans retardement, sans qu'il leur en coûte pour les ap-

(p) *Visum est Spiritui sancto & nobis. Act. 15. 28.*

prendre ni étude, ni effort, ni travail (q). Dans un moment il surmonte, il détruit tous les obstacles de leurs préventions & de leur stupidité, corrige tous les défauts de leur esprit, les remplit des lumières de Dieu, les consume dans la science de Jesus-Christ. Nul intervalle à cet égard entre la présence de ce divin Esprit & ses opérations. Les impressions qu'il fait, sont vives, efficaces, promptes, ont sur le champ leur effet. O quel maître que le Saint-Esprit, s'écrie ici Saint Grégoire ! Toucher & éclairer, parler & convaincre, enseigner & persuader, ce n'est, pour ainsi dire, de sa part qu'une même chose : *Solum tetigisse, docuisse est* (r).

Quel maître que le Saint-Esprit ! C'est lui, Mes Révérends Peres, qui nous a d'abord instruits par ceux qui ont

(q) O quam velox est sermo sapientiae ; & ubi Deus magister est, quam cito discitur, quod docetur ! Non est adhibita interpretatio ad audiendum, non consuetudo ad usum, non tempus ad studium. S. Leo serm. 73. de Pent. 1. c. 2. nov. edit.

(r) O qualis est artifex iste Spiritus ! nullâ ad discendum morâ agitur in eo quod voluerit. Mox ut tetigerit mentem, docet ; solumque tetigisse, docuisse est. S. Greg. in Evang. hom. 30, n. 8. nov. edit.

présidé à notre éducation , qui par eux a dissipé les ténèbres de notre ignorance , nous a découvert les volontés de Dieu , manifesté ses promesses , développé ses mystères , nous a remplis de la connoissance des devoirs du Christianisme , fait sentir la nécessité de les pratiquer , nous a appris toutes les vérités essentielles au salut , & sur-tout celles qui combattoient les penchans qui nous dominoient. C'est lui qui , après nous avoir appelés à un état de perfection , & nous l'avoir fait embrasser , a renouvelé , fait revivre dans nos esprits les vérités qu'il y avoit imprimées , & auxquelles l'esprit du monde avoit peut-être substitué le mensonge & la fausseté.

Prions cet Esprit-Saint , prions-le en ce jour où il fait une si riche & si abondante effusion de ses lumieres , d'en répandre dans nos ames de vives , d'efficaces ; de nous donner ou d'augmenter en nous le goût , le sentiment , l'amour de ce qu'il nous a fait connoître , de le retracer par sa vertu & l'imprimer plus fortement dans nos esprits , de nous y rendre plus attentifs , plus appliqués , plus fideles ; de joindre à
ses

Les lumieres l'onction secrete de sa grace, qui nous fasse pratiquer les vérités qu'il nous a apprises, dans toute leur étendue, & conformément à la perfection à laquelle il nous a appellés; & d'être ainsi à notre égard non-seulement un Esprit de lumiere & de foi, mais encore un Esprit de zele & d'ardeur, comme il l'a été à l'égard des Apôtres, *Accendit.*

C'est en les embrasant des flammes de la divine charité, que le S. Esprit est à l'égard des Apôtres un Esprit de zele & d'ardeur. Ces flammes, disent les Peres (*f*), nous sont représentées par les langues de feu qui parurent & se reposerent sur chacun d'eux. En effet le Saint-Esprit, comme un feu actif & pénétrant, excite dans leur cœur, y allume, y répand avec plénitude le divin amour; & comme le feu qui est le symbole de cet amour, détruit dans les corps qu'il touche, toutes les impure-

(*f*) In linguis igneis apparuit Spiritus, quia omnes quos repleverit, ardentis facit. S. Greg. in Evang. hom. 30. n. 5. nov. edit.

Spiritus super Apostolos in igne apparuit propter ardorem. Quos enim repleverit, spiritu fervere facit. S. Bern. in festo Pent. serm. 2. n. 7. nov. edit.

rés qu'il y trouve, y consume tout ce qui s'oppose à sa vertu, ne peut souffrir aucun mélange en lui-même, purifie, échauffe, embrase : les flammes de la charité dont brûlent les Apôtres, détruisent en eux tout ce qui s'y trouve de bas, d'humain, de charnel ; consomment jusqu'aux plus légers vestiges leurs défauts, leurs foiblesses, leurs imperfections ; vont chercher dans les parties les plus intimes, dans les replis les plus cachés, tout ce qu'elles pourront y rencontrer d'affection terrestre pour le dissoudre & le dévorer ; font exhaler en fumée, comme le dit Saint Augustin (t), le foin, la paille qui est en eux, & convertissent, selon l'expression d'un Prophete (u), tout ce qu'ils ont d'écume & d'étain en un métal très-pur. Elles ne leur laissent que le repentir & la confusion d'avoir été si foibles, si lâches, si imparfaits ; elles changent, réforment, renouvel-

(t) Flatus ille (Spiritus Sancti) à carnali palea corda mundabat ; ignis ille fenum veteris concupiscentiæ consumebat. S. Aug. serm. 271. in die Pent. 5. nov. edit.

(u) Excoquam ad purum scoriâ tuam, & auferam omne stannum tuum. Isai. i. 25.

lent leurs cœurs, en tournent tous les mouvements, tous les desirs, tous les penchans vers Dieu; échauffent, embrasent divinement leurs volontés, & toutes les puissances de leurs ames.

Plus donc dans les Apôtres de vues intéressées, de jalousies secretes, d'amour de la préférence, de desirs inquiets d'honneur & d'élévation, d'abattement, de tristesses indiscrettes, de consolations basses & humaines, d'attachement aux biens périssables de la terre, de lenteurs, de dureté de cœur. A ces défauts succèdent toutes les vertus, humilité, abnégation, yigilance, docilité; pénitence, mortification, sagesse, prudence, joie, paix, douceur, patience, bonté, zele, ferveur; & dans quelle excellence! dans quelle sublimité!

Les Apôtres sont des hommes tout nouveaux, sur qui la chair & le sang n'ont plus aucun pouvoir, dégagés de toutes les affections de la terre, purifiés de l'attachement imparfait qu'ils avoient à l'Humanité de Jesus-Christ, & élevés à l'adoration parfaite de sa Divinité, exprimant dans leurs actions tout ce que la morale de l'Evangile a de plus relevé, uniquement occupés des

choses du ciel , pleins de Dieu , & vuides d'eux-mêmes. Ce sont des hommes spirituels , célestes , divins , des hommes d'une sainteté consommée.

Ah ! s'écrie Saint Bernard (x) , l'hiver funeste qui duroit depuis si longtemps , est passé pour les Apôtres ; une chaleur vivifiante l'a dissipé : *Jam hiems transiit*. Elle a rendu , cette chaleur , ces hommes si froids , si lents , si pesants , si insensibles , des hommes tout de feu.

Ainsi , Mes Révérends Peres , le Saint-Esprit est à l'égard des Apôtres , par la charité qu'il leur inspire , un Esprit de zele & d'ardeur , *Accendit*. Ainsi se vérifie , s'accomplit la promesse de Jesus - Christ , qui avoit dit à ses disciples sur le point de les quitter , qu'ils seroient bientôt baptisés par le Saint-Esprit (y) : Baptême bien différent de celui que conféroit Jean-Baptiste , qui

(x) Ex tunc (ab initio Passionis Christi) & deinceps usque ad adventum Spiritûs Sancti , quo recaluerunt torpentia fidelium corda , tamquam igne , quem Dominus ad hoc ipsum misit in terram , hiems fuit. *S. Bern. in Cant. serm. 58. n. 5. nov. edit.*

(y) Joannes baptizavit aqua ; vos autem baptizabimini Spiritu sancto , non post multos hos dies. *Act. i. 5.*

ne produisoit qu'une ablution extérieure; supérieur même à celui que les Apôtres avoient reçu de Jesus-Christ, parce qu'il ne les avoit pas entièrement purifiés : étant encore, quoique tout sanctifiés, & tout régénérés par ce baptême, sujets à bien des imperfections. C'est ici un baptême de feu qui les purifie parfaitement, & les remplit d'une ardeur intérieure, qui les transporte, & les met comme hors d'eux-mêmes (z).

Le Cénacle ne peut plus les contenir : ils en sortent tout-à-coup, passent dans les rues & les places publiques, & y répandent mille étincelles des flammes du divin amour, que le Saint-Esprit a allumées dans leurs cœurs. Ce n'est en eux que vivacités, agitations, enthousiasmes, mouvements affectueux. On les traite de gens ivres & pleins de vin, & l'on dit vrai en un sens, & sans y penser (a) : car ils le

(z) Ego baptizo vos in aqua in pœnitentiam : qui autem post me venturus est ipse vos baptizabit in Spiritu sancto & igni. *Matt. iii. 11.*

(a) Vere ebrii vino, sed non eo, quo ab incredulis ebrii credebantur. Plane, inquam ebrii, sed vino novo, quod veteres quidem utres nec mererentur accipere, nec continere valerent. . . . vinum germinans virgines, *S. Bern. in festo Pentecostæ serm. 3. n. 1. nov. edit.*

sont d'une sainte ivresse, d'une ivresse que leurs calomniateurs ne connoissent pas, de cette ivresse qui fait germer les vierges, & dont les heureuses vapeurs, comme il a été prédit, doivent enivrer l'Univers (b).

Toujours brûlants de la divine charité, parce que le Saint-Esprit est toujours à leur égard un Esprit de zèle & d'ardeur, ce feu sacré, semblable, comme je l'ai dit, au feu matériel, décomposé, pour ainsi dire, l'esprit & le cœur des Apôtres, en bannit l'opposition des sentimens, la contrariété des inclinations, l'antipathie des humeurs, le tien & le mien, toute inégalité, tout partage, toute semence de division, les rapproche, les réunit, n'en fait qu'un même esprit & un même cœur (c), rend ainsi commun à tous ce qui n'est qu'à un seul; forme entre eux une société toute d'amour, dont toutes les loix sont celles de la charité, dont toutes les richesses sont dans la charité,

(b) Bibentes inebriabuntur quasi à vino, & replebuntur ut phialæ, & quasi cornua altaris. Et salvabit eos Dominus Deus eorum in die illa, ut gregem populi sui: quia lapides sancti elevabuntur super terram ejus. *Zachar. ix. 16.*

(c) Cor unum & anima una, *Act. iv. 32.*

dont toute la beauté n'est que par la charité, dont toute la vie n'est que charité. Plusieurs par le nombre, les Apôtres ne font qu'un par l'unité parfaite de leurs vues, de leurs desirs, de leurs affections, par leur charité mutuelle. Qu'il me soit permis de l'ajouter, en reconnoissant ce qu'il y a d'essentiellement différent dans la comparaison ainsi le Saint-Esprit, l'amour éternel du Pere & du Fils, les unit par des liens si étroits & si incompréhensibles, que la distinction de leurs Personnes ne peut empêcher l'union de leur nature & de leur volonté : *Ab utroque procedit (Spiritus-Sanctus) firmissimum & indissolubile vinculum Trinitatis (d).*

O divine charité ! ô sainte unité le principal ouvrage du Saint-Esprit le doux lien de tous les membres entr'eux & avec Jesus-Christ leur Chef, la plus aimable consolation des fideles, le fruit le plus excellent du Christianisme, le rapport le plus juste que nous puissions avoir avec l'adorable Trinité, & avec les disciples de Jesus-Christ ! Charité divine, embrasez nos cœurs. Uni

(d) S. Bern. in festo Pent. serm. 3. n. 2. nov. edit.

re sainte , réunissez nos cœurs.

Esprit de zele & d'ardeur , par les flammes de cette charité , consommez tout ce qu'il y a en nous d'humain , de défectueux , d'imparfait. Spiritualisez tout ce que nous avons de terrestre. Purifiez-nous de toutes nos attaches. Rendez-nous supérieurs à tout ce qui nous affoiblit. Elevez-nous au-dessus de toutes les choses visibles. Dissipez tout ce qui nous appesantit. Corrigez nos tiédeurs & nos sécheresses. Arrachez-nous aux objets qui nous partagent , & nous détournent de vous. Faites-nous parler non pas plusieurs langues , mais dans notre langue , le langage du saint amour.

Consummez-nous , Charité essentielle & toujours subsistante , consommez-nous dans la sainte unité , en éloignant de nos cœurs toute aversion , tout ressentiment , toute froideur , toute indifférence ; en fortifiant les liens qui nous unissent si étroitement tous ensemble ; en nous inspirant les mêmes pensées , les mêmes desirs , les mêmes affections ; en nous portant à nous aimer en vous & pour vous , à n'être tous qu'un cœur & qu'une ame ; en nous réunissant tous en vous.

pour le Dimanche de la Pentecôte. 273

Admirable Unité, Mes Révérends Peres, fruit de la divine charité répandue dans le cœur des Apôtres par le Saint-Esprit, qui est par-là à leur égard un Esprit de zele & d'ardeur, *Accendit* ! Il est enfin pour eux un Esprit de force & de puissance, en leur inspirant une magnanimité héroïque, une intrépidité supérieure à toute crainte humaine, *Roborat*.

Voyez-les dans Jérusalem, ce premier Théâtre de leur héroïsme. Ils annoncent Jesus, quel nom ! Ils l'annoncent à une multitude prodigieuse de Juifs & de Gentils profélytes, quels hommes ! Ils le leur annoncent comme le Seigneur, le Christ, le Sauveur, le Fils de Dieu même, quel courage ! Ils le leur annoncent hautement, avec une sainte fierté, sans ménagement, sans aucuns détours, quelle hardiesse ! Ils le leur annoncent plusieurs fois & en plusieurs façons différentes, quelle fermeté, quelle constance ! Ils le leur annoncent en diverses langues, eux, dit Saint Grégoire, qui avoient craint auparavant de prêcher Jesus-Christ en leur langue naturelle (e). Ils leur reprochent

(e) *Cœperunt & in alienâ Christum eloqui.*

en face leur énorme injustice, leur sacrilège attentat, le déicide dont ils sont coupables.

Le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, disent les Apôtres aux Prêtres, aux Pontifes, aux Scribes, aux Phariſiens, à ce qu'il y a de plus grand, de plus distingué, de plus respectable & de plus respecté dans la Synagogue, aux plus mortels ennemis de Jesus-Christ, dont les mains fument encore de son sang; le Dieu de nos Peres a glorifié son Fils Jesus que vous avez attaché à une croix; & il l'a glorifié par des merveilles, des prodiges, des miracles qui surpassent toute la vertu de l'homme. Il l'a retiré du sein de la mort, des horreurs & de l'humiliation du tombeau: nous en sommes les témoins oculaires (f). Vous avez renoncé le Saint

qui de illo prius & in sua lingua loqui metuebant. *S. Greg. in Evang. l. 2. hom. 30. n. 9. nov edic.*

(f) Deus Abraham, & Deus Isaac, & Deus Jacob, Deus patrum nostrorum, glorificavit Filium suum Jesum, quem vos quidem tradidistis, & negastis ante faciem Pilati, judicante illo dimitti: vos autem Sanctum & Justum negastis, & petistis virum homicidam donari vobis; Autorem vero vitæ interfecistis, quem

pour le *Dimanche de la Pentecôte*. 275
de Dieu (g). Vous avez livré le Juste
par excellence. Vous avez rejeté le
Prophete que le Seigneur vous avoit
fuscité selon sa promesse (h). Vous avez
préféré un scélérat & un homicide à
l'innocence même. Vous avez fait mourir
l'Auteur de la vie.

On prétend leur imposer silence :
Dieu nous commande de parler , répon-
dent les Apôtres ; & il est juste d'obéir
à Dieu plutôt qu'aux hommes (i). On
veut leur défendre d'enseigner désor-
mais au nom de Jesus.... Nous ne pou-
vons résister à la force de l'Esprit-Saint ,
qui s'est rendu maître de nos esprits , de
nos cœurs & de nos bouches. On cher-
che à les faire passer pour des insen-
tés.... Le Prophete Joël a prédit que

Deus fuscitavit à mortuis , cujus nos testes su-
mus. *Act. iii. 13, 14, 15.*

(g) Sanctus Dei. *Marc. i. 24. Luc. iv. 34.*

(h) Moyses quidem dixit : quoniam Prophe-
tam fuscitabit vobis Dominus Deus vester de
fratribus vestris , tanquam me ipsum audietis
juxta omnia quæcumque locutus fuerit vobis.
Act. iii. 22.

(i) Obedire oportet Deo magis quam homini-
bus. *Act. v. 29.*

Si justum est in conspectu Dei , vos potius
audire quam Deum , judicare : non enim possu-
mus & audivimus , non loqui. *Act.*

Dieu, dans les derniers temps, répandra son Esprit sur toute chair; & c'est ce que nous vérifions, en confessant Jesus-Christ (k). On les chasse des places publiques: ils parlent dans les Synagogues. On les chasse des Synagogues: ils prêchent Jesus-Christ dans le Temple. On les enchaîne: la parole de Dieu en devient plus puissante. On les couvre de plaies: ils s'estiment trop heureux d'être jugés dignes de souffrir pour le nom de Jesus (l).

Sont-ce-là, Mes RR. PP., ces hommes cachés jusqu'à ce jour, foibles, lâches, timides, fugitifs? Sont-ce-là les brebis qui furent dispersées, après que le Pasteur eut été frappé (m)? Est-ce bien-là Pierre que la parole d'une simple femme avoit fait trembler, qui élève maintenant sa voix en faveur de son divin Maître devant toute la maison d'Is-

(k) Hoc est quod dictum est per Prophetam Joël: Et erit in novissimis diebus (dicit Dominus,) effundam de Spiritu meo super omnem carnem. *Act. ii. 16, 17.*

(l) Ibant gaudentes à conspectu Concilii; quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati. *Act. v. 41.*

(m) Percutiam Pastorem, & dispergentur oves gregis. *Matt. xxvi. 31.*

raël (n) ? Est-ce Thomas qui avoit eu tant de peine à croire la Résurrection de Jesus-Christ , qui l'annonce en ce jour avec tant de force ? Est-ce André , Jacques , Jean , Philippe , Barthelemi , & les autres qui avoient marqué une si grande foiblesse à la mort de leur Sauveur , qui prennent aujourd'hui ses intérêts avec tant de chaleur (o) ? Quelle différence d'eux-mêmes avec eux-mêmes ! Je ne les reconnois plus. Ces foibles roseaux qui plioient au moindre vent , sont devenus des colonnes de bronze & d'airain. Ces hommes de boue , selon l'expression de Saint Chrysostôme (p) , ont été changés en hommes intrepides , en héros. On diroit que le Saint - Esprit ne les a pas seulement réformés , mais transformés en d'autres hommes , ou plutôt qu'il leur a substitué d'autres hommes.

Non , ce n'est plus Pierre , André , Jacques , Jean , Philippe , Barthelemi ,

(n) Stans autem Petrus cum undecim , levavit vocem suam. *Act. ii. 14.*

(o) Virtute magna reddebant Apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi Domini nostri. *Act. iv. 33.*

(p) Ex luteis Spiritus illos ferreos reddidit. *S. Joan. Chrys. in Joan. hom. 75, n. 5. nov. edit.*

&c. C'est le Saint-Esprit en eux. C'est le Saint-Esprit qui parle, qui agit en eux (q). C'est le Saint-Esprit dans leur bouche, dans leur esprit, dans leur cœur. C'est le Saint-Esprit qui remue toutes les facultés de leur ame, qui est l'ame de leur ame. C'est le Saint-Esprit, Esprit de force & de puissance, qui leur inspire cette magnanimité héroïque, cette intrépidité supérieure à toute crainte humaine, *Roborat.*

Force, puissance du Saint-Esprit, admirablement représentées, dit Saint Chrysostôme (r), par ce grand bruit qui venoit du ciel, & qui semblable à celui d'un vent impétueux, remplit toute la maison où les Apôtres étoient assis ! Force, puissance du Saint-Esprit, qui se manifestent avec encore plus d'éclat dans le dessein que forment les Apôtres de réformer l'Univers, d'en faire la conquête pour J. C. !

(q) Non enim vos estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis. *Matth.*
x. 19.

(r) *Tanquam supervenientis Spiritus vehementis. Hinc declarat (Scriptura) fore, ut nihil possit ipsis obsistere, sed inimicos sub ipsis pulveris instar ventilandos esse. S. Joan. Chrys. in act. Apost. hom. 4. v. 2. nov. edit.*

En effet, quelle entreprise de la part de pauvres pêcheurs, & en si petit nombre, de la part d'hommes sans nom, sans appui, sans crédit, sans autorité, sans biens, sans sciences humaines ! Il ne s'agit de rien moins que de surmonter autant d'obstacles qu'il y a d'erreurs & de passions dans le monde ; de détruire les créances anciennes, établies depuis tant de siècles, & fortifiées par la corruption des mœurs, qu'elles autorisent ; d'anéantir toutes les superstitions ; de renverser les temples des faux Dieux ; de faire adorer à toutes les nations un Dieu crucifié ; d'attaquer, combattre, vaincre toutes les puissances de la terre & de l'enfer ; de surmonter aussi-bien ce que le siècle a de douceurs, que ce qu'il a de terrible ; de confondre la sagesse des Philosophes, & l'éloquence des Grecs & des Romains ; de soutenir devant des incrédules, des impiés, tout le poids de la grandeur de Dieu & de ses mystères ; d'aller comme des agneaux parmi des loups pleins de rage & de férocité, & les changer eux-mêmes en agneaux (f) ; d'affronter les

(f) *Ecce ego mitto vos, sicut agnos inter lupos. Matt. n. 16.*

tyrans les plus furieux qui ne respirent que le sang & le carnage, & se dévouer aux plus affreux tourments, aux supplices les plus ignominieux, aux plus cruels martyres.

Déjà, pour le succès de cette entreprise vaste, immense, très-périlleuse, & qui est au-dessus de toutes les forces humaines, le Saint-Esprit a enseigné aux Apôtres toute vérité, les a embrasés de ses divines flammes, leur a accordé le don des langues. Il leur accorde encore le don de prophétie (*t*), la connoissance des pensées secretes (*u*), le discernement des esprits (*x*), le pouvoir de faire des miracles, d'opérer des prodiges (*y*), de chasser les démons des possédés (*z*), de guérir les malades, de ressusciter les morts (*a*). Il les confirme en grace, c'est-à-dire qu'il les établit dans une justice stable, permanente; qu'il fixe en quelque maniere leur liberté; qu'il les rend comme immuables dans

(*t*) *Act. ii. 27, 28. xxi. 11.*

(*u*) *Act. v. 4, 9.*

(*x*) *1. Cor. xii. 10.*

(*y*) *Per manus autem Apostolorum fiebant signa & prodigia multa in plebe. Act. v. 12.*

(*z*) *Act. viii. 7. xvi. 18.*

(*a*) *Act. viii. 8, ix. 34. 40, xx. 10, 12.*

le bien. Et toujours il sera avec eux , il les fortifiera , les soutiendra contre tous les ennemis du nom chrétien , leur donnera une bouche & une sagesse à laquelle ces ennemis ne pourront résister , ni contredire (*b*). Il sera toujours à leur égard un Esprit de force & de puissance; en leur communiquant toujours une magnanimité héroïque , une intrépidité supérieure à tous les obstacles , *Roborat*.

Ainsi , Mes Révérends Peres , ainsi , par proportion , le Saint - Esprit agira dans tous ceux qui se feront mis en état de l'attirer dans leurs cœurs ; parce que c'est un Esprit constant & invariable dans ses opérations (*c*). Si donc nous avons eu le bonheur de le recevoir , par les dispositions que nous avons dû apporter à cette auguste Solemnité , il faut que sa force & sa puissance se manifestent dans toute notre conduite. Il faut , sans sortir des bornes de notre état , que nous nous intéressions vivement dans tout ce qui regarde

(*b*) Ego dabo vobis os & sapientiam , cui non poterunt resistere & contradicere omnes adversarii vestri. *Luc. xxi. 15.*

(*c*) *Sap. vii. 22.*

le service de Dieu, son culte, sa religion, sa loi, ses volontés, son Christ, son Eglise; que nous n'ayions point de timides ménagements, de lâches complaisances, de fausses douceurs, de respect humain, quand il s'agit d'être fidèles à nos devoirs, aux plus petits même, aux observances les plus légères; que nous fassions gloire de cette fidélité devant ceux qui oseroient la mépriser, en la traitant de petitesse & de simplicité; que nous empêchions, autant que nous le pouvons, l'esprit du siècle de se glisser dans nos saintes demeures; que nous nous opposions de toutes nos forces à quiconque parmi nous voudroit affaiblir la discipline, diminuer la ferveur, troubler la paix, blesser la charité (d); & si nous ne pouvons pas toujours parler pour la défense de nos saintes Regles, que nous fassions toujours entendre la voix impérieuse de l'exemple.

Si nous avons reçu le Saint - Esprit; il faut que sa force & sa puissance se

(d) Deprehendimus interdum forte nonnullos, qui colloquantur hostibus, & paciscantur foedus cum morte, hoc est moliantur, quod in eis est, imminuere Ordinis disciplinam, intepescere fervorem, turbare pacem, lædere caritatem, S. Bern. in dedic. Eccl. serm. 3. c. 3. nov. c. 112

manifestent en nous par une foi plus vive , par une charité plus ardente, par une humilité plus cachée , par une obéissance plus exacte , par une pauvreté plus absolue , par une ferveur plus animée , par une solitude plus profonde, par un courage plus ferme dans les voies de Dieu , par de plus saintes & de plus fortes résolutions , par de plus grands progrès dans la carrière de la perfection , par de plus généreux efforts pour combattre les ennemis de notre salut , par un plus parfait dévouement aux austères rigueurs du crucifiement évangélique. Ah ! si nous agissons de la sorte , nous pouvons nous flatter d'avoir reçu le Saint-Esprit , parce qu'il n'y a que sa force & sa puissance qui soient capables de produire de semblables effets. Et que ne vont-elles pas produire dans le monde par le ministère des Apôtres avec les connoissances que le Saint-Esprit leur a communiquées , & la charité qu'il leur a inspirée ? Voyons ces admirables effets , en développant dans toute son étendue ce que le Saint-Esprit opere par les Apôtres.

S E C O N D E P A R T I E .

MAr les Apôtres le monde est éclairé, le monde est converti, le monde est sanctifié. C'est ce que le Saint-Esprit opere par les Apôtres.

Il n'étoit, le monde, avant la descente du Saint-Esprit, il n'étoit, à la Judée près, qu'un séjour de fausseté, qu'un lieu de débauche, qu'un temple d'idoles. L'excès du ridicule, le comble de l'ignorance, l'extravagance même faisoient le fond de la religion. Le culte public ne présentoit qu'une indigne prostitution de l'homme, & une sacrilege dérision du nom de Dieu. L'homme étoit la Divinité la plus noble que l'homme adorât. Tout, excepté Dieu, étoit Dieu, jusqu'aux plus viles créatures, jusqu'aux vices & aux passions (e). Le crime rendoit hommage au crime. La Philosophie étoit la plus grande preuve du déréglement de la raison, comme le Philosophe, le plus grand exemple de la foiblesse de l'homme. Ou cette misérable Philosophie dégradait

(e) Omnia colit humanus error, præter ipsum omnium Conditorum. *Tertull.* l. 4. de *Idol.*

honteusement la condition de l'homme jusqu'à la condition des bêtes, ou elle l'élevoit follement jusqu'à celle de Dieu même. Le Gentil étoit en proie à toutes les passions, adonné à tous les vices, livré à tous les crimes, plongé dans toutes les horreurs, donnant brutalement dans tous les excès : Passions les plus infames, vices les plus honteux, crimes les plus énormes, horreurs qui n'ont point de nom, excès qui font frémir la raison. Le Juif chez qui subsistoit la véritable religion, la déshonoroit par d'indignes superstitions. Il croyoit un seul Dieu, mais il ne l'aimoit pas. Il avoit reçu une loi toute sainte, mais il ne l'observoit pas. Il attendoit un Messie, mais un Messie selon ses idées, dans les pompes, dans les grandeurs mondaines. L'amour-propre, l'orgueil, la vanité, la présomption, l'ambition, dominoient les Chefs de la Synagogue, & le peuple étoit ignorant, superstitieux, charnel, ingrat & infidèle à son Dieu. Par-tout erreur, ténèbres, aveuglement, superstitions. Par-tout injustice, iniquité, dérèglement, corruption.

Allez donc, partez, courez, volez

dans toutes les parties du monde, Ministres de l'Esprit créateur : *Ite Angeli veloces* (f). Allez plus vîtes que les aigles, plus courageux que les lions (g); allez éclairer, convertir, sanctifier le monde, en le délivrant de ses folles erreurs, & de ses criminelles passions.

Pouffés par le souffle du Saint-Esprit, les Apôtres sortent de Jérusalem, & se répandent dans toutes les contrées de l'Univers. Ils vont de Ville en Ville, de Province en Province, de Royaume en Royaume, de l'Orient à l'Occident, d'un pole à l'autre (h). Ils pénètrent dans les lieux les plus inaccessibles, dans les pays les plus éloignés, dans les isles les plus reculées, dans des climats qu'éclaire à peine le soleil. Ni les fables brûlants, ni les déserts, ni les montagnes, ni les tempêtes, ni l'intempérie de l'air, ni les écueils de

(f) *Isai. xviii. 2.*

(g) *Aquilis velociore, leonibus fortiores.*
2. *Reg. 1. 23.*

(h) *Prædicaverunt ubique. Marc. xvi. 20.*
In omnem terram exivit sonus eorum, & in fines orbis terræ verba eorum. Ps. xviii. 5. Rom. 10. 18.

tant de mers ne peuvent les arrêter. On diroit qu'ils ont pris pour modele l'astre du jour, qui s'élançe plein d'ardeur pour fournir sa carrière, qui part d'un bout du ciel & continue sa course jusqu'à l'autre bout, pour éclairer l'Univers (i).

Flambeaux animés (k), ils portent par-tout la lumière de la foi. Trompettes évangéliques (l), ils font entendre de tous côtés la parole du salut. Nuées mystérieuses (m), ils répandent en tous lieux une rosée divine & salutaire. Nouveaux cieux (n), ils publient,

(i) Exultavit ut gigas ad currendam viam, à summo cœlo egressio ejus, & occurfus ejus usque ad summum ejus. *Pf. xviii. 7.*

(k) Mundi luminaria. *S. Joan Chryf. aut quiv. al. serm. de Pent. inter spuria vol. 3. op. S. Joan. Chryf. nov. edit.*

(l) Ab hoc die tuba evangelicæ prædicationis intonuit. *S. Leo serm. 73. de Pent. 1. c. 2. nov. edit.*

(m) Nubium nomine quid hoc in loco aliud; quam Prædicatores sancti, id est Apostoli designantur; qui per mundi partes circumquaque transmissi verbis noverant pluerè? Quos Isaias Propheta longe ante intuens, dixit: *Qui sunt isti, qui ut nubes volant?* *S. Greg. moral. l. 17. in c. 26, beati Job. c. 26. n. 36. nov. edit.*

(n) Spiritus ornavit cœlos. *Job. xxvi. 13.* Quos cœlos, nisi eos de quibus scriptum est: *Cœli enarrant gloriam Dei?* Quos tunc ornavit Spiritus, *quæ* replevit, Quod Luca referente didicimus?

dans tout son éclat, la gloire de Dieu parmi les nations. Semblables à cet Ange de l'Apocalypse (o), je les vois porter au milieu des airs l'Évangile éternel. Ils l'annoncent aux grands, aux petits, aux riches, aux pauvres, aux savants, aux simples, aux Grecs, aux Barbares, aux peuples les plus sauvages, aux peuples les plus indociles, aux peuples les plus attachés à l'erreur, à tous les peuples.

Et d'abord ils leur démontrent l'existence de Dieu, sa souveraineté, son indépendance, sa sainteté, sa toute-puissance, son immutabilité, sa providence, sa justice, sa sagesse, ses miséricordes. Ils leur enseignent que Dieu est un & indivisible, & tout ensemble Père, Fils, & Saint-Esprit; que ce Fils, Verbe de Dieu, Dieu de Dieu, Dieu en Dieu, s'est fait homme pour nous autres hommes & pour notre salut, sans perdre la nature de Dieu, sans souffrir

qui ait : *Factus est repente de cælo sonus, &c. Sæ Greg. moral. l. 17. in c. 26. Beati Job. c. 31. n. 48. nov. edit.*

(o) *Vidi alterum Angelum volantem per medium cæli, habentem Evangelium æternum, Ap. iij. 6.*

souffrir la moindre altération dans la nature de Dieu ; qu'il s'est uni à l'homme d'une manière si étroite & si intime , que Dieu & l'homme ne sont qu'une seule & même personne ; que ce Fils a souffert , a été attaché à une croix , est mort , est ressuscité , est monté au ciel , & est maintenant assis à la droite de son Pere. Ils confirment leur témoignage par le témoignage invincible , que rend à leurs discours l'accomplissement des Prophéties.

Ils montrent à ces adorateurs des faux Dieux , l'abus qu'ils ont fait des connoissances naturelles , & comme leurs ténèbres & leurs passions ont obscurci & presque effacé la loi autrefois écrite dans leurs cœurs. Sourds , leur disent-ils , à la voix des cieus , aux cris de la nature qui annoncent , qui publient la gloire du Créateur , à qui avez-vous fait ressembler ce Dieu vivant & véritable ? à qui l'avez-vous égalé (p) ? à des créatures inanimées , au soleil , à la lune , aux étoiles , à l'or , à l'argent , au bois , à la pierre , à de vains

(p) Cui similem fecistis Deum ? aut quam imaginem ponetis ei ? *Isaïe. l. 18.*

simulacres , aux plus vils animaux : vous les lui avez même préférés. Vous avez bâti des temples , & élevé des autels à des hommes corrompus , à des femmes vicieuses , à des mortels qui ne méritoient pas d'avoir même des tombeaux , à des monstres entre les humains. C'est le démon , ce voleur de la Divinité (*q*) , que vous adorez. C'est au démon , cet usurpateur de la gloire de Dieu , que vous sacrifiez sous le nom de tous vos faux Dieux (*r*).

Peuple présomptueux & superbe , Peuple d'Israël , vous vous reposez sur la loi (*s*) , vous y mettez votre confiance , vous lui attribuez une vertu qu'elle n'a pas , & qu'elle ne peut avoir ; vous pensez que cette loi , & vos forces naturelles suffisent pour acquérir la véritable justice ; vous croyez n'avoir besoin d'autre chose , que de connoître vos devoirs pour les accomplir. La loi , toute bonne , juste & sainte qu'elle

(*q*) Furatur divinitatem. *Tertull.*

(*r*) Omnes Dii gentium , dæmonia. *Pf. xcvi. 5.*

(*s*) Si autem tu Judæus cognominaris , & requiescis in lege , &c. *Rom. 11. 17.*

est (*t*), est impuissante : elle ne fait que des esclaves (*u*) : elle ne donne qu'une justice légale, une justice extérieure, la justice des œuvres, & non celle du cœur ; & elle est souvent, comme votre conduite ne le montre que trop, une occasion de plusieurs prévarications, & une source abondante de péchés (*x*).

La véritable justice vient de Dieu ; & non des efforts naturels : elle vient de Dieu par la foi en Jesus-Christ (*y*), en Jesus-Christ, comme le Sauveur, le Rédempteur de tous les hommes, leur Médiateur auprès de Dieu, leur Prêtre, leur Victime, leur Pere, leur Roi, leur Chef, leur Maître, leur Pasteur, leur Médecin, leur Modele, leur Juge : en Jesus-Chr. qui a été pendant quatre mille ans l'objet des promesses du Ciel, & des vœux de tous les anciens Justes, figu-

(*t*) *Lex quidem sancta, & mandatum sanctum, justum & bonum. Rom. vii. 12.*

(*u*) *In servitutum generans. Gal. iv. 25.*

(*x*) *Occasione accepta, peccatum per mandatum operatum est in me omnem concupiscentiam. Rom. vii. 8.*

(*y*) (*Justitia*) *quæ ex fide est Christi Jesu : quæ ex Deo est justitia in fide. Philipp. iiii. 9.*

ré par tous les sacrifices & les cérémonies de la loi, & annoncé par tous vos Prophetes.

Vous l'avez méconnu & rejeté; parce que les vérités qu'il enseignoit, & les vertus qu'il prescrivoit, révoltoient votre orgueil, & combattoient vos cupidités; parce qu'il condamnoit votre hypocrisie, vos superstitions, votre exactitude à des pratiques extérieures, tandis que vous négligiez ce qu'il y a de plus important dans la loi; parce qu'il vous prêchoit la nécessité d'un culte intérieur, & d'une adoration de Dieu en esprit & en vérité, & qu'il vous reprochoit de déshonorer la Divinité par un culte purement extérieur & tout charnel; parce que n'ayant que de fausses idées du Messie, l'attente d'Israël, vous avez été scandalisés de la pauvreté de Jesus-Christ & de son humilité.

Les miracles accompagnent & suivent ces reproches pleins de lumière & de force. Plusieurs Juifs & quelques Gentils embrassent la foi; mais le plus grand nombre demeure & s'obstine dans son incrédulité, le plus grand nombre se souleve, s'irrite contre la

pour le *Dimanche de la Pentecôte*. 293
 doctrine des Apôtres. Opposée à tout,
 cette doctrine, presque tout s'oppose à
 elle (z). La haine publique éclate (a):
 la Synagogue entre en fureur: l'Em-
 pire s'émeut: le Prince tire l'épée:
 le Philosophe prend la plume: le Peu-
 ple excite la sédition, le Juif la fomen-
 te: la politique & la superstition se
 liguent ensemble. Vains efforts, vaines
 oppositions, vaines menaces.

Vous serez vaincues, Puissances du
 siècle, qui réunissez toutes vos forces
 pour la vengeance de vos faux Dieux:
Congregamini & vincimini (b). Vous
 serez vaincus, faux Sages du monde,
 qui vous armez des raisons les plus
 spécieuses, pour soutenir vos folles er-
 reurs: *Congregamini & vincimini*. Vous
 serez vaincus, Ennemis du vrai Dieu,
 qui faites tous vos efforts, pour empêcher
 les progrès de la Religion qu'il veut
 établir: *Congregamini & vincimini*. Con-
 certez ensemble, Peuples de la terre,
 prenez des mesures, tenez mille con-
 seils, que l'enfer s'unisse à vous & vous

(z) Ubique ei contradicitur. *Act. viii. 22.*

(a) Cum odio sui simul cœpit esse veritas: tot inimici quot extranei. *Tertull.*

(b) *Isai. viii. 9, &c.*

seconde , tous vos desseins seront renversés : *Inite consilium , & dissipabitur* ; parce que la vertu , la force , la puissance de l'Esprit de Dieu , parce que l'Esprit de Dieu , le Saint-Esprit , Dieu lui-même est avec les Apôtres , avec les disciples de Jesus-Christ.

Ils ne se lassent point d'instruire , d'exhorter , d'évangéliser. La croix à la main , ils prêchent Jesus-Christ crucifié. Ils font voir dans ses opprobres , ses ignominies , ses souffrances & sa mort , l'accomplissement des desseins de Dieu , la satisfaction de sa justice , la réparation de sa gloire , l'excès de sa charité , la grandeur de sa miséricorde , le chef-d'œuvre de sa sagesse , l'expiation du péché.

Le péché avoit offensé , déshonoré Dieu. Il falloit lui satisfaire , & nul ne le pouvoit qu'un Homme-Dieu. Jesus-Christ crucifié est cet Homme-Dieu , qui par ses profondes humiliations , & la mort honteuse & cruelle qu'il a endurée , a rendu à Dieu la satisfaction qui lui étoit dûe , s'est acquitté envers Dieu des dettes infinies dont chacun de nous lui étoit redevable.

Le péché avoit dégradé , avili l'hom-

me. Il s'agissoit de le réformer , de le rétablir dans sa premiere noblesse , de l'élever à la dignité d'où il étoit déchu. Jesus-Christ crucifié , dans un dépouillement de toutes choses , dans la nudité même , dans des douleurs extrêmes , dans les austérités d'une chair enfanglantée & déchirée , réprime la mollesse , la sensualité , la délicatesse de l'homme , guérit son ambition , confond son orgueil , modere ses desirs , règle ses passions , corrige tous ses vices , & le rétablit dans l'ordre.

Le péché avoit rendu l'homme ennemi de Dieu , avoit mis entre Dieu & l'homme une division fatale. Jesus-Christ crucifié , chargé des intérêts de Dieu & de ceux de l'homme , rendant à Dieu par le mérite infini de son sang , tout ce que Dieu pouvoit exiger de l'homme , demande & obtient miséricorde pour l'homme , réconcilie ainsi l'homme avec Dieu , le remet en grace avec Dieu.

Le péché avoit aveuglé l'homme , l'avoit rempli de fausses idées par rapport à la vertu & au véritable bonheur. Jesus - Christ crucifié , souffrant sans aucune consolation , sans s'affliger ,

sans se troubler , sans se plaindre de la cruauté de ses ennemis , sans ouvrir la bouche , non plus qu'un agneau devant celui qui le tond , s'abandonnant à la volonté de Dieu , remettant sa cause entre les mains de Dieu , apprend à l'homme que la véritable vertu , dans les extrémités où l'on peut être réduit , consiste à souffrir sans murmure , sans impatience , sans foiblesse , à se contenter du témoignage de sa conscience , à ne vouloir être consolé & soutenu que par le desir de plaire à Dieu , dans l'assurance qu'il y a une autre vie que celle-ci , & un autre bonheur que celui dont on peut jouir sur la terre.

Le péché avoit rendu l'homme esclave du démon , l'avoit soumis à la tyrannie de cette Puissance des ténèbres. Jesus-Christ crucifié , par sa patience & son humilité , qui le rendent méconnoissable au démon , déconcerte tous ses desseins , trompe sa fausse sagesse , rend ses pièges inutiles , les tourne même contre lui , fait servir ses artifices , sa malice à la délivrance de l'homme ; parce que la croix à laquelle le démon l'a fait attacher , étant le prix & la rançon de l'homme , par elle

Jesus-Christ enleve au démon sa proie, arrache l'homme d'entre ses mains, & e fait rentrer dans son aimable & glorieux Empire.

C'est selon la foiblesse de la chair que Jesus-Christ a été crucifié, mais il vit maintenant par la vertu de Dieu (c). Dieu l'a élevé par dessus toutes choses (d); il lui a donné toute puissance dans le ciel & sur la terre (e); il l'a fait héritier, pour l'éternité, de tout l'Univers (f). Par lui, établi Juge des vivants & des morts (g), il viendra au milieu des flammes, accompagné des ministres de sa puissance, se venger de ceux qui ne connoissent point Dieu, & qui n'obéissent point à son Evangile (h).

(c) *Etsi crucifixus fuit ex infirmitate; sed vivit ex virtute Dei. 2. Cor. xiii. 4.*

(d) *Deus exaltavit illum. Philipp. ii. 9.*

(e) *Data est mihi omnis potestas in cœlo & in terra. Matt. xxviii. 18.*

(f) *Constituit hæredem universorum. Hebr. i. 2.*

(g) *Constitutus est à Deo Jûdex vivorum & mortuorum. Act. x. 42.*

(h) *In revelatione Domini Jesu de cœlo cum Angelis virtutis ejus, in flamma ignis dantis vindictam iis, qui non noverunt Deum, & qui non obediunt Evangelio Domini nostri Jesu Christi. 2. Thess. i. 7 & 8.*

Ainsi parlent les Apôtres, confirmant toujours leur doctrine par les miracles. La foi croît, s'étend, se multiplie, s'augmente. Elle va se répandant de famille en famille, de peuple en peuple. Elle fait tous les jours de nouvelles conquêtes. La nature humaine plongée dans les ténèbres de l'erreur, se réveille de son profond assoupissement. Les mortels assis à l'ombre de la mort, se levent à la lumière qui leur est présentée. La nuit se dissipe, l'aurore paroît, le jour s'approche. La Synagogue s'ébranle, l'idolâtrie s'affoiblit, l'Empire du fort armé chancelle, les temples ne sont plus si fréquentés : moins de sacrifices, moins de victimes, moins de crédulité aux Pontifes. La croix de Jesus - Christ n'est plus pour tous les Juifs un scandale, ni pour tous les Gentils une folie. La muraille de séparation entre ces deux peuples, menace ruine. Les fondements de la nouvelle Jérusalem sont posés, & l'édifice s'éleve, s'accroît malgré la persécution qui continue avec plus de fureur, par la persécution même.

Les Apôtres contredits, raillés, haïs, méprisés, calomniés, outragés, tour-

pour le Dimanche de la Pentecôte. 299
mentés, prêchent avec plus de force, de courage & de succès (i). Ils détruisent tous les préjugés de l'enfance & de l'éducation, réduisent en poudre l'orgueil des Philosophes & l'éloquence des Orateurs; foudroient par-tout l'idolâtrie, confondent tout ce que leur oppose la sagesse du siècle de concert avec la prudence de la chair, convainquent de folie cette prétendue sagesse, la couvrent d'ignominie, la réduisent au silence; & manifestant, expliquant, développant la doctrine de Jesus-Christ, les Apôtres achevent d'éclairer l'Univers.

L'Univers apprend quel est le principe de ces contrariétés étonnantes, que nous éprouvons intérieurement, de cette guerre intestine des sens contre la raison, de cette révolte de la chair contre l'esprit, de ce combat perpétuel de nous-mêmes contre nous-mêmes : la désobéissance de l'homme à la loi du Créateur.

Il apprend à rendre à Dieu ce qui est à Dieu, & aux hommes ce qui est

(i) *Pœnis & cruciatibus roborantur* (Apostoli.) *S. Aug. aut quiv, al. serm. 182. in Pent. 1. nov. edit.*

aux hommes : à Dieu l'adoration , l'amour , la crainte , la confiance , la soumission , la priere , la reconnoissance : aux hommes l'amour , le respect , l'estime , les secours dont ils peuvent avoir besoin , le sacrifice même de la vie , s'il est nécessaire pour leur salut , tout ce que nous voudrions de juste & de raisonnable qu'ils nous rendissent à nous-mêmes.

Il apprend qu'il faut se renoncer , s'humilier , se haïr , se mépriser , supporter le mépris des autres par la connoissance & l'aveu de son néant & de sa misere ; qu'il faut combattre les passions qui déshonorent l'homme ou le tyrannisent , & sur-tout l'amour-propre qui en est le principe ; avoir en horreur non-seulement le crime , mais les apparences même du crime , mais la pensée même du crime ; s'interdire tout desir injuste , toute inquiétude pour les besoins de la vie & pour l'avenir , tout attachement aux choses d'ici-bas , tout partage entre Dieu & la créature ; qu'il faut se dévouer à la pénitence , mortifier sa chair , traiter rudement son corps & le réduire en servitude , captiver ses sens , se séparer , quoiqu'il en coûte ,

de tout ce qui peut être une occasion de chûte ; veiller sur sa conscience , sur sa propre foiblesse , sur les embûches que tendent sans cesse des ennemis invisibles.

Il apprend à vivre dans une sévère chasteté & une exacte tempérance ; à aimer jusqu'aux plus cruels ennemis , & ne se venger d'une injure que par des bienfaits ; à faire plus de cas de la pauvreté que des richesses , des humiliations que de la grandeur , des abaissemens que de l'élévation , du célibat que de toutes les douceurs d'une union conjugale ; à reconnoître l'ordre de Dieu dans les Puissances supérieures , lors même qu'elles abusent de leur autorité , & se regarder , quand on est au dessus des autres , comme étant leur serviteur & dévoué à leur bien ; à se pénétrer des jugemens de Dieu , qui seront suivis d'une récompense sans fin pour la vertu , & d'une éternité de peines pour le vice ; à être dans la disposition de sacrifier sa fortune , de répandre son sang , de donner sa vie , plutôt que de trahir la foi qu'on doit à son Dieu ; à demander à ce Dieu tout-puissant & tout-miséricordieux les

forces nécessaires , pour pratiquer tout ce qu'expriment les vérités annoncées.

Vérités que les Apôtres prêchent par leurs exemples , autant que par leurs discours (*k*). Leur conduite est une image fidelle de ce qu'ils publient. Leurs actions retracent les maximes de Jesus-Christ , qu'ils développent. Leur vie pure & irréprochable , leur parfait désintéressement , leur patience invincible , leur courage supérieur à toutes les persécutions , font briller le flambeau de la foi ; & la nature rendant toujours hommage à la doctrine des Apôtres par le renversement de ses loix causé par leurs prodiges , l'Univers reconnoît enfin la sagesse , la pureté , l'excellence de cette doctrine. Il s'y foumet , l'embrasse , la professe.

Ainsi , par le ministere des Apôtres , la terre est remplie de la connoissance du Seigneur , & en est inondée comme d'une mer (*l*). La profonde nuit , qui couvroit de ses sombres voiles la

(*k*) Christum Dominum moribus confitentur. *S. Aug. aut quiv. al. serm. 182. in Pent. 1. n. 1. In append. vol. op. 5. S. Aug. nov. edit.*

(*l*) Repleta est terra scientiâ Domini , sicut aquæ maris operientes. *Isai. xi. 9.*

pour le *Dimanche de la Pentecôte*. 303
 gentilité , est dissipée. Les nations passent des ténèbres à l'admirable lumière de l'Évangile. La doctrine de Jésus-Christ devient la doctrine commune de tous les peuples. Tout se rend , tout plie , tout est captivé sous le joug d'une même foi. Disons avec un Prophe-
 te (*m*) : Les yeux des aveugles voient , les oreilles des sourds sont ouvertes. Ajoutons avec un ancien Pere (*n*) : Comme il n'y a qu'un même soleil dans tout l'Univers , on voit depuis une extrémité de cet Univers à l'autre , la même lumière de la vérité. Ainsi , par les Apôtres , le Saint-Esprit éclaire le monde , comme c'est par eux qu'il le convertit & le sanctifie.

Par les Apôtres le Saint-Esprit convertit & sanctifie le monde ; parce qu'il anime leurs paroles , leur donne de la force & de l'efficace , les rend touchantes , persuasives , enflammées , triomphantes , les fait entrer , s'insinuer , pé-

(*m*) *Aperientur oculi cæcorum , & aures surdorum patebunt. Isai. xxxv. 5.*

(*n*) *Sicut sol , creatura Dei , in universo mundo unus & idem est ; sic & lumen , prædicatio veritatis , ubique lucet , & illuminat omnes homines. S. Iren. l. 1. contra hæres. c. 10. n. 2. novæ edit.*

nétrer jusques dans les replis de l'ame & de l'esprit, jusques dans les jointures & dans les moëllés (o), leur fait produire ce qu'elles prescrivent, opérer ce qu'elles commandent, exécuter ce qu'elles ordonnent (p); parce qu'en même temps que les Apôtres frappent les oreilles par leurs paroles, le Saint-Esprit agit au fond des cœurs, en remue tous les ressorts, leur inspire de nouvelles inclinations, de nouveaux desirs, les change, les renouvelle, y fait naître des sentiments de componction & de pénitence; parce que c'est le Saint-Esprit qui parle lui-même par les Apôtres, & qui parle en Dieu (q): en Dieu dont la voix majestueuse, impérieuse, foudroyante fait trembler les colonnes du ciel (r), brise les cedres du Liban, ébranle le désert (s), dé-

(o) *Vivus est sermo Dei, & efficax, & penetrabilior omni gladio ancipiti; & pertingens usque ad divisionem animæ ac Spiritûs, compagum quoque ac medullarum. Hebr. iv. 12.*

(p) *Verbum meum, quod egredietur de ore meo, non revertetur ad me vacuum, sed faciet quæcumque volui, & prosperabitur in his, ad quæ misi illud. Isai. lv. 11.*

(q) *Deo exhortante per nos. 2. Cor. v. 20.*

(r) *Job. xxvi. 11.*

(s) *Vox Domini in virtute, vox Domini in*

pour le Dimanche de la Pentecôte. 305
place les montagnes , désolé les collines , desséche la mer (*t*) , répand le feu dans les airs (*u*) , fait fondre les pierres (*x*) , commande au néant (*y*) , & appelle les choses qui ne sont pas , comme elle anéantit celles qui sont.

Le monde donc éclairé par les Apôtres , par les Apôtres change non-seulement de créance , mais de mœurs & de conduite. Il est dans la consternation d'avoir été si long-temps aveugle & trompé ; d'avoir été la victime infortunée de l'erreur & de l'illusion ; d'avoir adoré tout ce qu'il craignoit , tout ce qu'il imaginoit , tout ce qu'il voyoit , tout ce qu'il y a de plus méprisable & de plus vil dans la nature ; d'avoir rendu un culte insensé à des démons , qui ne pouvoient lui faire part que de leur

magnificentia. Vox Domini confringentis cedros , & confringet Dominus cedros Libani.
Pf. xxviii. 4 & 5.

Vox Domini concutientis desertum. *Psal. xxviii. 7.*

(*t*) *Nahum. i. 4, 5, 6.*

(*u*) Vox Domini intercidentis flammam ignis.
Pf. xxviii. 7.

(*x*) *Petræ dissolutæ sunt ab eo. Nahum. i. 6.*

(*y*) Ipse dixit & facta sunt , ipse mandavit & creata sunt. *Pf. xxxii. 9.*

misère & de leurs ténèbres. Ces nations mêmes qui, par de prétendues allégories, ont voulu déguiser l'idolâtrie, la farder, la falsifier, pour en couvrir la honte, sont celles qui la détestent avec le plus d'horreur. Toutes de concert armées autrefois pour la soutenir, s'arment aujourd'hui pour la détruire.

Idoles brisées, temples ruinés, autels renversés, solemnités profanes cessées, feu sacrilège éteint, sacrifices cruels abolis, divinations décréditées, augures méprisés, oracles décriés, superstitions abandonnées, Pontifes devenus inutiles, faux Dieux foulés aux pieds, mystères impies abhorrés, culte des démons réprouvé : c'est ce qu'on voit par-tout. Par-tout sur les ruines de l'idolâtrie s'éleve le Signe auguste de notre rédemption : la croix est arborée, exaltée, glorifiée. Le vrai Dieu, l'unique Dieu, le Dieu du ciel & de la terre, est craint, adoré, aimé, loué, invoqué. On commence à revoir dans le monde la pudeur, l'équité, l'innocence, la piété. La sainteté se communique de proche en proche. La charité reprend insensiblement tout ce que la cupidité lui avoit ravi. Les passions sont réduites sous le joug d'une humiliante & sévère discipline.

Des eaux salutaires où les Apôtres plongent leurs profélytes , fort un peuple de bénédiction , un peuple consacré à la justice & à la piété , des hommes purifiés , sanctifiés par l'Esprit de Dieu (?), des hommes intérieurs , spirituels , détachés de toutes les choses sensibles , & élevés vers les biens invisibles du ciel. En eux l'image de Dieu est rétablie. Ils ont comme une nouvelle ame & un cœur nouveau. Leurs pensées , leurs vues, leur langage , leurs affections , leurs goûts , leurs mouvements , leurs actions , tout le détail de leur vie est changé. Ils rompent toutes les attaches de la chair & du sang ; passent des vices aux vertus , de l'orgueil à l'humilité , de l'avarice à la libéralité , de l'incontinence à la chasteté , de l'intempérance à la sobriété , de la mollesse à l'austérité , de l'injustice à l'équité , de la vengeance à la charité.

L'un dit, je suis au Seigneur : l'autre se glorifie du nom de Chrétien : celui-ci écrit de sa main , qu'il déteste le Dieu de ses Peres , & qu'il se consacre au service

(?) Abluti estis , sanctificati estis , justificati estis in nomine Domini nostri Jesu Christi , & in Spiritu Dei nostri. I. Cor. vi. 11.

du vrai Dieu (a). Il en est qui ne recherchent plus d'autres richesses que la pauvreté de Jesus-Christ; se dépouillent de tout; vendent leurs biens, en apportent le prix aux pieds des Apôtres (b); vivent dans un corps, comme s'ils n'en avoient point; menent sur la terre la vie des Anges dans le ciel. Combien brûlent de répandre leur sang pour Jesus-Christ! Combien le répandent en effet! & ce sang répandu est la semence d'une infinité de chrétiens (c).

Tous se dévouent à la pénitence; s'empressent d'expié les crimes de leur vie passée, sacrifient tout ce qui a été l'instrument de leurs iniquités, ont horreur d'eux-mêmes, exercent sur leurs corps une rigueur proportionnée à leurs excès, font à la justice de Dieu les réparations qu'elle demande. Aux sentimens de la plus vive douleur, ils joignent les transports d'une sainte joie, en comparant ce qu'ils sont devenus par la miséricorde de Dieu avec ce qu'ils

(a) *Iste dicet, Domini ego sum: & ille vocabit in nomine Jacob, & hic scribet manu sua, Domino, & in nomine Israël assimilabitur. Isai. xliv. 5.*

(b) *Act. iv. 34, 35.*

(c) *Semen est sanguis Christianorum. Tertull. Apolog. c. 48.*

étoient auparavant. Auparavant, n'ayant point de part à Jesus-Christ, entièrement séparés de la société d'Israël, étrangers à l'égard des divines alliances, vivant sans espérance & sans Dieu en ce monde (*d*) : aujourd'hui, bénis & sanctifiés en Jesus-Christ, entrant dans la société d'Abraham, devenus ses enfans par la foi, héritiers des promesses qui lui ont été faites, domestiques de Dieu, & citoyens des Saints (*e*). Selon leur premier état, figurés dans les Ecritures par les images d'un désert affreux, d'une terre brûlante & stérile, des bêtes féroces, des serpents & des oiseaux de nuit : selon leur état présent représentés sous les idées des fontaines, des étangs, des fleuves, d'un jardin cultivé, d'une terre peuplée d'habitants, d'un temple où tout retentit des louanges de Dieu (*f*).

(*d*) Eratis illo in tempore sine Christo, alienati à conversatione Israël, & hospites testamentorum, promissionis spem non habentes, & sine Deo in hoc mundo. *Ephes. 11. 12.*

(*e*) Ergo jam non estis hospites & advenæ; sed estis cives Sanctorum, & domestici Dei. *Ephes. 11. 19.*

(*f*) Scissæ sunt in deserto aquæ, & torrentes in solitudine; & ea quæ erat arida, erit in stagnum, & sitiens in fontes aquarum. In cubi-

Quels hommes ! ils sont écrits sur les registres du Seigneur , comme une race nouvelle (*g*) : nation sainte ; peuple de Rois & de Prêtres (*h*) ; vases d'honneur & de gloire , propres au service de Dieu , préparés pour toutes sortes de bonnes œuvres (*i*) ; hosties pures , agréables à Dieu , & entièrement dévouées à son amour ; enfants de la promesse (*k*) ; enfants non de la servante , mais de la femme libre (*l*) ; enfants de la Jérusalem céleste (*m*) , de cette mere jusqu'à présent si seule & si abandonnée. Je l'entends avec un Pro-

libus , in quibus prius dracones habitabant , orientur viror calami & junci. *Isai. xxxv. 7.*

Ponam in deserto viam , & in invio flumina. Glorificabit me bestia agri , dracones & struthiones : quia dedi in deserto aquas , flumina in invio , ut darem potum populo meo , electo meo. Populum istum formavi mihi , laudem meam narabit. *Isai. xliiii. 19 , 20 , 21.*

(*g*) Annunciabitur Domino generatio ventura. *Pf. xxi. 32.*

(*h*) Genus electum , regale sacerdotium , gens sancta , populus acquisitionis. *1. Petr. 11. 9.*

(*i*) Vas in honorem sanctificatum , & utile Domino , ad omne opus bonum paratum. *2. Timot. 11. 21.*

(*k*) Promissionis filii. *Gal. iv. 28.*

(*l*) Non sumus ancillæ filii , sed liberæ. *Gal. iv. 31.*

(*m*) Illa autem , quæ sursum est Jerusalem , libera est ; quæ est mater nostra. *Gal. iv. 26.*

phete , je l'entends qui s'écrie toute étonnée : Qui m'a engendré ces enfans , moi qui étois stérile , & qui n'enfantois point ? Comment suis-je devenue si subitement féconde ? Qui est le pere de ces enfans ? Qui leur a donné la vie , & qui prend soin de les nourrir (*n*) ? Ah ! il m'en vient de toutes parts , & à tout moment. Où trouverai-je de l'espace pour les loger ? ils sont sans nombre (*o*). Est-il possible qu'on enfante ainsi en un jour ? Y a-t-il quelque exemple d'un tel prodige ? Une seule nation se forme-t-elle en un moment ? Comment donc la stérile & déserte Sion a-t-elle enfanté tous les peuples en si peu de temps (*p*) ?

C'est l'œuvre du Saint-Esprit par le

(*n*) Quis genuit mihi istos ? Ego sterilis & non pariens. . . . & istos quis enutrivit ? Ego destituta & sola : & isti ubi erant ? *Isai. xlix.*
21.

(*o*) Dilata locum tentorii tui , & pelles tabernaculorum tuorum extende , ne parcas. *Isai.*
liv. 2.

Numquid Sion dicet : homo & homo natus est in ea ? *Pf. lxxxvi. 5.*

(*p*) Quis audivit umquam tale ? & quis vidit huic simile ? Numquid parturiet terra in die una ? aut parietur gens simul , quia parturivit & peperit Sion filios suos ? *Isai. lvi. 8.*

ministere des Apôtres. C'est le Saint-Esprit qui, par ce ministere, est le pere de cette nombreuse famille, qui l'a fait naître une seconde fois (*q*), qui lui a donné une nouvelle vie, une renaissance toute spirituelle & toute divine, qui en prend soin, la nourrit, la fortifie, la fait croître pour le salut, la multiplie, & qui convertit ainsi & sanctifie le monde.

Les Apôtres meurent, scellant de leur sang les vérités qu'ils ont annoncées; & par ce sang qui parle efficacement pour la gloire de leur divin Maître, par leurs ossements sacrés qui commandent à la nature, par les écrits qu'ils laissent où toutes les richesses de la foi sont renfermées, par les successeurs qu'ils se sont donnés pour perpétuer leur ministere, le Saint-Esprit les faisant en quelque sorte revivre pour la consommation de son œuvre, la sainteté & la vertu sont universellement établies. Une sincere piété consacre ce que l'impiété avoit usurpé. Tout ce que l'orgueil regardoit comme éclatant, comme redoutable, comme terrible, est

(*q*) Oportet vos nasci denuo. *Joan. iii. 7.*

est anéanti. Les Puissances humaines, conjurées contre la Religion de Jesus-Christ, sont surmontées. Les Césars brûlent ce qu'ils avoient adoré, & adorent ce qu'ils avoient brûlé : ces persécuteurs de l'Eglise en deviennent les protecteurs; & la croix qui a été l'opprobre de l'Univers, est le plus riche & le plus précieux ornement de leur couronne. La muraille de séparation entre le Juif & le Gentil, est rompue. Les différences de nations, d'état & de sexe, sont abolies. En Jesus-Christ sont réunis tous ceux qui croient en Jesus-Christ (r). Le règne de la grace est substitué au règne des passions. Le monde secoue enfin le joug de l'Usurpateur, & se range sous les loix de son légitime Souverain.

Toute tête se courbe, tout genou fléchit devant Jesus-Christ : tout lui est soumis, tout lui obéit, tout l'adore. La terre est entièrement purifiée de la corruption dont l'idolâtrie avoit été la

(r) Non est Gentilis, & Judæus, circumcisio, & præputium, Barbarus, & Schyta, servus, & liber : sed omnia, & in omnibus Christus, Coloss. iii. 11.

source & l'appui, elle change de face (s), c'est une nouvelle terre, elle paroît tirée une seconde fois du néant, elle est convertie en un temple consacré au vrai Dieu, c'est un ciel, un paradis (t): ce ne sont plus les mêmes hommes qui l'habitent, ce sont des Saints, des Anges (u), des Dieux: *Homines facti sunt Dii* (x).

(s) Vide... quomodo ubique gentium, Spiritu creante novum genus hominum, renovata sit facies terræ. *Guerr. Abb. in festo Pent. serm. 1. ut 1. vol. 2. op. S. Bern. nov. edit.*

Emittes Spiritum tuum, & creabuntur; & renovabis faciem terræ. *Pf. ciii. 30.*

Ecce ego creo cœlos novos & terram novam; *Isai. lxxv. 17.*

(t) Hodie nobis terra facta est cœlum, non stellis de cœlo in terram descendantibus, sed Apostolis super cœlos ascendentibus: Quia effusa est copiosa gratia Spiritûs sancti, & universum orbem reddidit cœlum, non immutans naturam, sed voluntatem emendans. *S. Joan. Chrys. aut quiv. al. serm. de Pent. inter spuria vol. 3. op. S. Joan. Chrys. nov. edit.*

(u) Nimbi desuper sunt dejecti, quibus non jam ad fruges proferendâs tellus excitatur, sed naturæ persuadetur humanæ, ut virtutis fructum hominum agricolæ reddat: quique guttam inde exceperant, naturæ suæ confestim obliviscuntur, & Angelis omnis terra subito replebatur; Angelis non cœlestibus, sed qui humano in corpore potestatum incorporearum virtutem exhiberent. *S. Joan. Chrys. de sancta Pent. & cur jam non fiant mir. &c. hom. 1. n. 2. nov. edit.*

(x) (In Incarnatione) Deus naturaliter factus

Le monde est donc éclairé , converti , sanctifié par les Apôtres. Que toute adoration , toute reconnoissance en soient rendues au Pere céleste qui , par les mérites de son Fils unique , a envoyé du ciel sur la terre , pour ce bienfait signalé , son Esprit Saint & Sanctificateur. Mais hélas ! qu'est devenu ce monde ainsi renouvelé dans sa croyance & dans ses mœurs ? Dans quel état est-il aujourd'hui ? Je le vois presque rentré dans ses premières ténèbres , & retombé dans son ancienne corruption.

Le Paganisme semble être remis dans la possession des droits , que les travaux des Apôtres lui avoient enlevé. L'impiété , l'irréligion , l'incrédulité s'appuyant sur une orgueilleuse Philosophie , qui n'est dans le fond qu'un soulèvement des passions contre la raison , une confusion d'idées & de mots , un amas de conjectures & de suppositions , marchent la tête levée ; & font par-tout d'étonnants progrès. L'ambition , les richesses , l'intérêt , la

*tus est homo : (in Pentecoste) homines facti sunt per adoptionem Dii. S. Greg. in Evang. li 22
hem. 30. n. 9. nov. edit.*

vengeance, la volupté, l'intempérance, l'orgueil, la vanité, & ce vice que je ne nommerai point, sont les idoles du monde, comme elles le furent autrefois; & si ces idoles ne sont point représentées au dehors, si elles n'ont point de temples extérieurs, ni de sacrificateurs sensibles, leurs images sont dans l'imagination, le cœur en est le temple, & l'esprit le sacrificateur.

Où se trouve donc aujourd'hui le Christianisme? Disons plutôt, pour ne rien avancer de trop affligeant, de trop déshonorant pour notre siècle: Où se trouve le Christianisme si pur, si édifiant, si vénérable des premiers temps? Je réponds avec Saint Jérôme (y), parce que ce qu'il dit regarde tous les temps, je réponds: C'est dans l'Etat religieux qu'on le trouve, dans ces Ordres suscités de Dieu pour conserver dans son Eglise jusqu'à la fin des

(y) Apparet talem primum Christo credentium fuisse Ecclesiam, quales nunc Monachi esse nituntur & cupiunt; ut nihil cujusque proprium sit: nullus inter eos dives, nullus pauper. Patrimonia egentibus dividuntur, orationi vacatur, & psalmis; doctrinæ quoque & continentix: quales & Lucas refert, primum Jerosolymæ fuisse credentes. S. Hier. de script. eccl. c. II, nov. edit.

siècles non-seulement la pureté de la doctrine , mais encore la pratique des vertus (2) ; dans ces Communautés saintes qui sont comme autant d'asyles de la piété contre la dépravation générale du monde ; dans ces Sanctuaires où l'on rend à Dieu un culte vraiment digne de Dieu , où l'Esprit de Dieu régné souverainement , où l'on est solidement , exactement , parfaitement chrétien , où enchérissant sur la loi de Dieu , on court avec alégresse dans la voie des commandements & dans la voie des conseils les plus héroïques , où l'on soutient avec une persévérance infatigable les observances les plus mortifiantes pour le corps & les plus humiliantes pour l'esprit , où l'éminente piété , la parfaite pauvreté , la profonde humilité , l'angélique pureté représentent au naturel la vie des premiers fideles.

N'est-ce pas-là , en effet , ce qui se pratique dans plusieurs Ordres , dans tous ceux qui n'ont point dégénéré de leur première ferveur , dans ceux même qui en ont dégénéré , ce que pratiquent nombre de Religieux , ce que nous pratiquons , Mes Révérends Peres , disons

(2) *Fleuri , Mœurs des Chrét. 3. part. c. 53.*

318 *Conférences Monastiques*
plutôt, ce que nous devons pratiquer ?

Oui, nous devons seconder les desseins de la divine Providence dans l'établissement de l'Etat monastique; retracer par conséquent, renouveler dans notre conduite les beaux jours de l'Eglise naissante; penser, parler, agir, nous comporter comme les premiers chrétiens; comme ces Héros de la Religion, prendre sur nous tout le poids, toute la rigueur de la morale de Jesus-Christ; offrir au monde des modeles de sainteté & de perfection évangélique, des exemples de toutes les vertus; passer notre vie dans la vue des jugemens de Dieu, & dans le souvenir de nos péchés; faire voir par nos œuvres que nous sommes ce peuple particulier que le Seigneur s'est réservé, pour être l'honneur de la Religion qu'il a établie; être tous les jours victimes sur l'autel de la pénitence & de la mortification; mourir tous les jours par un martyre de foi, par une vie de combat, de crucifiement, de souffrance; rendre ainsi témoignage à la vérité, à la sainteté, à la divinité de notre Religion, qui conseille & fait exécuter de

pour le Dimanche de la Pentecôte. 319
pareils sacrifices, des sacrifices supérieurs
à toutes les forces de la nature & de
l'humanité.

Saints Apôtres, l'état présent du Chris-
tianisme auroit besoin de Ministres pleins
de votre esprit, animés de votre zèle,
revêtus de votre force. Grand Dieu,
suscitez dans ces malheureux jours des
hommes semblables à ces Enfants du
tonnerre, pour changer l'Univers, &
en faire comme autrefois une chose
nouvelle.

Esprit Saint qui remplîtes les Apô-
tres de vos lumières, de votre cha-
leur, de votre force, & qui par eux
avez éclairé, converti, sanctifié le monde,
renouvellez vos anciens prodiges : *In-
nova signa* (a). Que ce monde devenu
presque aussi incrédule & aussi corrom-
pu que les peuples qui ressentirent vos
premières effusions, soit de nouveau
embrasé, dévoré par l'ardeur de vos
feux, pour qu'il rentre dans l'état où
vous l'aviez établi : *In ira flammæ de-
voretur* (b). Conservez, augmentez
dans les Ordres religieux, fideles aux

(a) Eccli. xxxvi. 6.

(b) Eccli. xxxvi. 11.

loix que vous avez inspirées aux saints Personnages qui les ont institués ; conservez-y , augmentez - y le zele , la piété , la ferveur , & les renouvellez dans ceux qui ont eu le malheur de dégénérer. Ne permettez pas , Divin Esprit , que jamais nous nous départions des engagements , que nous avons contractés aux pieds des autels par vos saintes inspirations. Soutenez-nous puissamment dans l'accomplissement de tous les devoirs que nous impose la Regle que nous avons embrassée , & qui est votre Ouvrage (c). Faites-nous marcher persévéramment dans la voie étroite des conseils évangéliques , où vous nous avez fait entrer ; afin qu'avec tous ceux que vous aurez sanctifiés par l'efficace de vos dons , par cette même efficace sanctifiés nous - mêmes , nous méritions de participer à la gloire dont vous jouissez avec le Pere , & le Fils , dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(c) Sanctus Spiritus per beatum Benedictum eo dem spiritu , quo sacri Canones conditi sunt , Regulam Monachorum edidit. *Concil. Duzianc.* 2. an. 874.



CONFÉRENCE
POUR LE DIMANCHE
DE LA TRINITÉ.

Sur le Signe de la Croix.

Docete omnes gentes , baptisantes eos in nomine
Patris , & Filii , & Spiritus sancti.

*Instruisez tous les Peuples , les baptisant au Nom du
Pere , & du Fils , & du Saint-Esprit.*

Matt. xxviii. 19.

*On trouvera après la Conférence beaucoup de Passa-
ges intéressants , qu'on n'a pu mettre au bas des pages.*

VOILA , Mes Révérends Peres ,
la fin de la mission de l'Homme-
Dieu , & de ses Apôtres : la connois-
sance des vérités nécessaires au salut ,
communiquée à tous les peuples de la
terre ; & sur-tout la connoissance de
Dieu inconnue jusqu'alors , de Dieu
subsistant en trois Personnes , le Pere ,
le Fils , & le Saint-Esprit : connoissan-

ce qui nous donne les plus hautes idées de l'Etre suprême , par l'incompréhensibilité du Mystere qu'elle contient , le Mystere de l'adorable Trinité.

Exposerai-je , Mes Révérends Peres , ce Mystere à votre piété , dans un jour particulièrement destiné à l'honorer ? C'est ce que je ferai dans la suite de ce Discours , où je me propose de vous entretenir du Signe de la croix , de ce Signe qu'accompagnent ordinairement les paroles qui expriment la très-Sainte Trinité : Signe que nous faisons si souvent , & que peut-être par l'habitude de le faire , nous ne faisons pas toujours avec les dispositions convenables , nous privant par-là des bons effets que pourroit produire en nous cet auguste Signe. Ah ! que ne nous disent pas les Saints Peres & les Auteurs ecclésiastiques de son excellence & de sa vertu ! Je vais vous les développer , en vous montrant combien le Signe de la croix est respectable , & combien il est salutaire.

Je ne me bornerai pas cependant , Mes Révérends Peres , à envisager ce Signe , comme nous le faisons ordinairement , en l'imprimant sur nous & sur

les choses qui servent à nos usages ; quoique ce soit - là mon objet principal , & à quoi se rapporteront les instructions que j'ai à vous donner , après me les être appliquées à moi - même. La croix exposée à nos yeux , la croix tracée sur quelque matiere que ce soit , entrera dans mon plan , sans que je m'écarte de mon sujet ; parce que la croix , de quelque maniere qu'elle soit formée , est toujours le Signe de la croix ; parce que le Signe de la croix , de la maniere dont nous le formons sur nous , est toujours la croix de Jesus-Christ. Qu'est-ce que le Signe de la croix , le Signe de Jesus-Christ , dit Saint Augustin , sinon la croix même de Jesus - Christ ? *Quid est signum Christi , nisi crux Christi (a) ?*

Voyons donc , Mes Révérends Pères , combien ce Signe ainsi entendu est respectable ; voyons combien il est salutaire. Ce sujet n'est pas un de ceux qu'on traite ordinairement ; mais il me paroît très-important , & très-digne de vos attentions par le fréquent usage que nous faisons du Signe de la croix. Commençons , après nous être munis

(a) S. Aug. tr. 118. in Joan. Evang. c. 19. n. 54
nov. edito.

P R E M I E R E P A R T I E.

L'Antiquité du Signe de la croix ;
L'usage qu'en fait l'Eglise , les signi-
fications de ce Signe , nous font voir
combien il est respectable ; & d'abord
son antiquité. . . .

La ferai-je remonter cette antiquité plus
haut que la naissance de l'Eglise ? en trou-
verai-je l'origine , dans l'ancienne loi ?
Découvrirai-je ce Signe dans presque
tous les sacrifices qu'ordonnoit cette
loi , où le Prêtre élevoit d'abord l'hos-
tie , selon qu'il étoit prescrit , & la por-
toit ensuite de l'orient à l'occident , com-
me nous l'apprennent les Juifs eux-mê-
mes : ce qui formoit la figure de la
croix (c) ? Le reconnoîtrai-je du moins
ce Signe , avec un habile Commenta-
teur , dans les bénédictions que le grand
Prêtre & même les simples Prêtres
donnoient au peuple d'Israël , après les
sacrifices ? Ajouterai-je d'après cet Au-
teur , que de l'Eglise judaïque ce Signe

(b) Signum Dei vivi. Ap. vii. 2.

(c) Duguet , Tr. de la croix de notre-Seig. J. Ca
p. 2. p. 575 , &c.

pour le Dimanche de la Trinité. 325
est passé dans l'Eglise chrétienne ; & que les premiers disciples de Jesus-Christ frappés de la conformité de l'ancienne maniere de bénir avec la figure de la croix , ont été tout naturellement & comme insensiblement portés à pratiquer l'action de ce Signe , à continuer cette cérémonie (*d*) ?

Je dirai que les Peres ont vu ce Signe dans la figure des mains de Jacob situées en croix , pendant qu'il bénissoit les enfans de Joseph (*e*) ; dans l'élévation des mains de Moyse , priant sur une montagne , tandis que Josué combattoit contre les Amalécites (*f*) ; dans le Serpent d'airain , élevé par le même Moyse dans le désert (*g*) ; dans

(*d*) *Jans. Gandav. in v. 22. c. 50. Eccli. Voyez de Vert , Explic. simple , litt. , & hist. des cérém. de l'Eglise , t. 1. p. 137. &c.*

(*e*) *Benedictio Patriarchæ , quam , cum filiis Joseph bene precaretur , ipsis impertivit , non in illis duntaxat expleta est : verum etiam majorum rerum typus existit. Manuum enim cancellatio salutiferam crucem adumbrabat. S. Isidor. Pelus. l. 1. Ep. 362.*

(*f*) *Moses expansis manibus in colle ad vesperam usque permansit , cum manus ejus sustentarentur , quod sane nullam aliam nisi crucis figuram exhibet. S. Just. Dialog. cum Triph. n. 111. nov. edit.*

(*g*) *Moyse post interdictam omnis rei similitudinem*

le sceau imprimé sur le front de ceux qui gémissent au milieu de Jérusalem (h), &c. Mais où les Peres n'ont-ils pas vu ce signe ? où ne le voit-on pas dans la nouvelle loi, & dès son établissement ?

En effet, la vérité du Signe paroît, la croix est dressée sur le Calvaire, Jesus-Christ y est cloué, il y est élevé, il y expire, il est enseveli, il ressuscite, il monte au ciel, il envoie son Esprit Saint à ses Apôtres. Les Apôtres se répandent dans toutes les contrées de l'Univers ; ils prêchent Jesus-Christ crucifié, annoncent la croix de Jesus-Christ, publient les vertus de la croix de Jesus-Christ, expliquent les mysteres de la croix de Jesus-Christ. L'Eglise se forme, le mon-

litudinem, cur æneum serpentem ligno impositum, pendentis habitu in spectaculum Israël salutare proposuit, eo tempore quo à Serpentibus post idololatriam extetminabantur? nisi quod hic dominicam crucem intentabat, qua Serpens diabolus publicabatur. *Tertull. adv. Jūdæos. c. 10.*

(h) Quod in hoc signo crucis salus sit omnibus qui in frontibus notentur, apud Ezechielem dicit Dominus: *Transi mediam Hierusalem, & nota bis signum super frontes virorum. Ezech. 9, 8, Cypri. adv. Jūd. l. 2, c. 22, nov. edit.*

de devient Chrétien; & le Signe de la croix est par-tout arboré.

Je le vois dans les maisons, sur les toits, sur les portes, sur les fenêtres, sur les murailles, sur les colonnes, dans les marchés, dans les places publiques, sur les chemins, dans les solitudes, sur les montagnes, sur les collines, dans les vallées, dans les airs, sur les vaisseaux, sur les pierres, sur les marbres, sur les vases, sur la vaisselle, sur la monnoie, sur les livres, sur les images, sur les vêtements, sur les armes, sur les boucliers, sur les casques, sur les palais, sur les sceptres, sur la pourpre, sur le front des Empereurs & des Rois (i).

On forme sur soi ce Signe en tout lieu, en tout temps, en toute occasion, en toutes rencontres, dans toutes les actions, soit saintes, soit profanes, soit publiques, soit particulieres, soit ecclé-

(i) Hoc Signum ubique celebratum videre est, in domibus, in foro, in desertis, in viis, in montibus, in saltibus, in collibus, in mari, in navibus, in insulis, in lectis, in vestimentis, in armis, in thalamis, in conviviiis, in vasis argenteis & aureis, in margaritis, in parietum picturis..... Ubique illa fulget, in parietibus domorum, in tectis, in libris, in urbibus, in vicis, in cultis, in cultus locis. S. Joan. Chryf. Quod Christus sit Deus, n. 9. nov. edit.

fiastiques , soit domestiques , dans les actions les plus ordinaires de la vie , dans les actions même les plus viles : en se couchant , reposant , se levant , s'habillant , marchant , se promenant , s'asseyant , se tenant debout , se mettant à table , la quittant , priant , lisant , travaillant , se baignant , allumant une lampe , sortant de sa maison , y rentrant , dans tous les changements de situation , presque à tous les pas qu'on fait , presque à tout moment. On l'imprime sur toutes les choses destinées à son usage (*k*). Les enfants le reçoivent , dès qu'ils voient la lumière ; ils apprennent à le former , & le forment sur eux , dès qu'ils sont en état de le faire (*l*). On demande aux Catéchumenes , s'ils croient en Jesus - Christ. Nous y croyons , répondent-ils , & se marquent de ce Signe (*m*). Sous ce glorieux étendard

(*k*) Ad omnem progressum atque promotum , ad omnem aditum & exitum , ad vestitum , ad calciatum , ad lavacra , ad mensas , ad lumina , ad cubilia , ad sedilia , quacunq; nos conversatio exercet , frontem crucis signaculo terimus. *Tertull. de Corona. c. 3.*

(*l*) Adhuc puer.... Signabar jam signo crucis Christi. *S. Aug. Conf. l. i. c. ii. n. 7. nov. edit.*

(*m*) Si dixerimus Cathecumeno : Credis in

marchent les armées (n). Munis de ce Caractere sacré, les Martyrs courent aux supplices (o). Ce Signe respecté comme un serment, accompagne les souscriptions. Par ce Signe, regardé comme un sceau inviolable, les instruments ou actes publics se confirment (p). De peur qu'il ne soit foulé aux pieds, des peines rigoureuses sont imposées à ceux qui le tracent sur la terre (q). Ce n'est qu'après s'être marqué de ce Signal de la foi, qu'on entre en dispute avec les infidèles (r).

On le forme sur le front, sur les yeux, sur la bouche, sur le bras, sur la poitrine, sur tous les membres (s); mais principalement sur le front, & on l'y forme si souvent, que les vestiges paroissent y rester (t), que souvent

Christum ? respondet, Credo, & signat se:
S. Aug. in Joan. c. 3. Tr. 11. n. 3. nov. edit.

(n) *Euseb. de vita Const. l. 1. 31.*

(o) *Voyez après la Conférence.*

(p) *Synod. apud Celichyth. an. 816.*

(q) *L. 1. Cod. tit. 8. lege, cum sit nobis.*

(r) *S. Cyrill. Hieros. catech. 13. n. 22. nov. edit.*

(s) *S. Ephr. serm. in pret. & vivif. crucem. nov. edit.*

(t) *Frontem crucis signaculo terimus. Tertull. de Corona. c. 3.*

on le forme sans y penser & comme naturellement (u). Superstitieux à l'excès, des Hérétiques l'impriment avec un fer chaud sur le front des nouveaux baptisés (x). Les plus respectables paroles, comme je l'ai dit, accompagnent ordinairement ce Signe auguste : le Nom des trois Personnes Divines, l'invocation de la très-Sainte Trinité.

C'est-là, Mes Révérends Peres, vous le voyez, c'est-là la religieuse cérémonie que nous observons si fréquemment, & qui est pratiquée dans toutes les Eglises du monde, & par tous les fideles. Reconnoissons son antiquité, & combien par conséquent elle est digne de tous nos respects. Figurée dans l'ancienne loi, elle date de l'établissement du Christianisme : disons mieux, elle date du Calvaire. La mort de Jesus-Christ est son époque. Instruits par Jesus-Christ glorieux (y), les Apôtres

(u) *S. Joan. Chryf. in acta Apost. Homil. 10. n. 5. nov. edit.*

(x) *Pratéole. Voyez S. Franç. de Sales, Etendard de la Croix. c. 9.*

(y) *Venio, dicit Dominus, congregare omnes gentes, & relinquam super ipsas signum. Isai. LXVI. 18, 19. Ex meo enim in cruce certamine, regnum unicuique militum meorum in fronte ha-*

en ont institué l'usage. La tradition nous l'apprend par tous ses témoins, les Justin, les Tertullien, les Origene, les Cyprien, les Athanase, les Basile, les Ephrem, les Paulin, les Chrysofôme, les Cyrille, les Ambroise, les Jérôme, les Augustin, les Théodoret, les Grégoire, d'après la plupart desquels je viens de parler, & par tous les Peres des siècles postérieurs. Elle nous l'apprend par les Auteurs Ecclésiastiques; & les Païens eux-mêmes la confirment par les reproches qu'ils faisoient sur le sujet du Signe de la croix, aux premiers Chrétiens (2).

En effet, selon cette tradition, le Signe de la croix, pratiqué depuis la naissance de l'Eglise, dans toute l'Eglise, jusqu'à nos jours, étant par conséquent une observance des plus anciennes, étant d'ailleurs une observance dont on ne voit point l'origine, & que les Conciles n'ont point établie, on doit croire qu'il a été institué par l'autorité

*bere signaculum dabo. S. Cyrill. Hier. Catech. 12.
n. 8. nov. edit.*

Dominus crucem suam... in eorum, qui in illum crederent frontibus, fixit. S. Aug. in Joan. Evang. c. 12. Tr. 5, n. 13. nov. edit.

(2) *Julianus apud S. Cyrill Alex. l. advers. Juliani*

332 *Conférences Monastiques*
apostolique : *Quod universa tenet Ecclesia, nec Conciliis institutum, sed semper retentum est, non nisi auctoritate apostolica traditum rectissime creditur* (a).

Quel est donc l'aveuglement des hérétiques de nos jours, de s'être élevés contre une si sainte institution, d'avoir condamné l'usage du Signe de la croix, de l'avoir rejeté, abandonné, aboli parmi eux ! Quel excès de fureur d'interpréter de ce Signe de grace & de salut, ce qui est dit dans l'Apocalypse du caractère de la bête, imprimé sur le front de ceux qui l'avoient adorée (b) ! Ils avouent, ces Novateurs (c), que l'Eglise du temps des Jérôme & des Augustin, étoit dans toute sa pureté, qu'il ne s'y étoit fait encore aucun changement dans la doctrine ; & dans ce temps-là, le Signe de la croix n'étoit-il pas universellement pratiqué ? ne l'étoit-il pas dans les premiers temps, dans les plus beaux jours de l'Eglise, lorsqu'elle combattoit & détruisoit l'idolâtrie, qu'elle ravissoit les Cieux par la

(a) *S. Aug. de bapt. contra Donat. l. 4. c. 24. n. 31. nov. edir.*

(b) *Apoc. xiv. 9.*

(c) *Calvin, Inst. l. 4. c. 2. §. 3.*

sainteté de ses enfants , & par leur ardeur pour le martyre ; lorsqu'elle confondoit les démons , qu'elle étonnoit l'Univers par ses miracles , & y établissoit le Royaume de Jesus - Christ ? Pouvoient-ils , ces prétendus Réformateurs , se déclarer plus ouvertement contre l'ancienne Eglise , & faire schisme avec elle ? Pouvoient-ils témoigner d'une manière plus scandaleuse , qu'ils rougissoient de la croix de Jesus-Christ ? Pouvoient-ils porter plus loin leur ingratitude contre cet adorable Sauveur ? Cet excès , cet aveuglement de leur part suffit pour les condamner , sans entrer dans l'examen des questions qui les divisent d'avec les fideles.

Pour nous , Mes Révérands Peres , ayons pour le Signe de la croix la profonde vénération qui lui est due pour sa haute antiquité. Que cette vénération accompagne toujours le fréquent usage que nous en faisons : rendons-nous cet usage plus fréquent encore. Des mains chrétiennes , des mains religieuses peuvent-elles se donner un plus saint mouvement , que de tracer , de former la croix de Jesus - Christ ? Des bouches chrétiennes , des bouches re-

ligieuses peuvent-elles proférer des paroles plus divines, que celles qui expriment l'adorable Trinité? Nous devons nous porter à faire ce Signe avec d'autant plus de fréquence & de respect, qu'à l'exemple des premiers chrétiens & des anciens moines, nos Peres l'ont très-respectueusement & très-fréquemment pratiqué. Ils le faisoient principalement en se couchant, en se levant, avant que de travailler, de sortir de leurs cellules, du Monastere, en y rentrant, en se mettant à table, & étant à table, sur le pain, sur le vin, sur chaque mets (d). Ceux qui manquoient à cette observance, étoient repris & châtiés (e).

Le Signe de la croix est donc bien respectable par son antiquité. Combien l'est-il davantage par l'usage que l'Eglise en fait!

Tout ce que fait l'Eglise, tout ce qu'elle pratique par une pieuse & religieuse coutume, dit S. Léon, vient

(d) *Vide Martene de antiq. Monach. ritib. l. I. c. 2. n. 25. c. 6. n. 6. c. 9. n. 9, 12, 13, 14, 15. c. 12. n. 27.*

(e) *Vide Hæften, Ordo Convers. monast. c. 6. a. 19.*

certainement de la doctrine même du Saint-Esprit, qui inspire en cela son Epouse, la conduit, la dirige; & il n'y a que des hérétiques, comme les Novateurs dont je viens de parler, qui puissent le révoquer en doute: *Dubitandum non est... quicquid ab Ecclesia in consuetudinem est devotionis receptum, de Sancti Spiritus prodire doctrinâ (f)*.

Qu'il soit permis de raisonner sur ces observances de l'Eglise, pour les justifier & pour en pénétrer le sens: c'est une témérité d'employer le raisonnement pour examiner si elles sont bien fondées; c'est un crime de les censurer, de les mépriser; c'est un devoir essentiel d'avoir pour elles le plus profond respect. Or l'Eglise par une pieuse & religieuse coutume, pratique le Signe de la croix.

Ouvrons les livres dont elle s'est toujours servie, & dont elle se sert pour ce qui regarde ses rites, ses rubriques,

S. Grégoire le Grand dans ses Dialogues l. 1. c. 4. raconte que, dans le Monastere de S. Equice, une religieuse mangeant une laitue, sans avoir fait auparavant le signe de la croix, fut saisie du malin esprit.

(f) S. Leo, Serm. 77. de Jejun. Pent. 2. c. 1. 2. nov. edit.

ses cérémonies ; & nous verrons qu'elle ne fait rien , sans employer ce Signe adorable de notre rédemption ; nous verrons qu'elle commence , continue , acheve tout par ce Signe ; qu'elle n'exerce aucune action de piété , aucun acte authentique de son autorité sacrée , que la croix n'en soit comme le sceau & le cachet ; que de toutes ses pratiques le Signe de la croix est la principale , la plus ordinaire , la plus familière ; que cette pratique est l'ame de ses prières , de ses bénédictions , de ses consécra-
 tions , qu'elle régne & s'étend par-tout. De sorte que , sans le Signe de la croix , nous disent les Peres , rien ne se fait légitimement dans l'Eglise , rien n'est parfait , rien n'est saint : *Quod Signum nisi adhibeatur..... nihil rite perficitur (g). Sine quo Signo , nihil est sanctum (h).*
 Et en effet , Mes Révérends Peres ,
 comme

(g) Quod signum , nisi adhibeatur , sive frontibus credentium , sive ipsi aquæ ex qua regenerantur , sive oleo quo chrismate unguuntur , sive sacrificio quo aluntur , nihil eorum rite perficitur. S. Aug. Tr. 128. in Joan. Evang. n. 5. nov. edit.

(h) In cruce Domini gloriamur , cujus virtus omnia peragit sacramenta , sine quo signo im-

comme la croix est devenue par Jesus-Christ l'origine & la source de toutes les graces , de toutes les faveurs célestes (i); que tout ce qui regarde notre salut , en tire son efficace & sa force , l'Eglise a dû la faire entrer dans toutes ses opérations.

Et d'abord l'Eglise place la croix sur le haut de ses Temples , dans ses Temples , sur tous ses autels. Elle la figure sur les linges , les vases , les ornements dont elle se sert; la représente dans ses principales images , en marque les pierres sur lesquelles elle sacrifie , la trace sur les corps de ses enfants décédés , la grave sur les tombeaux où ils reposent , la fait porter à la tête de ses processions. Elle fait un usage fréquent du Signe de la croix dans ses Offices , commence & finit par lui ses instructions : en le faisant , elle administre l'Eucharistie aux fideles , & les bénit avec cet adorable Sacrement. Elle ne desti-

hil est sanctum , neque aliqua consecratio meretur effectum. S. Cypr. auq. al. de bapt. Christi. nov. edit.

(i) *Crux tua omnium fons benedictionum omnium est causa gratiarum. S. Leo , serm. 57. de pass. Dom. 8. c. 7. nov. edit.*

ne aucune chose au culte du Seigneur ; sans y apposer cette marque divine.

Faut-il préserver les hommes de tout ce qui peut les souiller, ou leur être contraire ; chasser les malins esprits des corps qu'ils possèdent ou qu'ils obsèdent, des autres créatures dont ils abusent ou peuvent abuser, des lieux qu'ils infestent ? C'est par des prières accompagnées du Signe de la croix, que l'Eglise commande aux créatures de ne pas nuire aux hommes, & de devenir utiles à leur salut ; qu'elle conjure les démons, dissipe leurs prestiges, réprime leurs efforts, leurs artifices, leur malice.

Faut-il appliquer des personnes à de certains états ou emplois, implorer pour elles le secours du Ciel, afin qu'elles s'en acquittent dignement ; tirer les créatures de l'usage profane, pour les faire servir à l'usage de la religion ; satisfaire à la dévotion des peuples, qui demandent sur bien des choses la bénédiction de l'Eglise ? C'est en faisant un ou plusieurs Signes de croix, qu'elle invoque pour ces choses, ces créatures, ces personnes, la toute-puissance & la miséricorde de Dieu.

Faut-il dédier des temples au Seigneur, le prier qu'il daigne prendre ces temples sous sa protection; qu'il envoie ses Ministres, les Anges de paix, pour en être les conservateurs; qu'il répande ses bienfaits sur tous ceux qui y viendront lui représenter leurs besoins & lui offrir leurs vœux? Faut-il consacrer des autels, les rendre propres par cette consécration au Sacrifice eucharistique, à être le siège du Corps & du Sang de Jesus-Chr. (k), le lieu de son repos sacré & de sa sainte demeure? L'Eglise, dans ces cérémonies, réitere, multiplie les signes de croix. Sur les murs, sur le pavé des temples, sur les autels qu'on consacre, la croix est gravée. Sur le front des Consécrateurs, la croix est tracée. Sur le Clergé ministre, sur le peuple témoin de la consécration, la croix est formée.

Saintes Huiles, Saint Chrême, c'est par le Signe de la croix que l'Eglise vous sanctifie. Eau bénite, c'est par le Signe de la croix que l'Eglise vous bénit. Fonts baptismaux, c'est par le Si-

(k) Quid est altare, nisi sedes & Corporis & Sanguinis Christi? *S. Opt. milevit. de schism. Donat.* l. 6. n. 1, nov. edit.

gne de la croix que l'Eglise vous rend féconds & capables de produire des fruits de vie. Sacrements institués par Jesus-Christ pour pourvoir à tous les besoins de nos ames, n'est-ce pas en faisant usage du Signe de la croix que l'Eglise vous compose, si je puis parler de la sorte, & vous confère ?

En effet, Mes Révérends Peres, si nous sommes régénérés dans les eaux du baptême; si nous recevons l'Esprit de force dans la confirmation; si nous sommes réconciliés à Dieu dans le tribunal de la pénitence; si nous participons, comme je l'ai dit, au Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie; si l'on nous impose les mains, pour nous élever au Sacerdoce; si nous recevons la dernière des onctions, quand nous sommes dangereusement malades; si deux personnes s'unissent par les liens indissolubles du mariage, le Signe de la croix est employé; & par ce Signe les Sacrements ont leur forme, & sont perfectionnés (1).

(1) Si regenerari oporteat, crux adest; si mystico illo cibo nutriri, si ordinari, & si quidvis aliud faciendum, ubique nobis adest hoc victoriæ symbolum. S. Joan. Chryf. in Matt. hom. 54. n. 4. nov. edit.

Sacrifice de nos autels, Oblation du Corps & du Sang de Jesus-Christ, saints & redoutables Mysteres, l'Eglise commence, continue, termine par le Signe de la croix votre célébration. Et d'abord le Prêtre, dans cette action sur-naturelle & divine, le trace sur lui-même, ensuite sur l'encens, sur lui-même encore, sur ses ministres, sur le livre & sur soi en lisant l'Evangile, sur l'autel, sur l'eau, sur l'hostie & sur le calice avant que de consacrer, sur l'hostie & sur le vin, le calice étant découvert, quand il va consacrer. Dirais-je, quand il consacre? » Les Prêtres consacrent par leurs prieres & par le Signe de la croix. Le Corps du Seigneur est consacré par le Signe de la croix. » Tel est le langage des Peres & des Conciles (m). Ce n'est pas, dans leur pensée, que le Signe de la croix, ou les prieres accompagnées de

(m) Manus chrisimate sacro peruncta, de pane & vino aqua mixto, per orationem & crucis signum, conficit corpus & Christi sanguinis sacramentum. *Synod. Caristac. an. 858. t. 2. Capitulum. cit. 27.*

Signo crucis consecratur corpus dominicum
S. Aug. aut quin. al. serm. de Symb. c. 3. In appendice. 6. op. S. Aug. nov. edit.

ce Signe , soient la forme de la consécration : ce sont les paroles de Jesus-Christ , qui , comme un feu céleste , consomment le pain & le vin ; mais c'est que ces prieres & ce Signe servent à la consécration , ont beaucoup de force dans la consécration (n) , attirent & expriment le changement ineffable qui va s'operer par la vertu des paroles de Jesus-Christ.

Les Dons sont consacrés , & sur les Dons consacrés , le Signe de la croix est plusieurs fois imposé... Loin d'ici cet Auteur téméraire (o) , qui voudroit qu'on retranchât les Signes de croix sur les Dons consacrés , parce qu'ils lui paroissent inutiles & même peu convenables. Qu'il apprenne du Docteur Angélique , que ce n'est pas pour bénir & sanctifier ces Dons , sources eux-mêmes de toute bénédiction & de toute sanctification , que le Prêtre emploie sur eux le Signe de la croix : *Non ad benedicendum & consecrandum* ,

(n) S. Basil. l. de Spirit. Sancto. c. 27. n. 66. nov. edit.

(o) Maldonat. Voyez de Vert , Explic. simple , litt. & hist. des cérém. de l'Eglise. ch. 3. art. du S. de la croix. §. 2.

mais seulement pour rappeler la mémoire de la vertu de la croix, & la manière en laquelle Jesus-Christ a souffert : *Sed solum ad commemorandam virtutem crucis, & modum passionis Christi (p).*

Après l'Oraison dominicale, le Prêtre forme ce Signe sur lui-même ; il le forme avec l'Hostie sainte, avant que de la recevoir, avec le Calice du salut, avant que de prendre le Sang de J. C. Il bénit avec ce Signe ses ministres & le peuple, le trace sur le livre & sur soi au dernier Evangile, comme il a fait au premier, & termine ainsi le Sacrifice.

O Signe glorieux, magnifique, sublime (q), le plus auguste des simples signes, après les Sacrements le plus vénérable des signes ! Que l'usage si fréquent qu'en fait l'Eglise, & sur-tout dans ce qu'elle a de plus saint & de plus sacré, nous inspire les sentiments les plus élevés, les plus vifs, les plus intimes pour ce Signe. Servons-nous-en plus particulièrement & plus respectueusement dans toutes les choses qui

(p) *S. Thom. 3. parte. q. 83. art. 5. ad 4.*

(q) *Signum maximum, atque sublime. Lañ. divin. Inst. l. 4. c. 26. nov. edit.*

regardent la religion. (r), dans tout ce qui a quelque rapport à nos devoirs monastiques. Ne le faisons jamais négligemment, sans attention, par coutume, par habitude; mais toujours avec réflexion, avec piété, avec dévotion. Que toujours l'esprit & le cœur soient d'intelligence avec la main qui le trace. Recevons-le, dans les mêmes sentiments, de la main de nos Supérieurs; & pour nous confirmer dans ces dispositions, & en sentir encore mieux l'importance & la nécessité, développons avec exactitude ce qu'exprime, ce que signifie ce Signe de grace & de salut.

■ C'est la grande charité de notre Dieu, son ineffable, son infinie miséricorde qui l'a porté à souffrir, à mourir, à donner sa vie pour nous; & c'est une nouvelle charité, une nouvelle miséricorde de sa part, d'avoir choisi, entre tous les genres de supplices qu'il eût pu endurer, le supplice de la croix. Pourquoi, Mes Révérends Peres? parce que, si Jesus-Christ avoit choisi un

(r) Crucem Christi quasi coronam circumferamus; per eam enim omnia quæ ad nos spectant, perficiuntur. S. Joan. Chrys. in matt. hom. 94. B. 4. 107. edit.

autre genre de supplice , nous ne fau-
rions comment le représenter , ni com-
ment nous en rappeler la mémoire par
un signe clair & sensible , qui n'eût
besoin d'aucune interprétation , pour
nous rendre présent ce que J. C. auroit
fait pour nous (f). Comment , je vous le
demande , exprimerions-nous une mort
consummée par le feu , par le fer , par
la lapidation , ou par un autre supplice ?
Jesus-Christ ayant donc choisi le suppli-
ce de la croix préférablement à tout au-
tre , nous pouvons représenter ce gen-
re de mort par un signe clair & sen-
sible , qui nous en retrace continuelle-
ment le précieux souvenir ; & tel est le
Signe de la croix.

En effet , Mes Révérends Peres , en
faisant ce Signe , nous formons , nous
traçons , nous figurons la croix de Jesus-
Christ ; nous mettons , pour ainsi dire ;
comme parlent les Peres d'après l'Ecrite-
ture (c) , nous mettons la vie , la vé-

(f) *Noluit Dominus lapidari , aut in gladio truncari , quod videlicet nos semper nobiscum lapides aut ferrum ferre non possumus quibus defendamur. Elegit vero crucem , quæ levi manus motu exprimitur , qua & contra inimici virtutias munimur. Alhuin de div. offic. c. 18.*

(c) *Et erit vita tua , quasi pendens ante te.*

ritable vie, Jesus-Christ suspendu sur le bois devant nos yeux; & par-là ce Signe représente le crucifiement de Jesus-Christ, les souffrances de Jesus-Christ, la mort de Jesus-Christ sur la croix. Par-là ce Signe exprime non-seulement le fond & les circonstances, mais encore les motifs & les effets du Sacrifice de Jesus-Christ (u), l'excès de son amour pour nous, son obéissance sans bornes aux volontés de son Pere, son ardent desir d'être notre victime & notre rançon, son triomphe sur la mort, sur le monde, sur l'enfer; la révocation de la sentence prononcée contre Adam & sa postérité; l'abolition de la cédule qui nous étoit contraire par ses décrets; la condamnation, la destruction du péché; la réconciliation de l'homme avec Dieu, du ciel avec la terre; la délivrance des malédictions de la loi, & son accomplissement par

Deut. xxviii. 66. Videfis Tertull. adv. Judæos c. 116. & S. Cyrill. Hier. cat. 13. n. 20. nov. edit.

Cum Christus dicat, Ego sum vita; & eum pependisse constet ante oculos non ei credentium Judæorum, non video cur dubitare debeamus, id etiam de Christo scripsisse illum, de quo Christus ait, ille enim de me scripsit, *S. Aug. contra Faust. l. 16. c. 22. nov. edit.*

(u) *S. Cyrill. Alex. l. 6. contra Julian.*

la grace accordée en vertu des mérites de Jesus-Christ. C'est ce qui fait dire à Saint Chrysofôme que le Signe de la croix est la marque évidente & indubitable de notre salut, de notre commune liberté, & de la bonté de notre Dieu (x); & à Saint Cyprien, qu'il est la marque même du Sacrement & du Sang de Jesus-Christ (y).

Ce Signe figurant les saintes dimensions de la croix, nous montre quatre perfections de Dieu glorifiées & manifestées dans le monde par la vertu de la croix : sa Justice qui est comme la profondeur de cette croix, sa Sagesse qui en est la longueur, sa Puissance qui en est la hauteur, & sa Miséricorde qui en est la largeur. Il nous montre ce que voit, ce que remarque Saint Augustin dans ces mêmes dimensions. » La largeur de » la croix, dit ce Pere (z), est dans » les deux branches où les bras de Je- » sus-Christ sont cloués : ce qui dési-

(x) Hoc signum est nostræ salutis, communi libertatis, & mansuetudinis Domini. S. Joan. Chryf. in matt. hom. 54. n. 4. nov. edit.

(y) Sacramenti signum... Sanguis nota. S. Cyp. aut. quiv. al. de pass. Christi. nov. edit.

(z) S. Aug. in Joan. Evang. c. 19. tr. 1198. n. 5. nov. edit.

» gne l'abondance des bonnes œuvres ;
 » la longueur est dans cette partie de
 » la croix , qui descend jusqu'à la ter-
 » re : c'est - là où le Corps de Jesus-
 » Christ est attaché , & en quelque ma-
 » niere fixé , & cette dimension dénote
 » la persévérance ; la hauteur , c'est
 » cette partie qui s'éleve en haut au-
 » dessus de la terre ; & cette dimension
 » marque l'attente des biens futurs. Où
 » est la profondeur de la croix , n'est-
 » ce pas dans cette partie qui pénètre
 » la terre ? & cette dimension fait con-
 » noître la grace cachée dans le mystere
 » de la croix du Sauveur. »

Ce Signe par nous tracé sur quelque
 matiere que ce soit , formé sur les cho-
 ses qui servent à nos usages , placé dans
 nos cellules , révééré dans les endroits
 où nous le voyons figuré ; mais sur-
 tout imprimé sur notre front , sur nos
 levres , sur notre poitrine : ce Signe
 signifie que nous sommes chrétiens ,
 enfants de l'Eglise , séparés de tous ceux
 qui n'en sont point , des gentils , des
 juifs , des infideles , & des hérétiques
 de nos jours ; que nous sommes en-
 rôlés dans la milice de Jesus-Christ ,
 attachés à son service , dévoués à

tous ses intérêts ; que nous le reconnoissons pour notre Sauveur , notre Médiateur , notre Rédempteur , notre Roi , notre Seigneur , notre Maître , notre Chef , notre Prêtre & notre Victime , que nous ne voulons agir , & user des créatures que pour sa gloire & en son nom ; que sa croix est notre étendard , notre trophée , notre couronne , l'objet de notre culte , notre protection , notre force , notre consolation ; que nous la regardons , comme la cause & le principe de notre bonheur , comme le puissant & admirable moyen dont Dieu s'est servi pour dissiper nos ténèbres , & faire *luire sa clarté dans nos cœurs* (a) ; pour nous rapprocher de sa divine Majesté dont nous étions si éloignés ; pour nous établir dans la joie , & nous procurer avec abondance toutes sortes de biens (b).

Ce Signe signifie que nous ne portons pas seulement en nous le souvenir de la

(a) *Illuxit in cordibus nostris. 2. Cor. iv. 6.*

(b) *Hæc crux innumerabilium nobis bonorum existit causa : hæc nos de erroribus liberavit , hæc nos sedentes in tenebris illuminavit , hæc nos à diabolo expugnatore , reconciliavit Deo. S. Aug. aut. quiz. al. serm. 155. n. 1. in Append. s. 1. Op. S. Aug. nov. edit.*

mort de Jesus-Christ , mais sur nous sa mort même ; que , loin de rougir de ses opprobres , nous nous en glorifions , gravant leur marque sur notre front (*c*) ; que Jesus-Christ crucifié est l'objet de notre amour , puisque nous formons sa croix sur notre cœur ; que nous sanctifions nos personnes par le sceau sacré que nous y appliquons ; que nous méprisons la mort , dit Saint Ambroise , sachant en même tems que sans la croix de notre divin Maître , nous ne pouvons jamais avoir de salut (*d*) ; que nous détestons l'Antechrist , lequel ayant une sacrilege horreur , dit Saint Hippolite martyr , du Signe du Fils de l'homme , forcera de recevoir le caractère de la bête , tous ceux qui lui obéiront (*e*).

Mais , que signifie de plus le Signe de la croix , quand nous l'accompagnons

(*c*) Non sine causa signum suum Christus in fronte nobis figi voluit , tanquam in sede pudoris , ne Christi opprohria Christianus erubescat. *S. Aug. in Ps. 30. Ennarr. 4. n. 8. nov. edit.*

(*d*) Christianus populus mortem Domini circumferens , per momenta singula fronti propriæ mortis contemptum inscribit , utpote qui sciat sine cruce Domini salutem se habere non posse. *S. Ambros. Ep. 72. Const. n. 12. nov. edit.*

(*e*) (Antichristus cunctis) dabit characterem in dextra manu & fronte , nequis dextrâ suâ pretiosam illam crucem pingat in fronte. *B. Hippol. aut quiv. al. de Consumm. mundi.*

de ces divines paroles : Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit ? Il signifie ce que signifient ces paroles mêmes. Il exprime, il représente le premier objet & le premier principe de notre foi, le point fondamental de notre créance, le plus grand mystere de la Religion, le plus profond & le plus incompréhensible de ses mysteres: l'unité de Dieu dans une Trinité de Personnes. C'est ce qu'il convient de développer avec quelque étendue dans un jour particulièrement consacré à la vénération de ce Mystere.

Au nom du Pere, disons-nous, & non, Aux noms. Voilà d'abord l'unité de Dieu qu'exprime, que représente le Signe de la croix : l'unité de Dieu, de Dieu, qui ne seroit pas infini dans son Être, infini en puissance, en sagesse, en bonté, infini en lui-même & dans tout ce qu'il est, s'il n'étoit un ; qui ne seroit pas souverainement parfait, souverainement tranquille, souverainement heureux, s'il n'étoit un ; qui ne seroit pas ce qu'il est, qui ne seroit pas Dieu, s'il n'étoit un : *Deus, si non unus est, non est* ; qui n'est grand, qui n'est véritable que parce qu'il est

352 *Conférences Monastiques*
un : *Ideo verus, & tantus est (f)*.

Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit. Voilà la Trinité des Personnes qu'exprime, que représente le Signe de la croix : le Pere qui engendre, & n'est pas engendré ; le Fils qui est engendré, & n'engendre pas ; le Saint-Esprit qui procede du Pere & du Fils, qui n'est pas engendré, & qui n'est pas Fils : le Pere qui se connoît de toute éternité, & en se connoissant produit le Fils ; le Pere & le Fils qui s'aiment, & en s'aimant produisent le S. Esprit ; le Pere qui communique la Divinité au Fils ; le Pere & le Fils qui la communiquent au S. Esprit : trois Personnes en Dieu, inséparables l'une de l'autre, & en même tems réellement distinctes, qui n'ont qu'une même Divinité, qu'une même Essence, qu'une même Substance, à qui par conséquent est dû un seul culte, une seule adoration, un même culte, une même adoration.

Le Signe de la croix exprimant, représentant ainsi le mystere de l'adorable Trinité, nous marque la charité que nous nous devons les uns aux autres ;

(f) *Tertull. adv. Marc. & Apol. c. 17e*

puisque nous confessons un Pere dont nous sommes tous les enfants, un Fils dont nous sommes tous les freres, un S. Esprit dont nous sommes tous animés. Ce Signe nous fait entendre que nous devons être parfaitement unis de cœur & de volonté, que nous devons être par grace & par imitation, ce que les trois Personnes divines sont par la nécessité de leur nature; que nous devons retracer en nous ce commerce continuel qu'elles ont entr'elles d'estime & d'amour réciproques, cette sainte communication qu'elles se font de leurs perfections essentielles, cette unité parfaite dans laquelle elles subsistent, nonobstant leurs distinctions personnelles.

Ainsi par le Signe de la croix, nous rendons hommage à la très-Sainte Trinité, nous faisons une profession abrégée de notre foi, nous nous caractérisons, nous montrons qu'elle est notre religion, nous apprenons la maniere d'exercer la charité envers nos freres.

Enfin le Signe de la croix, dans l'usage qu'en fait l'Eglise, signifie qu'elle n'espère & ne confère des gra-

ces que par les mérites de la croix ; que ce n'est que par la vertu de cette croix , que les créatures peuvent être bénies , & délivrées de leur assujettissement malgré elles à la vanité , comme dit Saint Paul (g) ; que c'est la croix qui opere dans les Sacraments & les perfectionne ; que le sacrifice de l'autel tire toute sa force & son efficace du sacrifice de la croix , le renouvelle , le représente , est le même sacrifice ; en un mot , que c'est la croix qui consacre & sanctifie toutes ses opérations. Et quand l'Eglise accompagne le Signe de la croix des paroles qui expriment la très-Sainte Trinité , ce Signe signifie tout ce qu'il signifie , quand nous le faisons , en l'accompagnant des mêmes paroles.

Pourrions-nous , Mes Révérends Pères , être attentifs à ces significations , sans nous confirmer dans le respect que le Signe de la croix mérite , sans rendre ce respect véritable & sincère , sans l'animer d'un esprit de zèle & de ferveur ? Ayons , en formant ce Signe ,

(g) Vanitati creatura subjecta est , non volens. Rom. viii. 20.

nous dit Saint Chrysoftôme (*h*), ayons la croix dans le cœur, gravons-l'y avec amour par une foi vive; souvenons-nous de ce qui a donné lieu à cette croix, & de ce qui l'a rendue nécessaire au Fils de Dieu. Offrons-nous, comme une hostie agréable au Seigneur. Crucifions-nous spirituellement. Soyons dans la disposition de souffrir les maux qui sont les apanages de la croix. Portant sur notre front le Signe de l'humilité de Jesus-Christ, nous dit encore Saint Augustin (*i*), portons cette humilité dans nos ames. Ces paroles vénérables, Au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit, ne les prononçons jamais

(*h*) Cum te signas, totum crucis argumentum cogita.... Neque enim simpliciter illam digito efformare oportet, sed prius voluntate & multa fide. *S. Joan. Chryf. hom. 54. in matt. n. 4. nov. edit.*

Cum consignaberis, pectus, oculos, & omnia membra offer hostiam Deo placentem. *S. Joan. Chryf. aut quiv. al. de adorat. pret. crucis. n. 3. nov. edit.*

Non tantum accepto signaculo, sed etiam, quæ crucis propria sunt, subiens & patiens. *S. Joan. Chryf. in Ep. ad Philipp. c. 3. hom. 13. n. 1. nov. edit.*

(*i*) Factorem quærit Deus signorum suorum, non pictorem. Si portas in fronte signaculum humilitatis Christi, porta in corde imitationem humilitatis Christi. *S. Aug. serm. 32. in Ps. 143. c. 13. n. 13. nov. edit.*

qu'avec une attention réfléchie & des sentiments affectueux. Exprimons, dans les différents rapports que nous avons les uns avec les autres, tous les traits que nous pouvons imiter des Personnes de l'adorable Trinité. Tel doit être notre respect envers le Signe de la croix, non-seulement pour tout ce qu'il signifie, mais encore pour son antiquité, & pour l'usage qu'en fait l'Eglise. Il me reste à vous faire voir que ce Signe est aussi salutaire qu'il est respectable.

S E C O N D E P A R T I E.

LE Signe de la croix est aussi salutaire qu'il est respectable. Jugeons-en, Mes Révérends Peres, par ses effets. Au Signe de la croix, des miracles s'opèrent, les démons fuient; par ce Signe, mille secours, mille avantages nous sont procurés.

Au Signe de la croix des miracles s'opèrent : miracles authentiques, attestés par les plus fideles, les plus respectables témoins, par des témoins la plupart oculaires & tous irréprochables : miracles consignés dans les Annales de l'Eglise, sur la foi des plus éclairés,

des plus illustres d'entre les Peres, dont le nom est en vénération à nos Adversaires mêmes : miracles où la puissance de Dieu se manifeste, où sa miséricorde éclate : miracle sans nombre, dont la vérité incontestable doit rendre très-croyables, les miracles rapportés par les Peres, & par les Ecrivains des siècles postérieurs.

Qui ne fait, Mes Révérends Peres, comment a été converti à la foi le grand Constantin ? Qui de nous ignore les circonstances de cette conversion miraculeuse ?..... Ce Prince cherchant un appui supérieur à toutes les forces d'un ennemi redoutable, qui avoit appelé l'enfer même à son secours, & désespérant de le trouver cet appui dans les Dieux des Romains, il s'adresse au Dieu des chrétiens, l'invoque, le conjure de se faire connoître à lui, & d'étendre sur lui sa main favorable. Quel prodige ! Dans le ciel, par un temps calme & serein, un peu après l'heure de midi, le Signe de notre rédemption, étincelant de lumière, se fait voir à ce Prince, & à toute son armée, avec cette inscription : *Ceci te fera vaincre.* Quelle faveur ! Jesus-Christ lui appa-

roît en songe , tenant en main ce Signe qu'il vient de voir dans le ciel ; & lui ordonne d'en faire faire un semblable , & de s'en servir dans les combats.

Constantin se réveille , se leve , & obéit. L'enseigne est faite. Le Signe céleste est représenté en or & en pierres , dont l'éclat éblouit les regards. Par-tout où cette enseigne est portée , comme par une vertu divine , la confiance est inspirée aux soldats , & la terreur s'empare des ennemis. Dans une occasion périlleuse , celui qui en est chargé , prend l'épouvante , la remet à un autre , & s'enfuit : un trait mortel dont il est sur le champ percé , punit sa défiance & sa lâcheté. Pas un seul trait ne porte sur l'autre , tandis que les ennemis s'efforcent d'abattre la redoutable enseigne par une grêle de javelots.

Constantin ne voulant plus reconnoître d'autre Dieu que celui qui le favorise de sa protection , s'empresse de s'instruire. Il s'adresse aux Ministres les plus saints & les plus éclairés , & embrasse la foi chrétienne. Son exemple attire toute sa famille. La Religion triomphe , Rome est délivrée , Maxen-

ce est défait : Une statue est dressée au vainqueur , qui fait mettre une longue croix dans la main de sa figure , avec cette inscription : *C'est par ce Signe salutaire , vrai symbole de force & de courage , que j'ai délivré votre Ville du joug des tyrans , & que j'ai rétabli le Sénat & le Peuple dans leur ancienne splendeur (k).*

Signe de la croix vu également , en plein jour , dans les airs , plus éclatant que le soleil , du temps de Constance fils & successeur de Constantin. Tout le peuple de Jérusalem , tous les étrangers qui s'y trouvent , témoins de ce phénomène miraculeux , & reconnoissant la vérité de la doctrine chrétienne , à qui le ciel rend témoignage , courent à l'Eglise , louent d'une commune voix notre Seigneur Jesus-Christ , confessent , publient sa divinité ; & beaucoup de Païens & de Juifs se convertissent (l).

(k) Euseb. Cæsar de vita Const. l. 1. c. 27 , 28 , 29 ; 30 , 31 , 32. l. 2. c. 7 , 8 , 9. & Hist. Eccles. l. 9. c. 9. Edit. Henr. Vales.

— Niceph. Callist. Eccles. Hist. l. 8. c. 3. Edit. Front. Duc.

— Socrat. Eccl. Hist. l. 1. c. 2. Edit. Henr. Vales.

(l) Sozom. l. 4. c. 5. Edit. Henr. Vales.

N'est-ce pas par la confiance qu'a Clovis dans ce Signe sacré, que se voyant trop foible contre de puissants ennemis, il implore la vertu de la croix; qu'il triomphe, & devient le premier Roi chrétien de cette Monarchie? Combien de fois le Croissant n'a-t-il pas été renversé par des Princes qui combattoient sous l'étendard de la croix, ce précieux gage de la victoire?

Saint Martin étoit bien convaincu du pouvoir du Signe de la croix, lorsque portant les armes, & voulant profiter d'une largesse que le César faisoit aux soldats, il lui demanda son congé. Accusé de lâcheté, & de vouloir éviter le combat qui devoit se donner le lendemain: moi lâche, répond Martin, moi timide, mettez-moi à la tête des troupes, même sans armes; & je percerai les escadrons des ennemis, muni seulement du Signe de la croix (m). Avec ce Signe, dans les jours de son

Episcopat;

—— Socrat. *Hist. Eccl.* l. xi. c. 28. *Edit. Henr. Vales.*

—— S. Cyrill. *Hier. Ep. ad Const.* n. 3 & 4. *noté edit.*

(m) *Sulp. Sever. in vita S. Martini.*

Épiscopat , il arrête tout court une troupe d'idolâtres , qui marchent en ordre de procession ; & avec ce Signe renouvelé , il leur rend la liberté de marcher (*n*). Il veut abattre un arbre honoré par les païens comme sacré : les païens s'y opposent d'abord , & n'y consentent enfin qu'à condition qu'il sera dessous , quand l'arbre tombera. La condition est acceptée. L'arbre à demi-coupé penche , & va tomber sur saint Martin ; le Signe de la croix qu'il forme , comme un tourbillon de vent , repousse l'arbre , & le fait tomber de l'autre côté (*o*).

O trophée de Jésus , vraiment salutaire , s'écrie saint Cyrille de Jérusalem (*p*) ! Par votre vertu les aveugles voient , les sourds entendent , les muets parlent , ceux qui ont perdu le sens , le recouvrent , les boiteux sont redressés , les lépreux purifiés , les paralytiques guéris , les foibles fortifiés , les bêtes farouches adoucies , les tempêtes apaisées , les orages détournés ,

(*n*) Sulp. Sever. in vita S. Martini.

(*o*) Sulp. Sever. in vita S. Martini.

(*p*) Verum salutare Jesu trophæum. S. Cyrilli Hier. cat. 13. n. 40. nov. edit.

les incendies éteints , les maladies contagieuses cessent , toutes les infirmités de la vie sont soulagées , toutes sortes de maux disparaissent ; la chasteté même le plus honteusement exposée , est inviolable (*q*).

Que d'effets miraculeux , produisent le pain , l'eau , l'huile bénits avec le Signe de la croix , avec les prières qui en sont accompagnées (*r*) ! Qu'ils sont puissants , les saints Habitants des déserts , armés de ce Signe toujours salutaire ! Je ne finirois pas , si je prenois à tâche de raconter toutes les merveilles qu'ils ont opérées par ce Signe. Contentons-nous des exemples que rap-

(*q*) *S. Greg. Nyss. in vita S. Macrinæ. S. Cyrill. Hier. cat. 13. n. 40. n. Edit. S. Joan. Chryf. hom. 54. in matt. n. 4. nov. edit. S. Aug. de civit. Dei. l. 22. c. 8. n. 3. nov. edit. S. Victor Vitens. hist. persec. Vandal. l. 2. c. 17. n. 94. Theodor. Relig. hist. in vita S. Petri. c. 9. Niceph. Callist. hist. eccl. l. 18. c. 20. Edit. Front. Duc. Pallad. hist. laus. c. 149. Bona de div. psal. c. 16. de Sig. crucis. n. 3.*

(*r*) *Theodor. hist. eccl. l. 5. c. 21. Idem, Relig. hist. in vita S. Aphraatis. c. 8. & in vita S. Maced. c. 13. S. Greg. Naz. orat. 19. in laudem patris. S. Hier. in vita. S. Hilarion. S. Greg. turon. l. de gloria Confess. c. 82. Idem, in vitis SS. c. 4. n. 3. Edit. Theod. Ruinart. Baron. ad ann. Christi 132. n. 3, 4, 5. 389. n. 108. 598. n. 25. 885. n. 6. 944. n. 22. &c.*

portent les Jérôme , les Rufin , les Pallade , les Theodoret , les Sophrone , les Grégoire.

Un grand tremblement de terre fait sortir la mer de ses bornes , de vastes campagnes sont inondées : cet affreux déluge menace toute une Province. Hilarion est appelé. Le voilà qui trace trois Signes de croix sur le sable. Aussi-tôt la mer s'enfle à une hauteur prodigieuse. Après avoir grondé long-temps , comme ne pouvant souffrir la sainte violence que lui fait Hilarion , elle s'abaisse peu à peu , se calme , & fait retourner ses vagues sur elle-même (f).

Coprés entre en dispute avec un Manichéen , qui élude les difficultés par ses détours artificieux. Craignant que ceux qui sont témoins de la dispute , ne croient que l'avantage est demeuré au Manichéen : Allumez un grand feu , s'écrie-t-il , nous y entrerons tous deux ; & que la foi de celui qui n'en sera pas brûlé , soit tenue pour la foi véritable. Le feu est allumé. Le Manichéen recule. Coprés forme le Signe de la croix , se jette au travers des flammes , y de-

(f) *S. Hier in vita S. Hilarionis.*

meure l'espace d'une demi-heure. Les flammes le respectent , & attestent la vérité de sa créance (*t*).

Dorothee envoie son disciple Pallade puiser de l'eau. Pallade effrayé à la vue d'un animal venimeux qu'il apperçoit dans le puits , s'en retourne au plus vite. Nous sommes perdus , Mon Pere , dit-il au saint Vieillard. J'ai vu un Aspic dans le puits. Dorothee sourit , va au puits , tire lui-même de l'eau , fait le Signe de la croix , boit de cette eau , & n'en reçoit aucun dommage (*u*).

Julien Sabas marche dans le désert. Un furieux animal qu'il rencontre , jette sur lui un regard affreux , ouvre une gueule béante , & s'élance pour le dévorer. Julien s'arrête , il invoque le nom de Dieu , montre à la cruelle bête , avec le doigt , le trophée de la croix du Sauveur. La bête tombe aussi-tôt à ses pieds , & expire (*x*).

Zosime apporte la divine Eucharistie à Sainte Marie d'Egypte , comme elle l'en avoit prié. Il arrive sur le bord du

(*t*) *Rufin. de viris p. c. 9.*

(*u*) *Pallad. de vitis p. c. 2.*

(*x*) *Theod. Relig. hist. c. 2.*

pour le Dimanche de la Trinité. 365
Jourdain ; & la voyant de l'autre côté
du fleuve : Comment passera-t-elle le
Jourdain , dit-il en lui-même , pour ar-
river à moi ? La Sainte fait le Signe
de la croix sur le fleuve , & marche sur
les eaux , comme elle auroit marché sur
la terre ferme (y).

Des Religieux sans régularité & sans
discipline , choisissent Benoît pour leur
Supérieur. Le Saint Abbé leur impose
des loix , il s'efforce de les réduire à la
regle , il tâche par une inflexible sévé-
rité de réformer leurs mœurs dépravées.
La fainteté de sa vie accompagne la
force de ses paroles. Ne pouvant souf-
frir ses sages corrections , & regardant
les exemples qu'il leur donne , comme
une voix importune qui leur reproche
sans cesse leur dérèglement , ils se re-
pentent bientôt de leur choix , s'irri-
tent , murmurent , se soulevent contre
lui ; ils osent même attenter sur sa per-
sonne. La résolution en est prise. Ils
mêlent du poison dans du vin , & l'ayant
mis dans un verre , ils le lui présen-
tent à table pour le bénir , selon l'usa-

(y) *Sophron. in vita S. Mariæ ægypt. c. 21 , 22 , 23.*

ge du Monastere. Benoît étend la main, forme le Signe de la croix; & par ce Signe sacré, comme d'un coup de pierre, dit Saint Grégoire, il casse le verre empoisonné (z).

Nous admirons ces prodiges, Mes Révérends Peres, ils nous frappent, ils nous ravissent; & nous sommes étonnés de n'en voir point aujourd'hui de semblables. C'est par la foi en la vertu de la croix, que ces prodiges ont été opérés autrefois; c'est par cette même foi qu'ils pourroient être renouvelés de nos jours, si elle animoit les chrétiens de nos jours, si elle nous animoit nous-mêmes. L'esprit de foi suffiroit pour nous rendre le Signe de la croix, sinon miraculeux, du moins, d'une autre maniere, très-salutaire.

Salutaire sur-tout dans les combats que nous avons à soutenir contre les ennemis de notre salut, contre ces esprits de malice, uniquement occupés de desseins de nous nuire, & très-intelligents pour y réussir; qui tâchent d'amollir nos cœurs par la volupté, de les aigrir par le ressentiment, de les

(z) *S. Greg. Dialog. l. 2. c. 3. nov. edic.*

abattre par le dégoût, de les enfler par l'orgueil, de les agiter par des desirs inquiets, confus, & souvent injustes; qui travaillent à nous ravir le fruit de nos bonnes actions, en nous inspirant la vanité, l'imprudence, la présomption, l'esprit d'indépendance, un empressement tout naturel; qui cachent sous de foibles apparences, sous des relâchements peu importants, sous des fautes qu'ils nous représentent comme légères, le funeste dessein qu'ils ont de nous engloutir, tournant sans cesse autour de nous, comme des lions rugissants (a); qui paroissant négliger une vertu commune, parce qu'ils croient qu'ils s'en rendront les maîtres, quand ils voudront, regardent comme un défi, la profession d'une vie plus parfaite & plus sublime, & l'attaquent avec tous les efforts de leurs noirs artifices, & de leur jalouse fureur.

Le Signe de la croix déconcerte ces Puissances des ténèbres, les éloigne, les chasse, les met en fuite, les dis-

(a) *Adversarius vester diabolus, tanquam leo rugiens, circuit quærens quem devoret. 1. Petr. v. 8.*

perse : *Effugat dæmones , declinant ; recedunt (b)*. Il est leur terreur , dit Saint Cyrille (*c*) ; une arme invincible à toutes leurs attaques , dit Saint Ephrem (*d*) ; une enseigne redoutable , qui les épouvente , dit Origene (*e*) ; un bouclier qui nous met à couvert de leurs traits , dit Saint Jérôme (*f*). Il fait disparoître , dit Saint Athanase (*g*), tous leurs charmes , dissipe tous leurs enchantemens , anéantit tous leurs prestiges. Par ce Signe , dit S. Bernard (*h*), nous faisons retomber sur ces esprits de malice les coups qu'ils voudroient nous porter. C'est pour nous servir de protection & de défense contre eux que

(*b*) *S. Cyrill. Hier. cat 13. n. 40. nov. edit.*

Hoc signo conspecto , cunctæ mox adversariæ potestates declinant atque recedunt. *S. Ephr. serm. in pret. & vivif. crucem. nov. edit.*

(*c*) *Dæmonum formido. S. Cyrill. Hier. Cat. 13. n. 36. nov. edit.*

(*d*) *Invincibilis Christianorum armatura. S. Ephr. serm. in pret. & vivif. crucem. nov. edit.*

(*e*) *Orig. in Exod. hom. 6. n. 8. nov. edit.*

(*f*) *Scutum fidei , in quo ignitæ diaboli extinguuntur sagittæ. S. Hier. Ep. 18. ad Eust. nov. edit.*

(*g*) *S. Athan. orat. contra gentes. n. 1. nov. edit.*

(*h*) *S. Bern. aut quiv. al. tr. de pass. Dom. c. 19. n. 65. vol. 2. Op. S. Bern. nov. edit.*

pour le Dimanche de la Trinité. 369
ce Signe a été institué ; & l'Eglise l'a
toujours regardé , comme l'un de ses
plus puissants exorcismes.

En effet , comme c'est par la croix
que Jesus - Christ a domté les dé-
mons (i) , qu'il les a dépouillés, vain-
cus, couverts d'ignominie, foudroyés ;
qu'il les a montrés à l'Univers , comme
des usurpateurs de la gloire de Dieu ,
comme des Puissances de ténèbres ,
comme n'étant les Princes que de la
mort & de ceux qui y sont condam-
nés ; ils ne peuvent voir le Signe qui
leur représente cette croix, sans frayeur,
sans effroi, sans être saisis de frémisse-
ment & de crainte : étant contraints,
dit Saint Chrysostôme , de se souvenir
de celui qui a bien voulu être attaché
à la croix, & qui s'en est servi, com-
me d'un instrument pour les terrasser,
& d'une épée étincelante dont ils ont
reçu le coup mortel (k). A ce Signe donc,
ils sont troublés, confondus, mis en dé-
route, chassés : *declinant, recedunt.*

Eh ! Mes Révérends Peres , qui a

(i) Coloss. II. 15.

(k) S. Joan, Chryf. in matt. hom. 54. n. 4. nov.
edit.

S. Cyrill Hier. ser. 13. n. 36. nov. edit.

précipité Satan du haut du ciel, où il avoit eu l'intolence de se placer ? qui l'a banni des temples qu'il avoit usurpés ? qui a fait rougir l'humanité de lui avoir dressé des autels ? qui a rendu ses oracles muets, sinon la croix de Jesus-Christ, sinon le Signe de la croix, à la paix de l'Eglise, par-tout arboré ?

Entrons dans les déserts, dans ces lieux secs & arides, où l'esprit impur se promene, où il cherche du repos, où il voudroit établir sa demeure (l), où il s'exerce contre les Solitaires, qu'il regarde comme les brebis les plus faibles & les plus grasses du troupeau de Jesus-Christ, dont la proie, pour parler d'après un Prophete, est pour lui d'un goût exquis & fait ses délices : *In ipsis incrassata est pars ejus, & cibus ejus electus* (m).

Appercevant Antoine, qui marche à grands pas dans les voies de la plus haute perfection, il l'attaque, & déploie contre lui tous ses efforts & tous ses artifices. Il est à son égard tantôt

(l) *Immundus spiritus. . . . ambulat per loca arida, quærens requiem, & non invenit. Matthe. 23. 43.*

(m) *Habac. 1. 16.*

serpent , tantôt lion , faisant succéder la force à l'adresse , la guerre ouverte à la surprise..... Le spectacle de la gloire du monde , l'idée des richesses qu'Antoine a sacrifiées , le souvenir de ses parents & de sa patrie , l'indiscrétion d'une pénitence portée à l'excès , le dégoût d'un genre de vie qui ramene toujours les mêmes exercices , l'excellence de sa piété & de son mérite , le bien qu'il pourroit faire dans les villes , des représentations voluptueuses , des objets séducteurs , des songes qui n'imitent que trop la réalité , de terribles fantômes , que fais-je ? par ces images flatteuses, rebutantes, dangereuses, touchantes , affreuses , le démon cherche à amollir Antoine , à l'attendrir , à l'abattre , à le décourager , à l'effrayer , à le séduire , à le corrompre. Qu'entends-je ? des orages grondent , des foudres éclatent , la demeure d'Antoine est ébranlée. Tout dans sa cellule est renversé , confondu. Mille spectres , mille furies , mille monstres se présentent , poussent des sifflements horribles , s'élancent vers lui. Quelles armes opposera Antoine à son redoutable adversaire ? Antoine fait le Signe de la

croix. A ce Signe toute tentation cesse, tout dispaôit, la demeure d'Antoine est rétablie dans son premier état. Le démon s'avoue vaincu, frémit de rage, prend la fuite, & va porter ailleurs sa malice, ses ruses, & sa fureur (n). Pacome, Hilarion, Simeon stylite, & bien d'autres Solitaires en ressentent les dangereux & formidables effets: ils se servent des mêmes armes, & sont également victorieux (o).

Écoutons Grégoire de Nazianze, tourmenté dans sa solitude par cet esprit séducteur. Loin d'ici malin esprit, s'écrie-t-il, de peur que je ne te frappe avec la croix de mon Sauveur: *Diffuge jam jam dæmon, ne cruce te feriam* (p). C'étoit la ressource ordinaire de ce grand homme que ce Signe, lorsque le démon excitoit ses humeurs, remuoit ses passions. Ainsi armé, il en triomphoit toujours.

Cen'est pas seulement dans les déserts, Mes Révérends Peres, que se mani-

(n) S. Athan. in vita S. Antonii.

(o) In vita S. Pachom. Auct. græco incerto. Interpre. Dionys. exiguo. S. Hier. in vita S. Hilarionis.

In vita S. Simeon. styl. Auct. anton. ejus discipulo.

(p) S. Greg. Naz. carm. 21.

feite la vertu du Signe de la croix contre les démons : c'est par-tout où ils exercent leur pouvoir tyrannique ; & où ne l'exercent-ils pas ? L'usage que font les chrétiens de ce Signe avec les dispositions convenables , leur est toujours favorable , & toujours fatal à ces Princes du monde. Par ce Signe , ils sont chassés des lieux qu'ils infestent (*q*), des corps qu'ils possèdent (*r*), des créatures dont ils abusent , des sacrifices impies auxquels ils président (*s*).

Je vois ce Signe agir par lui-même , opérer par sa propre vertu , être redoutable aux démons indépendamment de l'état & des dispositions de ceux qui le pratiquent. J'admire , avec Saint Augustin (*t*), son efficace pour l'honneur de notre excellent Empereur (ce sont les termes de ce Pere), dans la main d'étrangers même , qui ne sont en aucune sorte enrôlés dans sa milice ; dans la main des méchants , des hommes ,

(*q*) *S. Greg. Nyss. in vita S. Greg. Thaumato.*

(*r*) *Lactant. Divin Inst. l. 4. c. 27. nov. edit.*

(*s*) *Lactant. seu Auctor. l. de morte persecut. c. 10^o. nov. edit.*

(*t*) *S. Aug. l. de div. quæst. qu. 79. n. 4. nov. edit.*

comme dit un saint Abbé (u), corrompus dans leur esprit & égarés dans la foi. Parmi les divers exemples que m'offrent à cet égard les Annales de l'Eglise, celui de Julien l'apostat me frappe singulièrement.

Ce malheureux Prince abandonne la Religion chrétienne, se livre aux illusions du Paganisme & de la Théurgie (x), cherche par-tout des devins & des interpretes d'oracles, prend des leçons de deux habiles imposteurs, qui l'introduisent dans le secret de leurs mysteres, après avoir tâché de lui en donner la plus haute idée. Il s'agit de l'initier à ces mysteres. On le mene dans un temple d'idoles; on le fait descendre dans une grotte souterraine. Les démons sont invoqués. Tout à coup un bruit effroyable se fait entendre. Une odeur insupportable s'exhale. Des spectres de feu apparoissent. Julien saisi de frayeur, fai

(u) Plerumque homines mente corrupti, ac reprobī circa fidem, in nōmine Domini, & dæmonia expellunt, & virtutes maximas operantur. *Abbas Nest. apud Cass. coliat. 15. 40. 60.*

(x) Voyez après la Conférence.

pour le Dimanche de la Trinité. 375
par habitude le Signe de la croix. A
l'instant les démons disparoissent. Invo-
qués, & apparoissant de nouveau, Ju-
lien fait une seconde fois le Signe de la
croix, les démons disparoissent enco-
re (y).....

Armons-nous donc, Mes Révérends
Peres, de ce Signe dans les combats
que nous livrent les ennemis de notre
salut. Opposons-le avec une sainte har-
dieffe à leurs persuasions, à leurs sug-
gestions, à toutes les violences qu'ils
exercent contre nous. Voilà la croix
du Sauveur, disons-leur fièrement :
Ecce crucem Domini ; fuyez, démons,
fuyez ; le Lion de la tribu de Juda vous
a vaincus : *Vicit Leo de tribu Juda* ; au
Signe qui vous rappelle votre défaite,
tremblez, & retirez-vous : *Fugite par-
tes adversæ*. Mettant ainsi notre confian-
ce dans ce Signe salutaire, nous n'a-
vons rien à craindre de nos ennemis,
nous en triompherons ; malgré tous
leurs efforts & tous leurs artifices, la
victoire nous est assurée : *In hoc signo
vinces*. Ah ! béni soit le Seigneur no-

(y) S. Greg. Naz. orat. 3. adv. Julian.

Theodor. Hist. Eccl. l. 3. s. 3.

tre Dieu, qui a appris à nos mains à combattre, & à nos doigts à faire la guerre : *Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium, & digitos meos ad bellum* (z). Béni soit-il d'avoir institué ou fait instituer une pratique, qui nous présente mille secours, qui nous procure mille avantages.

En effet, le Signe de la croix non-seulement opère des miracles, chasse les démons, il est encore d'une efficacité infinie pour attirer la protection de Dieu. C'est une source de bénédictions & de graces, un instrument de vie, un remede pour notre salut : *Signum nostræ salutis* (a); *vivificum signum* (b). Accompagné des paroles qui expriment l'adorable Trinité, il renferme les actes les plus méritoires de toute la Religion. Il sanctifie nos prieres, nous en montre le prix, nous en fait sentir le mérite, nous en assure l'effet. Jesus-Christ ne nous a-t-il pas dit, que tout ce que

(z) *Pf. cxlii. 1.*

(a) *S. Joan. Chryf. in matt. hom. 54. n. 4. nov. edit.*
Signantur signo dominicæ passionis in frontibus ad tutelam salutis. S. Aug. contra Faust. l. 12. c. 30. nov. edit.

(b) *S. Ephr. serm. in præf. & vivif. crucem. nov. edit.*

nous demanderons , si nous le demandons en son nom , il nous sera accordé (c) ? & n'est-ce pas demander au nom de Jesus-Christ , que de le faire au nom du Pere , & du Fils , & du Saint-Esprit ? Le succès de la demande est , s'il se peut , d'autant plus certain & plus infallible qu'au nom de Jesus-Christ , nous ajoutons les noms du Pere & du Saint-Esprit.

Heureux présage que ce Signe pour nos entreprises , dit Saint Augustin (d), bon augure , bénédiction prévenante de nos actions. Il élève , ennoblit , consacre les plus communes même , les plus ordinaires , les plus légères , les plus indifférentes : il élève , ennoblit , consacre toutes nos actions , puisque par ce Signe nous les faisons au nom de Jesus-Christ , & agissant ainsi toujours au nom de Jesus-Christ , nous accomplissons le précepte du rapport des actions à Dieu , nous convertissons nos actions en autant de prières , nous prions continuellement , nous ne nous lassons point de prier , ainsi que J. C. nous l'or-

(c) Si quid petieritis me in nomine meo. hoc faciam. Joan. xiv. 14.

(d) S. Aug, tr. II. in Joan.

378 *Conférences Monastiques*
donne : *Oportet semper orare , & non
deficere* (e).

Mais remarquez , Mes Révérends Peres , que toute action n'est pas susceptible de ce Signe ; que nous ne pouvons nous en servir pour des actions de propre humeur , de pur caprice , de légèreté , de fantaisie , pour des actions qui ne seroient que de frivoles occupations , de vains amusements , pour des lectures dont la curiosité seroit le motif , pour des études dont l'orgueil seroit le principe , pour des travaux où nous ne chercherions que notre plaisir & notre satisfaction. Pourquoi, Mes Révérends Peres ? parce que ce seroit traiter avec irrévérence , profaner , déshonorer ce Signe sacré que nous employerions à d'indignes usages.

Conséquemment , nous apprenons , dans la pratique du Signe de la croix , quelles sont les actions que nous pouvons légitimement entreprendre ; nous apprenons à discerner les actions qui nous sont permises d'avec celles qui nous sont interdites. Nous sommes assurés de plus par la pratique constante

(e) *Luc. xviii. 1.*

de ce Signe , que notre dévotion est véritable & solide , puisqu'elle se rapporte à Jesus-Christ comme à son centre ; puisque c'est au nom de Jesus-Christ que nous prions , que nous agissons ; puisque nous ne faisons rien , nous n'entreprenons rien que sous la protection de Jesus-Christ , & dans sa dépendance.

Dirai-je que ce Signe est un moyen propre à guérir nos foibleſſes , à réparer nos fautes , qu'il sert même à effacer les péchés véniels ? Les Théologiens le disent communément de l'eau bénite ; & cette eau ne tire-t-elle pas sa principale vertu des Signes de croix , employés à la sanctifier ? Ajouterai-je qu'il est encore un moyen très-favorable pour éteindre l'émotion de la colere , pour réprimer dans notre ame tous les mouvements qui sont rebelles à la raison ? Je parlerois d'après les Peres (f).

D'après les Peres , je dirai de plus ,

(f) Cum signaris , tibi in mentem veniat totum crucis argumentum , ac tum iram omnemque à ratione adversos animi impetus extinxeris. S. Joan. Chryſ. aut quiv. al. de ador. pres. crucis. B. 3. nov. edit.

que comme personne n'oseroit offenser celui qui porte le sceau d'un Roi de la terre, portant le sceau du souverain Empereur du ciel, nous n'avons rien à appréhender de qui que ce soit (g); que nous n'avons point à craindre, munis de ce Signe, tout ce qui effraie pendant la nuit, ni la fleche qui vole durant le jour, ni les maux qu'on prépare dans les ténèbres, ni les fléaux qui approcheroient de nos tabernacles (h), ni la mort même dont la croix a triomphé (i); que quiconque fera trouvé, au dernier jour, marqué de ce Signe, échappera au feu qui embrasera l'Univers (k).

Levant cet étendard de la passion de notre divin Maître, traçant ce caracte-

(g) *S. Ephr. de panoplia. nov. edit.*

(h) *S. Ephr. serm. in pret. & vivif. crucem. nov. edit.*

(i) *Signo crucis, & Christi fide mors conculcatur. S. Athanas. de Incarn. n. 29. nov. edit.*

(k) *Succendi & cremari alienigenas præcinit Dominus. Malach. 4. id est, alienos à Divino genere & profanos, spiritualiter non renatos, nec Dei filios factos. Evadere enim eos solos posse, qui renati & signo Christi signati fuerint... Cum vastari cœperit mundus & percussus, quisquis in sanguine & signo Christi inventus fuerit, solus evadet. S. Cypr. l. ad Demetr. nov. edit.*

re de son amour, exprimant cette marque de son humilité, nous pensons à ce que Jesus-Christ a souffert pour nous, nous rappelons tout ce qu'il a enduré pour notre salut; & nous nous excitons, nous nous animons à souffrir nous-mêmes, à supporter avec patience, les afflictions, les injures, les outrages, les mépris, les humiliations; nous mettons nos croix à côté de la croix de Jesus-Christ, & nous y trouvons notre consolation; nous nous fortifions contre les dangers spirituels ou temporels, les dégoûts de la retraite, les austérités de la pénitence, l'abattement de la tristesse, les scrupules de la conscience, la paresse, la tiédeur, le découragement, les inquiétudes, les chagrins, les aridités, les sécheresses, contre tous les obstacles à notre avancement spirituel; nous nous soutenons dans les attaques de la maladie, les lenteurs de la guérison, le redoublement du mal, le défaut d'assistance, l'inutilité des remèdes, dans de certaines circonstances du mal plus affligeantes que le mal même, dans les horreurs de l'agonie, & aux approches de la mort. Ainsi sainte

Paule , au rapport de Saint Jérôme , modérait ses douleurs par le Signe de la croix , qu'elle imprimoit sur sa bouche & sur sa poitrine ; & elle ne cessoit de le former sur ses levres , étant près de mourir (1).

Oublierois-je que , par ce Signe , nous attirons la bénédiction de Dieu sur tout ce qui sert à nos usages ; que nous purifions , consacrons , sanctifions , pour ainsi dire , les créatures qui le reçoivent , que nous nous les rendons utiles , bienfaisantes , salutaires ? que dans les occupations , les emplois où nous engage l'obéissance , ce Signe pratiqué de temps en temps , nous défend contre la dissipation , l'oubli de nos devoirs , les occasions dangereuses , le dégoût des choses de Dieu , les mauvaises impressions que peuvent faire sur nous les objets extérieurs ; & nous maintient dans cette vigilance que tout chrétien , tout religieux sur-tout , doit avoir continuellement sur lui-même & sur toutes ses actions ?

(1) Cum os stomachumque signaret, & matris dolorem crucis niteretur impressione lenire..... Digitum ad os tenens, crucis signum pingebat in labiis. S. Hier. Ep. 86. ad Eust. nov. edit.

Quels secours, quels avantages ! & il est si aisé de se les procurer. Le Signe de la croix, dit Saint Cyrille de Jérusalem (m), est accordé gratuitement pour que les pauvres y aient part. Il ne demande aucun effort, ni aucun travail, afin que les malades & les foibles n'en soient pas exclus. On peut le faire en tout temps, en toute occasion, en toutes rencontres. C'est un remède toujours prêt dans nos besoins. Rien n'est plus en notre pouvoir & à notre portée. Il ne faut que des mains, qu'un simple geste pour le former; & si l'impuissance ou une grande foiblesse nous en empêchent, un regard vers l'image de la croix (n), qui est ce Signe même, qui est la croix

(m) Magnum illud præsidium (signum crucis): gratuitum, propter egenos; nullo labore constant, propter imbecilles; siquidem a Deo est gratiæ loco concessum. S. Cyrill. Hier. cat. 13. n. 36. nov. edit.

(n) Est enim tanta vis crucis Christi, ut si ante oculos ponatur, & in mente fideliter retineatur, ita ut in ipsam mortem Christi intentus oculus mentis aspiciat, nulla concupiscentia, nulla libido, nullus furor, nulla superare possit invidia; sed continuo ad ejus præsentiam totus peccati & carnis fugatur exercitus. Orig. Comment. in Ep. ad Rom. l. 6. n. 1. nov. edit.

384 *Conférences Monastiques*
même , comme nous l'a dit Saint Augustin , y suppléera ; mais un regard tendre , respectueux , & accompagné d'une parfaite confiance en la Croix du Sauveur.

Je finis , Mes Révérends Peres , en vous adressant ces paroles , qu'un saint Evêque adressoit à son peuple. Mes Freres , leur disoit-il , quelque salutaire que soit en soi-même le Signe de la croix , il n'a d'efficace qu'à l'égard des fideles observateurs des commandemens de Jesus-Christ : *Magna res est Signum crucis ; sed illi soli prodest qui facit mandata Christi* (o). Il ne suffit donc pas , pour nous rendre salutaire , le Signe de la croix , des dispositions de respect , d'attention , de foi , de piété , de dévotion , que demandent son antiquité ,
l'usage

(o) *S. Elig. de reſtitud. cath. conv. in append. v. 6. op. S. Aug. nov. edit. Lege admonitionem in hunc tractatum.*

Si le Signe de la croix a quelquefois operé par lui-même & indépendamment des dispositions de ceux qui le pratiquoient , comme je l'ai reconnu d'après S. Augustin , ç'a été par une conduite extraordinaire de la Providence. Dieu a voulu faire sentir aux ennemis de la croix sa force & sa vertu , & les porter malgré eux à lui rendre leurs hommages.

l'usage qu'en fait l'Eglise , & ses significations. Il faut pour obtenir les secours & les avantages qu'il peut nous procurer , il faut mener une vie conforme aux maximes de l'Evangile ; il faut être de vrais disciples , de vrais imitateurs de Jesus-Christ ; il faut être pénétré de tous les sentiments de ce divin Modele ; il faut exprimer dans notre conduite le mystere de ses souffrances , de ses humiliations , de son anéantissement. Et quiconque , dit Saint Maxime (p) , aura fait ainsi usage du Signe de la croix , après avoir ressenti son efficace dans le temps , parviendra jusqu'au Royaume des cieux , *ad cœlum usque perveniet* ; & y recueillera abondamment le fruit d'une vie éternelle , *vitæ fructum consequetur æternæ*. C'est ce que je vous souhaite , Mes Révérends Peres , au nom du Pere , & du Fils , & du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

(p) In uno signo Christi , omnium rerum est cœta prosperitas. Qui in hoc signo seminare cœperit , vitæ fructum consequetur æternæ. Qui in hoc signo iter facere aggreditur , ad cœlum usque perveniet. S. Maxim. Taurin. hom. de diversis hom. 2. de non rimend. hostib. carnal.

*PASSAGES qui se rapportent à la
derniere Conférence.*

Page. 325. (d) Notandum ex hoc loco, *Eccli. c. l. 22.* morem Sacerdotibus fuisse benedicere populo, peracto sacrificio. Item, quod in benedictione populi, mos illis fuerit elevandi manus suas super populum, quod dicitur ab illis fieri solitum, movendo manus in quatuor mundi partes, sursum scilicet & deorsum, sinistrorsum & dextrosam, cum aperto crucis Christi Mysterio. Qui mos ex veteri observatione, etiam in Ecclesiam derivatus est, & retentus hæctenus. *Jans. Gandav. in v. 22. c. 50. Eccli. Voyez de Vert, Explic. simple, litt., & hist. des Cérém. de l'Eglise, t. 1. p. 137. &c.*

Page 327. (i) Nihil imperatoriam coronam sic exornat, ut crux universo mundo pretiosior: & quod omnes olim exhorrescebant, ejus nunc figura ita certatim exquiritur ab omnibus, ut ubique reperiat. *S. Joan. Chryf.*

pour le Dimanche de la Trinité. 387
Quod Christus sit Deus. n. 9. nov. edit.

In purpura crux, in diademate crux....
in armis crux.... ubique terrarum crux,
plus quam sol, refulget. *Idem & ibid.*
n. 8.

Domi, & in parietibus, & in fenestris,
& in fronte, & in mente, crucem cum multo studio depingimus. *S. Joan. Chryf. hom. 54. in matt. n. 4. nov. edit.*

A locis suppliciorum (crux) fecit transitum ad frontes Imperatorum. *S. Aug. in Ps. 36. Ennar. serm. 2. n. 4. nov. edit.*

Jam in fronte Regum crux illa fixa est, cui inimici insultaverunt. *S. Aug. Ennar. in Ps. 54. n. 12. nov. edit.*

Page 328. (k) Fac hoc signum, dum manducas & bibis, sedes, recubas, exurgis, loqueris, ambulas; verbo dicam, in omni negotio. S. Cyrill. Hier. Cat. 4. n. 14. nov. edit.

In fronte confidenter, idque ad omnia, digitis crux pro signaculo efficiatur: dum panes edimus, & sorbemus pocula; in ingressibus & egressibus; ante somnum; in dormiendo & sur-

388 *Conférences Monastiques*
gendo ; eundo & quiescendo. *Idem* ;
cat. 13. n. 36. nov. edit.

Hanc (crucem) , ô Christiani , singulis horis , atque momentis circumferre omni in loco non omittatis : nihil absque ea peragamus ; sed sive dormiamus , sive expergiscamur , sive operi insistamus , sive comedamus , sive bibamus , sive iter agamus , sive per mare navigemus , sive flumen trajiciamus , omnia membra nostra vivifico crucis signo communiamus. *S. Ephr. serm. in pret. & vivif. crucem. nov. edit.*

Cum in mensa sederis , coeperisque frangere panem , ipso ter consignato signo crucis , gratias age. *S. Athanas. aut quiv. al. de virgin. n. 13. nov. edit.*

Page 329. (n) Hoc salutari signo , tanquam munimento adversus oppositas quorumvis hostium copias Imperator (Constantinus) semper est usus ; aliaque ad ejus similitudinem expressa signa cunctis exercitibus præferri jussit. *Euseb. de vita Const. l. 1. c. 31. edit. Henr. Vales.*

Page 329. (o) In actis S. Euplii apud Theod. Ruinart , anno 204 , di-

pour le Dimanche de la Trinité. 389
citur S. Euplias libera manu signasse sibi
frontem , antequam Præfidi responderet.

Page 329. (p) Sextò , sancitum : Ut
non frangantur judicia Episcoporum ,
quæ à nobis , nostrisque prædecessori-
bus Synodali decreto constituta sunt ,
sed firma & irrefragabilia ita perma-
neant : seu etiam de omni re quæcum-
que cum vexillo sanctæ crucis Christi
roborata est , sic stare , servareque præ-
cipimus. *Synod. apud Celichyth. an. 816.*

On voit dans ce temps-là le même
respect en Orient pour le Signe de la
croix dans les souscriptions : il étoit
regardé comme une espece de serment.

Fleuri, Hist. Eccl. l. 46. n. 25.

Signum infractum. L. 3. Const. quæ
tribuuntur Apost. c. 16.

Page 329. (q) Cum sit nobis cura
diligens per omnia superni Numinis
religionem tueri, signum Salvatoris Chris-
ti nemini licere , vel in solo , vel in sili-
ce , vel in marmoribus humi positis
insculpere , vel pingere : sed quodcum-
que reperitur tolli , gravissimâ poenâ
multando eos qui contrarium statutis
nostris tentaverint , specialiter impera-

390 *Conférences Monastiques*
mus. L. 1. cod. tit. 8. lege, cum sit
nobis.

Page 329 (r) Quando de cruce
Christi contra infideles disceptationem
institutus eris, prius manu signum cru-
cis emitte, & obmutescet qui contra te
nititur. S. *Cyrill. Hier. cat. 13. n. 22.*
nov. edit.

Page 329. (s) Depingamus & inscul-
pamus vivificum hoc crucis signum &
in januis nostris, & in frontibus, &
in oculis, & in ore, & in pectore,
& in omnibus membris nostris. S.
Ephr. serm. in pret. & vivif. crucem.
nov. edit.

Page 330. (u) Consuetudo est sine
proposito facta: ut sunt multi qui in
balnea ingressi, ubi fores transierunt,
se signant. Hoc solet manus nemine
jubente ex consuetudine facere. Rur-
sus accensa lucerna, mente aliquid
quidpiam considerante, manus signum
facit. S. *Joan. Chryf. in acta Apost. hom.*
10. n. 5. nov. edit.

Page 331. (z) Vos infelicissimi ho-

pour le Dimanche de la Trinité. 391
mines , cum adorare & colere nolitis
ancile , quod penes nos fervatur , æter-
næ urbis certissimum pignus cœlitus
delapsum , & à magno Jove , à Marte
patre demissum , crucis lignum adoratis ,
ejusque signa in fronte formatis , &
vestibulis ædium insculptis. *Hæc Julia-
nus apud S. Cyrill. Alex. l. 6. contra
Julian.*

Page 332. (a) Nihil prius aut anti-
quius est , quam ut frontes ac domos
omnino signo pretiosæ crucis informe-
mus. *S. Cyrill. Alex. l. 6. contra Julian.*

Ex asservatis in Ecclesia dogmatibus
& prædicationibus , alia quidem habe-
mus è doctrina scripto prodita , alia
vero nobis in mysterio tradita recepti-
mus ex traditione apostolica : quorum
utraque vim eandem habent ad pieta-
tatem : nec iis quisquam contradicet :
nullus certe , qui vel tenui experien-
tia noverit quæ sint Ecclesiæ institu-
ta. Nam si consuetudines quæ scripto
proditæ non sunt , tanquam haud mul-
tum habentes momenti aggrediamur re-
jicere , imprudentes Evangelium in ipsis
rebus præcipuis lædemus , imo potius
prædicationem ad nudum nomen con-

392 *Conférences Monastiques*
trahemus. Verbi gratia, ut ejus quod
primum est & vulgatissimum primo lo-
co commemorem: ut signo crucis eos
qui spem collocant in Christo signe-
mus, quis scripto docuit? *S. Basl. l. de*
Spiritu sancto. c. 27. n. 66. nov. edit.

Harum (crucis signaculo frontem te-
rere), & aliarum ejusmodi disciplina-
rum, si legem exostules Scripturarum,
nullam invenies: traditio tibi prætende-
tur auctrix, consuetudo confirmatrix,
& fides observatrix. *Tertull. de Corona. c. 3.*

Page 340. (l) Quicumque sint Sa-
cramentorum ministri; qualescumque
sint manus quæ vel mergunt acceden-
tes ad baptismum, vel unguunt; qua-
lecumque pectus, de quo sacra exeunt
verba: operationis auctoritas in figura
crucis omnibus Sacramentis largitur ef-
fectum. *S. Cypr. aut quiv. al. de pass.*
Christi. nov. edit.

Page 342. (n) Invocationis verba,
cum conficitur panis eucharistiæ & po-
culum benedictionis, quis sanctorum in
scripto nobis reliquit? Nec enim his
contenti sumus, quæ commemorat A-
postolus aut Evangelium; verum alia
quoque & ante & post dicimus, tan-

quam multum habentia momenti ad
mysterium, quæ ex traditione non scri-
pta accepimus. *S. Basil. l. de Spiritu
Sancto. c. 27. n. 66. nov. edit.*

Page 346. (u) Servator omnium.....
crucem perpeffus est ignominiâ con-
temptâ ut mortis laqueis genus
humanum exsolveret ; ut tyrannidem
peccati, quod nos opprimebat, everte-
ret, ut sævientem in membris carnis
legem sedaret, & spiritales faceret ado-
ratores ; ut satanam illum malorum
auctorem ac pestiferam belluam, de re-
gno quod in omnes arripuerat, & quot-
quot ei subsunt nefarias potestates ex-
pelleret.... Horum nobis omnium salu-
tare signum memoriam excitat, ac in
eam præterea cogitationem nos addu-
cit, unum, ut sapientissimus Paulus ait,
pro omnibus mortuum esse. *S. Cyrill.
Alexand. l. 6. contra Julian.*

Page 362. (q) Hoc signum & majo-
rum nostrorum tempore, & ævo nos-
tro, claufas aperuit januas : hoc signum
venenata pharmaca extinxit : hoc cicutæ
vim solvit, hoc venenatarum ferarum
morfus curavit. Nam si portas infero-

394 *Conférences Monastiques*
rum aperuit, si cœlorum ostia referavit, & paradisi renovavit ingressum, si diaboli nervos rescidit, quid mirum, si lethifera pharmaca, feras aliaque hujusmodi superaverit? *S. Joan. Chryf. hom. 54. in matt. n. 4. nov. edit.*

Hoc signum in hodiernum usque diem morbos curat. *S. Cyrill. Hier. cat. 13. n. 40. nov. edit.*

Page 362. (r) Visum est ipsi, (matri meæ Nonnæ), me quem carissimum habebat, (neque enim quemquam alium nostrum, ne in somnis quidem, mihi præferebat) noctu repente supervenientem cum canistro, panibusque inprimis candidis, pro more meo benedictis, atque cruce consignatis, eam aluisse; sicque convaluisse, ac vires collegisse. Ac nocturna illa visio veritatis opus erat. *S. Greg. Naz. Orat. 19, in laudem patris.*

Page 368. (e) Quid timent Dæmones? Quid tremunt? Sine dubio crucem Christi, in qua triumphati sunt, in qua exiit principatus eorum & potestates. Timor ergo & tremor cadet super eos, cum signum in nobis viderint

pour le Dimanche de la Trinité. 395
crucis fideliter fixum. *Orig. in Exod.*
hom. 6. n. 8. nov. edit.

Page 368. (g) Erecta cruce, univ-
sa idololatria everfa est. Hoc signo om-
nes dæmonum præstigiæ fugantur, solus-
que Christus adoratur. *S. Athan. Orat.*
contra gentes. n. 1. nov. edit.

Veniat & quisquis.... in mediis ipsis
dæmonum præstigiis & oraculorum fal-
laciis, ac magiæ prodigiis, signo crucis
utatur, solumque Christum nominet:
mox videbit quam cito per ipsum fu-
gentur dæmones, cessent oracula, ars
omnis magica veneficiaque evanescant.
S. Athan. de Incarn. n. 48. nov. edit.

Page 368. (h) Quis cogitationes suas
ita refrenare potest, ut non qualibet
immunditia titilletur? Sed continuo ta-
lium cogitationum insultus sunt reprimendi:
ut, unde sperabat se hostis vin-
cere, per hoc magis victus abscedat.
Quod fit, quoties pravis & immundis
cogitationibus attracti, statim ad si-
gnum crucis.... confugimus, & suo te-
lo, in bello fortes effecti, hostem feri-
mus. *S. Bern. aut quiv. al. tr. de pass. Dom.*
s. 19. n. 65. vol. 2. Op. S. Bern. nov. edit.

Page 369. (i) Expolians principatus & potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso. *Il y a dans le grec, triumphans illos en auto, in ipso : ce qui se rapporte à stauros, crux, du verſet précédent. Coloff. 11. 15*

Page 369. (k) Si crucem in facie tua depinxeris, nullus impurorum dæmonum contra te stare poterit, cum enſem videat, quo vulnus accepit, cum gladium videat quo lethali plaga perfoſus eſt. Si nos enim loca videntes ubi rei cæduntur perhorreſcimus, cogita quid paſſuri ſint diabolus & dæmones, telum illud videntes, quo Chriſtus totam illorum potentiam ſolvit, draconisque caput abſcidit. *S. Joan. Chryſ. in Matt. hom. 54. n. 4. nov. edit.*

In illo ſigno triumphatos dæmones confidenter oſtentans (Chriſtus) traduxit. Quando ſiquidem viderint crucem, crucifixi eis in mentem venit. Metuunt eum qui contrivit capita draconis. *S. Cyrill. Hier. cat. 13. n. 36. nov. edit.*

Page 373. (r) Quanto terrori ſit dæmonibus hoc ſignum, ſciet qui viderit,

quatenus adjurati per Christum, de corporibus quæ obsederint, fugiant. Nam sicut ipse, cum inter homines ageret, universos dæmones verbo fugabat; hominumque mentes emotas, & malis incurfibus furiatas, in sensus pristinos reponebat; ita nunc sectatores ejus, eosdem spiritus inquinatos, de hominibus, & nomine Magistri sui, & signo passionis excludunt. *Lact. divin. Inst. l. 4. c. 27. nov. edit.*

Page 373. (s) Cum (Maximianus) ageret in partibus Orientis, ut erat pro timore scrutator rerum futurarum, immolabat pecudes, & in jecoribus eorum ventura quærebat. Tum quidam ministrorum scientes Dominum, cum assisterent immolanti, imposuerunt frontibus suis immortale signum. Quo facto, fugatis dæmonibus, sacra turbata sunt. *Lact. seu Auctor l. de morte persecut. c. 10. nov. edit.*

Page 373. (t) Nec mirum est, quod hæc signa valent, cum ab eis (malis christianis) adhibentur; quando etiam cum usurpantur ab extraneis, qui omnino suum nomen ad istam militiam non

dederunt , propter honorem tamen excellentissimi Imperatoris valent. *S. Aug. l. de divers. qu. qu. 79. n. 4. nov. edit.*

Page 374. (x) Philosophie occulte des Platoniciens sur les différentes especes de divination , sur la nature & la subordination des Dieux & des génies , touchant leur culte secret & les cérémonies nécessaires pour lier commerce avec eux. Par cette Philosophie , les Platoniciens promettoient de rendre l'homme parfait & heureux , en lui procurant une union intime avec la divinité : & comme selon Platon l'espace immense , qui nous sépare de Dieu , est rempli d'êtres subordonnés les uns aux autres , ils prétendoient , à l'aide d'une longue chaîne de héros , de génies , & de Dieux , faire arriver l'ame par degrés , & de proche en proche , jusqu'à la vue la plus immédiate du Dieu souverain , pour y devenir Dieu elle-même , en se plongeant & se perdant dans l'abyme de l'Être , du Vrai , & du Bien. *Vie de l'Emp. Julien. l. 1. par M. l'Abbé de la Bleterie.*

Page 380. (g) Validissima armatura est (signum crucis); nullusque tibi

pour le Dimanche de la Trinité. 399

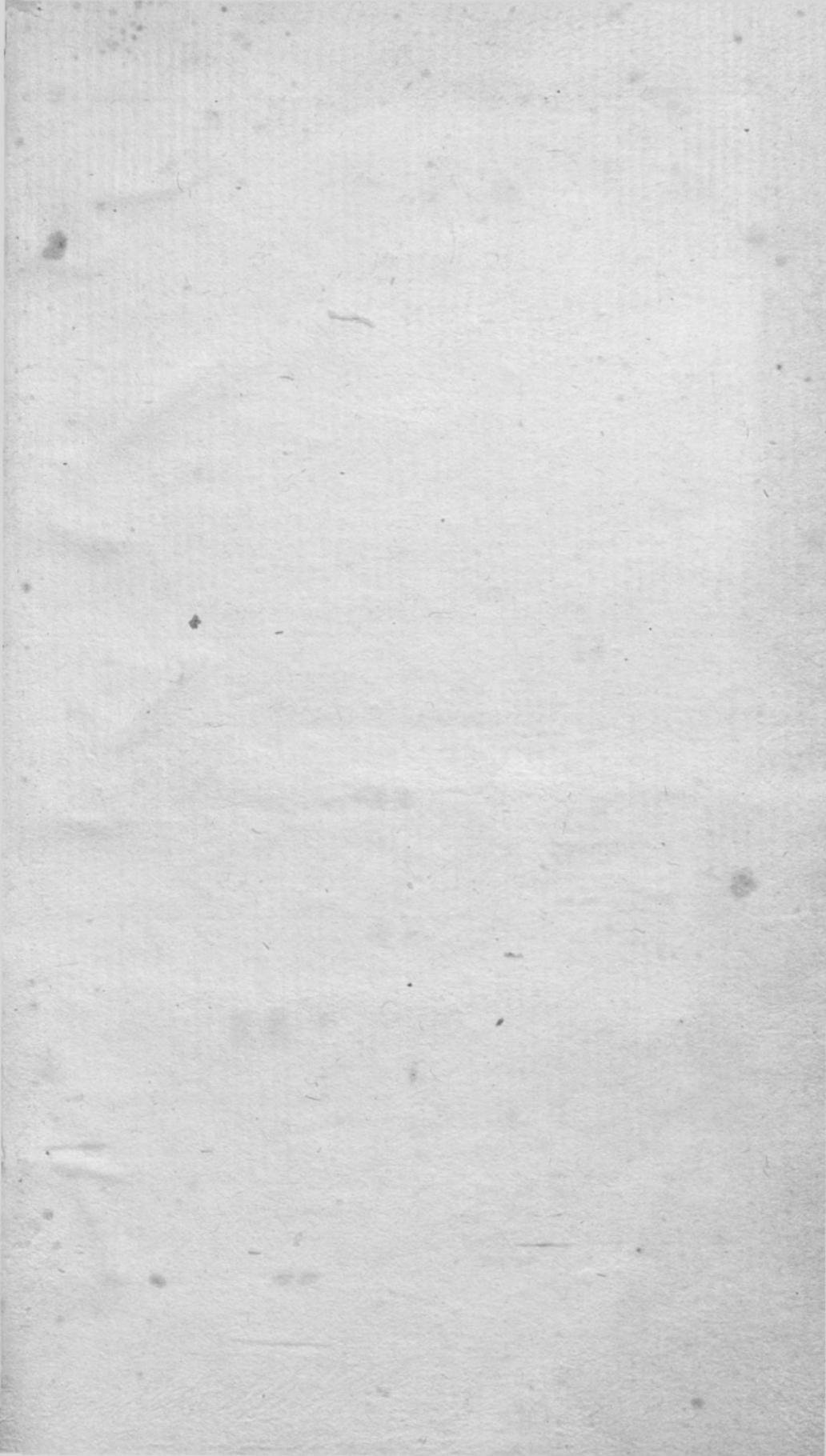
unquam nocere poterit, si ea munitus fueris. Nam si quis terreni Regis signaculum defert, eum lædere nullus audet : quanto magis nos, qui tale cœlestis Regis signum ferimus, neminem metuere possumus ? *S. Ephr. de Panoplia. nov. edit.*

Page 380. (h) Omnia membra nostra vivifico crucis signo communiamus ; & numquam timebimus à timore nocturno, à sagitta volante in die, à negotio perambulante in tenebris, ab incurfu & dæmonio meridiano. Hujusmodi propugnaculo, Frater, si adjutus fueris, non accedent ad te mala, & flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo. *S. Ephr. serm. in pret. & vivif. crucem. nov. edit.*

Fin du quatrieme Tome.

E R R A T A.

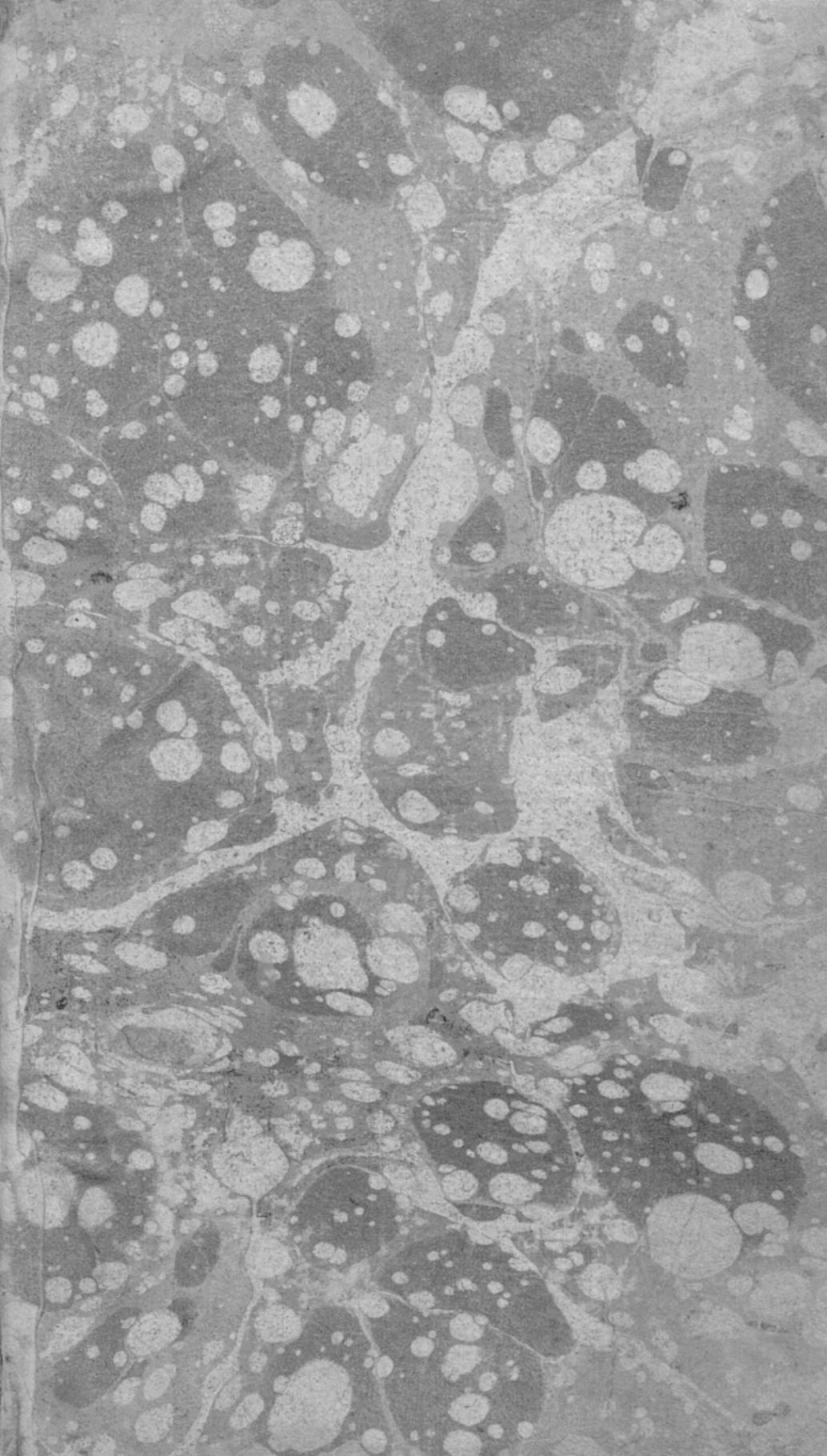
- Page 64, ligne pénultième, *S. Bern. &c.* lisez,
(q) *S. Bern. in Ep. Fastredi, inter Ep. S.
Bern. Ep. 440. n. 4. nov. edit.* Cette faute ne
se trouve que dans quelques Exemplaires.
- Page 146, ligne 18, es, lisez est.
- Page 156, ligne 12, indignatione, lisez indi-
gnationem.
- Page 158, ligne pénult. effacez, ferm.
- Page 207, ligne 25, u, lisez ut.
- Page 271, ligne 9, mettez deux points après
comparaison.
- Page 316, ligne dernière, redentes, lisez cre-
dentes.
- Page 320, ligne pénult. Durianc, lisez Duziac.
- Page 327, ligne pénult. in cultus, lisez in
cultis.
- Page 336, ligne dernière, im, lisez ni.



Biblioteca Pública de Valladolid



71777004 BPA 91 (V.4)



108.

CONFERRANT
MONASTIC

TOME
I

BPA

91